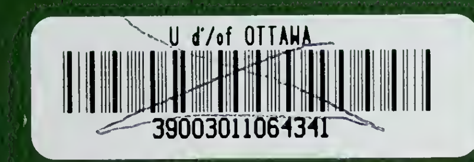
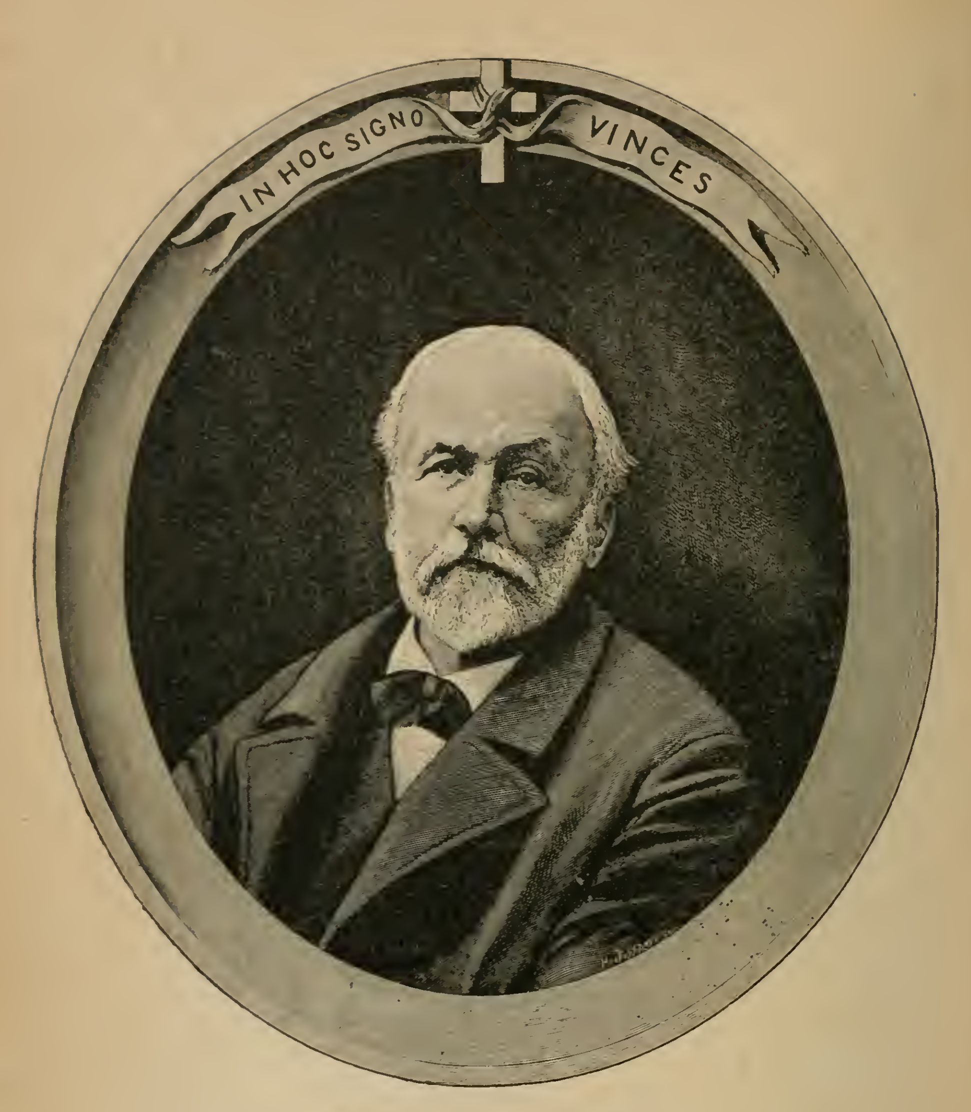

U d'/of OTTAWA
39003011064341



Prix de musique instrumentale
mérité par
Melle Alexina Giard
Couvent des Srs. de la Charité
St. Joseph de Beauce
20 Juin 1903.

MAURICE MAIGNEN

Série VI bis.



M. MAURICE MAIGNEN

DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL,

DIRECTEUR DU CERCLE MONTPARNASSE,

NÉ LE 3 MARS 1822

DÉCÉDÉ LE 7 DÉCEMBRE 1890.

(D'après la gravure de H. Joffroy.)

MAURICE MAIGNEN

LES ŒUVRES OUVRIÈRES

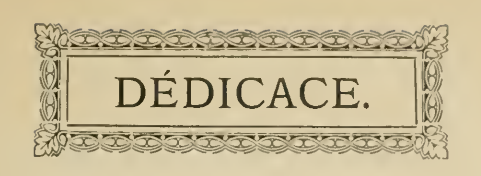
PAR

VICTOR DE MAROLLES



Société de Saint-Augustin
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie
PARIS, 30, Rue St-Sulpice. — LILLE (Nord)
1895





DÉDICACE.

Au R. P. LECLERC, Supérieur Général de la Congrégation des Frères de St-Vincent de Paul.

Monsieur le Supérieur Général,

Daignez me permettre de vous dédier ce livre. Il appartient à votre pieuse Congrégation. Les matériaux qui le composent ont été réunis, classés avec amour par une main chère à celui dont il retrace la vie ; je n'ai eu que le souci de l'écrire. C'est un grand honneur, et je ne m'en serais pas reconnu digne, si je n'avais été encouragé par vous et par le souvenir même de la bienveillance que le saint Religieux voulait bien me témoigner.

Puisse cet ouvrage, tout incomplet et imparfait qu'il soit, servir à propager son nom, à faire aimer les œuvres qu'il a fondées, et contribuer pour une humble part à la gloire de Dieu et au service du peuple chrétien.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur Général, l'expression de mon profond et respectueux dévouement en notre Seigneur.

Victor DE MAROLLES.



PRÉFACE.

> « Nous préparons pour l'avenir les types d'organisation selon l'ordre social chrétien dont le secret est perdu, comme l'or des vieux manuscrits. »
>
> *(Extrait d'une lettre de M. Maignen à M. le Comte Albert de Mun. Décembre 1881.)*

CETTE phrase est bien simple. Je l'ai prise à peu près au hasard dans la volumineuse correspondance de celui dont j'ai l'honneur d'écrire la vie. C'est comme une pensée familière, qui lui vient naturellement, au courant de la plume, et qui résume en quelques mots l'œuvre de toute son existence.

Dans cette phrase, on retrouve l'homme d'œuvres, le chrétien et l'artiste.

L'art fut son premier culte ; il en avait puisé les inspirations dans les traditions de sa famille. Dieu lui en demanda le sacrifice, mais ce fut pour l'attacher plus étroitement à son service, en le mettant au service des pauvres et des ouvriers. Docile à l'appel de la grâce, il suivit les conseils et l'exemple d'un grand chrétien qui fut son second père, et, dès le premier jour, il se donna tout entier.

La pratique de la charité est une source de joies intimes pour les âmes généreuses, qui, émues du malheur de leurs semblables, s'appliquent de tout leur cœur à les consoler et à les secourir. La religion chrétienne élève ce sentiment naturel, et lui donne un caractère sublime, en représentant sous les habits du pauvre la personne même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est dans cet esprit que fut établie la Société de Saint-Vincent de Paul, une des gloires les plus pures de la France chrétienne.

Maurice Maignen se livra avec toute l'ardeur de sa jeunesse aux œuvres admirables créées par les pieux fondateurs. Mais, tandis qu'il donnait pleine satisfaction aux entraînements de son cœur, son esprit recherchait la cause des maux qu'il se sentait impuissant à soulager. A côté du pauvre, il voyait l'ouvrier ;

les misères morales se déroulaient à ses yeux plus douloureuses que les souffrances matérielles, et dans cet état de malaise, il reconnaissait les traces d'un désordre social. Ce désordre avait-il toujours existé ? L'histoire des institutions anciennes écrite dans les archives des corporations, lui révélait tout un passé de gloire et de bonheur pour le peuple qui travaille.

Alors, l'ouvrier trouvait dans sa famille professionnelle tout ce qui pouvait lui assurer une vie honnête et paisible. Il n'était pas isolé ; depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, il se sentait soutenu, entouré de soins. Les autorités corporatives veillaient à la sincérité du contrat d'apprentissage, à la garantie de l'instruction professionnelle, à l'ascension graduelle dans le métier, par le compagnonnage et la maîtrise. On a prétendu que les compagnons ne faisaient pas partie de la corporation. C'est une erreur ; ils en étaient si bien membres, que dans certaines jurandes, celle des foulons, par exemple, ils étaient nommés jurés en nombre égal aux maîtres ; chez les fourbisseurs, les courte-pointiers, les brodeurs de Paris, les valets concouraient avec les maîtres à la rédaction des statuts. La grave question de la limitation des heures de travail était résolue sans difficulté : presque tous les métiers fixent les jours de repos ; on sait que les fêtes « chômées » étaient nombreuses ; le travail de nuit était interdit presque partout : dans certains métiers, il est de règle que les compagnons ont leur « Vesprée », quelques-uns même ont droit à un congé au mois d'août. Un des résultats de cette réglementation était la modération de la production, partant, le maintien du juste salaire. L'interdiction d'accaparer les matières premières et de produire d'une façon exagérée, empêchait l'encombrement des bras et le chômage forcé. Enfin le patrimoine corporatif alimenté par les redevances, contributions accidentelles, dons et legs, et surtout par les droits résultant des privilèges du métier, le patrimoine corporatif, ce trésor plus riche que tous les trésors d'État, permettait de pourvoir à toutes les éventualités de la vie de l'ouvrier.

C'est ainsi que, pendant des siècles, le peuple ouvrier de France a vécu content de son sort, sans connaître les agitations sociales qui troublent le monde moderne.

Mais le secret de cette paix était encore moins dans les institutions que dans l'esprit qui les animait. L'Église les avait pénétrées de sa bienfaisante influence, et la monarchie chrétienne était unie avec le peuple par des liens séculaires. Mœurs, coutumes, statuts respiraient cette foi religieuse et politique qui a fait la force du royaume de saint Louis.

On sait les admirables instructions du saint roi à son fils ; « Pourvois que tu sois juste, et, si quelque querelle mue entre riche et povre vient devant toi, soutiens plus le povre que le riche, et, quand tu entendras la vérité, fais-leur droit. »

La protection des humbles et des petits, telle est la loi évangélique, telle fut la politique des rois. Les historiens n'ont-ils pas fait grief à Louis XI d'avoir octroyé des armoiries aux corporations comme pour s'en faire une garde du corps contre les seigneurs féodaux ? Ainsi que les nobles, les artisans avaient leurs privilèges ; ils en étaient fiers, et ce sentiment contribuait puissamment à l'élévation des caractères. L'affection était réciproque, et la couronne de France n'avait pas de plus solide appui que ce pacte traditionnel formé entre le roi et le peuple.

Tout à coup, le pacte est rompu. L'œuvre de destruction préparée de longue main s'accomplit en quelques jours. Au nom de la liberté, l'ouvrier est dépouillé de son patrimoine corporatif, il perd ses privilèges professionnels. Il n'est plus qu'un instrument entre les mains d'autres hommes qui utilisent sa force à leur profit : instrument politique, il donne le pouvoir à ceux qui le flattent ; instrument de production, il donne la richesse aux possesseurs du capital ; son travail est une marchandise, son vote est un chiffre, et la foi religieuse qui l'élevait à Dieu, et lui inspirait le sentiment de sa dignité, est étouffée dans son âme par le matérialisme de l'enseignement officiel. Travail sans espérance, misère morale, plaisirs grossiers, voilà son lot dans les conquêtes de 1789.

Pour qui aime sincèrement le peuple, la Révolution apparaît avec un caractère odieux de mensonge et de trahison. Ce sentiment domine toute la vie de M. Maignen ; la haine de la Révolution correspond dans son cœur à l'amour de l'ouvrier, comme l'horreur du bourreau est en raison de l'affection qu'on porte à la victime.

Aussi ne se contente-t-il pas d'apporter des soulagements au mal ; il songe au remède, et voudrait retrouver « le secret perdu de l'ordre social ». Comme l'or des vieux manuscrits relève de son éclat les compositions de l'artiste, il voudrait voir se renouer l'alliance entre les classes de la Société, mettant en commun d'une part la puissance du travail, de l'autre, l'illustration héréditaire des services rendus.

*Dieu a répondu à sa pensée; il a fait naître dans ses mains une Œuvre active et retentissante, fondée sur l'idée de la réconciliation des classes, et l'opinion s'est un jour émue au nom de la justice. Et, vingt ans plus tard, tandis que toutes les Écoles, plus ou moins inféodées au faux libéralisme de 89, s'étaient unies contre les hardis champions de l'idée corporative, une grande voix s'est élevée du Vatican, et a proclamé l'*ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS, *pour consacrer à la face de l'univers l'alliance éternelle de la Justice et de la Charité.*

Maurice Maignen n'a pas entendu sur cette terre le chant du triomphe ; déjà Dieu l'avait rappelé. Mais, si la mort l'a privé de la joie humaine du succès, elle lui a épargné la douleur de voir de tristes dissentiments reprendre leur empire, et jeter la division parmi les meilleurs catholiques.

La mort vient toujours à point pour quiconque a fidèlement accompli sa tâche ; elle vaut mieux que la vie pour ceux dont le rôle est terminé. Dieu a ses desseins sur chacun de nous, grands et petits ; tout est bien quand nous ne cherchons que sa volonté, tout se perd quand nous nous cherchons nous-mêmes. L'humble Frère de Saint-Vincent de Paul est mort sans se demander s'il avait acquis la popularité et si le monde serait réformé par ses soins, mais avec la consolation d'avoir apporté sa pierre à la restauration de l'édifice social.

Le don de prophétie n'appartient pas au commun des mortels, et c'est s'aventurer beaucoup que de prononcer des paroles inspirées sur l'avenir du vingtième siècle. Ce qu'on peut affirmer sans présomption, c'est que le bien, qui sort parfois de l'excès du mal, ne s'appuie jamais sur de faux principes, et que, si la Révolution

peut amener des réactions salutaires, elle est impuissante à produire par elle-même de bons fruits. Il est désirable assurément que la jeunesse réchauffe son enthousiasme aux brillantes espérances d'un avenir meilleur. Mais le sol de la France est assez riche pour suffire au relèvement de sa grandeur, sans recourir aux importations étrangères.

Maurice Maignen rappelait dans un de ses écrits, un mot de Chateaubriand qui l'avait profondément frappé, et qu'il livrait aux méditations de ses amis. Ce mot, il pouvait se l'appliquer à lui-même, et dire en jetant un regard sur son passé : « Les grandes lignes de mon existence n'ont pas fléchi. »

En la fête de Noël 1894.



MAURICE MAIGNEN
LES ŒUVRES OUVRIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

ENFANCE ET ADOLESCENCE.

Une famille d'artistes. — Le garde du corps. — Deux fils. — Injustices officielles. — Premières difficultés. — L'art industriel. — La maladie. — La gêne. — La vieille grand'mère. — La première Communion. — Succès d'écolier. — Terrible mal. — La misère. — Dévouement filial. — La lutte pour la vie. — Cruelles déceptions. — Pages navrantes. — L'école royale des Beaux-Arts. — Le sacrifice. — Mort de la grand' mère. — Mort du père. — Un chef de famille de vingt-et-un ans. — Puissance de travail. — Les deux frères.

(1822-1843.)



JULES-Charles-Maurice Maignen descendait du côté paternel et du côté maternel de familles d'artistes.

Son grand-père, Marie-Louis Maignen, était peintre, et avait été traduit pendant la Terreur, devant le tribunal révolutionnaire pour avoir dessiné, fait graver et publier une image du Christ en croix.

Son père, Désiré-Adelaïde-Charles Maignen, né à Paris, le 27 mars 1794, suivit la même profession. Dès l'âge de 19 ans, il fut remarqué par Gros, David et d'autres maîtres, qui signèrent, en 1813, une pétition pour le faire exempter de la conscription. Trois ans plus tard, le duc d'Havré, frappé de sa bonne mine, lui ouvrait la carrière militaire, et le faisait entrer aux gardes du corps. Il ne resta que deux ans au service, et, en 1818, il reprit ses pinceaux pour faire vivre ses parents. Ce sacrifice lui fut très pénible. Il perdit son père en 1820. En 1821, il épousa Cécile-Joséphine Chataigner, fille du graveur de ce nom, et le jeune ménage s'installa dans l'appartement de famille, 218, rue St-Honoré. L'année suivante, il alla demeurer au n° 5 de la Rue de la Ferronnerie.

C'est là que naquit Maurice Maignen, le 3 mars 1822. Il fut baptisé le 6 mars, à St-Germain l'Auxerrois. Le parrain était Maurice Caut, élève à l'école d'architecture, la marraine Julie-Joséphine Chataigner, sœur de sa mère.

Un second enfant vint au monde le 2 février 1824, et fut



M. Marie-Louis Maignen, grand-père de Maurice Maignen (1759-1820).

baptisé à l'église St-Thomas d'Aquin, sous le nom de Louis. Le ménage habitait alors dans le passage Ste-Marie, près la rue de Grenelle.

A cette époque, la famille jouissait d'une certaine aisance, due au talent de Charles Maignen. Ses tableaux étaient esti-

més ; on les réclamait aux expositions de peinture, ainsi qu'en témoigne le passage suivant d'une lettre du maire de Douai. « Ceux que vous avez envoyés aux expositions précédentes, ont excité le plus vif intérêt, et l'exposition qui doit s'ouvrir incessamment, ne paraîtrait pas complète, si l'on n'y remarquait quelques-unes de vos compositions. »

Ces éloges compensaient certaines déceptions, fréquentes dans la vie des artistes. En 1824, Charles Maignen avait envoyé au salon de peinture à Paris, un grand tableau représentant l'attaque des hauteurs de Sainte-Marguerite devant la Corogne par la division Bourke, le 13 juillet 1823. D'après les journaux du temps, il y avait dans cette œuvre du mouvement, de la chaleur, une grande vérité de poses et de costumes. Cependant ce tableau fut relégué dans une salle où le public n'allait pas. « Il eût été juste et peut-être politique, disait un journal, de mieux seconder les louables efforts du peintre, pour conserver le souvenir d'une action où toutes les gloires françaises ont cimenté leur alliance, désormais indissoluble, dans la réunion, sous les balles françaises et étrangères et sous le drapeau blanc, de Bourke et de La Rochejaquelin. Les figures de ces deux officiers généraux, du colonel Lambot et de plusieurs officiers de l'état-major sont d'une ressemblance frappante. »

M. Charles Maignen fut très peiné de la place défectueuse assignée à son tableau. Il s'adressa au marquis d'Autichamp pour le prier d'intervenir en sa faveur ; mais cette fois encore, comme à chacune de ses démarches près de ses anciens chefs ou compagnons des gardes du corps, il échoua.

Alors déjà, sans doute pour gagner de l'argent, il fallait *faire du métier*. Charles Maignen dessinait des lithographies politiques dont sa femme coloriait les épreuves, et qui se vendaient bien chez l'éditeur Martinet. Il peignait aussi de petits tableaux de genre ; les enfants et leur mère lui servaient souvent de modèles pour des intérieurs de famille. C'était le temps où Drolling Roch était en vogue. Charles Maignen s'appliqua à ce genre, et devint fort habile dans les pastiches de tableaux flamands et hollandais.

Cependant, les enfants grandissaient, les charges devenaient plus lourdes. La révolution de 1830 fut un coup funeste pour la famille et pour l'artiste, qui était un fidèle royaliste. Voyant ses ressources diminuer, Charles Maignen eut l'idée de se présenter au concours pour le grade d'adjudant major de



La belle Madeleine ou la marchande de gâteaux de Nanterre, d'après un tableau de Marie-Louis Maignen 1802. Conservé au Cercle Montparnasse.
(D'après une gravure extraite du Magasin pittoresque.)

la garde nationale, qui était rétribué. Soit qu'il se fût troublé, soit que son titre d'ancien garde du corps fût une médiocre recommandation près des officiers du gouvernement de juillet, il ne fut pas reçu à l'examen, et dut retourner à ses pinceaux.

Il vint s'établir sur le boulevard de la Madeleine. Grâce à

cet emplacement favorable, les commandes affluèrent, et la famille vit revenir les jours de prospérité ([1]).

Ce ne fut qu'une éclaircie, et bientôt le malheur s'introduisit dans la maison. Charles Maignen était atteint d'une maladie de cœur. Le 25 février 1833, sur la déclaration des médecins,



La marchande d'amadou, d'après un tableau de Marie-Louis Maignen 1802. Conservé au Cercle Montparnasse. *(D'après une gravure extraite du Magasin pittoresque.)*

il fut rayé des contrôles de la garde nationale, ce qui lui causa un vif chagrin.

1. On peut voir au Cercle Montparnasse sous le titre : *La Marchande de gâteaux* et *La Marchande d'amadou*, des portraits d'une réelle valeur artistique, peints d'après nature par Maignen père, en 1803, qui valurent à leur auteur une certaine célébrité, et servirent au fils pour attirer du monde à son exposition du boulevard de la Madeleine.

La gêne entra avec la maladie, et les soucis ne firent que l'accroître. L'avenir des enfants était la grande préoccupation du pauvre artiste. Une lettre qu'il écrivait le 4 juin 1833, en réponse à une de ses cousines, montre l'état de son cœur.

« Je ressens d'autant plus vivement les chagrins que vous éprouvez comme mère, que je porte à mes enfants un attachement poussé jusqu'à l'extravagance. Il n'est pas de lionne, de pélican, de poule qui aime ses petits plus que je ne chéris mes deux petits crocodiles.

Ma tendresse pour eux est telle que leur plus légère indisposition me rend presque fou, moi qui suis naturellement sensé. A ce sujet, il faut que je vous confie toute ma faiblesse. Je n'ai jamais pu concevoir comment le fameux Brutus aima mieux la liberté de son pays que le sang de ses enfants. Certes, j'aime passionnément mon pays, et jamais sujet ne fut plus dévoué à son roi légitime ; mais je donnerais, je l'avoue, prince, patrie et gloire pour conserver le plus laid de mes deux enfants.

Voilà sans doute des sentiments qui ne sont pas héroïques, mais il me plaît aujourd'hui de vous découvrir mon âme de père dans toute sa nudité. N'allez pas croire cependant que, pour conserver sûrement mes enfants, je songe à étouffer dans leurs jeunes cœurs, le germe des sentiments honorables qui font les hommes braves; non, ma chère cousine, car je regarde la fermeté de l'âme comme la source des plus nobles qualités de l'homme, et je veux qu'ils soient dignes un jour de l'estime publique et surtout de l'estime particulière de leurs petites cousines Charlotte et Gabrielle. Vous me demandez, ma chère cousine, quelques détails sur mes affaires ainsi que sur ma vie intérieure ; je vais vous en tracer un léger aperçu.

Je passe ma grande journée à peindre ou à dessiner à la Bibliothèque Royale ; quelquefois les peintures que je suis chargé de faire, sont tellement ennuyeuses, que je trouve une grande consolation à entendre les lectures que ma femme me fait pendant mon travail.

Le matin, je vais lire le journal au jardin des Tuileries, et le soir, je vais passer deux ou trois heures dans la société de quelques amis d'enfance dont les parents ont conservé la paternelle habitude de me tutoyer. Je joue quelques parties d'échecs, j'entends la lecture de quelque pièce de littérature, lecture qui est faite ordinairement par l'auteur, et je rentre me coucher après avoir fumé préalablement une pipe ou deux de tabac. Voilà quelle est ma vie de tous les jours.

Quelquefois, occasion rare, je vais me promener, avec toute ma race, dans le bois de Boulogne, et là nous faisons un repas charmant, assis sous le feuillage. »

La fin de la lettre n'existe plus. Ce qu'on vient de lire révèle une grande délicatesse de sentiments et un profond amour de la famille. Malheureusement à cette âme aimante et chevaleresque où vivait encore la foi, il manquait le bienfait de la pratique religieuse qui l'eût soutenue et consolée dans les traverses de la vie.

A la fin de la même année, un nouveau malheur tomba sur la famille. Madame Maignen mère, qui vivait avec le ménage, fut



Désiré-Adélaïde-Charles Maignen, père de Maurice Maignen.

frappée d'une attaque de paralysie. A partir de ce jour, elle resta infirme juqu'à sa mort survenue neuf ans plus tard, supportant avec une patience héroïque son inaction et ses souffrances.

C'était une femme de valeur ; elle avait une conversation originale, un tour d'esprit vif, quelque peu gaulois, qui pourrait bien avoir exercé une certaine influence sur l'intelligence de ses petits-enfants. Avant sa maladie, elle était d'une rare activité ; ses

courses, ses démarches chez les marchands de tableaux avaient utilement secondé les efforts de son fils. Celui-ci lui témoignait une profonde déférence et une vive affection. La jeune femme, malgré de légers chocs de caractère, inévitables dans la vie commune, observait envers elle la même attitude.

Un grand événement de famille marqua l'année 1834, la première Communion de Maurice, l'aîné des garçons.

Maurice était un charmant enfant, doué des plus heureux dons de la figure et de l'intelligence. A l'âge de neuf ans, nous le voyons suivant l'école primaire du passage Ste-Marie, dirigée par M. Colin. Ses notes sont bonnes, il est souvent premier dans sa division. En 1834, il est à l'institution Guillerez, rue de la Ville l'Évêque, et se fait remarquer par son application.

Il avait des dispositions naturelles pour la piété, bien qu'il trouvât chez ses parents l'exemple des vertus humaines plutôt que celui de la pratique religieuse. Il faisait de petites chapelles et imitait les cérémonies de la messe, tandis que son jeune frère jouait aux soldats.

La grande époque de la première Communion le trouva bien préparé. Son premier confesseur avait été le vénérable abbé Legrand, curé de Saint-Germain l'Auxerrois. Il avait suivi les catéchismes de l'Assomption sous la direction des abbés Dupanloup, Petitot, Arnoud, Locatelli. Maurice s'approcha de la sainte Table avec une ferveur angélique. Il a toujours attribué à cette grâce d'une bonne première Communion une influence décisive sur toute sa vie.

Puis il reprit ses études avec ardeur. Le 8 juin 1835 fut un jour de joie pour la famille. Il avait fait une composition française qui lui attira les éloges les plus flatteurs de son maître. Le 22 août suivant, il eut le premier prix d'histoire ; aussi son père, malgré ses embarras pécuniaires, résolut de lui faire suivre les cours du collège Bourbon où l'enfant, alors âgé de treize ans et quelques mois, entra comme externe dans la classe de cinquième.

Les débuts de Maurice dans ce milieu tout nouveau furent faibles, mais il aurait bientôt pris le dessus, si de nouvelles complications de famille n'avaient interrompu ses études classiques.

Son père donne la cause de ce fâcheux contre-temps dans une lettre qu'il fait écrire à une cousine de province à la date du 20 juillet 1837.

« Je suis atteint, depuis plus d'un an, d'une maladie qui a pour moi des conséquences bien funestes. C'est une affection nerveuse qui m'occasionne un tremblement dans la main droite qui ne me permet de peindre qu'avec une extrême difficulté. Dans cette situation, j'ai dû renoncer à faire des portraits et à enseigner le dessin dans deux pensions, circonstance bien fatale à ma position pécuniaire. Je me suis vu, par suite de ce malheur, obligé de retirer mon fils aîné du collège, et d'interrompre également les études de mon plus jeune fils. Votre affection de mère peut juger de tout ce que je dois souffrir. Il ne me reste plus qu'une ressource, pour subvenir aux besoins de ma famille, c'est de spéculer sur les tableaux anciens, genre de commerce pour lequel j'ai les connaissances nécessaires, mais dans la pénurie où je me trouve, je ne puis rien faire si quelqu'ami ne m'aide de sa bourse, et malheureusement, mes amis les plus dévoués sont hors d'état de venir à mon secours. »

La maladie dont M. Maignen parle dans cette lettre, avait débuté d'une manière presque insensible. Dans l'espace d'une année, les progrès furent assez rapides pour qu'on pût reconnaître ce genre de maladie nerveuse que les médecins appellent la chorée.

La parente à laquelle était adressée cette lettre, et qui était la seule dont on pût attendre quelque secours, envoya à M. Maignen 500 francs, qui lui permirent de quitter l'appartement de la rue Royale, et de louer une boutique rue Saint-Florentin, pour faire le commerce de tableaux anciens. Mais, tout payé, il ne restait plus rien pour vivre.

La misère succédait donc à la gêne. A partir de ce jour, c'est Maurice, alors âgé de quinze ans, qui va devenir le soutien de sa famille.

Il était né artiste. Tout enfant, il dessinait et coloriait des compositions souvent microscopiques qu'il signait de noms de maîtres. A l'école, ses cahiers étaient couverts de croquis remarquables par la finesse du trait et la richesse d'imagination. Son père ne négligeait pas ces heureuses dispositions, et c'est ainsi qu'à l'âge de quinze ans, Maurice put se faire un gagne-pain de son crayon.

Nous avons sous les yeux un cahier du collège Bourbon qui porte les mentions suivantes :

1837.	18 avril.	—	Tête de Rembrandt.	fr.	1.00
	20	»	Alchimiste	fr.	0.50
	21	»	Senave	fr.	3.00
	22	»	Petit Teniers (aquarelle)	fr.	2.25
	25	»	Teniers	fr.	2.00
	28	»	Watteau et Teniers	fr.	2.50
				Total :	36.00

On a conservé note du procédé qu'il employait. Sur un vieux panneau de chêne : il mettait un mastic de blanc d'Espagne et de colle ; il dessinait, puis coloriait à l'aquarelle un petit sujet d'après les gravures flamandes que son père avait collectionnées pour ses pastiches ; il passait ensuite un vernis gras, teinté à la suie, et obtenait ainsi des imitations très réussies de tableaux à l'huile, qui se vendaient bien, à cause de leur bas prix. Il illustrait aussi avec beaucoup de soin des cartes de visites suivant la mode de l'époque. Toutes ces petites industries n'étaient guère dignes de son talent, mais, où la rude tâche commençait, c'est quand il fallait tirer profit de ces modestes produits. Le travail terminé, Maurice s'en allait courir les marchands de bric à brac et les papetiers, bravant les avanies, essuyant les refus, renfonçant ses larmes, et quand, au retour de ses pénibles tournées, il rapportait trente ou quarante sous, c'était le dîner de la famille.

Cette cruelle période du travail pour le pain quotidien dura près de cinq années,entre quinze et vingt ans, en cette époque d'aimable insouciance qui est aussi celle de la formation physique et morale. Le malheur fut pour Maurice l'apprentissage de la vie. Son âme, trempée de bonne heure dans la souffrance, y acquit cette fermeté mélangée de douceur qui était le fond de son caractère.

Nul récit ne saurait mieux peindre ces luttes contre la misère, que celui qu'il a fait lui-même plus tard dans une œuvre remarquable intitulée : « Les Sauveurs du peuple ». Il suffit en

lisant les pages qui suivent, de substituer aux noms imaginaires du roman les noms véritables, pour avoir un tableau réel et vivant des épreuves que traversa à cette époque la famille Maignen.

La famille de Lucien Malan (1) habite rue du Bac, aux abords de la rue de Sèvres, dans un ancien hôtel morcelé en une multitude de petits logements et d'ateliers. L'appartement qu'elle occupe se compose de deux grandes pièces et d'une petite cuisine. La première sert comme salle de réception. On y a rassemblé les débris d'un ancien mobilier qui eut quelque valeur. Le canapé, velours d'Utrecht vert foncé, forme Louis XVI, en bois peint en gris, se transforme pour la nuit en un lit pour Lucien. Quelques vieux fauteuils couverts de housses en mauvais état, accompagnent le canapé. Sur une console en acajou à pieds nickelés et à tablette de marbre blanc, avec galerie en cuivre, sont posés des plâtres, d'après l'antique, modelés par un élève de Bouchardon. Le papier de tentures, qui remonte à l'empire, à fond vert velouté, rehaussé de palmettes jaune d'or, est couvert en grande partie par des études de peintures inachevées, la plupart sans cadres. La seconde pièce sert d'atelier de peinture au père et au fils, de chambre à coucher, de salle à manger et même de cuisine. C'est là que repose sur un fauteuil, la plus grande partie du jour, le père de Lucien, atteint de paralysie depuis deux ans. Il y a là tout un pêle-mêle étrange d'ustensiles de ménage et d'objets d'art. Une petite porte donne sur une cuisine avec fourneau couronné d'une hotte monumentale, le tout sans emploi depuis longtemps, le petit poêle qui chauffe la chambre à coucher suffisant largement à la modeste alimentation de la famille. Cette pièce mérite toute notre attention. Elle est isolée du reste de l'appartement par un couloir. Elle est étroite et basse; mais une fenêtre à petits carreaux en losanges, ouverte sur les jardins des hôtels du voisinage et sur une vaste étendue de ciel, y jette une grande lumière.

Le père de Lucien est parisien et fils de parisien, ce qui est rare, artiste et fils d'artiste, ce qui est plus fréquent. Avec beaucoup de facilité pour la peinture il avait peu étudié, et comme Lucien, il avait fait des vers, des tragédies grecques et romaines en cinq actes selon le goût de l'époque.

Faute d'études premières assez complètes, malgré des dispositions rares et une originalité marquée, il resta dans l'obscurité toute sa vie. Avec un peu d'habileté et de hardiesse, grâce à ses relations et à ses opinions royalistes très sincères, il eût trouvé facilement de puissants protecteurs et aurait obtenu des commandes du gouvernement, qui lui eussent procuré une existence facile. Mais il était à la fois timide et fier. Il fut fort mauvais solliciteur, et il arriva d'ailleurs que la vieille noblesse émigrée, après avoir tout sacrifié pour sa fidélité à la race de ses rois, son sang, ses biens et sa patrie, fut sans influence à la cour et dans les

1. Lisez « de Maurice Maignen ».

ministères, toutes les faveurs étant distribuées aux libéraux par une administration secrètement hostile aux Bourbons. M. Malan, fatigué de quelques démarches infructueuses, cessa toute sollicitation, rompit peu à peu des relations qui ne lui eussent pas été toujours inutiles. Il s'enferma dans son intérieur, se contentant de l'existence la plus modeste pour pouvoir se livrer plus librement à l'art qu'il aimait.

Il s'abandonna aux charmes du bonheur domestique, peignant sans profit, composant des tragédies injouables, jusqu'au jour où une attaque subite de paralysie fit tomber de ses mains la plume et le pinceau, et le condamna au repos, c'est-à-dire à la misère, lui et les siens. La terrible maladie, en le privant de l'usage de ses membres, avait respecté cette noble intelligence, ces goûts toujours purs et élevés et ce caractère chevaleresque, délicat, essentiellement français, préservé de l'esprit et des habitudes modernes par ses rapports avec la vieille noblesse, fidèle gardienne, quoi qu'on dise, des plus pures traditions nationales.

Vous comprenez maintenant cet intérieur que je ne vous propose pas comme très commun ni comme exceptionnel à Paris. Vous vous représentez M. Malan, le père de Lucien, à la physionomie douce et bienveillante, au corps courbé par une infirmité affreuse qui fait du paralytique comme un cadavre vivant ; vous le voyez, gardant au milieu du dénuement et, disons le mot, sous les livrées de la misère, la distinction d'un militaire qui avait vécu dans la société intime des hommes les plus accomplis de la société de son temps. Il conservait son intarissable gaîté au milieu de privations toujours croissantes. Le travail assidu et toute la bonne volonté de Lucien ne pouvaient suffire aux charges de la maison. Il avait fallu se défaire peu à peu des objets de quelque valeur; d'abord, les tableaux, les études, les dessins, les gravures anciennes ; puis, pièce à pièce, les effets mobiliers, le linge, le cuivre, la laine des matelas, le crin du canapé et des fauteuils, artistement remplacé par des emprunts faits aux paillasses. Ces ventes faites autant que possible en cachette, n'étaient pas toujours heureuses. Lucien, qui s'était réservé le privilège de ces expédients, pour épargner à sa mère, sinon toute souffrance, au moins toute humiliation trop pénible, revenait parfois au logis sans avoir pu trouver d'acheteur, ni pour ses œuvres ébauchées, ni pour les objets mobiliers. Il fallait alors recourir au crédit chez les petits débitants du quartier qui ne l'accordaient pas toujours. La misère que les Malan s'imaginaient dérober étroitement à leur entourage n'était un secret pour personne. On savait trop la maladie qui avait frappé le chef de la famille. On avait deviné le motif des longues sorties de Lucien, et l'on ne pouvait se défendre d'une secrète sympathie pour son dévouement. Cependant le petit commerce, ému de ses fréquents voyages, tantôt avec une toile, tantôt avec un paquet sous le bras, refusa parfois un bien faible crédit, ou réclama avec importunité quelques dettes fort minimes. Tous n'imitèrent pas cet exemple qui ne venait pas des plus petits marchands du quartier. Le boulanger portait son pain depuis dix-huit mois et n'avait jamais demandé d'à-compte. M. Malan avait reçu congé, mais après un an de loyer non payé ; et, sauf le portier qui cessa, dès le premier terme en retard, de saluer Lucien et sa mère quand

ils passaient devant sa loge, personne ne les affligea de poursuites inquiétantes, ni de mauvais procédés.

Dans le passage suivant, Maurice se met en scène. Le récit n'est pas imaginé ; c'est le fait dans sa douloureuse réalité.

Le jour baissait ; les boutiques de la rue du Faubourg Saint-Honoré s'éclairaient une à une ; les réverbères commençaient à étoiler la perspective des maisons de leurs lueurs rougies ; une pluie fine et froide tombait.

Un jeune homme de dix-huit ans environ suivait un des trottoirs de la rue, marchait lentement et regardait à droite et à gauche la file des boutiques; sa mise était pauvre, sa démarche hésitante, timide. Il portait à la main une toile neuve, et la tenait par habitude sur un plan horizontal comme s'il eût eu besoin à cette heure avancée, de la dérober à la curiosité des passants.

Il s'arrêta au bout de quelques instants, en apercevant une boutique de marchand de bric-à-brac. Une femme, vêtue d'habits de hasard,rentrait, en hâte, le reste de son étalage.

Le jeune homme jeta autour de lui un regard rapide, attendit qu'un groupe de personnes l'eût dépassé, et, quand la marchande eut rentré son dernier chiffon, il se décida à traverser la rue ; mais, avant d'entrer, il commença par regarder à travers les carreaux, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas à l'intérieur d'autre personne.

Aussitôt, la femme accourut du fond de son arrière-boutique souriante, empressée d'accueillir un client ; mais, en apercevant le jeune homme, elle s'écria avec un accent très franc de désappointement:

— Ah ! c'est vous !

— Oui ! je voudrais vous montrer un tableau que je viens de terminer. Je pense qu'il pourra vous convenir ?

— Avec ça, que nous sommes en train d'acheter ! Le commerce va si bien ! Pourquoi donc irais-je m'encombrer de tableaux que je ne puis venir à bout de vendre ?

— Si vous voulez bien le regarder seulement, peut-être...

— C'est inutile. Vous voyez que j'ai encore les deux pendants que vous m'avez vendus, il y a quinze jours. Je ne les ai pas payés cher, et pourtant ils sont encore là. Dieu sait quand je pourrai m'en défaire.

Et sans autre cérémonie, elle tourna le dos à l'artiste, et disparut au fond de son magasin.

Le pauvre garçon, sans se déconcerter, suivit silencieusement la marchande et resta debout derrière elle, regardant sans voir, et pour se donner une contenance, l'entassement étrange des mille objets qui l'entouraient.

La bonne femme, penchée dans sa cheminée, préparait un repas des plus frugals.

— Oh ! mon Dieu, s'écria-t-elle en se relevant, tout impatientée, c'est bien inutile que vous restiez là, je vous répète que je n'achète plus de

tableaux modernes. Si vous avez de vieux cuivres ou de la ferraille, je ne dis pas que je ne ferais pas affaire avec vous. Allez donc dans le haut de la rue, il ne manque pas par là de marchands plus riches que moi.

Et elle indiquait le côté de la Barrière, tout en poussant le jeune homme et en fermant soigneusement la porte derrière lui.

Quand il se trouva sur le trottoir, la pluie tombait avec plus de force, et la nuit était entièrement noire.

Il resta un instant immobile à la même place.

Il avait la tête ébranlée, pleine d'idées confuses et aussi de vagues harmonies.

Il reprit sa course, sans voir, sans penser, ni se souvenir, rythmant en lui-même des strophes incorrectes mais où tremblaient des larmes.

Ils ont coulé mes jours, sans colère et sans plainte,
Sans ami, sans regret, oublié tout entier,
Et mon âme a dormi comme dort une eau sainte
Au fond du bénitier !

Je suis seul ici-bas avec ma douleur sombre,
Je passe sans trouver sur le bord du chemin
Une âme qui réponde à mon âme en cette ombre,
Et me tende la main !

Pourtant j'aime mon art avec idolâtrie,
Comme s'il me donnait le plaisir, les honneurs,
Je suis heureux par lui, comme si de ma vie
L'avenir n'était pas des pleurs !

Et lorsque j'ai le cœur glacé par la misère,
Et que mon front rougit devant ma pauvreté,
Et qu'isolé je passe inconnu sur la terre,
Dieu ne m'a rien ôté !

Je suis heureux en moi, je souris en mon âme,
Je ne me souviens plus des trous de mon manteau.
L'avenir est pour moi brillant d'or et de flamme,
Et tout me paraît beau !

Et pourtant, quand mon âme au-dessus de ce monde
Plane, il me faut descendre au fond du gouffre noir,
Tendre la main, chercher dans cette boue immonde,
Le pain de chaque soir !

Seigneur ! ayez pitié de votre enfant qui pleure,
De votre créature entendez les sanglots.
. . . .

L'enfant n'acheva pas la strophe ; il oublia la rime trouvée, le vers entrevu, la chute cadencée qui lui avait traversé l'esprit.

Et il répéta le dernier vers, courant dans la pluie, à travers la foule, et jetant autour de lui un regard désespéré.

Tout à coup il fut arrêté dans sa course par un groupe de jeunes gens se tenant par le bras et barrant le chemin.

Ils répétaient en chœur je ne sais quel refrain d'orphéon.

Leurs voix étaient sonores et justes. Ils chantaient, en parties, une marche joyeuse.

C'était un groupe d'ouvriers qui revenaient du travail.

Notre poète se rangea pour les laisser passer.

Il s'arrêta, les regarda s'éloigner, et quand leurs voix s'éteignirent, il murmura.

— Heureux jeunes gens !

Puis il continua sa route, frôlant les murailles, croyant échapper plus facilement ainsi aux regards des passants du brillant faubourg.

Il était arrivé sur une petite place, auprès de l'hôpital Beaujon, où, durant le jour, un marchand d'objets d'occasion étalait ses vieux meubles, ses vaisselles ébréchées, et ses ustensiles hors d'usage.

L'étalage était enlevé depuis longtemps, et la famille était à table.

Le marchand se leva à l'entrée de l'artiste et alla vers lui avec une politesse gauche et amicale. Pendant qu'il considérait la toile avec attention, sa femme le suivait de l'œil avec inquiétude. Impatientée du temps prolongé qu'il mettait à son examen, elle finit par lui dire avec humeur :

— Qu'as-tu besoin de retenir Monsieur si longtemps, quand tu sais bien que nous ne pouvons rien acheter en ce moment ?

Le marchand, sans paraître avoir entendu l'apostrophe, demanda à l'artiste le prix qu'il voulait de son œuvre.

— Trente francs seulement, répondit-il sur un ton qui voulait dire : « Je la céderais facilement à moins. »

Le marchand,évidemment séduit, reprit le tableau, l'examina encore avec plus de soin et finit par dire :

— C'est bien cher !

L'inflexion de la voix signifiait :

— Nous ne sommes pas éloignés de compte.

— Et combien vaudrait-il donc pour vous ? reprit à demi-voix le jeune homme que la présence de la femme achevait d'intimider.

— Tu ne saurais encore t'embarrasser de ce tableau-là, quand tu ne peux pas déjà vendre ceux que tu as, lui cria-t-elle.

— Dites-moi, toujours votre prix, continua le jeune homme, sans paraître avoir entendu.

L'honnête marchand reprit la toile, renouvela son scrupuleux examen, la mit à distance, la rapprocha, la mouilla partout de sa salive, la remit à terre, la reprit encore, et rendant enfin au vendeur cette importante copie du divin Raphaël, il lâcha le grand mot :

— Ça ne vaut pas plus de cent sous.

— Ça ne vaut rien du tout, s'écria la femme, craignant que l'offre imprudente de son mari ne fût prise au mot, nous ne pouvons rien acheter en ce moment. Mon mari n'a pas d'argent et a dit cela pour plaisanter. Au plaisir de vous revoir !...

Puis, fonçant toujours sur le pauvre artiste, elle l'obligea à reculer jusque dans le ruisseau.

A peine était-il dehors, et la porte fermée à double tour, qu'il aperçut dans la pénombre la marchande se retournant toute en colère vers son mari et lui lançant une bordée d'invectives que l'on entendait de la rue.

Il était tard ; la pluie continuait. Il fallait revenir, et la route était longue à notre pauvre artiste pour retourner chez lui. Il était parti le matin de bonne heure. La mère lui avait dit :

— Nous n'avons plus d'argent, plus de crédit, si tu ne vends pas ta toile, nous ne mangerons pas aujourd'hui. Reviens donc le plus tôt possible. Le pauvre enfant n'avait pu réussir à tirer parti de son œuvre à quelque prix que ce fût. Il y a comme cela des jours de malheur où l'on ne peut réussir à rien. Il était tard, et il ne pouvait pourtant se décider à revenir chez lui. Il chercha dans sa mémoire parmi les amis de sa famille s'il ne s'en trouvait pas auprès desquels il n'avait pas essuyé déjà quelque refus d'emprunt. Il ne se souvint de personne. Il chercha s'il ne restait pas à la maison quelque objet que l'on pût présenter au Mont-de-Piété. Il ne lui revint rien à l'esprit. Alors un immense découragement s'empara de lui, ses vers dont la récitation l'avait comme enivré jusque-là, s'effacèrent de son souvenir. Il était brisé, anéanti, et ce fut en se traînant qu'il redescendit cette interminable rue du faubourg du Roule et du faubourg Saint-Honoré, au milieu des brillants équipages et des boutiques illuminées. Ses larmes coulaient ; mais le pauvre jeune artiste était plus brisé par l'humiliation que par la fatigue et par la souffrance.

Au moment où Lucien Malan allait frapper avec précaution à la porte de son logement, elle s'ouvrit, et Mme Malan parut sur le seuil, et d'un geste imposa silence à Lucien.

— Je t'ai vu traverser la cour avec ton tableau. Donne-le-moi vite, afin que ton père ne se doute de rien. S'il apprenait que tu ne l'as pas vendu, il serait encore plus souffrant que dans la journée. Il ne dormirait pas cette nuit.

— Le voici, dit Lucien, en passant à sa mère la malheureuse toile ensorcelée : sois tranquille, je tâcherai de le distraire.

— Qu'allons-nous faire, dit-elle à voix basse, je n'ai pas un sou.

— Oh ! prends donc garde que mon père ne t'entende, dit Lucien, en emmenant sa mère sur l'escalier.

— Nous n'avons rien, plus absolument rien, maintenant à porter au Mont-de-Piété. Nous avons vendu jusqu'au dernier objet dont nous pouvions nous défaire.

— Il m'a été impossible de vendre à quelque prix que ce soit, ma copie de la Belle Jardinière. Demain je serai sans doute plus heureux. Aujourd'hui, tâche d'obtenir quelque crédit dans le voisinage.

— Il n'y a que notre épicier qui soit un peu obligeant, et voilà huit jours que je n'ai pas osé y aller, n'ayant pu lui payer la dernière quinzaine.

— Pourtant nous n'avons pas d'autre ressource.

— Je vais m'armer de courage et essayer. Retourne auprès de ton père qui s'inquiéterait de ton absence . . . .
. . . .

A ce moment, Lucien entendit sa mère qui rentrait. Il profita de son retour pour rompre un entretien qui émotionnait trop vivement M. Malan, dont l'organisation nerveuse était très affaiblie. Lucien se leva, prit les deux mains de son père qu'il baisa respectueusement, et sortit de la chambre. Sa mère lui montra, sans rien dire, les petites provisions qu'elle était parvenue à se procurer. Vite, Lucien se mit à l'œuvre pour activer le repas. Il ranima le feu du fourneau. Il mit le couvert. Le modeste festin fut bientôt prêt. Il se composait d'un potage au vermicelle et de confitures. M. Malan mangea de bon appétit, sans paraître s'inquiéter de quelle façon on avait pu se procurer ce repas. Pendant que sa femme et Lucien mangeaient en silence, il causait, il plaisantait même sur la frugalité des aliments, comme il eût pu le faire, s'il n'avait eu que vingt ans, et qu'il ne se fût agi que de l'un de ces embarras accidentels, par lesquels il faut que tout le monde passe, paraît-il, pendant la jeunesse, et dont on se souvient avec bonheur, dans l'âge mûr.

Quand le repas succinct dont nous avons donné le menu fut fini, Lucien, prétextant la fatigue, demanda permission pour aller se coucher. Il embrassa son père et se retira dans sa chambre. Sa mère le suivit et l'aida aux petits arrangements qui transformaient en couchette le vieux canapé dont nous avons parlé. Quand ce fut fini, elle prit son fils dans ses bras et déposa sur son front un long baiser. Il resta quelque temps la tête appuyée sur la poitrine de sa mère. Ils ne se disaient rien,mais ils se comprenaient. Ce muet embrassement de la mère et du fils voulait dire :

Ma bonne mère quand donc nos souffrances auront-elles une fin ?

Mme Malan, en rentrant dans la chambre, trouva son mari auprès du vieux poêle qui s'éteignait. Son visage exprimait une profonde tristesse.

C'était une autre douleur à consoler, Mme Malan se rapprocha du vieillard avec empressement.

— Qu'as-tu donc maintenant, mon ami ? dit-elle. Tout à l'heure tu semblais si gai.

— Ne fallait-il pas distraire ce pauvre enfant qui a tant besoin de courage ? J'avoue, ma pauvre femme, que j'ai perdu tout espoir et que je ne sais plus comment nous allons pouvoir vivre.

Nous sommes obligés d'arrêter ici cette citation, regrettant de ne pouvoir la prolonger. Il est peut-être difficile de rencontrer des pages d'une plus saisissante expression. Elles ont pour nous le double mérite de nous faire pénétrer dans l'intimité de cette intéressante famille, et de donner d'avance une idée de ce que fut Maurice Maignen comme écrivain.

Cependant le père pensait à l'avenir. Il ne voulait par laisser perdre le talent de Maurice. En 1838, il adressa une demande à l'école royale des Beaux-Arts pour solliciter l'admission de

son fils comme élève. Maurice écrivit lui-même à M. Ingres, président de l'école. Déjà depuis quelque temps il assistait aux cours par tolérance, et profitait des places vides pour copier de loin les modèles. Enfin le 9 octobre 1839, sur la présentation d'un dessin remarquable, il fut admis d'emblée à suivre les leçons et à concourir en qualité d'élève.

Ce succès apporta un peu de consolation au pauvre foyer; mais la misère était persistante. Plusieurs fois il fallut changer de logement faute de pouvoir payer le terme. On s'adressa à Madame Adélaïde, sœur du roi, et l'on obtint un secours qui permit de vivre quelque temps. Ce n'était là qu'un soulagement provisoire; il fallut songer à se créer des ressources plus durables; c'est encore Maurice qui se sacrifia pour suffire aux besoins de ses parents.

Grâce à l'appui de M. le comte Benoît d'Azy, Maurice obtint, en 1840, une place d'employé aux écritures à l'administration du chemin de fer de Rouen. Il avait alors dix-huit ans.

C'était fini de la vie d'artiste. On devine ce qu'il en coûta à l'élève de l'école des Beaux-Arts pour se transformer en homme de bureau. Pour comble de malheur, il fut placé sous les ordres d'un chef dur et exigeant; sans la bienveillante intervention de M. Benoît d'Azy, il n'aurait pu conserver sa place.

Le 18 avril 1842 fut une date cruelle pour la pauvre famille. La grand' mère, paralysée depuis huit ans, mourut au milieu de terribles souffrances. On voulait cacher l'événement à son fils, cloué lui-même sur son lit de douleur; le bruit des marteaux sur la bière lui révéla le nouveau malheur qui le frappait. Maurice éprouva un profond chagrin de cette mort; sa grand' mère avait pour lui une prédilection marquée à laquelle il répondait par une vive tendresse.

Un an après, un coup plus douloureux encore vint l'atteindre, la mort du père.

Depuis quelque temps, la paralysie avait fait des progrès sensibles. Une aggravation se produisit au mois d'avril 1843, lorsque Maurice, ayant tiré au sort, fut déclaré bon pour le service.

Dès lors, le mal augmenta rapidement, et, le 3 septembre

1843, M. Maignen expirait dans les bras de sa femme et de ses enfants; il n'avait pas encore atteint sa cinquantième année.

Maurice était chef de famille à vingt et un ans. Ce rôle n'était pas nouveau pour lui, car depuis longtemps il en supportait la charge ; et puis, il n'était pas seul ; Dieu lui avait réservé un aide et un ami dans son jeune frère.

Louis avait deux ans de moins que Maurice ; il ne possédait pas le même tempérament d'artiste, mais il était doué d'une vive intelligence et d'une puissance extraordinaire de travail. Il était âgé de quatorze ans seulement, quand son père ne fut plus en état de payer sa pension. Il résolut alors de se préparer seul au baccalauréat ès-lettres. Sans autre enseignement que les quelques leçons que voulut bien lui donner un vieux parent, sans autres secours que celui de livres dépareillés qu'il achetait sur les quais, et qu'il étudiait dans un réduit obscur du logis paternel, il apprit le latin, le grec, l'histoire, tout le programme des études secondaires. Puis il entra comme répétiteur dans une institution à Thiais, continuant toujours à travailler, et le 26 octobre 1840, à l'âge de seize ans et demi, il obtenait son diplôme.

Ce grade lui permit de se placer comme précepteur dans une famille aisée ; il put alors contribuer avec Maurice à faire vivre ses parents et à introduire un peu de bien-être dans la pauvre maison. Le père vivait encore. Ce fut un jour de triomphe que celui où les deux frères rapportèrent à l'ancien garde du corps son épée qu'ils venaient de retirer du mont-de-piété où elle était engagée depuis longtemps. Dieu ménage ainsi à ceux qu'il éprouve des lueurs de joie au milieu de leurs chagrins.

Louis Maignen ne s'en tint pas à un premier examen. Il passa successivement la licence et le doctorat ès-lettres. Il apprit l'égyptien, l'hébreu, l'arabe et presque toutes les langues vivantes de l'Europe. Comme il étudiait seul et dans les livres, il savait ces langues, sans pouvoir les parler. Mais un tel résultat n'est-il pas un prodige de travail et de volonté ?

Maurice et Louis s'aimaient tendrement. Nous trouverons la trace de cette tendresse dans leurs lettres. La dissemblance de nature et de tempérament ne nuisait pas à leur affection. On les

verra suivre chacun des voies différentes, mais ils resteront toujours unis par le cœur, et l'aîné fera profiter son frère des grâces divines, dont la suite de cette histoire montrera l'admirable développement dans son âme.

CHAPITRE DEUXIÈME.

JEUNESSE. — RETOUR A DIEU.

Portrait de Maurice à 21 ans. — Le poète. — Les amis. — Murmures. — Entre deux voies. — Grandeur d'âme. — Les premiers appels de la grâce. — L'appel définitif. — Une soirée d'étudiants. — Société de Saint-Vincent de Paul. — Les confusions du bon Frère. — Première démarche. — M. Le Prévost. — La conférence Saint-Sulpice. — Un bon livre. — Un monde nouveau. — Saint François-Xavier. — La Chaire de Notre-Dame. — Derniers obstacles. — La grosse objection. — La lumière. — Le grand pas.

(1839-1842.)



EU de temps après la mort de son père, Maurice Maignen quitta la compagnie du Chemin de fer de l'Ouest pour entrer comme employé au ministère de la Guerre. Son protecteur, le comte Benoît d'Azy, fut encore pour beaucoup dans ce nouvel établissement.

Maurice a vingt-et-un ans. L'épreuve l'a mûri. Nous pouvons tracer son portrait d'après les notes laissées par son frère, et les lettres de l'époque.

Il a le visage régulier, d'un ovale très pur, les traits fins, le teint légèrement pâle, les yeux grands et d'un bleu clair. Il porte la tête en arrière, et ses longs cheveux d'un blond cendré retombent sur son cou à la manière du temps.

Son agréable physionomie est le reflet d'une belle âme. Il a passé intact au milieu des séductions de l'atelier. La souffrance a été sa sauvegarde; il a vu le mal et ne s'y est pas arrêté. Ce n'est pas qu'il soit insensible. Il est poète en même temps qu'artiste, et de cette période il nous reste un intéressant recueil de vers. Tout le monde était poète à cette époque, où les esprits sortis des troubles révolutionnaires, se passionnaient pour l'idéal ; on a déjà lu les vers qu'il récitait en une heure d'angoisse, et l'on a deviné qu'il en était l'auteur.

Voici quelques stances d'un long morceau qu'il composa au moment de la mort de sa grand' mère.

Oh ! pourquoi n'es-tu plus avec nous, vieille mère,
Pour partager encor de notre vie austère,
La coupe amère à tous ?
Oh! pourquoi, quand le soir le repas nous rassemble,
Quand nous sommes heureux, quand nous sommes ensemble,
N'es-tu plus avec nous ?

Pourquoi, lorsque je rentre à l'heure accoutumée,
N'entends-je pas de loin cette voix bien-aimée
Avec ce doux regard,
Plein d'une expression qui ne peut pas se rendre,
La voix qui me disait à la fois triste et tendre,
Comme tu reviens tard !

Pourquoi, lorsque j'entends le bruit que fait la porte
Qui tremble sur ses gonds dans cette chambre morte,
Vais-je pour me lever,
Croyant que c'est ta voix qui m'appelle à cette heure,
Et puis je me souviens, je retombe et je pleure,
Il est doux de pleurer !

Chaque odeur, chaque bruit, chaque mot de la bouche,
Chaque ami qu'on revoit, chaque meuble qu'on touche,
Et les premiers venus
La fiole, la lampe avec la vieille tasse !
Tout se réveille et parle et nous dit à voix basse :
Vous ne la verrez plus !

Nous ne te verrons plus dans cette chambre assise,
Priant et soupirant, comme, dans une église,
Les vieilles à genoux
Égrenant saintement du chapelet mystique,
Les grains noirs contenant la prière angélique,
La prière de tous !

Quand tu restais ainsi sur toi-même inclinée,
C'était le chapelet lourd de ta destinée,
Que tes mains égrenaient !
C'était ta vie entière et tes longues souffrances ;
C'est que les souvenirs des fausses espérances
Tristement revenaient !

Jusqu'au dernier moment ta pensée inquiète
Rêvait toujours de nous, et roulait dans ta tête,
Et remuait en vain
Des rêves, des projets, des choses incertaines
Et nous disait encor ne voyant que nos peines :
Que ferez vous demain ?...

Demain !... relevons-nous maintenant, ô mon frère,
Elle dort ! Elle dort dans la nuit solitaire,
Dans l'ombre du tombeau !
Nulle tombe n'est là pour pleurer avec elle,
Cependant n'est-ce pas que sa tombe est bien belle,
Que son sommeil est beau !

Elle dort maintenant sous cette terre sainte,
Sans douleur. sans soupirs, sans larmes et sans plainte,
Elle sera toujours !
Car elle a retrouvé dans la paix éternelle
Les arbres. le soleil, l'air pur qui lui rappelle
Son pays, ses amours !

Nous citerons encore le morceau suivant plein de fraîcheur et de grâce :

A une jeune mère.

Que vous étiez charmante hier soir, vos yeux bleus,
Comme des diamants brillaient de mille feux !
Dans le crèpe et le satin rose.
Tout regard dans le bal était sur vous levé,
Jamais musiciens, poètes, n'ont rêvé,
Une si ravissante chose !

Vous étiez belle ainsi, mais j'aime mieux vous voir
Rire à vos deux enfants, bonne mère, le soir,
Mes regards ainsi vous préfèrent,
Le bal est pâle auprès des flammes du foyer,
Les plus beaux diamants ne sont pas le collier
De ces petits bras qui vous serrent !

Vous étiez bien hier la reine de ce bal.
L'or qui ruisselle à flots des lustres de cristal,
Rend plus charmant votre œil qui brille.
Vous êtes belle ainsi, mais aux yeux du Seigneur,
La plus belle parure est le calme du cœur
Et la gaîté de la famille !

Votre ange en vous voyant sourire à vos enfants,
Caresser leurs cheveux, baiser leurs fronts charmants,
Vous trouvait pleine de grâce,
Mais vous voyant bondir au milieu des danseurs,
Au milieu des velours, des lustres et des fleurs,
Votre ange détourne sa face.

Interrompant le chant du cantique éternel,
Les petits séraphins qui descendent du ciel,
Dans cette atmosphère étouffée,
Se disent en fuyant et se parlant tout bas
Nous nous sommes trompés, frères, n'approchez pas,
Hélas ! Hélas ! c'est une fée.

Mais le soir, si la lampe aux reflets calmes et doux,
Éclaire votre fils jouant sur vos genoux,
Cette tête blonde et chérie,
Alors, agenouillés sur leurs pieds blancs et nus,
Ils prennent votre fils pour le petit JÉSUS,
Et vous pour la Vierge Marie !

Novembre 1842.

Ces vers portent l'empreinte de leur temps. On y sent l'influence du grand poète. Victor Hugo était le centre lumineux vers lequel se tournaient toutes les jeunes imaginations. Mau-

rice lui dédia une ode à laquelle Victor Hugo répondit par une lettre autographe des plus flatteuses. Cette exactitude envers les jeunes se rencontre souvent chez les hommes illustres ; elle est comme la coquetterie du génie.



Maurice Maignen à 21 ans. *(D'après un dessin fait par lui-même.)*

Les relations de Maurice étaient peu nombreuses. Absorbé par son travail, alors qu'il faisait vivre sa famille, il recherchait peu la compagnie des jeunes gens de son âge. Cependant il

voyait ses cousins germains, les trois frères Dauban, et il était en grande intimité avec l'aîné qui devint plus tard conservateur à la bibliothèque impériale, et s'est fait connaître par des travaux historiques estimés. Les deux cousins n'avaient pas le même genre de vie. Maurice faisait de la morale à Dauban ; il y avait entre eux des brouilles et des réconciliations.

Un jour Dauban lui écrit : « Je regrette que tu me fasses dire des choses aussi éloignées de ma pensée ; que vas-tu me parler d'insulter à ta pauvreté ?... Quand je t'ai parlé du premier dégoût, de l'invincible colère que fait naître la vue du monde au début de la vie, ce n'était pas ton histoire que je faisais, mais plutôt la mienne. Sans doute, si, comme toi, j'avais eu une famille dont l'âme était en moi, si, à dix-sept ans, j'avais eu le bonheur immense d'en être le soutien, je n'aurais pas connu toutes les souffrances terribles que je t'ai racontées. »

A son tour, Dauban sermonne Maurice. Dans une autre lettre il lui reproche un instant de murmures et de découragement : « La seule expérience que tu aies subie est venue imbiber tes jeunes années d'un fiel dont on ne sent bien l'amertume que lorsqu'on a goûté le bonheur, comme ton père. Avec une imagination ardente, ton premier regard sur la société a rencontré des riches, partant des égoïstes. Au lieu d'ouvrir ton cœur à ces misères qui nous accablent indistinctement, petits et grands, voilà que tu t'es mis amèrement à récapituler les biens dont tu manques, d'un œil morne et réprobateur, comme un déshérité. »

Cette lettre répondait à des confidences intimes. Maurice était à l'âge décisif. Il pouvait céder aux entraînements de l'exemple, aux égarements de la passion, aux séductions du libéralisme ou du socialisme.

N'ayant aucun guide, il lisait les livres qui lui tombaient sous la main. Les théories des saints-simonniens se répandaient alors avec tout l'attrait de la nouveauté. Des idées généreuses présentées avec conviction par des hommes de talent, dans un langage aux allures évangéliques, des projets, des applications économiques dont l'expérience n'avait pas encore démontré l'inanité, tout cet ensemble était bien fait pour séduire une âme ardente au milieu des âpretés de la misère. Il avait certes vu

d'assez près l'injustice pour sentir gronder en son cœur des sentiments de révolte contre la société.

Contre ces entraînements, il n'avait pas la sauvegarde de la pratique religieuse. Après sa première Communion, privé d'appui, il s'était peu à peu éloigné des sacrements, et se trouvait exposé à tous les dangers de l'isolement et de l'inexpérience.

Mais il n'avait pas perdu l'habitude de la prière, et il était resté fidèle à la foi de son enfance. Il savait au besoin dominer sa fierté native et dompter ses colères.

Un jour, Dauban l'avait invité à dîner avec un de ses amis, brillant cavalier qui ne vivait que pour le plaisir. Maurice, pauvrement vêtu, peu au courant des choses du monde élégant, se sentait mal à l'aise. Dauban, sans doute par déférence, veut le servir tout d'abord ; mais l'invité s'empare insolemment du plat et prend la première part. Maurice sentit vivement l'outrage, pourtant il sut se contenir. Quatre ans plus tard, le malheureux jeune homme, ruiné de toute manière, mourait dans un lit d'hôpital, n'ayant à son chevet, à côté de la Sœur qui le soignait, qu'un seul consolateur pour le réconcilier avec Dieu et recevoir son dernier soupir : c'était Maurice. Abandonné par les compagnons des temps prospères, un jour il était venu vers celui qu'il avait humilié. Maurice lui avait pardonné et lui avait donné son amitié jusqu'à la fin. Une telle générosité de sentiments ne pouvait s'appuyer que sur un fonds solide de foi religieuse.

Cette fermeté de principes lui valut plus d'une attaque de la part de ses camarades. Il défendit toujours la vérité catholique avec ardeur, et la contradiction ne fit qu'affermir ses croyances.

Alors qu'il donnait des leçons de dessin aux enfants du comte Benoît d'Azy, dont la famille fut sa providence, il accompagnait ses élèves à Notre-Dame, où il entendit pendant deux années les conférences du R. P. de Ravignan. L'éloquence du prédicateur et le spectacle de l'auditoire firent sur lui une impression profonde. Une retraite prêchée à Saint-Roch par l'abbé Bautain, qu'il suivit tout entière amené par une de ses parentes, acheva de le convaincre. Il se rendit de son propre mouvement

à la retraite de la Semaine Sainte pour entendre encore le P. de Ravignan. Il résolut d'aller le voir afin de lui soumettre ses derniers doutes ; puis il écrivit le brouillon d'une lettre destinée à l'abbé Dupanloup, qu'il avait rencontré chez M. Benoît d'Azy, et qui avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance à son égard. Mais tout cela resta à l'état de projet ; au moment de réaliser la démarche, le courage lui manquait, et il retombait avec tristesse dans le vide de son existence.

Il fallait un appel décisif de la grâce pour le tirer de cet état de langueur morale. Dieu le lui adressa, et il eut le mérite d'y répondre.

Nous allons le laisser raconter lui-même ce grand événement qui décida de son avenir. Le récit qui va suivre a déjà paru en partie dans la *Vie de M. Le Prévost*. Nous le reconstituons intégralement tel que nous le trouvons dans ses notes intimes, pour ne rien lui enlever de sa saveur personnelle.

Comment le Bon Dieu m'a fait connaître M. Le Prévost.

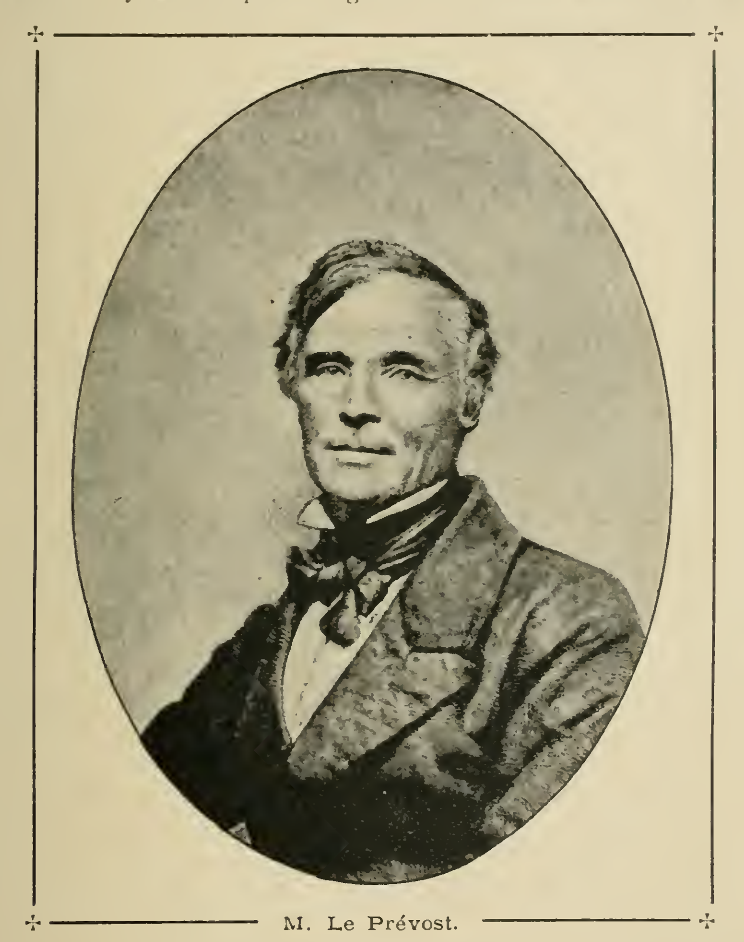
Un soir, dans une réunion d'étudiants du quartier latin, alors fort ému des troubles du Collège de France et de ses attaques violentes contre l'Institut des Jésuites, on prononça devant moi, pour la première fois, le nom de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont on louait fort les jeunes membres qui allaient, disait-on, au domicile des pauvres leur porter eux-mêmes des secours. En entendant parler de ces jeunes gens et de leurs bonnes œuvres, je me sentis aussitôt frappé au cœur, j'éprouvai un moment d'indicible joie et une voix me dit intérieurement : « Voilà ce que tu cherchais. » Ainsi, ce fut au milieu d'une chambre d'étudiants que la voix du Seigneur parla à mon âme. Ce fut le point de départ d'une nouvelle vie, ou plutôt d'une véritable existence, car jusqu'alors je n'avais pas vécu. Cette impression, au lieu de s'effacer aussi rapidement qu'elle avait été vive et instantanée, ainsi qu'il était ordinaire chez moi, fut si profonde, qu'elle m'inspira quelque temps après une démarche qui décida de ma vie entière.

Je n'ai pas entrepris de raconter mon histoire, mais ces détails sont indispensables au récit des circonstances providentielles qui préparèrent les voies au rapprochement des premiers membres de la Congrégation. Ainsi, ma conversion, mon initiation au monde charitable, l'histoire de nos œuvres et de notre fondation religieuse, sont presque liées ensemble et forment les éléments difficiles à détacher des origines de son humble histoire.

Quelque temps après la conversation que j'ai citée, dans un de ces moments d'amertume et d'angoisse que subit le cœur du jeune homme

égaré loin de la voie véritable, le mot qui m'avait comme fasciné un moment, le nom de la Société de Saint-Vincent de Paul, me revint subitement à l'esprit. L'idée de m'enquérir à son sujet s'empara aussitôt de moi, et je résolus de savoir où pouvait être le siège de cette société dont je connaissais le but, mais dont j'ignorais l'organisation.

Je pensais trouver aisément ce renseignement à la chapelle de la rue de Sèvres, où je savais que l'on gardait la châsse de saint Vincent de



M. Le Prévost.

Paul, c'était encore un souvenir de mon enfance et peut-être aussi un fait providentiel. Ma mère m'avait conduit à la procession solennelle qui eut lieu en 1830, pour la translation des reliques de saint Vincent de Paul.

Le souvenir de cette magnifique cérémonie était encore présent à mon esprit, quoique alors je fusse à peine âgé de huit ans. Je me rendis donc à cette chapelle, et le Bon Dieu permit que je m'adressasse à un

bon frère Lazariste très mal informé. Il m'expliqua à tort comment la Société de Saint-Vincent de Paul remontait au temps même de saint Vincent de Paul, et s'était maintenue jusqu'à nos jours. Il me dit que cette Société se réunissait toutes les semaines en leur maison, ce qui était vrai pour la conférence des Missions ; et que M. Le Prévost, qui demeurait rue du Cherche-Midi, 98, était son président, ce qui était inexact. Sans aucune lettre de recommandation, je me présentai chez lui. Je fus introduit de suite dans sa chambre, quoiqu'il fût en conversation avec une autre personne, un des plus zélés membres de la Conférence Saint-Sulpice, qui fut plus tard dans cette Conférence mon chef de section. Je fus donc admis aussitôt, comme il arrive chez les personnes très occupées de bonnes œuvres, qui, recevant beaucoup de visites indifférentes, les expédient facilement et n'interrompent que fort peu leurs occupations courantes. Pour moi, tout rempli de mon désir de connaître la Société de Saint-Vincent de Paul, je n'hésitai pas à exposer à M. Le Prévost devant une tierce personne le but de ma démarche. Je lui racontai tout simplement la pensée qui m'amenait, dans quelles circonstances singulières j'avais entendu parler de cette Société et comment, m'étant adressé à la chapelle de la rue de Sèvres, on m'avait renvoyé à lui.

A vrai dire, je ne me souviens plus bien exactement de ce qu'il me répondit, sinon qu'il accueillit ma demande avec une affectueuse bienveillance, touché sans doute de ma sincérité. Il devina l'état de mon âme et sa vague aspiration vers une meilleure existence. Il reconnut un appel du bon Maître dans la circonstance qui m'amenait à lui, et l'un de ces faits de providence que les âmes attentives aux conduites de Dieu devinent et ne repoussent jamais. M'expliqua-t-il alors ce qu'était la Société de Saint-Vincent de Paul? Cela est probable, mais je ne le compris guère, car, il ne m'en reste aucun souvenir. Je ne fus frappé que de l'affabilité et du charme exquis de son accueil. Je remarquai aussi l'air de bonté du monsieur témoin de notre entretien. M. Le Prévost prit mon adresse et m'invita à venir le revoir. Je le lui promis, et, bien entendu, je n'en fis rien. Je racontai à mes parents cette démarche, qui leur parut une étourderie, et, bientôt entraîné par quelque nouvelle impression fugitive, je laissai passer un mois sans plus songer à l'invitation qui m'avait été si gracieusement offerte et que j'avais acceptée avec joie.

Ainsi, Dieu ne m'abandonnait pas, et daignait de temps en temps laisser tomber sur ma pauvre âme quelque bienfaisant rayon de sa grâce. Mais, après une minute de bon désir, je retombais dans ma lâcheté et ma torpeur, honteux et désolé du vide de mon cœur, de l'impuissance de ma volonté et de l'inutilité de ma vie.

Comment notre Vénéré Père m'a ramené au Bon Dieu.

Un soir, en revenant de mon bureau, le concierge me remit une carte de visite. C'était celle de M. Le Prévost. Ma mère me gronda de mon impolitesse, et d'avoir obligé ce Monsieur, par ma négligence, à se déranger ainsi pour moi.

J'avoue que j'éprouvai, en recevant cette carte qui me flattait beaucoup, bien moins de remords que de satisfaction d'amour-propre, d'avoir été l'objet de cette attention de la part d'un homme qui m'était si supérieur. Je courus le lendemain à la rue du Cherche-Midi. L'accueil de M. Le Prévost fut non moins bienveillant et affable que la première fois. Nous causâmes longuement. Il me demanda quelques renseignements sur ma position, et je lui racontai ma vie entière. Sachant que j'avais étudié la peinture, il me présenta à sa femme, qui était peintre distingué. Enfin je lui parlai de M. le comte Benoist d'Azy et lui proposai de lui demander une lettre de présentation à la Conférence St-Sulpice. M. Le Prévost accepta la proposition, sans doute pour me donner un prétexte de revenir, car cette lettre n'était pas suffisante pour obtenir mon admission à la Conférence et il y avait une autre condition plus délicate dont il ne me parla pas ce jour-là.

M. Benoist d'Azy voulut bien me faire la lettre que je lui demandais. M. Le Prévost en parut satisfait, et prit rendez-vous avec moi, non pour me présenter à la Conférence St-Sulpice, mais pour me faire assister à une de ses séances, qui, à cette époque, avaient lieu le mardi soir à huit heures, dans une salle dépendante de l'église.

Reproduire l'impression que fit sur moi cette soirée mémorable est impossible. Ceux qui n'ont jamais vu une séance de la Conférence présidée par M. Le Prévost à cette époque ne peuvent s'en faire une idée, jamais Conférence n'a été présidée comme celle-là. Elle ne durait guère plus d'une heure, malgré les affaires nombreuses qu'on y traitait. Aucune délibération ne s'y prolongeait. Les secours matériels ne prenaient que le temps indispensable. Pendant la distribution des bons, qui était assez longue, à cause du grand nombre de confrères et de familles secourues, les membres causaient ensemble, très librement, mais modérément et la plus grande intimité régnait entre eux. Les demandes de secours en argent donnaient l'occasion d'exposer la misère touchante de certaines familles. Le compte-rendu des œuvres générales en faveur des pauvres, ou projetées ou établies, ajoutait un intérêt toujours nouveau à la séance ; mais l'attrait principal de la Conférence était la parole de son président. D'une rare distinction et d'une facilité merveilleuse, elle s'élevait à une puissance de persuasion invincible, et souvent à une réelle éloquence. Enflammant les cœurs de l'amour des pauvres, rendant accessibles à toutes les ardeurs de la piété la plus élevée, sans jamais sortir du naturel et de la simplicité, il savait unir les éléments divers de cette grande Conférence par les liens de la plus étroite charité ; il l'animait de son zèle pour les entreprises parfois les plus hardies sans jamais faire le prédicateur, ni quitter le ton du parfait homme du monde. Son lumineux bon sens et sa haute prudence lui gagnaient les esprits graves. Sa cordialité affectueuse et expansive attirait la jeunesse. Il avait avec tous la grâce la plus exquise, l'aisance la plus parfaite, les convenances les plus dignes. Il avait pour chacun une parole aimable, un mot du cœur, parfois aussi un mot pour rire, car cette Conférence, la plus pieuse et la plus chargée, n'était pas la moins gaie. On se sentait pendant cette heure trop courte sous un charme indéfinissable. On en sortait l'âme

toute remplie et débordante de fraternelle charité. Car la plupart de ses membres, après la séance, ne se quittaient pas, s'en allaient ensemble et par groupes, ayant peine à se séparer. On se promenait en toute saison longtemps ainsi, avant de retourner à sa demeure. Nul des confrères de cette époque n'a perdu le souvenir de ces belles réunions et de ces amitiés incomparables. Aucune, en effet, ne saurait égaler celle qui se cimente au sein des bonnes œuvres, dans la communication des sentiments les plus élevés de l'âme humaine, comme l'amour de Dieu et de ses frères. Telle était l'atmosphère que l'on respirait dans cette étonnante Conférence. Moi qui n'avais vécu que parmi des hommes absorbés par la vie matérielle et les intérêts les plus vulgaires, j'étais transporté de ce spectacle, et j'essaierais vainement de rendre les sentiments que j'éprouvais. J'étais fasciné, ébloui, comme l'aurait été un pauvre païen arraché à la vie toute matérielle de la Rome antique, et transporté tout à coup au milieu de ces réunions des premiers chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et dont l'union admirable arrachait aux païens ce cri qui sera toujours vrai dans l'Église : « Voyez comme ils s'aiment! »

Aussi, la Conférence terminée, étais-je du nombre de ceux qui ne pouvaient se séparer de leurs confrères. Je me joignais naturellement au groupe le plus nombreux, celui qui accompagnait M. Le Prévost. Ce n'était pas le moins gai. Quoique timide, je fis vite connaissance avec les jeunes confrères de ce groupe qui eurent charitablement compassion de mon embarras, et s'empressèrent de me faire des avances. Je suivis M. Le Prévost jusqu'à sa porte, et fus le dernier qui l'accompagnai. Comme il était encore de bonne heure, il m'invita à passer avec lui le reste de la soirée. Lorsque nous fûmes seuls, je lui racontai tout ce que j'avais éprouvé de surprise et de bonheur pendant cette belle réunion dont je me sentais encore tout ému. Lui qui avait vécu comme moi dans un monde étranger à la religion, il comprit à merveille le sentiment que je ressentais. Il jouissait, pour ainsi dire, de l'émotion qui me remplissait et que je lui exprimais avec un cœur de vingt ans. En effet, c'était pour moi comme la découverte d'un monde inconnu et longtemps rêvé, éclairé des clartés de cet idéal, entrevu au jour de ma première communion, dont je m'étais follement écarté, et que j'avais vainement poursuivi jusque-là. Saisissant alors l'occasion favorable que lui offraient les impressions qui agitaient mon âme, il me pressa de faire le dernier pas qui m'eût ouvert les portes de cette Jérusalem terrestre, et donné droit de cité. Je balbutiai quelques excuses misérables, quelques objections auxquelles je ne croyais guère. Il m'offrit de mettre à ma disposition les livres de sa bibliothèque. Seulement, au lieu de me présenter quelque livre de polémique chrétienne signé d'un auteur illustre, il jugea plus à ma portée un de ces petits ouvrages, très dédaignés dans le monde, sous le nom de bons livres, dont le mauvais style et l'ennui m'avaient toujours inspiré un profond dégoût. Je fus donc très humilié du choix que M. Le Prévost fit de ce livre. Telles étaient la pauvreté de mon cœur et la profondeur de ma misère. C'était par de nouvelles ingratitudes que je répondais aux plus extraordinaires bontés du Seigneur. Véritablement, il me

forçait la main pour m'obliger à saisir la planche de salut que j'avais tant cherchée, et dont j'étais toujours tenté de me détourner au moment même de la saisir ; j'éprouvais une forte tentation de rapporter, sans l'avoir ouvert, son bon livre à M. Le Prévost, furieux d'être confondu dans son estime avec les ignorants qu'il instruisait. Cependant, pour lui plaire, je me décidai à le parcourir ; mais quand j'eus commencé sa lecture, je la continuai et allai jusqu'au bout. C'était en effet un des meilleurs ouvrages de réfutation populaire qui aient été composés. Il est intitulé : *Le peuple ramené à la foi*, par M. de Mirville. M. Le Prévost m'en prêta d'autres un peu plus relevés. Avait-il deviné ma sotte blessure d'amour-propre? J'en suis persuadé. Il me remit peu après les *Conférences* de Mgr Frayssinous et le *Génie du Christianisme*. En même temps qu'il me prêtait de bons livres d'instruction religieuse, il me faisait pénétrer de plus en plus dans les différentes parties de ce monde chrétien, où mes premiers pas avaient été si remplis d'étonnement et de joie. Il m'invitait à assister avec lui à toutes les réunions intéressantes des œuvres de ce temps, telles que les séances de la société de Saint-François-Xavier ou de l'œuvre de Saint-Maurice pour les militaires, présidée par le Prince Galitzin, et où j'entendis le P. de Ravignan et Raymond Brucker. Mais, en me procurant ces satisfactions extérieures, il ne négligeait pas les moyens plus solides de me ramener à Dieu. Jamais nous ne passions devant une église ou une chapelle sans y entrer, et alors il ne manquait pas de m'inviter à échanger nos prières l'un pour l'autre. Le monde connaît peu ces chapelles des couvents du quartier Saint-Germain où s'essaya d'abord la renaissance de l'art chrétien. On ne soupçonnerait pas ces charmantes merveilles parfaitement cachées, la plupart, derrière la façade d'habitations vulgaires. Puis lorsqu'il vous est permis de pénétrer derrière les grilles et les doubles portes, vous apercevez au milieu de riants jardins, cachés à tous les yeux, de véritables monuments dont la pureté archéologique n'est sans doute point parfaite, mais dont l'ensemble est élégant et religieux. Si l'on songe à l'époque où généralement ils ont été commencés, on rendra justice aux bonnes religieuses dont l'intelligence et le goût charmant ont suppléé à une science qui n'existait pas encore.

M. Le Prévost se faisait une joie de mes surprises, lorsqu'en entrant dans une maison de bourgeoise apparence, après avoir traversé quelque obscur corridor, il me mettait tout à coup en face d'un éblouissant sanctuaire, comme celui de la chapelle des Sœurs de Bon Secours. Un dimanche, par un privilège spécial, il m'introduisait dans le chœur de la délicieuse chapelle du couvent des Oiseaux, et me faisait entendre tout transporté, un salut chanté par les jeunes filles du pensionnat ; ou bien, nous nous arrêtions dans la chapelle plus austère d'un monastère de la Visitation ou du Carmel, ravis d'écouter leur douce psalmodie, et de goûter la paix qui se répand en dehors de leurs grilles. Mais le sanctuaire privilégié de M. Le Prévost était la chapelle des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, où il ne se lassait pas de prier au pied de la Vierge noire, devant laquelle, me raconta-t-il, saint François de Sales obtint une grâce qui le délivra d'une terrible obsession.

Nous visitâmes aussi la chambre des Martyrs au séminaire des Missions Étrangères, dont un jeune missionnaire nous expliqua les trésors, les reliques saintes et les souvenirs héroïques. J'assistai aussi avec lui dans la chapelle du séminaire, au touchant spectacle d'un départ de Missionnaires, et avec la foule nous allâmes baiser les pieds de ces anges de la bonne nouvelle!

Mais ce qui me charmait par dessus tout dans le monde religieux et charitable, c'était l'œuvre de Saint-François-Xavier pour les ouvriers.

Les séances avaient lieu dans les caveaux de Saint-Sulpice, creusés et appropriés par les ouvriers eux-mêmes, et élégamment décorés de moulages des chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Ces réunions d'hommes, sous ces voûtes souterraines, reportaient aux mœurs d'un autre âge. Suspectes au gouvernement, elles étaient sous le coup d'une persécution semi-officielle, qui commençait avec le réveil des institutions et de la vie catholiques. C'était un attrait de plus. Les séances étaient pleines de vie. Les ouvriers non gagnés encore par la Révolution, accouraient en foule vers les prêtres qui leur faisaient entendre les accents les plus chaleureux du dévouement chrétien. On avait dû dédoubler les séances, et avoir deux réunions mensuelles au lieu d'une. Le chant y était mâle et imposant. Les orateurs étaient ardents et convaincus, jeunes et pleins de foi. Parmi eux, le plus acclamé était l'abbé Ledreuille, qui se multipliait et parlait dans plusieurs réunions le même soir ; ces sociétés ouvrières catholiques, à leur aurore, faisaient présager une grande rénovation populaire. Le prêtre y tendait la main à l'ouvrier qui la prenait avec confiance. Je partageais cet entraînement, et j'y voyais la réalisation de mes vieux rêves socialistes, mais par le Christ et son Église, M. Le Prévost était heureux de cette facilité d'enthousiasme naturelle aux cœurs jeunes, mais il croyait devoir parfois le modérer. Quand il me voyait trop ému par une parole plus exagérée que vraiment convaincue, il me disait tout bas : Prenez garde, cela ne part pas du cœur, mais vient de la tête.

Je trouvais quelquefois le jugement sévère, et j'accusais intérieurement M. Le Prévost de ne pas être assez sensible à ce que j'appelais les grands sentiments, et qui n'étaient au fond que les grandes phrases.

Parler au cœur, tel était le conseil que donnait M. Le Prévost et où il excellait.

Pour aller au cœur, il faut que ce soit le cœur même qui parle. Comme c'était la grande puissance de M. Le Prévost, dont le corps était frêle et la voix peu étendue, il ne comprenait pas qu'on usât d'autres moyens pour persuader. Combien de fois a-t-il insisté auprès de moi en ce sens, quand je me jetai dans le mouvement extérieur des œuvres. — « Allez donc au cœur de vos enfants, de vos ouvriers ! Vous vous épuisez en moyens matériels. Allez-y plus simplement. C'est ce cœur qu'il faut viser. Quand vous aurez gagné leur cœur, vous aurez tout obtenu. » Mais je ne le comprenais pas, et, si j'apprécie davantage maintenant la sagesse de ce conseil pour obtenir des fruits véritables dans les œuvres, je ne le mets guère mieux en pratique. Il exige une élévation habituelle de sentiments et de pensées qui sont tout un effort

et un travail pour les âmes vulgaires ou peu intérieures. On préfère l'activité et la fatigue du corps aux sueurs divines du cœur et de l'esprit.

A cette époque brillante de rénovation catholique, tandis que M. de Montalembert étonnait par ses accents pleins de foi les vieux voltairiens de la Chambre des Pairs, et que l'Épiscopat français tout entier livrait le grand combat de la liberté d'enseignement qui a sauvé le catholicisme en France, autant que la Sainte Ligue au XVIe siècle, la chaire de Notre-Dame possédait encore la parole de nos grands orateurs, le P. de Ravignan et le P. Lacordaire. Celui-ci venait parler pour la première fois à Paris, sous l'habit de Saint-Dominique, qui n'avait pas paru depuis la Révolution en une chaire française. M. Le Prévost me procura une place pour assister avec lui à cet événement qui émotionna tout Paris.

Ainsi, la tendresse de ce bon père préparait mon âme à son retour à Dieu par cette initiation au monde religieux et à la vie chrétienne. Mais ce qui touchait mon cœur et le gagnait par dessus tout, c'était bien moins l'attrait de ces réunions si nouvelles pour moi, que M. Le Prévost lui-même, dont les talents, le caractère et les vertus me ravissaient. Sa bonté pour moi était pleine de ces délicates prévenances, de cette condescendance et de cet abandon que ceux qui l'ont connu peuvent seuls comprendre, et qu'il est impossible d'exprimer.

Je continuais à aller tous les mardis à la conférence Saint-Sulpice, espérant toujours que M. Le Prévost se déterminerait à m'y présenter, mais les mardis se succédaient et la présentation désirée n'arrivait pas. On présentait chaque semaine de nouveaux membres dont les noms étaient proclamés le mardi suivant, et le mien était toujours passé sous silence. Je n'osais pas m'en plaindre. On ne me confiait pas de pauvres à visiter, et je faisais une assez triste figure devant mes jeunes amis de la Conférence, qui devaient bien se douter de quelque chose et sourire entre eux de ma longue candidature. Après les séances, je continuais à reconduire M. Le Prévost chez lui, et à terminer en de longues causeries la soirée du mardi.

Enfin, un soir, M. Le Prévost me dit : — Vous ne devez pas m'en vouloir, si je ne vous présente pas à la Conférence. Nos règlements s'opposent à l'admission des membres qui ne seraient pas pratiquants, quels que soient d'ailleurs leurs sentiments religieux et leur parfaite honnêteté. Qu'est-ce qui peut vous arrêter maintenant pour franchir le dernier obstacle? Votre vie est parfaitement régulière ; vous n'avez jamais perdu la foi, et la bonté de Dieu vous a révélé le seul monde qui réponde à vos aspirations. Qu'attendez-vous donc pour vous approcher définitivement de lui ?

— J'ai la foi, sans doute, répondis-je, mais pourtant je conserve core quelques doutes assez graves, auxquels aucun de vos livres n'a ondu, et je n'accomplirai mes devoirs de chrétien que lorsqu'ils seront rement éclaircis.

Eh ! quels sont donc ces doutes qui vous arrêtent ?

'ai admiré autrefois la doctrine que j'ai entendu prêcher par abbé Bautain dans une retraite, et qui donnait pour raison d'être

à la création et à la révélation, l'amour. — Dieu s'étant lassé pour ainsi dire de son éternité, et voulant être aimé d'une créature faite à son image, pour avoir un cœur qui l'aimât librement pour lui-même. Cette thèse de l'amour pour raison déterminante en Dieu de la création et de l'humanité, m'avait ravi et persuadé. Elle me démontrait à elle seule l'Incarnation, la Rédemption, le sacrifice de la Messe, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, et tout le prix devant Dieu de la plus humble de nos prières et de nos pratiques, ayant pour mobile et pour fin le dogme de l'amour du créateur et de la créature. Mais un doute m'est venu et a brouillé dans mon esprit cette magnifique explication de l'existence de l'homme sur la terre, plus incompréhensible sans elle que Dieu lui-même !

— Quelle est donc cette terrible objection ?

— C'est la création des anges. Je ne peux pas comprendre qu'après avoir été trahi par une créature aussi parfaite que l'ange, Dieu ait pu se décider à créer l'homme, et à désirer son amour, sachant de quel limon il le devait former, et, par sa préscience, connaissant sa désobéissance, sa déchéance, toutes ses misères, toutes ses ingratitudes. Dieu, trahi et trompé par les anges, qu'il a d'ailleurs si sévèrement punis, a-t-il pu se déterminer à créer l'homme pour obtenir son amour, lorsqu'il savait bien que cette créature inférieure, bien moins digne de ses bienfaits, le trahirait davantage?

— Ah ! vous ne savez pas ce que c'est que l'amour dans le cœur de Dieu, s'écria M. Le Prévost avec une émotion qui alla jusqu'aux larmes, et un accent dont je n'ai pu, après trente ans, perdre le souvenir, c'est justement parce que l'homme était une créature inférieure à l'ange, infirme et capable de toutes les misères, que Dieu, dans son infinie charité, s'est plu à l'aimer davantage et à le combler d'inexprimables faveurs ! L'homme inférieur à l'ange, moins parfait, libre entre le bien et le mal, a plus d'attrait, si l'on peut s'exprimer ainsi, sur le cœur de Dieu, quand il lui reste fidèle, quand il demeure vainqueur du démon et de ses passions, que l'ange lui-même, dans l'impeccabilité relative et la parfaite spiritualité de son être. Et, pour le mieux comprendre, considérez, mon ami, ce qui se passe dans ce cœur le plus admirable et le plus parfait après le cœur de Dieu, le cœur d'une mère ! Dites, pour qui sont ses affections les plus constantes, ses dévouements les plus absolus, ses sacrifices les plus entiers, les plus insensés ? N'est-ce pas toujours pour celui de ses enfants le plus faible, le plus infirme et souvent aussi le plus ingrat ? Ainsi est le cœur de Dieu, autant qu'on peut comparer le créateur à la créature ! Ce n'est pas pour l'ange que Dieu s'est incarné et qu'il est mort, qu'il a institué son incompréhensible sacrifice, et qu'il s'est anéanti jusqu'à la présence réelle dans l'Eucharistie, telle que la croient les catholiques ; c'est pour l'homme et pour l'homme seulement ; c'est pour vous, mon enfant, et c'est pour moi, misérables que nous sommes !

Trente ans se sont écoulés depuis cet entretien, dont pas une seule ligne n'a été écrite jusqu'à ce jour, mais dont pas un seul mot, peut-être, ne s'est effacé de mon souvenir. Il me semble voir M. Le Prévost

prononcer ces paroles. Il me semble entendre l'accent de sa voix dont ceux qui l'ont connu savent l'onction et la puissance. J'en ai reproduit les termes, mais ce que je ne saurais rendre, c'est le feu qui brillait dans ses yeux, c'est l'émotion de sa voix toute vibrante du divin amour !

Il n'en fallait pas tant pour vaincre mes dernières résistances. Je compris, de ce jour, le mystère de l'amour de Dieu dans nos cœurs, et ce qu'il révèle de trésors inconnus aux âmes privilégiées qu'il comble de cette immense grâce. Oh ! combien les raisonnements les plus forts et les démonstrations les plus évidentes ont peu d'efficace pour éclairer les esprits et dompter les volontés, auprès de cette illumination des âmes par l'amour. Mystères célestes, trésors des saints ! Bénies à jamais dans notre vie les heures où quelqu'une de ces lumières nous sont révélées !

Quelques jours après, M. Le Prévost me conduisait chez M. l'abbé Beaussier, son confesseur, depuis la mort de M. l'abbé de Mallet, prêtre extrêmement distingué et des plus vénérables, dont nous aurons occasion de parler. M. l'abbé Beaussier, aumônier des religieuses de l'abbaye aux Bois et de celles de Lorette, qui depuis, se sont unies aux oblates de Saint-François de Sales,demeurait dans une ancienne maison de la rue de la Lanche (depuis rue de Varenne). Je fus introduit avec M. Le Prévost dans un appartement très simple mais dignement meublé, selon le goût du dernier siècle. M. l'abbé Beaussier vivait avec une tante fort âgée, ancienne carmélite d'avant la Révolution, continuant à observer dans le monde la règle du Carmel auprès de son saint neveu. C'était un prêtre d'une candeur admirable, menant une vie intérieure très élevée, mais dépourvu de tout dehors brillant. Mon âme misérablement orgueilleuse, même dans son retour, se trouva encore choquée qu'on ne l'eût pas adressée à quelque illustration du jour qui l'aurait sans doute accueillie avec moins de patience et de charité. Dieu avait ses desseins en inspirant M. Le Prévost de me conduire à M. Beaussier, qui devait être plus tard le père spirituel de notre petite Congrégation, et guider ses commencements. M. Le Prévost, qui estimait par dessus tout la simplicité, et avait pénétré l'avancement spirituel de ce saint prêtre, préféra M. Beaussier à tout autre. Ce fut lui qui imprima à l'origine de notre petite famille, son cachet de vie intérieure et d'humilité. Malgré l'extrême douceur de M. l'abbé Beaussier et l'affabilité parfaite de son accueil, je me sentis profondément ému quand je me trouvai en sa présence. Je ne m'étais pas approché d'un prêtre depuis ma première communion. Cette robe noire me glaça et me fit peur. Je ne le dissimulai pas à M. Le Prévost, qui sourit de ma faiblesse, se retira dans l'appartement voisin et me laissa seul avec mon confesseur. Pendant ma confession, il priait de toute son âme pour son triste néophyte. M. Beaussier désira que je fisse une confession générale, et ne me donna pas l'absolution,m'invitant à revenir la semaine suivante. A cette seconde confession, je reçus le pardon de mes fautes. M. l'abbé Beaussier souhaita que j'allasse à ma paroisse pour faire la sainte Communion, comme accomplissement du devoir pascal. J'entendis la

messe à l'église Sainte-Valère, rue de Bourgogne, actuellement chapelle des catéchismes, depuis l'ouverture de l'église Sainte-Clotilde. Il va sans dire que M. Le Prévost assista à cette messe et communia à côté de moi. Combien ses prières durent être ferventes pour son pauvre enfant ! A cette époque, où il méditait déjà la création d'un institut religieux, peut-être offrit-il au Seigneur, pour s'unir plus étroitement à lui, celui qu'il venait de lui ramener par l'amour des pauvres.

CHAPITRE TROISIÈME.

Initiation aux œuvres de charité.

Les conférences de charité. — Le respect humain. — La Congrégation. — Un second père. — L'apprentissage des œuvres.— La visite des pauvres. — La Sainte-Famille.— Succès inespéré.— Les inventions de la charité.



ES événements dont le récit précède, se passaient en avril 1842. Maurice avait alors vingt ans ; sa grand' mère était morte ; il n'avait pas encore perdu son père, qui ne mourut que l'année suivante. La miséricordieuse bonté de Dieu lui réservait l'appui d'un second père, en la personne de M. Le Prévost. A partir de cette époque, il ne passa pas un jour sans le voir. En sortant de son ministère, il le rencontrait aux Tuileries, lui donnait le bras, et l'accompagnait dans sa vie de bonnes œuvres.

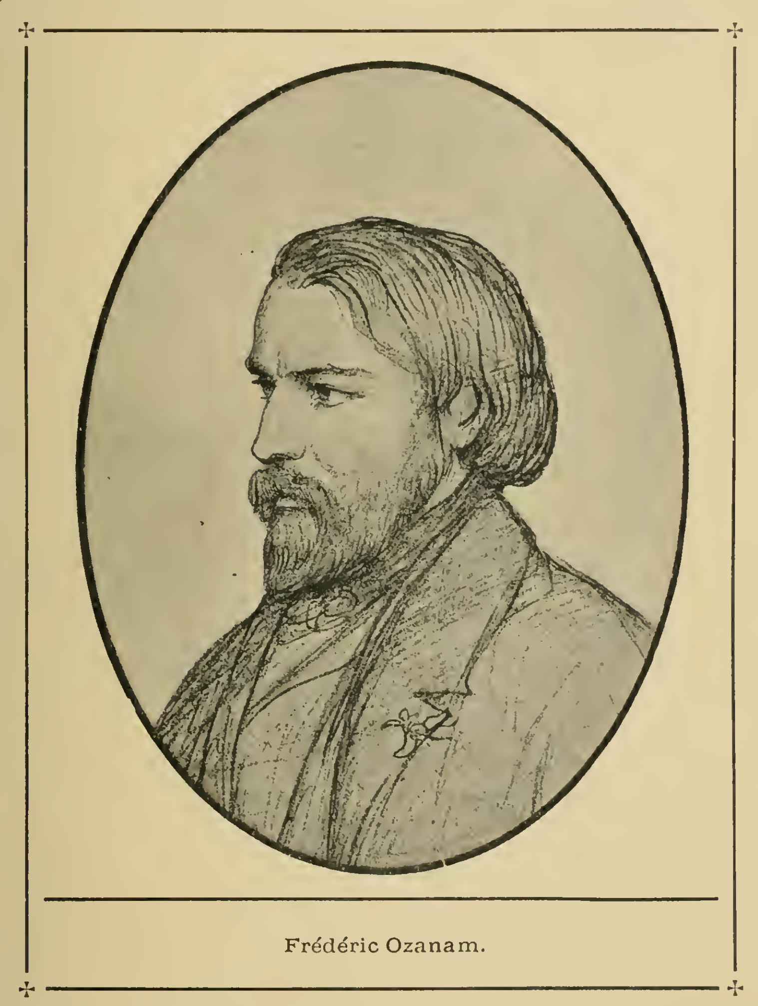
M. Le Prévost faisait partie de ce groupe d'hommes d'élite qui se sont levés dans la première partie de se siècle au milieu d'une bourgeoisie incrédule, et qui, à la suite d'Ozanam, ont opposé les œuvres de charité à l'égoïsme issu de la Révolution.

Il fallait alors être armé d'un courage réel pour affronter le respect humain. L'impiété prenait sa revanche de la comédie qu'elle avait dû jouer pendant quinze ans ; elle semblait vouloir faire durement expier à la religion la contrainte pourtant fort tolérante qu'elle avait subie pendant la Restauration.

La persécution s'exerçait de mille manières, surtout par l'ironie. De tout temps le Français a eu l'épiderme délicat, et tel brave qui affronterait les clameurs d'une multitude, est lâche devant le sourire d'un sot. Il suffisait d'un couplet de Béranger

ou d'une boutade de Paul-Louis Courier pour réprimer toute manifestation de foi religieuse.

Devant cette puissance redoutable du sarcasme, l'individu isolé se sent faible et sans appui. Une seule force peut le soutenir, c'est l'association.



Frédéric Ozanam.

S'associer pour le bien, tel est le résumé de la lutte religieuse au XIXe siècle.

Dès 1801, le Père Bourdier Delpuits avait fondé la Congrégation *Auxilium Christianorum*, qui, après avoir subi la persé-

cution sous l'Empire, prit un grand développement sous la Restauration, et compta des hommes illustres parmi ses membres.

La révolution de 1830 la dispersa ; mais de ses débris se forma une nouvelle société dont les humbles débuts furent un gage de succès, la Société de Saint-Vincent de Paul [1]. Quelques étudiants groupés autour d'un jeune homme de grand talent, Frédéric Ozanam, résolurent de combattre l'impiété, non plus par des discussions théoriques, mais par la pratique même de la charité. La première conférence fut tenue au siège du journal *la Tribune catholique*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, chez le bon M. Bailly, directeur de l'ancienne société des Bonnes Études.

M. Le Prévost fit connaissance avec ces jeunes gens dans un petit restaurant de la rue des Canettes ; il se lia avec eux, et fut le huitième membre de la première Conférence de charité. C'est sur son initiative que fut adopté en février 1834, le nom de Conférence de Saint-Vincent de Paul. En 1835, il fut nommé président de la Conférence Saint-Sulpice, dont il fit « la reine des conférences », ainsi que disait le rapport de 1843.

C'est dans ce milieu que nous voyons entrer Maurice Maignen, c'est là qu'il va faire promptement l'apprentissage de la vie des œuvres.

De ce jour, il a voué à M. Le Prévost une affection toute filiale : il aimait à lui donner le nom de Père. Il le considérait comme tel, parce qu'il lui devait la naissance à la vie spirituelle, au moment même où il allait perdre son père suivant la nature. Dès 1845, il eut l'idée de transcrire au jour le jour sur les actes et les paroles de cet homme de bien, des notes du plus haut intérêt, qui lui servirent plus tard à publier sa vie.

Nul mieux que lui n'était en état de retracer les vertus de cette âme dans l'intimité de laquelle il a vécu pendant la période de l'existence où les impressions sont profondes et ineffaçables.

Il raconte ainsi son initiation à l'activité des œuvres.

Nous quittions les bureaux de nos ministères à la même heure, et nous nous rejoignions dans le jardin des Tuileries. J'allais à sa rencontre,

1. Pour l'étude de cette intéressante période, voir le bel ouvrage de M. Geoffroy de Grandmaison « *La Congrégation* ».

et lui donnais mon bras qui lui rendait quelque service à cause de son infirmité. Nous cheminions ensemble habituellement jusqu'au quartier St-Sulpice, foyer de ses œuvres et des démarches qu'elles nécessitaient. Je l'accompagnais chez les pauvres qu'il visitait, ainsi que chez les personnes dont il réclamait le concours. Et toujours la prière au pied du Saint-Sacrement, chaque fois que nous passions devant une église ou une chapelle. Rarement nous manquions de faire une station un peu plus longue à la chapelle de St-Thomas de Villeneuve. L'initiation aux œuvres extérieures ne le distrayait nullement de celle qu'il avait le plus à cœur pour le bien de mon âme, le progrès dans la vie chrétienne.

Bien peu de temps après la communion à Ste-Valère, il me conseilla, pour assurer ma persévérance, la confession et la communion mensuelles. Connaissant mon inconstance, il me proposa ensuite d'assister avec lui à la messe dite le premier dimanche du mois pour la Conférence de St-Vincent de Paul à l'église des Missions, et d'y faire ensemble la sainte communion. C'était le meilleur moyen d'assurer ma régularité dans l'accomplissement de mes devoirs de piété. Il continuait à me prêter des livres, que je n'avais guère le temps de lire qu'en allant à mon bureau, car presque toutes mes soirées se passaient avec lui. Les dimanches nous réunissaient la journée presque tout entière. Les longs offices de paroisse le fatiguaient. Alors nous lisions ensemble chez lui quelque sermon de Bourdaloue ou de Bossuet, qu'il interrompait par des réflexions ou des commentaires. C'est ainsi qu'il complétait mon instruction religieuse par ses entretiens souvent pleins d'éloquence, dont hélas ! je n'ai gardé qu'un vague souvenir.

La visite des pauvres est l'œuvre première et fondamentale de la société de Saint-Vincent de Paul. Le bon de pain est la clé qui ouvre l'intérieur de la famille, et permet au visiteur d'apporter le secours moral, à la faveur du secours matériel. Le visiteur veut être, non pas un bienfaiteur, mais un ami. Ces idées sont admirablement exposées dans une circulaire de M. Lallier, secrétaire général, en date du mois d'août 1837 :

Lorsque nous ignorons quels sont les sentiments de la famille, nous nous sommes fait un devoir de nous conduire avec beaucoup de prudence et de circonspection. Autant que possible, nous désirons connaître parfaitement les personnes auxquelles nous avons affaire. Si, dans l'ignorance où nous sommes de leur manière de voir, nous nous laissions aller aux suggestions d'un zèle précipité, nous risquerions de n'être jamais au courant de ce qui se passe dans la famille. Celle-ci nous cacherait ses véritables sentiments, et feindrait des idées religieuses qu'elle n'a pas, espérant par là obtenir plus de secours de notre part. Aussi, dans nos premières visites nous ne l'entretenons que de ses besoins matériels. Lorsqu'on le fait avec affabilité, avec intérêt, elle finit par dévoiler toute sa situation, et peu à peu on se met au courant

de ses habitudes et de ses pensées. Alors le visiteur sait comment il doit s'y prendre pour ramener cette famille à de meilleurs sentiments ; il connaît le fort et le faible de la place, et, avec de la persévérance, il parvient quelquefois à s'en rendre maître : au moins il affaiblit considérablement la garnison de préjugés absurdes et irréligieux qui s'y est logée.

Nous avons souvent remarqué que les pauvres sont très sensibles aux marques d'honnêteté,et nous ne négligeons pas ce moyen d'obtenir leur confiance. Se découvrir en entrant chez eux les prévient en notre faveur. Ils vous voient avec plaisir accepter la chaise qu'ils vous présentent ; ils sont enchantés si l'on a l'air de prendre quelque intérêt au tableau de leurs misères et au récit des ennuis journaliers du ménage. Par ces petites attentions, qui ne coûtent rien, on fait bien plus d'impression sur eux, et on acquiert plus vite leur confiance et leur attachement, que par des secours si abondants qu'ils soient. On n'est plus considéré par eux comme une sorte d'officier public attaché à une administration et venant faire toutes les semaines une distribution régulière de vivres, mais bien, comme un ami et un conseil, auquel on a recours dans les moments difficiles et pénibles de la vie.

Quelques lignes plus bas, la même circulaire ajoute :

« Nous ne nous lasserons donc pas, Messieurs, de visiter les pauvres, persuadés que c'est là un des meilleurs moyens aujourd'hui d'être utiles à eux et à nous-mêmes. »

Tout l'esprit des œuvres de la société de Saint-Vincent de Paul est dans ces quelques lignes. Le respect, l'amour du Pauvre, comme représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'utilité à retirer pour soi-même et pour autrui de la pratique de la charité, voilà les choses inconnues à la philanthropie.

M. Le Prévost s'en allait donc chaque jour avec son jeune compagnon visiter quelque pauvre demeure. Souvent ils sortaient de là le cœur serré, compatissant plutôt aux misères morales qu'aux souffrances matérielles.

Ils savaient que le pauvre a un plus grand besoin de secours spirituels que de pain. Ce qui produit en lui un état d'abaissement, de dégradation parfois rebutant, c'est le sentiment de l'abandon, de l'irrémédiable isolement auquel il est condamné. Toutes les privations, toutes les peines sont supportables, tant qu'il lui reste un peu d'espérance ; mais, quand le désespoir est entré définitivement dans son cœur, il s'abandonne lui-même, et tombe dans une sorte d'abattement et d'incurable torpeur.

Le disciple de saint Vincent de Paul applique tous ses soins à cette maladie de la misère ; il la combat par la foi, il parle au cœur du malheureux, il le relève à ses propres yeux en lui témoignant de l'affection, il lui rend la vie en lui rendant l'espérance.

C'est ainsi que Maurice, qui lui-même avait déjà tant souffert, faisait l'apprentissage de la charité sous un maître expérimenté.

Il le secondait avec zèle dans toutes ses entreprises. Il fut le confident et son utile auxiliaire dans la fondation de cette œuvre admirable qui porte le nom béni de la Sainte-Famille. Ce nom seul exprimait toute la pensée du fondateur, la consolation et la réhabilitation des pauvres.

Un jour donc, les trois cents familles secourues par la Conférence furent convoquées dans la chapelle basse de l'église Saint-Sulpice. L'affluence fut considérable. On chanta des cantiques pendant la messe. Le P. Milleriot fit là sa première instruction. Dès ce jour il fut nommé le « Père de la Sainte-Famille ».

Puis ce fut le tour de M. Le Prévost. Sa causerie, toute empreinte de tendresse et de respect à la fois pour les pauvres, produisit un attendrissement général. On termina la fête par une loterie. C'était Maurice qui l'avait organisée, avec son esprit inventif. C'est là qu'il inaugura son célèbre système de distribution de billets et de tirage, grâce auquel le hasard, moins aveugle qu'ailleurs, répartissait les lots suivant les convenances des gagnants.

Cette première réunion eut un succès inespéré. Comme toute entreprise féconde, celle-ci avait rencontré ses épreuves et ses contradictions. Quelques esprits timorés avaient exprimé la crainte de paraître ainsi exercer une pression sur les familles pauvres ; le conseil général de la société avait autorisé la réunion plutôt par égard pour M. Le Prévost, que par goût pour son projet ; les directeurs de la société des conférences populaires de Saint-François-Xavier n'étaient pas sans redouter une certaine concurrence ; une foule de petites difficultés surgirent jusqu'au dernier moment. M. Le Prévost, aidé de Maurice,

surmonta tous les obstacles à force de persévérance, de prévoyance, de douceur évangélique. « Quand tout fut terminé, écrivait Maurice dans ses notes, quand le dernier confrère eut exprimé à M. Le Prévost ses félicitations, que tout le monde fut parti et que nous eûmes la joie de nous retrouver seuls ensemble, comme nous étions heureux, comme nos cœurs débordaient de reconnaissance envers le Seigneur, et d'espérance pour le bonheur de nos chers pauvres ! Nous allâmes tous deux remercier Dieu à l'autel de la Vierge Marie. Nous passâmes le reste du jour, moi tout à l'expansion de ma joie, lui m'écoutant avec sa tendre condescendance, heureux au fond du cœur de mon enivrement et de mon amour pour nos œuvres, n'ayant, ainsi que lui, pas d'autre ambition ni attache en ce monde que le salut et la félicité de nos pauvres. »

Le succès du premier jour ne se démentit jamais, et l'on sait quel développement prit cette œuvre. Les séances sont toujours composées des mêmes exercices : le saint sacrifice d'abord, ou un salut, suivant l'heure, une instruction par un prêtre, une causerie par un laïque, enfin la fameuse tombola, le moment de la franche gaieté. Cela se passe parfois dans l'église même, devant le saint Tabernacle. Le respect ne perd rien à cette douce expansion. Ces réunions sont fort goûtées des pauvres gens ; elles ont aussi leur attrait pour les orateurs, et les hommes les plus distingués, soit dans le sacerdoce, soit dans les lettres et même la politique, ne dédaignèrent pas les humbles et naïfs auditoires de la Sainte-Famille.

D'autres institutions vinrent se grouper autour de cette œuvre de consolation et de relèvement. Une bibliothèque à l'usage de la Sainte-Famille fut établie rue de Bagneux ; matin et soir on se tenait à la disposition des pauvres pour leur prêter de bons livres.

M. Le Prévost organisa la visite des malades par les membres entre eux, avec secours et médicaments, dons de layettes pour les femmes en couches : touchante pratique de la charité mutuelle.

La *Caisse d'économie pour les loyers* fut une de ses plus utiles créations. Elle donnait aux déposants un intérêt de

15 p. °/o par trimestre, soit 60 p. °/o par an, comme prime à l'épargne en vue du terme, ce redoutable écueil contre lequel les pauvres viennent si souvent échouer. On devine le nombre de douleurs soulagées, de désastres prévenus par cette ingénieuse invention de la charité.

Grâce à l'autorité et à l'esprit pieusement inventif de son président, la Conférence de Saint-Sulpice atteignit promptement l'apogée de sa prospérité et de ses mérites devant Dieu ; elle attirait dans son sein des personnages éminents, des magistrats, des médecins, des artistes ; et l'on voyait ces hommes graves se livrant en toute simplicité aux emplois les plus humbles, rangeant les bancs, allumant les cierges, plaçant les bonnes femmes, dirigeant les chants, poursuivant les déserteurs, faisant apprendre le catéchisme à de vieux ouvriers, dépensant une ardeur de zèle et de charité dont la source était depuis longtemps tarie.

Maurice Maignen s'était jeté avec l'enthousiasme de ses vingt ans dans cette vie de dévouement actif, et, sous la direction affectueuse du maître qu'il aimait à nommer son père, il acquérait l'expérience des grandes œuvres auxquelles la Providence le destinait.

CHAPITRE QUATRIEME.

La Vocation.

Les projets de M. Le Prévost. — Confidences. — Les moines laïques. — Les séductions de l'humilité. — Faibles débuts. — La Réunion intime. — Attraction irrésistible. — Les angoisses. — L'occasion. — La rupture. — Rudes épreuves. — Les larmes d'une mère. — La retraite. — L'Institut fondé.

1843-1846.

MONSIEUR Le Prévost, depuis longtemps, nourrissait dans la méditation et la prière le dessein de fonder un Institut religieux composé d'hommes voués aux œuvres charitables. Sans doute le zèle des excellents laïques des Conférences de Saint-Vincent de Paul était digne de tout éloge, mais le développement des œuvres, surtout de celles du patronage de la jeunesse, exigeait cette fixité, cette complète indépen-

dance des choses du monde, que donne seule la vie religieuse.

Maurice reçut les premières confidences de ce grand projet, au cours des longues promenades qu'il faisait le dimanche avec son père adoptif dans les bois des environs de Paris. Dans ce calme de la nature, au milieu de ce plein air dont ils étaient habituellement sevrés, leur âme s'ouvrait aux douces contemplations, à la perspective du bien à accomplir, des cœurs à conquérir pour Dieu.

Ils excitaient leur foi par la lecture de deux maîtres de la vie religieuse, saint Bernard et saint François d'Assise ; au milieu des modestes sites des bois de Chaville, leur esprit se transportait aux magnifiques solitudes des montagnes de l'Alverne ou du Morvan ; la vie monastique leur apparaissait dans toute sa splendeur.

Cependant, M. Le Prévost ne manifestait pas le désir de travailler à la restauration des anciens ordres, dont l'institution lui paraissait ne plus répondre suffisamment aux besoins du temps. Voyant la défiance que le prêtre inspirait parfois au peuple aveuglé par l'ignorance et les préjugés, il pensait que l'action laïque était nécessaire pour pénétrer dans les masses; d'où la nécessité de créer un Institut qui tînt le milieu entre le moine et l'homme du monde, ainsi qu'au temps de la chevalerie, on avait vu se fonder des ordres de moines soldats.

« Il faudrait, disait-il à son jeune ami, que Dieu fît surgir dans son Église, pour le salut des pauvres et des ouvriers, une société nouvelle de religieux entièrement consacrés à ces œuvres dont nous voyons la puissance, et que Dieu a manifestement bénies. Ils garderaient le dehors des gens du monde, et rempliraient néanmoins toutes les obligations de la vie religieuse. Ce seraient là les vrais moines du XIXe siècle. »

M. Le Prévost traçait ainsi d'avance le portrait du Frère de Saint-Vincent de Paul, de cet humble serviteur du pauvre, qui n'a pour lui ni la dignité du sacerdoce, ni la majesté de l'habit religieux, et qui, vêtu d'un costume vulgaire, s'en va confondu dans la foule, ne se considérant jamais que comme un auxiliaire, et se tenant aux dernières places. Point d'éclat, point de claustration, point de vastes établissements, point de renom dans la

chaire, dans l'enseignement ou les lettres ; la modeste besogne de chaque jour, les tâches aussi ingrates que nécessaires, tout ce dont les autres ne veulent pas ; la régularité de la vie commune, au milieu des mille soins des œuvres actives, le dévouement obscur envers les pauvres et les faibles : telles étaient les perspectives que M. Le Prévost découvrait aux yeux de son compagnon de promenade, telles furent les séductions par lesquelles il prit son cœur.

« Ah ! s'écria Maurice, s'il se trouvait jamais quelques hommes destinés à embrasser une vie pareille, je quitterais tout pour les suivre. »

Alors M. Le Prévost lui confia que l'heure n'était sans doute pas éloignée où ce projet pourrait être réalisé, et le mit au courant des diverses épreuves qu'il avait traversées.



Le R. P. Olivaint.

Il avait fait une première ouverture à M. Ferrand de Missol, président de la Conférence des Missions, et lui avait proposé de réunir chez lui quelques jeunes gens remarquables par leur zèle et leur piété. Le premier qui répondit à l'appel, fut M. Olivaint, le futur martyr. Trois autres jeunes gens s'adjoignirent à cette petite association qui prit le nom de *Réunion intime*, et dans laquelle chacun faisait part des progrès accomplis, des résultats obtenus, des améliorations à apporter dans les œuvres entreprises.

On s'en tint là. La proposition que fit un jour M. Le Prévost de s'appeler « Frères » resta sans écho ; la Providence lui ménageait d'autres auxiliaires.

La même pensée de former un institut consacré aux œuvres populaires était venue à un membre de la Conférence d'Angers, M. Myionnet, encouragé dans ce dessein par Mgr Angebault, évêque d'Angers. M. Myionnet avait été informé par un ami commun, le Dr Renier, des projets de M. Le Prévost, et il était venu le trouver à Paris. Dès la première entrevue, sans se connaître, sans aucun concert préalable, ils se trouvèrent d'accord sur tous les points. Cette parfaite communauté de vues dont ils furent émerveillés l'un et l'autre, leur parut être une indication formelle des desseins de la Providence ; ils n'avaient plus qu'à attendre en priant l'heure favorable.

Elle ne tarda pas. Trois mois plus tard,les Frères des Écoles chrétiennes ayant demandé d'être déchargés de la direction du patronage de la rue Saint-Étienne du Mont, à cause des difficultés que leur causait leur habit religieux, la société de Saint-Vincent de Paul jugea nécessaire de faire appel à des directeurs laïques. M. Myionnet, averti par M. Le Prévost, vint se mettre à sa disposition, et les membres de la *Réunion intime* promirent de se joindre à eux. Le 1er mars 1845 fut fixé pour le commencement de la vie en commun et l'entrée en fonctions dans la direction du patronage installé rue du Regard, nº 16. Quelques jours avant cette date, les membres de la Réunion intime se retirèrent successivement, et M. Myionnet resta seul avec M. Le Prévost. L'épreuve était dure, mais n'abattit pas leur courage. Le lendemain, Mgr Angebault vint dire la messe à la chapelle des Lazaristes pour la communauté naissante. Là se trouvait un jeune assistant qui, dix-huit mois plus tard, devait être le troisième Frère, c'était Maurice.

Ses longues causeries avec M. le Prévost avaient produit dans son esprit une impression profonde. L'idée d'une vie de dévouement absolu et de consécration à Dieu devait séduire cette âme généreuse. Il l'avait conçue dès les premiers jours de son retour à la pratique religieuse, et ne connaissant autre chose que le sacerdoce, il avait pensé à se faire prêtre. Approuvé par M. Le Prévost et par son confesseur M. l'abbé Beaussier, il se décida à parler de son dessein à sa mère et à son frère. Mais, aux premiers mots, il les vit plongés dans un tel chagrin

qu'il n'insista pas, et se résigna à attendre que Dieu manifestât clairement sa volonté.

Les ouvertures que lui fit M. Le Prévost sur l'institution d'un ordre religieux consacré aux œuvres de charité sous l'habit laïque, fut pour lui un trait de lumière, et, dès ce jour, sa résolution fut prise. Nous trouvons dans ses notes la vive expression de ses sentiments.

Je reçus cette communication avec une joie profonde. Je voyais clairement s'ouvrir devant moi la voie qui devait assurer mon bonheur, fixer ma vie, réaliser les aspirations qui, depuis si longtemps, me poussaient vers Dieu et le soulagement de mes frères. Tout répondait en ce projet aux plus intimes souhaits de mon âme. Les douceurs de la prière que M. Le Prévost m'avait appris à goûter se trouvaient unies à la charité active. Il fallait renoncer à ma famille, à ma carrière pour me jeter dans une entreprise sans aucune garantie humaine, ni assurance de quelque succès, ni ressource quelconque, si elle venait à échouer. Mais M. Le Prévost m'avait fait comprendre la sainte folie de la croix ! La vie des saints avait élevé mon cœur à l'intelligence de l'héroïsme chrétien ! Se dépouiller de tout, s'abandonner tout entier à Dieu pour le présent et pour l'avenir me semblait la première condition pour être associé à la fondation d'une nouvelle société religieuse. J'y sacrifiai de grand cœur ma pensée de sacerdoce. Qu'est-ce qu'un prêtre de plus dans l'Église, me disais-je, auprès de l'établissement d'un nouvel ordre religieux dont je puis déterminer la création, en m'y jetant tête baissée, en lui vouant ma jeunesse et ma vie !

Je ne puis dire en quelle joie nageait mon cœur au milieu de ces pensées ; de grands obstacles, en apparence tout à fait insurmontables, s'opposaient à leur mise en œuvre. Mais la Providence, qui m'avait si bien préservé pendant ma première jeunesse, et conduit à M. Le Prévost pour me ramener à Dieu, me révéler la société chrétienne et m'initier à une vie où j'avais trouvé le plus noble emploi de mes facultés, la Providence saurait sans doute achever son ouvrage et aplanir toutes les difficultés.

En attendant l'heure providentielle, Maurice résolut de prendre tout ce qu'il pourrait de son temps pour s'initier à sa carrière future. Après la messe à laquelle il avait assisté le 3 mars avec M. Le Prévost et M. Myionnet, il fut présenté à Mgr Angebault comme postulant de la future congrégation. Chaque soir il accompagnait M. Le Prévost à la rue du Regard, pour aller consoler le Frère Myionnet dans sa solitude, et faire avec lui la lecture spirituelle et la prière ; le matin on entendait la messe à la chapelle des Lazaristes ; Maurice récitait le

petit office de la Sainte-Vierge ; c'était un commencement de vie de communauté.

Tout le temps que ses devoirs d'état et de famille lui laissaient libre, Maurice le consacrait aux œuvres de M. Le Prévost, et surtout à celle qui allait devenir le but de sa vie, le patronage. Il donnait des leçons de dessin aux enfants, jouait avec eux le dimanche, les surveillait dans les promenades, les conduisait à confesse, ce qui, disait-il, a toujours porté bonheur à ceux qui s'en sont chargés.

La famille de Maurice s'était peu à peu accoutumée à son genre de vie. Mais cette existence partagée entre les fonctions du bureau et les exercices de la vie religieuse ne pouvait se prolonger.

Nous l'avons entendu nous raconter le combat qui s'était livré en lui dès le premier jour. Il se demandait si sa mère pourrait se passer de lui, s'il aurait le courage de se séparer d'elle, de son frère, ces deux êtres aimés auxquels il était lié du plus profond de son cœur par la communauté de la souffrance et des souvenirs. L'idée d'une séparation éternelle telle que l'exige la vie religieuse, lui arrachait l'âme. « Un soir, écrit-il, en faisant ma prière, la pensée me vint qu'étant religieux, si je venais à mourir, je serais en ce moment suprême, privé de la présence et du baiser de ma mère. Je sentis un froid mortel glacer tout mon sang. Jamais, ni avant, ni depuis, je n'éprouvai une telle angoisse ! »

D'autre part, il était appelé par une voix impérieuse vers les destinées que la Providence avait ouvertes devant lui. Cette vie d'intérêts matériels, de mesquines ambitions, de travail sans but élevé lui était odieuse. Il ne fallait qu'une occasion pour dénouer une situation devenue intolérable.

Le 3 septembre 1846, sa mère lui fit un reproche qui le froissa. La pensée lui vint de puiser dans ce mécontentement momentané la force de briser les liens qui le rattachaient au monde. Il sentait que s'il ne profitait pas de la circonstance, l'occasion de la rupture était reculée, peut-être perdue à jamais. Sa résolution fut immédiate. Il écrivit au directeur du Dépôt de la guerre pour le prier d'accepter sa démission de l'emploi auquel il avait été

appelé récemment comme titulaire. Il traça à la hâte quelques mots à l'adresse de sa mère pour la prévenir de son départ et la rassurer, sans lui dire où il allait, et se dirigea précipitamment vers la gare de Rouen, sans bagages, presque sans argent, pour se rendre à Duclair, en Normandie, où était alors M. Le Prévost.

Un grand changement venait justement de s'accomplir dans l'existence de M. Le Prévost. Retenu jusque-là par les liens du mariage, il n'avait pu suivre sa vocation pour la vie religieuse. Mais, depuis longtemps, par suite d'une sorte d'entente mutuelle, les deux époux vivaient séparés de fait. Une grave maladie ayant obligé M. Le Prévost de quitter le Ministère, il demanda sa retraite, et, en même temps, obtint de sa femme un écrit qui l'autorisait à embrasser l'état religieux. Aussitôt il fit une retraite, et prit avec M. Myionnet l'engagement de vivre en commun suivant les desseins de Dieu. Puis il se rendit dans sa famille à Duclair, pour achever sa convalescence.

C'est là que Maurice était venu le retrouver. Il l'accueillit avec émotion, mais, par prudence, et pour lui donner le temps de se reconnaître, il l'envoya près d'un saint prêtre, M. Levasseur, son ami intime, qui demeurait à Chartres. Maurice resta un mois dans cette ville. Cette époque fut une des plus douloureuses de sa vie, à cause de la lutte qu'il dut subir contre sa famille et contre son propre cœur.

Son départ précipité avait jeté sa mère et son frère Louis dans la désolation. Dès qu'ils connurent sa retraite, ils n'épargnèrent rien pour ébranler sa résolution. Coup sur coup les lettres les plus pressantes, les plus touchantes lui sont adressées. On fait appel à son cœur, à sa piété filiale, au sentiment de ses devoirs.

« Mon cher Maurice, lui écrit son frère, reviens près de nous; reviens le plus tôt que tu pourras, nous avons usé notre désespoir et nos larmes pour ton départ, il ne nous en restera plus pour ton retour. Si nous avons le bonheur de te revoir bientôt, peut-être la santé de notre mère gravement altérée ne te donnera pas sujet de te repentir éternellement de ton action, peut-être reprendrai-je ainsi qu'elle un peu de confiance dans cette tendre affection que tu nous a toujours témoignée, et que

tes lettres témoignent si peu, qu'on les croirait dictées par ceux qui t'entourent. Être avec toi, te voir souvent comme autrefois, te consoler si tu ne rencontres dans ta nouvelle carrière qu'amertume et qu'ennui, ce sont des joies que nous ne croirons pas payer trop cher en paraissant approuver ta conduite.»

Une autre lettre se termine ainsi :

« O mon frère, je t'en prie, viens embrasser ta mère, tu n'as pas idée de son désespoir ! »

On juge de l'effet que produisaient ces appels sur sa nature impressionnable et aimante. Il répondait de son mieux, dans de longues lettres, tâchant de faire comprendre les raisons de sa détermination. Mais il n'y réussissait pas : on l'accusait de cruauté, d'égoïsme. Son frère lui adressa une pièce de vers écrite de la main de sa mère, où il était dépeint comme l'enfant ingrat pour qui on implore le pardon de Dieu.

Cette épreuve fut longue. Il souffrait cruellement de la souffrance de ceux qu'il aimait. Quelques jours après son arrivée à Chartres, il écrivait à M. Myionnet :

« Je ne saurais vous dire les tortures que j'ai éprouvées pendant le quart d'heure où j'ai écrit les quelques lettres qui ont fait table rase de tout mon passé. »

A une autre date, nous trouvons cette page touchante :

Le sacrifice de ma position, d'un avenir qui se formait, d'une douce et heureuse vie, ne m'a rien coûté ; tout le sacrifice est dans ce brisement si douloureux de ces liens étroits qui unissent un enfant à sa mère et à son frère qui ne se sont pas quittés d'une heure. Il se fait alors dans l'âme un déchirement dont celui qui ne l'a pas souffert ne peut avoir l'idée. — Et de plus, en me décidant à les quitter, en me sacrifiant moi-même, c'était eux que je sacrifiais ; aussi je ne parle pas de la clameur qui doit s'élever contre moi parmi mes autres parents et amis.

J'ai encore le cœur saignant et meurtri de ce déchirement, et cette blessure ne séchera pas de sitôt encore. Je pourrais m'étourdir ici dans quelques distractions, mais elles ne peuvent toujours durer, et je ne pourrai pas échapper à des heures d'angoisse devant lesquelles je me trouverai dénué de tout courage. — Je prie, quoiqu'en priant je souffre, mais en priant, j'apprends à souffrir, et je puis vous dire que je serai fort pour tout ce qui pourra suivre. J'ai des moments de joie que je ne puis vous dire de me sentir dégagé de toutes entraves et d'avoir accompli le grand sacrifice. Il me semble souvent que je ne suis pas le même homme, et je ne me puis croire capable d'avoir fait ce que j'ai fait. Et je sais bien que je n'aurais pu le faire, si Dieu ne m'avait arraché

lui-même et entraîné par une impulsion irrésistible. Que Dieu soit béni mille fois!

Maurice était soutenu dans sa résolution par le sentiment qu'il cédait à une impulsion supérieure, et qu'il n'obéissait à aucun mobile humain. Il ne cessait de revenir sur cette idée pour se confirmer dans sa résolution et écarter les objections.

M. Le Prévost et son directeur spirituel, M. l'abbé Beaussier, ne voulurent pas se prononcer de suite ; ils ne firent rien pour atténuer la vivacité des contradictions dont il était l'objet de la part de sa famille. Ils lui laissèrent pleine liberté d'esprit et d'action. Il reprit même ses pinceaux ; on peut voir au patronage de Chartres un tableau représentant saint François d'Assise, qu'il peignit pendant son séjour. Il alla visiter Alluye, où son grand-père avait possédé un domaine, et où son père avait passé une partie de son enfance. Il prit là deux croquis destinés à sa mère.

Enfin l'épreuve parut suffisante, et M. Le Prévost pensa qu'il était temps de l'approuver et de l'encourager en ces termes.

« Cher enfant, je n'ai plus aucun doute, je regarde votre sacrifice comme consommé, et, par la pensée, je vous ouvre mes bras pour vous donner le baiser de Frère,l'étreinte décisive de l'adoption. Le bon Frère Myionnet et notre excellent père M. Beaussier, sont, croyez-le, dans les mêmes sentiments ; l'un et l'autre ont vu dans votre détermination la conduite du Seigneur, qui vous appelle et vous envoie à nous. Qu'il m'en a coûté, cher ami, d'être si réservé avec vous durant les quelques instants que vous avez passés avec moi, et de tenir tout en doute quand j'aurais tant voulu vous attirer à moi, et vous dire que, pénétrant votre cœur, j'en approuvais tous les mouvements. Mais je devais m'assurer de l'assentiment de M. Beaussier, qui a grâce pour vous conduire, du consentement du Frère Myionnet,et surtout vous laisser quelques jours de réflexion,pour avoir une certitude plus grande encore que l'heure du Seigneur était venue. Aujourd'hui l'épreuve me semble suffisante, vous avez persévéré, vous avez supporté le choc, que j'ai volontairement laissé tomber sur vous, des regrets de votre famille ; je crois donc qu'avec l'aide de Dieu, vous parviendrez à surmonter les obstacles et difficultés de la position. »

Il fut décidé qu'après le mois écoulé du séjour à Chartres, M. Myionnet viendrait prendre Maurice, et que tous deux iraient faire une retraite de huit jours à la grande Trappe de

Mortagne. Ce fut pour Maurice une période salutaire de calme et de méditation.

Pendant ce temps, les difficultés s'aplanirent ; M. Le Prévost de retour à Paris, vit Mme Maignen et son fils Louis ; il fit appel à leur affection, et reconnut que, comme il arrive souvent dans les affaires de famille, l'irritation était surtout inspirée par les propos de l'extérieur. Il leur fit comprendre que Maurice ne serait jamais heureux en dehors de la voie que Dieu lui avait ouverte ; que, du reste, sa vie n'aurait rien que d'honorable, et qu'il ne serait à charge à personne. Au ministère de la guerre, son brusque départ avait excité des critiques, et sa conduite était peu comprise. Le général de qui il relevait l'avait traité de fou. Cependant, à cause de l'estime qu'il inspirait à tous, on eut pour lui les plus grands ménagements ; on lui accorda un congé assez long pour lui permettre de réfléchir et de reprendre son poste, s'il le désirait.

Pendant ce temps encore, il fut l'objet des plus pressantes sollicitations. Mais sa résolution n'était pas de celles qu'on prend à la légère. Sa retraite terminée, il revint à Paris avec M. Myionnet. Sa première visite fut pour sa mère. L'entretien fut pénible, et Maurice n'obtint son pardon qu'à la condition qu'il promît de venir voir sa mère une fois par semaine, ce à quoi il ne manqua jamais pendant les premières années.

Enfin, le 3 octobre 1846, les trois Frères de Saint-Vincent de Paul, dégagés des entraves de la vie du monde, entraient en communauté dans la maison de patronage de la rue du Regard.



CHAPITRE CINQUIÈME.

LA FONDATION DE L'INSTITUT.

Vie de communauté. — Le patronage, — Nécessité de la modération. — Légers froissements, — Établissement à Grenelle. — Règlement. — Premiers engagements. — Auxiliaires paroissiaux. — Les événements de 48. — Épisode guerrier. — Infirmiers volontaires. — L'asile de vieillards. — Le patronage de Grenelle. — La première direction. — Fourneau économique. — La chapelle. — Le premier prêtre. — Les vœux. — La maison-mère.

(1846-1854.)

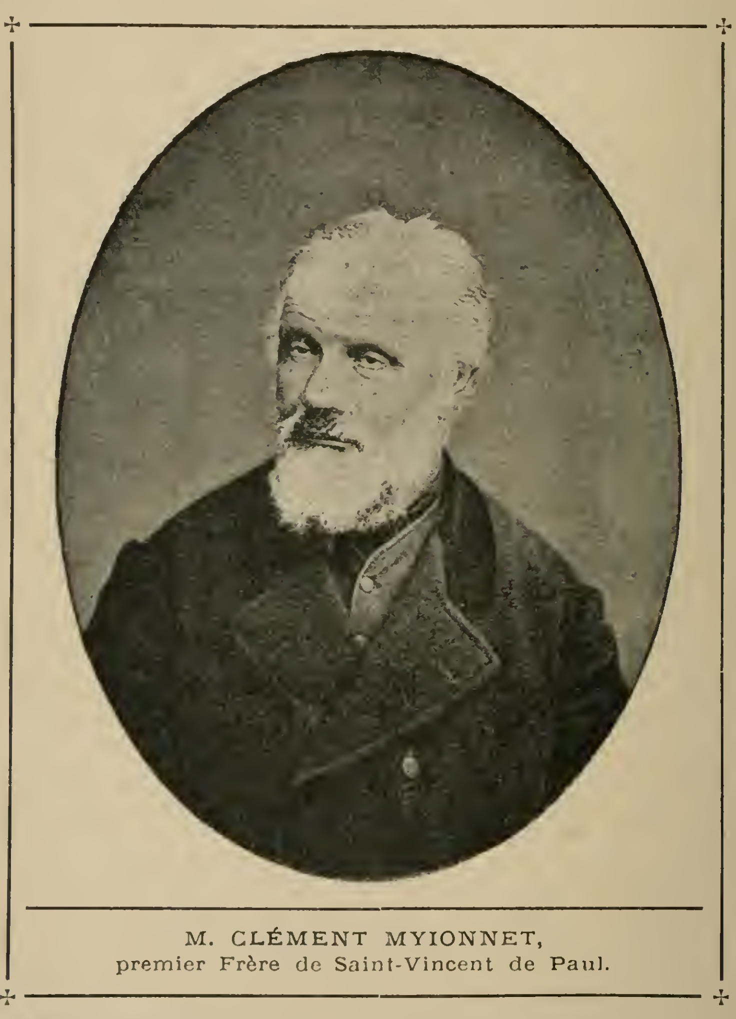


PARTIR du jour de son entrée à la maison de la rue du Regard, et pendant les années qui suivirent, la vie de Maurice Maignen se confond avec celle de ses deux confrères, M. Le Prévost et M. Myionnet. Il en a retracé fidèlement les détails dans la vie de M. Le Prévost, ouvrage que nous avons déjà cité, et dont la lecture est presque indispensable pour l'intelligence de celui-ci.

La journée commençait dans le petit oratoire par la méditation en commun, suivie de la récitation de l'office de la sainte Vierge. Puis, on allait entendre la sainte Messe à la chapelle des Lazaristes, rue de Sèvres, et l'on revenait prendre un repas frugal, pendant lequel un des Frères faisait la lecture. Alors chacun se rendait à ses œuvres. M. Le Prévost se tenait à la bibliothèque, distribuait des livres, recevait des dépôts pour la caisse des loyers, donnait des conseils. Maurice et M. Myionnet descendaient au patronage jusqu'à midi. Après le dîner, ils parcouraient ensemble les quartiers industriels pour placer les enfants en apprentissage, les visiter chez leurs maîtres, s'assurer de leur état moral et matériel.

C'est ici que commence à proprement parler la vie de M. Maignen. Elle se divise en deux parties, dont la première est l'acheminement vers l'autre : d'abord le Patronage, puis le Cercle d'ouvriers. Il faudrait de gros volumes pour la retracer au complet, car on peut dire qu'elle est l'histoire même de ces deux œuvres capitales. Notre plan ne nous permettra que d'en marquer les grandes lignes, afin de mettre en lumière l'influence considérable que, du fond de son humble retraite, M. Maignen a exercée sur son époque.

Nous allons d'abord suivre rapidement les débuts de la fondation de M. Le Prévost, les différentes épreuves par où elle a passé avant de prendre sa forme définitive ; nous verrons ainsi la part prise par M. Maignen à l'établissement de cette œuvre de Dieu.



M. CLÉMENT MYIONNET,
premier Frère de Saint-Vincent de Paul.

M. Myionnet, seul, ne pouvait suffire à la tâche dans son isolement de la rue du Regard. Maurice Maignen l'avait secondé en donnant des leçons de dessin. Le patronage lui avait tout d'abord inspiré une vive répulsion à cause de la turbulence et

de la grossièreté apparente des enfants. Peu à peu il s'était attaché à eux ; leurs qualités, leur confiance et leur affection gagnèrent son cœur, il comprit que sa mission était là, et fit sienne cette œuvre à laquelle il s'était donné sans réserves.

Tout était à créer, à inventer, dans ces fonctions si nouvelles d'éducateur de la jeunesse. L'expérience manquait ; ce n'était qu'à force de tâtonnements, d'essais, d'insuccès, que l'on trouverait les bonnes méthodes. Des religieux seuls pouvaient mener à bonne fin une pareille entreprise, et des religieux d'un caractère particulier, tels qu'étaient les nouveaux Frères de Saint-Vincent de Paul.

Ils avançaient peu à peu et comme par degrés, dans la connaissance du pauvre et dans l'art de consoler. Guidés par la bonne Providence, qui bénissait leurs efforts et mettait à portée de leurs mains le remède aux maux qu'ils découvraient, ils ne voyaient alors dans l'apprenti que l'enfance pauvre et opprimée. Ils ne savaient pas qu'ils venaient combler une lacune de la législation et réparer un odieux oubli.

L'enfance ouvrière était protégée avant la Révolution ; c'étaient les Gardes des corps de métiers qui exerçaient dans les ateliers la surveillance nécessaire pour assurer la protection professionnelle de l'apprenti. Rien n'avait été fait, depuis soixante ans, pour réparer le désordre que la suppression des corporations avait jeté dans le monde du travail. En allant, de boutique en boutique, dans les quartiers populeux du centre de Paris, placer les enfants du patronage, signer leurs contrats, intéresser les patrons à leur sort, le bon M. Myionnet et ses jeunes confrères reprenaient sans le savoir, d'une manière encore imparfaite, le rôle des vieux magistrats ouvriers. Dès le premier jour, leur industrieuse charité avait découvert le mal et s'efforçait d'y appliquer un remède, le seul qui fût à portée de leur faiblesse. Leur habit laïque n'éveillait aucune prévention de la part des maîtres, et n'attirait pas de vexations à l'apprenti. Grâce à lui, ils pénétraient partout où l'ouvrier vit et travaille, ils s'insinuaient dans sa confiance, ils observaient ses habitudes, les conditions de son existence, et acquéraient une connaissance plus juste de ses besoins et de ses misères.

. . . .

M. Myionnet et son jeune compagnon allaient dans les quartiers industriels placer les enfants en apprentissage, les visiter durant leur temps d'essai, ou, lorsque leurs contrats étaient signés, les voir dans leurs ateliers et s'assurer auprès des patrons de leur situation et de leur conduite. C'était une rude tâche, car aucune loi n'existait encore pour les protéger contre les excès du travail et la violation du repos du dimanche. D'autre part, l'expérience était à acquérir sur les conditions d'un bon placement au point de vue moral et professionnel. On ne peut se faire aujourd'hui une idée exacte de la malheureuse situation des

apprentis dans les ateliers de Paris à cette époque. L'apprenti était la victime sacrifiée au principe révolutionnaire de la concurrence et de la liberté illimitée du travail. On ne s'est aperçu de ces abus et l'on n'a pensé à y porter remède qu'après la révolution de 1848.

Les Frères de Saint-Vincent de Paul couraient ainsi les ateliers pour protéger le petit apprenti, abandonné et oublié de tous ; ils rentraient le soir harassés, et à leur retour, loin de trouver le calme et le repos, d'autres travaux non moins accablants les attendaient [1].

Les lignes suivantes tracées par M. Maignen dans les notes qu'il a laissées, donnent le secret de la force qui le soutenait au milieu de ses fatigues.

Les œuvres de charité possèdent une puissance d'attraction et excitent une passion tellement forte, qu'on s'y consumerait dans une immolation totale, non seulement sans regret, mais avec bonheur. Ceux qui ont vécu dans les œuvres ouvrières, surtout ceux qui y ont trouvé Dieu et leur salut, peuvent seuls comprendre cette passion des œuvres. Elle est capable d'absorber les facultés de l'intelligence, les puissances du cœur et toutes les forces corporelles. Il n'y a point de sacrifice qui lui coûte ; jeunesse, fortune, famille, tout l'avenir, tout s'y consume, tout y passe !

Mais le zèle peut-être excessif des premiers jours avait ses dangers. En excédant les forces physiques et intellectuelles, on risquait sa santé et la paix de son âme. Au bout de trois mois, Maurice tomba malade. Ce fut une complication et une vive contrariété pour lui et ses deux compagnons. Quelques froissements se produisirent entre ces hommes d'âges et de caractères différents. Absorbés par l'activité extérieure des œuvres, ils éprouvaient une sorte de dégoût de la vie spirituelle.

Ils crurent d'abord qu'il leur manquait une règle, une organisation hiérarchique. Ils eurent l'idée de faire une élection. Par suite d'une singulière disposition de son esprit impressionnable, Maurice vota pour M. Myionnet, ce qui n'avait guère de raison d'être. Naturellement M. Myionnet n'accepta pas. On s'en tint là, et jamais il ne fut plus question de cet incident entre les trois Frères.

Cependant, la situation était tendue, une diversion devenait nécessaire. M. Le Prévost le comprit, et, profitant d'une occasion toute providentielle, transporta la petite communauté à Grenelle,

1. *Vie de M. Le Prévost*, pp. 120 et 128.

dans une maison qui leur était offerte par une personne charitable.

Nos trois Frères de Saint-Vincent de Paul prirent possession de leur maison de la rue du Commerce le 1er mai 1847. M. Le Prévost avait voulu, en isolant la communauté naissante, la protéger contre les visites incessantes qui troublaient la régularité de la vie. Éloignés du centre, ils consacraient la journée soit au patronage de la rue du Regard, soit à leurs autres œuvres, et ils avaient à eux leurs matinées et leurs soirées pour méditer et prier.

M. Le Prévost fit un règlement qu'il proposa à ses deux confrères, après l'avoir soumis à l'approbation des Pères Guidée et Milleriot. Le 12 novembre 1847, en présence de M. l'abbé Beaussier, M. Myionnet et Maurice Maignen firent une promesse formelle d'obéissance pour une année, entre les mains de M. Le Prévost, qui s'engagea de son côté à n'user de son autorité que pour le bien de tous et pour la plus grande gloire de Dieu. Cette promesse devait être renouvelée chaque année à la fête de la Présentation de la Très-Sainte-Vierge (1).

Cette période de Grenelle qui dura jusque vers la fin de 1850, fut une époque salutaire de formation dans l'humilité et la retraite, et laissa dans le cœur de M. Maignen des impressions qui gardèrent leur vivacité jusqu'à la fin de sa vie. Ce fut pour lui l'initiation définitive à la pratique et à la science des œuvres de dévouement au prochain.

Le premier soin de M. Le Prévost avait été de se mettre à la disposition du curé de la paroisse, prêtre intelligent et instruit, qui lui donna toute latitude pour l'établissement des œuvres, tout en doutant fort de leur succès. Le quartier ne paraissait pas favorable aux entreprises de moralisation chrétienne ; il était peuplé d'usines, de cités ouvrières, de casernes avec leurs accessoires. Quelques établissements d'éducation peu florissants, quelques maisons habitées par des commerçants retirés, d'un passé plus ou moins honorable, représentaient la bourgeoisie du lieu.

1. *Vie de M. Le Prévost*, p. 133.

Cependant M. Le Prévost parvint à réunir quelques hommes restés fidèles à la pratique religieuse, et, avec ses deux compagnons, forma une petite Conférence de Saint-Vincent de Paul, dont Maurice fut nommé président.

On commença de suite la visite des pauvres ; c'était ce qui manquait le moins. Puis on établit le *catéchisme des retardataires*, c'est-à-dire des enfants qui avaient passé l'âge de la première communion ; on ouvrit une bibliothèque populaire qui attira un grand nombre de lecteurs.

Ces premiers succès rendirent du courage à l'excellent curé auquel la Providence envoyait des auxiliaires inattendus. Le mois de Marie fut célébré avec éclat au milieu d'une affluence considérable ; le P. Milleriot vint prêcher ; des retours à Dieu se produisirent; en quelques mois cette pauvre paroisse si délaissée, reprit de la vie et de l'activité.

La Révolution de 1848 surprit les trois Frères de Saint-Vincent de Paul au milieu de leurs humbles travaux. L'orage passa sur leurs têtes sans les atteindre. Ils continuèrent leur vie active entre Grenelle et la rue du Regard et ne négligèrent aucun de leurs exercices spirituels.

Pourtant ils durent payer leur tribut au devoir civique. Leurs habitudes de piété n'étaient pas sans avoir attiré l'attention des esprits forts du quartier. Ces hommes vivant ensemble, allant à la messe, et, le soir, faisant encore une visite à l'église, cette bibliothèque, ces catéchismes, tout cela paraissait fort suspect. Le maire avait dit un jour au curé de se défier de ces nouveaux venus qui pourraient bien être des Jésuites : l'instituteur public avait reçu l'ordre d'interdire aux enfants l'accès de la bibliothèque. M. Le Prévost et ses amis avaient bien dissipé par leur bonne grâce quelques préjugés ; quand on organisa la garde nationale, ils durent subir un interrogatoire du sergent de recrutement ; ils esquivèrent pendant quelque temps la corvée ; mais il fallut un jour s'exécuter. M. Myionnet a conté d'une façon plaisante cet épisode guerrier de la communauté.

Il n'y avait plus à reculer. Nous fûmes nous faire inscrire à Paris, dans la compagnie de notre quartier ; on nous équipa et nous voilà

transformés en soldats. Pour moi, je pouvais me tirer d'affaire ; j'avais treize ans de service dans la garde nationale d'Angers ; je savais faire l'exercice et crier *qui vive*, quand j'étais de faction, mais Maignen était un vrai novice ; il n'avait jamais touché un fusil ; à peine s'il savait par quel bout le prendre ; je lui fis donc faire : *portez arme ; présentez arme ; arme bras.* Je lui appris aussi, quand il était de faction à crier : *qui vive ! patrouille ! caporal, venez reconnaître patrouille !* et le reste. Au bout de quelques leçons, il fut aussi instruit que son instructeur ; mais je n'ai jamais pu lui donner une attitude martiale. Nous montions toujours la garde tous les deux, nous étions scrupuleux pour bien faire notre service, tant celui de garde national, que celui de Frère de Saint-Vincent-de-Paul. Nous étions fidèles à la sainte Messe, à notre oraison et à dire notre office pendant la journée, dans un coin du corps de garde.

Du reste, la discipline était large, marchait qui voulait ; les attroupements de la populace ressemblaient plus à des mutineries de grands collégiens qu'à des émeutes. Un jour vint cependant où la comédie tourna au drame, où cette révolution commencée dans des banquets s'acheva dans le sang et les fusillades des journées de juin.

Nos Frères pensèrent qu'ils avaient mieux à faire que de prendre part au combat. Ils accompagnèrent le docteur Ozanam à l'Hôtel-Dieu, et se firent infirmiers volontaires, au milieu de ces salles où soldats, gardes mobiles, insurgés, confondus ensemble, mouraient, victimes des horreurs de la guerre civile.

Ces graves événements ne furent qu'un épisode dans la vie de la communauté de Grenelle ; les œuvres n'en subirent aucune interruption. La conférence de Saint-Vincent de Paul continua ses séances, la Sainte-Famille eut ses réunions habituelles, les patronages restèrent ouverts.

Le 4 mars 1848, malgré l'émotion générale, avait eu lieu la bénédiction d'un asile de vieillards dans la maison de Nazareth, située alors rue Notre-Dame des Champs, et qui deviendra plus tard le centre des œuvres de M. Maignen. Cette cérémonie fut célébrée avec beaucoup de solennité par l'abbé Gibert, délégué du curé de Saint-Sulpice, en présence de la duchesse de Narbonne, de la comtesse de Gontaut, et d'autres personnes de distinction.

Le patronage de la rue du Regard avait fonctionné comme à l'ordinaire, et réuni son personnel d'enfants du peuple et de

jeunes hommes du monde, qui venaient prendre part à leurs jeux.

Encouragés par leur succès, nos Frères crurent le moment venu d'établir un petit patronage à Grenelle. Le personnel des enfants était tout recruté parmi ceux auxquels ils avaient enseigné le catéchisme. M. le curé approuva, comme toujours, tout en prédisant l'insuccès ; la Conférence vota un léger subside ; le directeur naturellement désigné fut Maurice



Patronage de Notre-Dame de Grâce à Grenelle.

Maignen, le jeune président de la Conférence. Restait à trouver le local. Les bâtiments vides ne manquaient pas, grâce à la révolution, qui avait mis toutes les fabriques de Grenelle en état de chômage. Un homme de bien, M. Thiboumery, maire de Vaugirard, abandonna un terrain et une vaste salle de sa manufacture de cuirs ; on y installa des bancs, une table, quelques chaises, un fauteuil pour M. le curé. Un grand crucifix fut placé sur la muraille au milieu d'un trophée de drapeaux, pour

marquer l'union de la religion et de la patrie, et l'ouverture du patronage, retardée par les événements de juin, eut lieu le dimanche 9 juillet, à 4 heures. Ce fut une journée mémorable. Les enfants attendaient avec impatience l'ouverture des portes ; aussitôt ils se précipitent dans la cour, et les jeux s'organisent, parties de barres, de quilles, de tonneau, exercices de gymnastique, tout ce qui constitue la grande attraction des œuvres de jeunesse. Puis a lieu la séance dans la salle. M. le curé préside, entouré des membres de la Conférence. Son visage est moins soucieux que d'ordinaire ; il prononce quelques paroles émues. M. Le Prévost improvise une allocution touchante que termine une de ces jolies anecdotes dont il a le secret. A la fin de la séance, une tombola met le comble à la joie des enfants.

Ce programme, sauf la solennité du premier jour, fut à peu près celui de toutes les journées suivantes. M. le curé venait fidèlement chaque dimanche parler aux enfants ; M. Le Prévost leur contait des anecdotes, et Maurice faisait humblement ses débuts dans les fonctions de Directeur, ce qui ne l'empêchait pas de seconder le Frère Myionnet à la rue du Regard.

Trois années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles la petite communauté se préparait dans le recueillement et la prière aux développements qu'elle devait prendre dans la suite. Elle s'était accrue d'un membre, M. Paillé, qui était venu se joindre aux trois fondateurs quelques jours après la révolution de février.

En même temps, elle avait entrepris une œuvre nouvelle, celle du fourneau économique. Ce fut un surcroît de travail pour les Frères, obligés de se relever à tour de rôle pendant la nuit, pour allumer le feu et faire cuire la soupe. Ils furent récompensés par le succès de cette ingénieuse invention de la charité jusque-là peu connue, et qui, établie depuis dans toute la France, a soulagé tant de misères.

La fin de l'année 1848 fut marquée par une grande faveur. M. Le Prévost obtint de l'archevêque de Paris la permission de faire dire la messe dans la petite chapelle de la maison, et d'y conserver le Saint-Sacrement.

« Que nous faut-il de plus, écrivait M. Le Prévost à ce sujet, et que nous restera-t-il à désirer désormais? *Dieu a tant aimé le*

monde qu'il lui a donné son Fils unique; et nous aussi, il a tant aimé notre faiblesse et notre misère, qu'il va descendre parmi nous, dans notre pauvre maison, pour demeurer avec nous sous le même toit, présider nos petits exercices, nous conseiller, nous diriger en toutes choses, travailler, prier, aimer avec nous et en nous... »

La première messe fut dite en la fête de sainte Thérèse, par M. l'abbé Gibert, qui prit pour texte cette parole de la sainte : « Oh ! si l'on savait quel grand événement c'est pour le monde qu'un tabernacle de plus sur la terre ! »

A partir de ce jour, chaque semaine l'abbé Beaussier venait célébrer le saint sacrifice dans la modeste chapelle, qui s'ouvrait au public seulement dans certaines circonstances, telles que l'adoration des Quarante-Heures.

Bientôt la petite famille de Saint-Vincent de Paul s'accrut d'un nouveau membre, M. l'abbé Planchat, prêtre zélé, depuis longtemps voué aux œuvres. L'arrivée d'un prêtre dans la communauté fut un événement important. Elle changea le caractère primitif de l'institution, qui était celui d'un ordre de religieux laïques. Dès lors il fut admis que la Congrégation serait composée de prêtres et de laïques. Deux autres prêtres se présentèrent, MM. les abbés Gentil et Lantiez. En deux mois le nombre des Frères fut doublé.

La maison de Grenelle devenait trop étroite; il fallait songer à s'étendre. On loua un grand local rue de l'Arbalète. M. Maignen resta à Grenelle comme supérieur avec M. Paillé. M. Myionnet fut chargé de l'orphelinat de la rue de l'Arbalète, tout en s'occupant du patronage de la rue du Regard, où M. Maignen venait aussi le seconder.

L'année suivante, le nombre des postulants augmenta encore; mais tous ne persévérèrent pas ; il se produisit quelques tiraillements. Il fallait faire un pas de plus, et consommer le sacrifice de sa vie par un engagement sans retour. C'est ce que comprirent M. Le Prévost et ses Frères, éclairés par les conseils de leurs directeurs spirituels. Le 8 octobre 1852, après une retraite de quatre jours, MM. Le Prévost, Myionnet, Maignen, Paillé, Planchat et Lantiez, prononcèrent solennelle-

ment les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance au service des pauvres. La congrégation de Saint-Vincent de Paul était fondée.

Elle eut pendant quelque temps son siège principal dans la maison de la rue de l'Arbalète, plus vaste que celle de Grenelle. Bientôt, l'offrande d'une généreuse bienfaitrice permit à M. Le Prévost d'acheter à Vaugirard un terrain, et de construire quelques pauvres bâtiments où la communauté vint s'établir le 19 mars 1854. Le quartier était presque désert, les abords affreux, l'installation plus que défectueuse, mais on avait de l'espace, on était chez soi : nos humbles religieux n'en demandaient pas davantage. C'est là qu'est aujourd'hui la maison de la rue de Dantzig.

CHAPITRE SIXIÈME.

LES PATRONAGES.

L'idée première des œuvres de jeunesse. — La famille ouvrière des temps modernes. — État lamentable des apprentis. — L'abbé Jean-Joseph Allemand. — Jouer et prier. — Les œuvres de Marseille. — L'abbé Timon David. — Méthode de direction. — Un cours de jeux. — Le patronage de la rue du Regard. — La vieille maison. — Souvenirs. — Le récit d'un jeune typographe. — Grands efforts, faibles résultats. — Le secret du succès. — Bons conseils. — Premières réformes. — « La Maison d'œuvres ».

(1852-1855.)



LE 16 août 1852, Maurice Maignen avait été définitivement chargé par son supérieur de diriger le patronage de la rue du Regard. Il avait trente ans ; son expérience avait mûri en la compagnie de ses deux premiers Frères, et sa fonction de Directeur du petit patronage de Grenelle lui avait fait acquérir l'autorité nécessaire pour exercer une influence bienfaisante sur la jeunesse ouvrière. Il allait désormais appliquer au développement, au perfectionnement de l'œuvre qui lui était confiée, tout ce que Dieu lui avait donné d'intelligence et de cœur.

« L'idée première des œuvres de jeunesse est aussi ancienne que l'Église, dit l'abbé Timon David. De tout temps on prodigua des soins spéciaux aux enfants et aux jeunes gens, espérance de l'avenir : les moyens seuls ont varié, selon les besoins et les tendances de l'époque. »

Mais c'est surtout après la Révolution que le besoin des œuvres de préservation se fit sentir. L'abbé Jean-Joseph Allemand peut en être regardé comme le premier initiateur. Né le 27 décembre 1772, de petits commerçants de Marseille, ordonné prêtre au milieu des menaces de la Terreur, échappé par miracle aux poursuites du sanguinaire Gobet, il résolut de se vouer au service du peuple en sauvant l'âme des enfants. Le 16 mai 1799, il réunit quatre jeunes gens dans une modeste chambre appartenant à un pieux chrétien, M. Rome, et jeta ainsi les fondements de cette œuvre des patronages de Marseille qui devint si florissante dans la suite. Son prompt succès attira les persécutions du gouvernement impérial, et le patronage fut fermé. Il fonctionna cependant en secret, et reprit toute son activité après la Restauration, sous le nom d' « Œuvre du Saint Enfant Jésus ». M. Allemand avait partagé son patronage en deux associations particulières, l'une d'enfants au-dessous de 16 ans, l'autre de jeunes gens plus âgés. On reconnut bientôt l'utilité de cette division, alors que l'œuvre compta plus de quatre cents patronnés.

Dès cette époque, on voit établi l'usage des coutumiers, réglant l'ordre de chaque jour. *Jouer et prier*, tels sont les deux termes dans lesquels se renferme toute l'économie du patronage. Les jeux animés sont en grand honneur, ils sont la sauvegarde de l'âme et du corps. Le pieux fondateur disait à ses enfants : que « leurs jeux faisaient l'admiration et la joie des Anges [1] ». Le jeu n'était qu'une préparation à la prière. Dès le plus jeune âge, on habituait les enfants à dérober à leurs amusements quelques instants pour aller prier à la chapelle, devant le saint tabernacle. Progressivement on les amenait aux pratiques de la plus solide piété, et, aux jours de grandes fêtes, toute cette jeunesse se pressait à la Table Sainte.

Le vénérable M. Allemand mourut en 1836. Il eut pour successeurs des hommes de zèle qui continuèrent son œuvre en suivant fidèlement sa méthode. Mais, malgré son dévouement pour la classe ouvrière, il n'avait pu réunir que des enfants de la classe moyenne.

1. *Vie de Jean-Joseph Allemand.* Paris, Sagnier et Bray, 1852.

Ce fut l'abbé Timon David, qui, dix ans après sa mort, ouvrit un patronage d'apprentis, et pénétra réellement jusqu'au peuple. Son ouvrage intitulé *Méthode de direction des œuvres de jeunesse* [1] contribua beaucoup à vulgariser les idées de M. Allemand.

Cette méthode est divisée en deux parties : former les jeunes gens à la piété, faire jouer les jeunes gens.

Pour la formation à la piété, on a recours d'abord aux *moyens extérieurs :* la surveillance de la bonne tenue à la chapelle, de l'esprit de foi, de l'esprit de l'Église dans le culte extérieur ; puis aux *moyens intérieurs :* la visite au Saint-Sacrement, les entretiens pieux, la fréquente confession, la fréquente communion, la méditation, la direction spirituelle, les associations de piété, les dévotions particulières, les exercices à époques fixes. Pour bien faire jouer les enfants, on déploie toutes les ressources dont l'expérience a démontré l'utilité. La MÉTHODE entre dans des détails étonnants sur les jeux de balle, de course, de sauts, de mouchoirs, de corde, les jeux chantants, les jeux de salon ; elle prévoit les inconvénients, indique la manière de les éviter ; c'est un traité complet que feraient bien de consulter les éducateurs modernes qui s'imaginent avoir importé d'Angleterre la science des *sports athlétiques.* Ils auraient beaucoup à y apprendre, mais ceci surtout, c'est que les enfants qui jouent le mieux sont ceux qui savent le mieux prier : jouer et prier, les deux termes sont inséparables ; toute la méthode est là.

L'œuvre de M. l'abbé Timon David eut un réel succès à Marseille. Son exemple fut imité dans un grand nombre de villes de province. Parmi les premières, on peut citer Lille, Orléans, Strasbourg.

A Paris, les patronages commencèrent à fonctionner par les soins de la Société de Saint-Vincent de Paul ; ils étaient la conséquence naturelle de la visite des familles [2]. A l'époque de la révolution de 1848, l'œuvre n'était encore qu'à ses débuts. Au patronage de la rue du Regard, on travaillait à perfectionner et à compléter les moyens d'action, soit au dedans par l'attrait des

1. Marseille, Levès, libraire, 1859.
2. V. le *Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul*, 2e partie, chap. V.

réunions, soit au dehors par les placements en apprentissage et l'étude sérieuse de l'esprit des patrons et de la valeur morale des ateliers.

Une centaine d'apprentis venaient chaque dimanche prendre part aux jeux sous la surveillance des confrères de Saint-Vincent de Paul,parmi lesquels nous retrouvons des noms connus : le jeune comte Georges de la Rochefoucauld-Liancourt, qui eut à l'époque son heure de popularité, Augustin Cochin, fondateur d'une foule d'œuvres, M. Connelly, qui, dans ces derniers temps, après avoir illustré son siège à la Cour de Cassation,entra dans les ordres,et devint le vénérable vice-recteur de l'Institut catholique de Paris ; M. Nimier, de l'École normale ; M. Paul La Plagne Barris, jeune magistrat, alors passionné pour le jeu de barres qu'il avait appris dans le petit patronage de Vitry-le-Français, où il était substitut du Procureur du Roi ; M.Manuel, avocat, qui se fit Frère prêcheur, M. l'abbé Planchat, le futur martyr de la Commune, M. Joseph de la Bouillerie, M. l'abbé de la Bouillerie, et tant d'autres.

Tous ces jeunes confrères, aussi humbles que zélés, apportaient leur précieux concours au Directeur. Le premier rapport sur le fonctionnement du patronage présenté le 19 juillet 1848 par M. Myionnet à l'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent de Paul, montre la vitalité de l'œuvre, et définit son caractère jusque-là peu connu. Nous en citerons un passage où l'on trouve un reflet de l'époque, en même temps que des vues d'avenir.

L'œuvre du Patronage,comme toutes les œuvres de charité,a ressenti le contre-coup de cet ébranlement qui vient d'agiter toutes les existences. Pendant les trois derniers jours de cette grande semaine, au milieu de cet orage qui pouvait tout engloutir, quoique bien gravement préoccupés, comme tout le monde, des grands intérêts du pays et de la paix de l'Église, nous n'avons pu rester indifférents à l'existence de notre chère œuvre, ni à la sécurité de nos enfants.

Quoique le sol fût tout tremblant encore, nous sentîmes cependant qu'il fallait que les œuvres chrétiennes restassent debout, plutôt que de se cacher dans l'ombre,et de reculer devant une victoire qui promettait la liberté pour tous, et le bien-être au peuple auquel notre œuvre est consacrée. Les œuvres de charité et de patronage surtout servent autant le peuple, à tout le moins, que n'importe quelles théories. Fondées sur

le sacrifice et le dévouement, elles réalisent depuis longtemps pour lui ce que d'autres n'ont osé projeter que le lendemain. L'œuvre du Patronage s'occupe particulièrement depuis quatorze ans des jeunes ouvriers; sa mission est de leur donner un état, un patron, de les nourrir, de les vêtir, d'éclairer leur intelligence, de former leurs cœurs à la vertu, de les entourer d'appui et de sages conseils, de les préserver des dangers que court leur jeune âge, de leur ouvrir le dimanche un foyer paternel, et de doter la société d'ouvriers honnêtes, moraux et chrétiens. Pour atteindre ce but, nous n'avons imaginé ni brillants systèmes, ni magnifiques utopies, dont la conception, nous l'avouons en toute humilité, dépasserait de beaucoup la portée de nos esprits ; mais nous donnons simplement notre temps, nos ressources, et surtout notre affection, et le pauvre et l'apprenti sentent bien que nous les aimons et que nous sommes leurs véritables amis. L'œuvre du Patronage n'avait donc pas besoin de se cacher devant le peuple qui triomphait. Forte d'elle-même, elle n'hésita pas, au milieu de ce Paris encore soulevé et tout en armes, d'ouvrir les portes de ses quatre maisons le dimanche 27 février. L'épreuve était décisive; nous pouvions redouter de nombreuses défections, et l'esprit d'insubordination chez ces jeunes têtes, qui n'avaient pu rester froides au milieu de la conflagration nationale. Messieurs, il n'en a rien été. Nos apprentis sont tous venus, car ils savent bien ce que nous sommes, ce que nous voulons, et comment nous aimons le peuple. Ils sont tous venus, ne doutant pas que dans l'ère républicaine, les maisons de Patronage de St-Vincent de Paul devaient leur être aussi largement ouvertes qu'en d'autres temps. Ils sont venus aussi nombreux qu'à l'ordinaire, plus joyeux que jamais, aussi respectueux qu'auparavant. Les exercices, la messe et le salut eurent lieu aux heures ordinaires. On est allé se confesser ce jour-là comme de coutume, seulement le soir, à l'issue de l'instruction religieuse, l'aumônier crut devoir expliquer à nos enfants le vrai sens de ces mots, liberté, égalité et fraternité, qu'il est si facile de dénaturer. On l'écouta avec attention, et l'on se sépara heureux et contents. La journée du 27 février prouve, Messieurs, la solidité et la popularité de l'œuvre.

La maison de la rue du Regard où nous allons vivre pendant quelque temps avec notre humble Frère de Saint-Vincent de Paul, appartenait à l'Assistance publique, alors nommée Administration des hospices de Paris. Elle avait été habitée précédemment par la congrégation des religieuses de Notre-Dame de Lorette, récemment fondée par un ami de M. Le Prévost, M. l'abbé de Malet. Quatorze religieuses y étaient mortes en peu de temps, par suite de l'insalubrité de l'immeuble: aussi le prix de la location n'était pas élevé.

C'était, dit M. Maignen dans ses notes, un vieil hôtel qui datait de la moitié du dernier siècle. Quoique bien délabré, il gardait encore quelques

traces de son origine. L'élévation des plafonds, les vieilles boiseries, les hautes et larges fenêtres, conservaient à cette demeure ruinée un reste de dignité un peu triste comme toute grandeur déchue.

L'entrée était pauvre et presque misérable. La porte cochère dépassant l'alignement, avançait près du ruisseau, et recevait toutes les éclaboussures de la rue. La partie principale du bâtiment était précédée d'une petite cour où les pauvres stationnaient pendant l'hiver, lors des distributions d'aliments du fourneau économique. A droite et à gauche étaient des salles basses pour les divers services ; au fond, la maison avec ses grandes salles donnant sur un jardin ; en retour sur ce jardin, un pavillon où se trouvait le cabinet du Directeur, et à la suite, une petite chapelle. La cellule de M. Maignen était au premier étage dans une pièce mansardée. Le jardin était planté de grands arbres sous lesquels les apprentis prenaient leurs ébats. Dans le fond, une statue de la sainte Vierge, offerte en 1850 par les premiers ouvriers persévérants, présidait aux récréations. Cette précieuse madone est pieusement conservée aujourd'hui au Cercle Montparnasse; elle est, du reste, le seul vestige de la maison de la rue du Regard. Le vieil hôtel a disparu, et a fait place comme tant d'autres à une banale maison de rapport.

Je ne passe jamais sans émotion dans la rue du Regard, et devant la place effacée de cette chère maison. Je ne puis dire combien je demeurai attaché à cette pauvre demeure, combien de fois j'y fus transporté depuis dans mes rêves, et la pénible sensation que j'éprouvais au réveil, en voyant que ce n'était qu'un songe, et que la vieille maison n'existait plus.

On prétend que les pauvres amputés éprouvent quelque chose de semblable, et souffrent encore aux membres que, depuis longtemps, ils ont perdus.

L'âme des vieux directeurs, au souvenir de leurs premiers enfants, de leurs premiers confrères et des sanctuaires disparus où ils les ont connus et aimés, éprouve aussi longtemps de ces mystérieuses illusions, et quelque chose de cette souffrance [1].

Et maintenant, pour animer ce séjour, nous allons lire le récit d'une journée de patronage écrit en 1847 par un jeune apprenti typographe âgé de 16 ans, en tête d'un petit volume intitulé : *Recueil d'histoires racontées par les apprentis de Saint-Vincent de Paul.* Nous laissons à ce morceau toute sa naïveté et son incorrection pour ne rien lui enlever de sa couleur.

Ami lecteur, si toutefois nous en avons, vous êtes averti que toutes les analyses renfermées dans ce petit recueil, sont l'ouvrage des apprentis de St-Vincent de Paul ; toutes sont le prix de leurs veilles ; il n'y a pas une ligne qui n'ait été faite par eux. Mais avant d'aller plus loin, nous croyons devoir vous faire connaître ce que c'est que le patronage, ce que l'on y fait et quelle est son utilité.

1. Rapport présenté par M. Maignen à l'assemblée générale des Conférences de St-Vincent de Paul de Paris du 20 juillet 1882 sous la présidence de Mgr d'Hulst.

C'est donc dans notre maison de patronage que je vais vous conduire, au milieu d'une centaine d'enfants, de demi-hommes, qui sont heureux de prendre leurs ébats dans un jardin spacieux et bien aéré, après une longue et presque interminable semaine de travail, plus ou moins laborieux. Il y a beaucoup de jeux, appropriés aux divers âges et aux différents caractères des apprentis. Les enfants tranquilles, qui n'aiment pas le bruit, passent tout le temps de la récréation à jouer aux dames ou au loto. Vous ne comprenez peut-être guère cette manière de se récréer ; mais que voulez-vous ? Chacun prend son plaisir où il le trouve. Ne les troublons pas plus longtemps, et hâtons-nous de descendre dans le jardin. Là, vous voyez des enfants d'un caractère tout opposé à ceux que nous avons laissés en haut ; autant les premiers aiment à rester tranquillement assis sur une chaise, autant ceux que vous voyez aiment à courir ou sauter. Vous souriez ! ces jeux de barres, ces parties de saut-de-mouton vous rappellent le temps où vous jouiez ainsi. Nous qui avons l'honneur de faire partie de cette seconde catégorie, nous fulminerions volontiers contre ces nouveaux Catons, un édit pour les forcer à jouer comme les autres et comme leur âge le demande ; mais cela nous éloignerait de notre sujet.

Il ne faut pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que les apprentis jouent toute la journée. Non, il y a un temps pour tout : heures de récréation, heures de travail, heures de prières. Par travail nous entendons les différents cours, établis dans la maison, pour l'instruction des apprentis. Ils se composent d'un cours d'orthographe, d'un de dessin linéaire et ornement, et d'un cours de musique. Il est vrai que chacun est libre de les suivre ou de ne pas le faire ; cependant la plupart des apprentis en suivent un ; plusieurs même vont jusqu'à deux. Vous dire tout le mérite qu'il y a à suivre ces cours, serait chose presque impossible ; car, pour assister à une leçon de dessin ou de musique, ils se privent en grande partie de leur récréation. C'est une chose vraiment admirable, à voir ces enfants abandonner une partie déjà commencée, quelquefois à moitié gagnée, pour obéir à la voix du professeur qui les appelle. Vous conviendrez qu'il y a là du mérite, et nous l'avons éprouvé par nous-mêmes.

Aussitôt que les deux cours de dessin qui ont lieu de neuf heures et demie à onze heures, sont terminés, tous les apprentis se rangent sur deux lignes, dans toute la longueur du jardin, pour se rendre au réfectoire et de là à la messe, qu'ils entendent avec beaucoup d'attention, ne manquant jamais de prier pour leurs parents, leurs bienfaiteurs et aussi pour eux-mêmes, car ils en ont grand besoin, exposés comme ils le sont, à toutes sortes de tentations et de mauvais exemples.

Au sortir de l'église,on s'en revient de la messe rangés par divisions, et les plus petits en tête, comme on y était venu. Dans l'été on nous mène passer le temps de la récréation dans le Luxembourg.

Rentrés à la maison, chacun prend sa place dans la classe pour entendre la lecture des bonnes ou mauvaises notes, marquées par le patron sur le livret de son apprenti.

Pendant cette lecture, faite à haute voix, pour encourager ceux

qui ont bien travaillé et faire honte aux paresseux, a lieu la séance de la petite association des apprentis pour la visite des pauvres.

Cette association, composée d'une douzaine de membres, est formée sur le modèle des grandes conférences de St-Vincent de Paul avec cette différence qu'elle fait en petit ce que celles-ci font en grand ; après la lecture des livrets, ceux d'entre les apprentis qui ont épargné un peu d'argent pendant la semaine, le déposent à la caisse d'épargne du patronage ; la somme qu'ils auront ainsi déposée ne leur sera rendue qu'à la fin de leur apprentissage.

Tandis que les apprentis quittent la classe pour se rendre au jardin, le caissier de la Conférence se tient à la porte, son chapeau à la main, pour recevoir le sou que l'apprenti destinait à ses menus plaisirs, mais dont il se prive pour le donner aux pauvres.

Cette deuxième récréation, qui commence ordinairement à deux heures et demie et finit à trois, est suivie immédiatement de la collation et du salut, chanté tant bien que mal par les enfants du cours de musique. Après le salut, on se rend encore dans le jardin, et on joue jusqu'à l'arrivée du bon prêtre chargé de faire l'instruction religieuse. C'est aussi lui qui fait lecture d'une histoire pour l'analyse du dimanche suivant.

Dès que l'instruction est terminée, M. Le Directeur fait la prière du soir suivie immédiatement du départ de tous les apprentis.

Dans le courant de la journée, à différentes reprises et suivant leur bonne conduite, il leur est distribué des bons points qui leur servent pour acheter ce qu'ils ont besoin. Voici comment ces achats se font. Tous les premiers dimanches du mois, après la lecture des livrets, on apporte à côté du Directeur une petite table chargée d'effets à l'usage des apprentis. Il prend un objet, lui donne un prix, et les apprentis, en mettant aux enchères les uns sur les autres, le doublent et le triplent quelquefois. Après de longs débats qui excitent souvent l'hilarité générale, l'objet est adjugé à celui qui a le plus de cachets, ou qui veut en mettre le plus.

Voilà, cher lecteur, le récit abrégé d'une journée passée au patronage ; nous ne vous avons parlé ici que de l'ordre établi dans la maison de la rue du Regard ; mais à quelques variations près, ce doit être la même chose dans les autres maisons de Paris.

Cette maison de la rue du Regard avait pour elle les meilleurs éléments de succès ; le quartier était le plus religieux de Paris ; les enfants étaient élevés chrétiennement, et recevaient tous une instruction primaire convenable. Les auxiliaires de M. Maignen étaient les jeunes gens de la société de Saint-Vincent de Paul les plus humbles, les plus pieux et les plus intelligents. Malgré tant d'avantages, pendant plusieurs années on n'obtenait que de faibles résultats. Les enfants venaient

jouer, suivaient les exercices; puis, le temps de l'apprentissage terminé, disparaissaient sans retour, sauf quelques-uns qui restaient fidèles. Il fallait que l'expérience conduisît les Directeurs de l'œuvre à la connaissance des bonnes méthodes.

On avait d'abord adopté une organisation un peu lourde, on croyait nécessaire de donner aux apprentis deux copieux repas chaque dimanche, et des vêtements tous les mois. On s'occupait beaucoup de l'extérieur. Le placement en apprentissage et la visite des ateliers absorbaient le temps des Directeurs. Chaque apprenti devait être porteur d'un livret annoté par son patron ; la lecture en était faite publiquement dans une séance qui ne durait pas moins d'une heure. Le tout se compliquait encore de longs appels, de dépôts à la caisse d'épargne recueillis en séance, et de discours parfois ennuyeux. La direction spirituelle manquait de décision. Les membres les plus pieux de l'œuvre étaient persuadés qu'il ne fallait pas demander plus que la confession à l'approche des grandes fêtes, sous peine de faire déserter la maison et de favoriser l'hypocrisie. Il en résulta une grande tiédeur religieuse et un défaut absolu de persévérance. « La maison, écrivait alors M. Maignen, comptait habituellement de quatre-vingts à cent jeunes gens aux réunions du dimanche, mais ils y étaient peu attachés. Leur inconstance était extrême. La maison se renouvelait presque complètement tous les six mois. Chez la plupart il n'y avait guère que des pratiques, mais peu de principes solides ; souvent un étrange alliage de devoirs religieux et de fréquentation des cabarets et des barrières. Aussi, dès que l'apprentissage était terminé, abandonnaient-ils tous leurs devoirs. Après sept années (de 1845 à 1852) de patronage exercé sur sept ou huit cents jeunes gens, deux seulement ont persévéré et sont restés chrétiens. »

On avait essayé de fixer cette inconstance par l'attrait des récompenses et des fêtes. On faisait quatre fois par an des distributions de prix, on organisait des séances, des représentations dramatiques, qui donnaient beaucoup de mal et offraient l'inconvénient de surexciter l'imagination des enfants, de leur inspirer le goût du théâtre. L'amour-propre s'en mêlant, ils

ne rêvaient plus que récompensés et succès ; la discipline intérieure et l'assiduité aux devoirs n'y gagnaient rien.

Ce malheureux amour-propre se mêlait aux meilleures choses. Dès 1845, on avait institué parmi les apprentis, de petites conférences de Saint-Vincent de Paul,à l'instar de celles de la grande société. Celle de la rue du Regard devint une des plus florissantes. Les enfants se réunissaient chaque dimanche et s'en allaient sous la direction d'un surveillant visiter quelque pauvre famille, des vieillards surtout. Ils prenaient là l'habitude de la charité, sacrifiaient de bon cœur le sou qu'ils avaient économisé pour leurs menus plaisirs, et s'ingéniaient de mille façons pour secourir leurs pauvres. On donnait aussi des retraites pascales pleines d'entrain et d'édification. Le patronage de la rue du Regard avait une apparence de prospérité qui le faisait passer pour le premier de Paris et même de France.

Et cependant il manquait quelque chose, puisque tant d'efforts produisaient si peu de fruits. Les zélés Directeurs de l'œuvre avaient le sentiment de cet état défectueux, sans se rendre un compte exact des causes, et la maison vivait sur sa réputation.

En 1850, un homme d'expérience vint passer un dimanche à la rue du Regard. C'était le Directeur du patronage de Lille. Il ne dissimula pas son impression défavorable, et parla des excellents résultats obtenus dans sa ville. On l'écouta avec admiration ; ses récits firent sensation au conseil des patronages, mais on s'en tint là, sans essayer aucun changement de méthode.

M. Maignen partageait alors avec M. Myionnet la direction de ce patronage. Avec son âme ardente et sa claire intelligence des besoins de la jeunesse ouvrière, depuis longtemps il avait compris la nécessité d'une réforme. Laissons-le raconter lui-même ses premières tentatives.

Premières réformes.

L'exemple du patronage de Lille nous avait appris la possibilité d'une organisation intérieure meilleure que la nôtre, et d'un plus grand avancement spirituel. Lille était un fait pour nous, mais rien de plus. Il n'y avait pas là encore la pensée féconde et créatrice des œuvres de

jeunesse. Nous étions encore abandonnés à nous-mêmes, plus convaincus de notre faiblesse et de la stérilité de nos efforts, mais toujours sans guides et sans conseils pour améliorer cette œuvre à laquelle, ainsi que tant d'autres, nous avions consacré notre vie. Que d'efforts, que de tentatives de tout genre en trois années, de 1852 à 1855 ! Nous ne marchions que de réformes en réformes, cherchant toujours à résoudre des difficultés toujours renaissantes. Nous réalisâmes successivement les modifications suivantes :

Suppression presque complète de la nourriture, réduite à une légère collation par dimanche.

Suppression de la lecture des livrets et des longues séances pour donner le plus de temps possible aux récréations.

Séparation en trois divisions des enfants de 12 à 15 ans, de ceux de 15 à 18 ans et plus, et des jeunes ouvriers persévérants, ayant chacune leurs heures de récréation particulière, leur instruction, leur directeur, et même leur aumônier.

Réunion tous les dimanches au soir, de jeunes ouvriers appartenant aux divers patronages de Paris, dans le but de les détourner des plaisirs dangereux par d'honnêtes divertissements.

Ces réformes avaient entraîné un surcroît de travaux et de sacrifices, il y avait pour ainsi dire trois œuvres dans une. Nous avions pu réaliser ces essais, grâce au dévouement d'excellents confrères, qui n'hésitaient pas, après leur semaine d'occupations et d'affaires, d'accepter le fardeau d'un aussi laborieux dimanche, surchargé, depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir, d'une multitude d'exercices, d'offices, de jeux, de divertissements, de surveillance et d'avis.

Que pouvions-nous faire de mieux pour la préservation et le salut de nos enfants ? Ne devions-nous pas nous croire arrivés au but? Pourtant il fallait bien nous avouer:

Que les déserteurs étaient toujours aussi nombreux ;

Que la plupart de nos enfants étaient dans l'habitude du péché mortel, et que la triple division avec ses trois directeurs enlevait à l'œuvre son unité, affaiblissait l'esprit d'autorité et d'obéissance.

On sent percer dans ces lignes le chagrin que causait à M. Maignen cette absence de résultats. Les âmes vulgaires s'accommodent des œuvres stériles, et s'en tiennent à l'idée qu'il n'y a rien de mieux à faire. Notre jeune directeur avait trop de volonté et trop d'esprit d'initiative pour se contenter d'une pareille raison. Il souffrait de son impuissance, et cherchait avec persévérance le secret du succès.

Dans le courant de l'année 1854, le patronage reçut une visite qui fit sensation, celle de l'abbé Timon David, directeur de l'œuvre de la jeunesse ouvrière de Marseille. Il exprima très franchement son opinion. « Vous perdez votre temps, dit-il, vos

confrères se tuent pour rien. Ce ne sont pas les savantes organisations qui font les œuvres. C'est la grâce de Dieu, par la prière et les sacrements. » Et il exposa les admirables résultats qu'il avait obtenus à Marseille, les communions fréquentes, les pratiques de la plus haute dévotion en usage chez les enfants et les jeunes gens.

Quelque temps après, M. Agniel, le pieux disciple de M. Allemand, vint confirmer l'opinion de M. Timon David : « Vous êtes au milieu des morts et des mourants ; avec les passions de la jeunesse, il n'y a qu'un moyen de salut, la piété. »

La piété, voilà donc ce qui faisait défaut chez les apprentis de la rue du Regard. Mais comment imposer des pratiques de dévotion à ces enfants de Paris, froidement railleurs, vaniteux, insoumis ? M. Maignen comprit qu'il n'y avait rien à tenter près des grands, et qu'il fallait commencer par les plus jeunes, par ceux qui venaient de faire leur première communion. L'aumônier forma parmi eux une petite congrégation de la Sainte-Vierge, qui devint bientôt un foyer de vie, d'entrain et de véritable dévouement. Ces enfants adoptèrent avec ardeur toutes les pratiques qu'on leur proposa ; ils se confessèrent régulièrement ; ils communièrent d'abord une fois par mois, puis tous les Dimanches ; ils firent de sensibles progrès dans la correction de leurs défauts, et devinrent bientôt un sujet d'édification pour leurs camarades sans rien perdre de leur simplicité, de leur franchise et de leur ardeur dans les jeux.

L'épreuve avait réussi, la méthode était trouvée ; il restait à lui donner des applications pratiques. Une circonstance permit de rendre la réforme complète : ce fut la translation du patronage des apprentis dans une nouvelle maison. La location du vieil hôtel touchait à sa fin en 1855, et le propriétaire refusait de renouveler le bail ; il fallait chercher un emplacement pour le patronage. A ce moment, un vaste terrain situé sur le boulevard Montparnasse, à l'angle de la rue Stanislas, était vacant. M. l'abbé Hamelin, curé de l'Abbaye-aux-Bois, le céda pour un prix modique à M. Le Prévost, qui, très activement secondé par M. Paul Decaux, en fit le siège d'une *Maison d'œuvres*, « véritable maison des ouvriers et des pauvres, où

depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, ils trouvaient le soulagement et le remède à toutes les souffrances de l'âme et du corps, avec les consolations et les joies pures de la religion [1] ».

C'est là que fut transféré l'asile des vieillards de la rue Notre-Dame des Champs, et en même temps, les institutions de la rue du Regard, c'est-à-dire le bureau de la Sainte-Famille, la biblio-



M. DECAUX, président du Conseil des Patronages des conférences de St-Vincent de Paul de Paris.

thèque, la caisse des loyers, le fourneau économique, une maison de famille pour les apprentis orphelins, un catéchisme pour les adultes, et enfin le patronage des apprentis. Ces derniers, au nombre de cent cinquante, prirent possession de leur nouveau local le jour de Noël 1855.

1. *Directoire général des maisons d'œuvres*, par M. Maignen (1889).

CHAPITRE SEPTIÈME.

NAZARETH.

Les idées et la méthode de M. Maignen. — *Le manuel des patronages.* — La désorganisation sociale. — Pratique du patronage. — La réunion complète du dimanche. — Un ami du Dieu des enfants. — La hiérarchie. — L'emploi du dévouement. — Avis à donner. — Le bon esprit. — Résultats

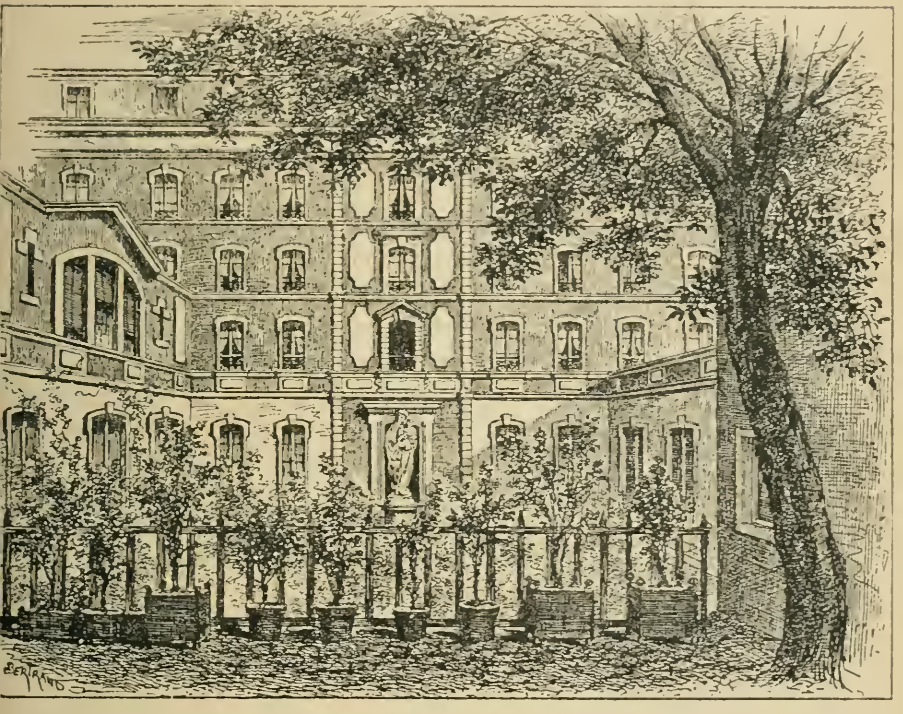
(1855 - 1863.)

POUR connaître les idées et les méthodes de M. Maignen, en matière du patronage, il faut lire un petit livre très substantiel intitulé le MANUEL DES PATRONAGES *à l'usage des Conférences de Saint-Vincent de Paul*, qu'il a fait paraître en 1868, sans nom d'auteur, et qui a été adopté par la Société.

La préface est un exposé saisissant des conséquences funestes de la Révolution pour la famille ouvrière. L'ancienne organisation du travail rendait facile la protection de l'enfance. Les corps de métiers étaient de véritables familles pleines de sollicitude pour la formation des générations futures; la religion, en honneur au foyer domestique, pénétrait dès les premières années dans l'âme de l'enfant. Le règne de la liberté du travail, en isolant l'ouvrier, a livré sa famille à ses propres ressources, c'est-à-dire trop souvent à la misère. Le foyer domestique a été déserté par le père et la mère obligés tous deux de travailler à l'usine à cause des exigences de la production industrielle; l'enfant lui-même a été attaché à la machine dévorante, et ses forces se sont étiolées dans l'air malsain des manufactures.

Aussitôt après la première communion, il est soustrait à toute influence religieuse et livré au monde industriel, à la perversité des ateliers, véritables écoles d'impiété et de corruption. Sa jeune âme se forme et grandit dans cette atmosphère; sa famille ignorante et pauvre le jette dans la première carrière qui s'offre à lui et lui procure à elle-même quelque soulagement, sans se rendre compte de l'avenir et de la valeur de l'état qu'il embrasse, ni de ses goûts, ni de ses aptitudes. Et c'est ce pauvre enfant, lancé au hasard dans la grande lutte industrielle, que le membre de Saint-Vincent de Paul trouvera, un jour, réfugié au fond de quelque sordide mansarde, misérable et dégradé, sans état et sans ressources, sans foi et sans espérance. Tous les efforts que l'on tentera pour le tirer de la misère et relever son âme seront presque à coup sûr inutiles. C'est un ressort brisé, une existence flétrie

et perdue, à moins d'un miracle de la grâce divine. Il fera quelque tentative, mais retombera bien vite. On touchera peut-être son cœur à force de dévouement et de charité ; vous croirez peut-être à une conversion; hélas ! à la première occasion, il retombera dans ses anciennes habitudes. N'eût-il pas mieux valu prendre cette pauvre créature au début de la vie, alors que l'intelligence et le cœur sont neufs, simples et bons ? Ah ! vos efforts n'auraient pas été stériles, il en serait au moins resté quelque chose, qui se serait réveillé au contact de votre fraternel amour.



Maison de N.-D. de Nazareth, premier patronage fondé par les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Paris.

Donc, pour préserver l'ouvrier de cette double calamité de la misère et de l'impiété, qui pèse sur lui d'un poids si lourd, occupons-nous de son enfance.

Protégeons ce jeune cœur au milieu de tous les périls, dont il serait imprudent de le séparer.

Préservons-le de la misère par le choix d'un bon état, qui le fera vivre par le travail.

Veillons sur son apprentissage jusqu'au sein même de l'atelier, par des visites intelligentes et affectueuses.

Conservons-le à la religion et à la vertu, non pas seulement pendant

son enfance, mais encore durant les épreuves si difficiles de la vie d'atelier, au moment périlleux de sa première indépendance de jeune ouvrier.

Assurons-lui, lorsque lui manque l'abri du foyer paternel, un logement honnête avec toutes les conditions de la vie chrétienne, comme en Allemagne dans le compagnonnage de l'abbé Kolping ; un atelier sûr où il se trouve en contact avec des frères par la croyance, et dont la violation du dimanche soit bannie.

Aidons son agrégation aux sociétés de secours mutuels, le dépôt de ses économies à la caisse d'épargne et à celle des retraites pour la vieillesse.

Ainsi la misère, ainsi l'irréligion et le désordre seraient taris, pour ainsi dire, dans leur source.

L'expérience, et non le hasard, présiderait au choix des carrières. Le problème de l'éducation de la jeunesse laborieuse serait résolu. La classe ouvrière, si démesurément développée qu'elle soit, malgré les périls et les douleurs de la condition sociale qui lui est faite, redeviendrait ce qu'elle était autrefois au milieu d'institutions aujourd'hui détruites, tranquille, heureuse et chrétienne !

Tel est le but du patronage ; telle est la mission qui lui est donnée. Dans le secret et la simplicité d'une œuvre d'enfants, à peu près inconnue aux penseurs et aux utopistes de notre temps, se prépare peut-être quelqu'une des solutions pour les plus difficiles et les plus hautes questions du moment. Sans y penser, en ne désirant que le salut des âmes, elle aura contribué, en se développant, à la diminution de la misère et à la sécurité publique. Quels motifs plus puissants de se dévouer à cette œuvre, dont nous ne posons, il est vrai, que les premières pierres, ou peut-être les premiers grains de sable? mais, dans l'avenir, Dieu bénira nos humbles efforts. L'amour des pauvres, de Dieu et de la patrie tout ensemble se trouvent intéressés au développement de cette belle institution. Dévouons-nous donc de plus en plus à ses progrès. Ne nous laissons point arrêter par des obstacles le plus souvent imaginaires. Le patronage ne serait pas l'œuvre de Dieu s'il n'avait pas ce caractère inhérent aux œuvres de durée, d'avenir et de succès, l'universalité (1) !

On saisit dans ces lignes la nuance sensible existant entre l'idée qui les inspire, et les vues qui dirigent les œuvres charitables de l'époque. M. Maignen prenait une initiative personnelle, résultat de ses tendances et de ses études, mais nettement en dehors des idées en cours.

Alors, comme il le disait un jour, « on aimait les pauvres à l'ancienne mode », ce qui certainement avait son mérite.

1. *Manuel du patronage à l'usage des Conférences de Saint-Vincent de Paul*, page 10.

Dans les œuvres entreprises pour soulager ou prévenir la misère, on ne recherchait pas la moindre théorie humanitaire, ni la pensée d'établir ce qu'on appelle présentement, même dans le monde chrétien, une institution sociale.

Cette pratique de la pure charité, de l'aumône soit spirituelle, soit matérielle, convient pour soulager les misères inhérentes à la faiblesse humaine. L'homme bienfaisant constate le fait de la pauvreté, il la secourt partout où il la rencontre, il répand autour de lui les aumônes et les consolations, sans remonter aux causes des maux qui l'entourent. D'autres esprits vont plus loin ; ils voient dans la désorganisation produite par la Révolution l'origine du désordre social qui caractérise les temps modernes, et, tout en reconnaissant l'excellence des œuvres de charité, se préoccupent des remèdes rendus nécessaires par l'état de trouble qu'ils constatent.

Cette préoccupation se retrouve dans toutes les entreprises de M. Maignen ; à côté de l'œuvre de miséricorde, il placera toujours l'œuvre sociale ; attentif à panser la plaie, il s'appliquera à en supprimer le principe.

Suivons donc le développement du *Manuel*.

La Providence suscite des œuvres nouvelles pour les besoins nouveaux. Les anciennes institutions ne suffisent plus. L'assistance aux orphelins, aux vieillards et aux veuves, les secours à domicile, etc... sont des palliatifs utiles et nécessaires, mais qui n'embrassent pas tous les degrés de la misère publique. Aux sept œuvres antiques de la miséricorde chrétienne, à la charité qui soulage les maux de l'humanité, il est devenu nécessaire aujourd'hui d'ajouter celle qui les prévient.

Il faut des œuvres qui pénètrent profondément dans le vif de cette classe ouvrière si importante aujourd'hui par son immense population et sa puissance d'action dans le monde. Il faut remonter aux sources de l'irréligion et de la misère qui la dévorent ; où les trouver sinon dans l'enfance et la jeunesse de l'ouvrier ?

Il examine d'abord le patronage *individuel*, c'est-à-dire celui qui s'exerce par la visite des enfants à l'école, à l'atelier, à la manufacture ou à la campagne. Prendre intérêt à leurs travaux, interroger les maîtres, donner des notes, distribuer des récompenses, veiller au placement dans des maisons honnêtes, où l'enfant soit bien traité et reçoive de bons exemples, donner de sages conseils pour l'adoption de la carrière, guider

dans les démarches nécessaires, se bien renseigner sur les aptitudes, sur l'état le plus convenable, surveiller les clauses du contrat d'apprentissage, nouer avec le maître des relations de bonne entente et de confiance, qui permettent de suivre de près la vie de l'enfant, rappeler au besoin l'observation des lois et règlements, tels sont les points principaux du patronage pratiqué au premier degré.

Au second degré, il s'exerce *par réunion*. La réunion du dimanche complète l'action individuelle par l'assistance en commun aux offices, la fréquentation des sacrements, l'instruction religieuse, les jeux et les récréations.

Il faut avoir parcouru les notes laissées par M. Maignen sur le fonctionnement d'un grand patronage pour se faire une idée du soin jaloux qu'il apportait aux moindres détails de l'organisation. Pour lui, le patronage n'est réellement constitué que quand il a *la réunion complète du dimanche*. Pour cela il faut une grande maison avec sa chapelle. « Le patronage sort dès lors des conditions et des moyens ordinaires d'une œuvre particulière ; c'est une vaste institution charitable embrassant une ville tout entière. Il lui faudra pour vivre des souscriptions, des loteries, et pour se fonder des donations. Un personnel tout entier consacré à ces laborieux travaux lui sera nécessaire. Les hommes du monde avec leur mobilité, le temps limité et incertain dont ils disposent, n'y suffisent plus ! Alors il se détache de nos rangs quelque intrépide ami du Dieu des enfants. Il garde sa position dans le monde, ou plutôt il en sacrifie l'avancement, pour se livrer corps et âme à l'œuvre qui dévore sa vie. C'est un beau et touchant spectacle que ces sublimes fous du bon Dieu et de la charité, qui sont aujourd'hui dans la plupart de nos grandes villes la providence des enfants et du pauvre, dont le nom est prononcé partout avec vénération, et dont les efforts sont encouragés par toutes les classes de la société [1]. »

M. Maignen était bien cet intrépide ami du Dieu des enfants. La prévoyance d'une mère est seule comparable au soin avec lequel il composait les règlements, les coutumiers, les instruc-

1. *Manuel du Patronage.*

tions pour les divers services, les attributions des dignitaires.

Cette création des dignitaires a été une des grosses questions des débuts de Nazareth.

Nous avons raconté comment M. Maignen avait été amené à reconnaître que la piété était la base de toute fondation utile du patronage. Là-dessus, l'accord était général, avec des nuances, suivant le caractère plus ou moins timide des personnes. Les divisions suivant l'âge et l'ancienneté telles que celles d'*aspirants*, d'*admis*, étaient également acceptées. Mais l'établissement d'une hiérarchie de dignitaires rencontra une forte contradiction.

Plusieurs confrères objectaient l'esprit d'opposition de la classe ouvrière contre toute apparence de hiérarchie, le danger de favoriser les recherches de l'orgueil, de susciter des compétitions et des jalousies, d'amoindrir l'autorité des directeurs. L'opposition fut si vive, que douze des plus zélés parmi les jeunes étudiants qui donnaient leur concours à M. Maignen, quittèrent l'œuvre plutôt que de voir établir ces distinctions.

M. Maignen tint bon, malgré le chagrin que lui causèrent ces défections; à force de douce fermeté, il triompha des résistances, et maintint l'institution des dignitaires, qui est un des éléments les plus efficaces de vitalité dans les œuvres de jeunesse. Il y eut le *président*, les *assistants*, le *secrétaire*, le *contrôleur*, le *règlementaire*, le *bibliothécaire*, le *sacristain*, les *chefs de surveillance*, les *maîtres des jeux*, chargés de fonctions spéciales, et formant entre eux un petit conseil que le directeur intéressait au bon fonctionnement du patronage.

On voit déjà se dessiner dans ces premières constitutions, les assises fondamentales du relèvement de la famille ouvrière : l'association basée sur la foi et la pratique religieuse, l'organisation professionnelle et la hiérarchie sociale. Ces idées n'avaient guère cours à l'époque, et l'on ne voyait généralement pas tant de choses dans un patronage d'apprentis.

Certaines préventions subsistaient dans les meilleurs esprits contre la méthode de M. Maignen. Nous en trouvons la trace dans une lettre qu'il écrivait à M. Paul Decaux, président du conseil particulier de Paris, qui avait la haute main sur la

direction du patronage. M. Decaux voyait dans les fonctions confiées aux dignitaires l'inconvénient de rendre presque inutile le dévouement des jeunes confrères de Saint-Vincent de Paul, et, par suite, de les écarter de l'œuvre ; cependant il laissait M. Maignen libre d'appliquer sa méthode. Mais le directeur de Nazareth ne voulait pas se contenter de cette sorte de tolérance ; il tenait à convertir son président à ses vues. La lettre qu'il lui répond à ce sujet contient un petit *agenda* très complet à l'usage des confrères, prouvant que c'est plutôt la bonne volonté qui manque, que le travail.

Du reste, il pouvait s'appuyer sur l'exemple de plusieurs confrères qui le secondaient avec un zèle admirable, et qui mettaient au service des enfants leur savoir et leur talent. C'est pour Nazareth que furent composés ces beaux « Chants du Patronage » auxquels M. Dupaigne et M. Vrignault ont attaché leur nom.

Les faits donnaient ainsi raison à M. Maignen, et au bout de quelques années, l'opposition finit par tomber devant l'évidence des résultats obtenus.

Cette profonde connaissance des moyens d'action à employer envers la jeunesse était le fruit d'une attention constante, dont on suit la trace dans les innombrables notes qui datent de cette époque. Nous ne pouvons tout citer. Voici seulement quelques exemples d'*Avis à donner*, où l'on retrouve en même temps la sollicitude et la finesse d'observation du bon Directeur.

AVIS DIVERS.

TENUE A LA CHAPELLE.

Recommandations à renouveler.

L'eau bénite en entrant — marcher doucement — se mettre à genoux et adorer le St-Sacrement — faire le signe de croix sur le front et sur les lèvres à l'Évangile. — Baisser la tête à l'Élévation — se frapper la poitrine trois fois à l'Agnus Dei et à la Communion. — Signe de croix à la bénédiction et au dernier évangile — génuflexion devant l'autel, etc.

La plupart de nos enfants s'abstiennent bien souvent de la plupart de ces signes extérieurs qui ont plus d'importance qu'on ne pense pour le recueillement et l'attention à la prière et aux offices.

Quand on joue moins :

Pourquoi se promener au lieu de jouer?

Réponse « Nous causons nous deux. »

Inconvénient de la philosophie au patronage.

Non circulation du sang qui engendre toutes sortes de maladies, clous, humeurs, boutons, pâleur, etc...

Elle attriste notre bon aumônier.

Courir donne joie et santé.

Philosopher donne spleen et bobos.

Aux barres ! aux barres ! ou le patronage devient sous peu un hôpital.

Le cachet de l'enfant chrétien.

La politesse, par sentiment de respect et d'affection.

La modestie, peu parler.

La douceur, la bonne humeur, l'affabilité et l'obligeance pour tous.

En un mot de la *distinction.*

Le cachet de l'enfant sans religion.

Au lieu de la politesse, la grossièreté et la moquerie insultante.

Au lieu de la modestie, l'effronterie de la parole, du regard et du geste.

Au lieu de la douceur, tristesse, colère, laideur.

L'un s'abandonne à ses passions et à tous ses défauts.

L'autre se combat et cherche surtout à plaire à Dieu.

Résolution.

S'observer davantage sur la politesse.

M. Maignen s'attachait aux moindres détails. Il ne voulait rien laisser à l'imprévu ; chaque heure de la journée avait son emploi, chaque exercice avait sa raison d'être, et toujours il savait donner un attrait nouveau aux choses les plus simples.

Sa grande préoccupation, c'était d'inspirer et de maintenir ce qu'il appelait *le bon esprit.* Il a écrit sous ce titre même un livre charmant qui est comme le complément du *Manuel.* Voici comment il définit ce bon esprit, condition indispensable du succès.

« C'est un ensemble de droiture, de sens, de délicatesse de conscience et de bonté de cœur, qui donne aux âmes le goût du bien, et qui les unit pour l'accomplir. Et lorsqu'une réunion possède un certain nombre de ces jeunes gens, leur influence pénètre de proche en proche, et finit par gagner tout le monde; alors chacun de dire à l'envi, de la réunion, qu'elle a un bon esprit. On ne peut pas faire de nos sociétés un plus bel éloge [1].»

Une telle sollicitude ne pouvait manquer de produire ses

1. *Le bon Esprit.* Tours, Alfred Mame, 1874.

fruits. Le patronage de Nazareth parvint à un état de prospérité universellement reconnu, comme en témoigne ce naïf couplet d'un chant cité dans un rapport présenté par M. Duverdy à une assemblée générale :

De cette œuvre la couronne
Est à Nazareth.
J'étais bien sûr que personne
N'y contredirait.

CHAPITRE HUITIÈME.

ASSOCIATION DES JEUNES OUVRIERS.

Le déménagement. — Une œuvre nouvelle. — Tout par Marie. — La veillée de Noël. — Premier scrutin. — La jeune association. — Les attraits de la réunion. — La concurrence des plaisirs. — Trop de fêtes. — Adieux à la vieille maison. — L'Hôtel Belgiojoso. — La première messe du fondateur. — Encore un déménagement.

(1855-1863.)



VOIR le soin avec lequel M. Maignen s'appliqua à perfectionner l'institution du patronage pendant la première période de la fondation de Nazareth, on pourrait croire qu'il lui consacrait tout son temps. Cependant, le patronage ne prenait que la moitié de sa vie ; l'autre moitié était donnée à une autre œuvre qui devait un jour l'absorber tout entier.

Au moment de la translation du patronage à Nazareth, le bail de la rue du Regard avait encore une année à courir ; cette possibilité d'utiliser un local vacant fut pour M. Maignen l'occasion de tenter un essai dont l'idée lui était venue depuis longtemps à l'esprit, l'essai d'une œuvre spéciale aux jeunes ouvriers sortis d'apprentissage. Il était frappé des nombreuses défections qui se produisaient au moment où l'apprentissage prenait fin. « En dehors de ceux qu'un dévouement exceptionnel, et, pour ainsi dire, une vocation appelait à se consacrer comme dignitaires au bien de l'œuvre, un trop petit nombre persévéraient. Les jeunes gens moins avancés dans la piété fuyaient la présence des petits, criards, tapageurs, occupant toute la place... Il y a entre le jeune ouvrier de seize à

dix-huit ans et l'apprenti de douze à quatorze ans plus de distance qu'il ne semble; le jeune ouvrier ressent pour celui-ci une sorte d'éloignement, et, l'expérience le prouve, ce mélange n'a réussi que par exception ([1]) ». Le remède à tenter était de séparer le jeune apprenti de l'ouvrier, et de créer pour lui une réunion particulière. M. Le Prévost comprit les raisons que lui exposait M. Maignen, et il fut décidé que les jeunes gens qui avaient terminé leur apprentissage et formaient déjà une section à part, ne suivraient pas leurs camarades à Nazareth, et resteraient dans la maison de la rue du Regard, sous la direction de M. Maignen, qui serait ainsi chargé des deux œuvres.

C'est le 23 décembre 1855, que fut constituée l'ASSOCIATION DES JEUNES OUVRIERS DE NOTRE-DAME DE NAZARETH, avec la devise, TOUT PAR MARIE. Ainsi se forma le premier noyau d'où sortit l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Le procès-verbal de la première séance est un document historique à conserver.

Association des jeunes ouvriers de Notre-Dame de Nazareth.

TOUT PAR MARIE.

Procès-verbal de la première séance.

23 Décembre 1855.

FONDATION.

8 h. du soir.

La séance est ouverte par le *Veni sancte Spiritus* et l'invocation à N.-D. de Nazareth répétée 3 fois. M. Maignen, nommé Directeur de la nouvelle association, nous entretient par quelques paroles toutes paternelles de cette nouvelle œuvre qui va être formée parmi nous et dont nous devons être les aînés,et nous démontre tous les avantages qui en résulteront.

M. le Directeur nous fait remarquer que nous avons le bonheur de posséder à cette séance M. Myionnet,qui,malgré ses occupations multipliées, a bien voulu assister à notre réunion et voir fonder l'association qu'il avait souhaitée depuis si longtemps.

M. le Directeur donne ensuite la parole à M. de Chauvigné, qui veut bien avoir la bonté de nous lire et de nous expliquer un à un tous les articles du règlement.Cette lecture,qui dure deux heures,finie,M.Maignen, en exécution du nouveau règlement,nomme les sociétaires,les aspirants et les invités.

1. *Vie de M. Le Prévost*, p. 206.

Au même moment, et pendant cet appel nominal, M. de Chauvigné distribue les cartes à chacun. Les cartes des sociétaires sont jaunes et celles des aspirants sont bleues.

En exécution d'un second article du règlement, il décide qu'il doit être nommé six conseillers pris parmi les sociétaires et nommés par ceux-ci.

A cet effet, les sociétaires, présidés par M. l'abbé Hello, M. le Directeur et M. de Chauvigné, se réunissent dans la salle de lecture à l'effet de les nommer.

Le *Veni sancte Spiritus* est récité une seconde fois, à seule fin d'inspirer les sociétaires sur le choix qu'ils doivent faire. Chacun vote par bulletin secret et dépose son billet dans les deux urnes placées à cet effet sur le bureau.

Le vote terminé, M. de Chauvigné nomme les quatre sociétaires qui doivent dépouiller le scrutin, les autres se retirent dans la grande salle après avoir répété ensemble une prière à la Très-Sainte-Vierge pour la remercier du vote encore inconnu.

Dix minutes après, M. le Directeur revient, accompagné de M. l'abbé Hello, de M. de Chauvigné et des quatre sociétaires susnommés, et nomme les six sociétaires suivants, ayant obtenu chacun plus que la majorité des voix.

Conseillers : ce sont :

Henri Lapeyre,	ayant obtenu	30	sur 32.
Gustave Bottard,	—	29	—
Jules Ledésert,	—	26	—
Abel Thuillier,	—	25	—
Auguste Marin,	—	23	—
Antoine Faubertas	—	22	—

M. le Directeur annonce que ces six conseillers seront reçus à l'Évangile de la 2e messe de minuit. M. de Chauvigné propose ensuite de chanter le *Magnificat* qui est aussitôt entonné et chanté. Il échange de suite les cartes des sociétaires nommés conseillers contre celles qui leur sont particulières et sont de couleur rouge.

La prière et l'invocation répétée par M. l'abbé Hello finissent cette séance.

Notre-Dame de Nazareth, 25 Décembre 1855.

Le Sécrétaire,

JULES LEDÉSERT.

Le lendemain lundi, à 7 heures du soir, commença la veillée de Noël. Après des jeux divers, on eut le récit d'un voyage en Orient fait par le R. P Allard, des Missions étrangères, puis un intermède musical, et on se rendit à la chapelle de Nazareth pour assister à la messe de minuit. M. l'abbé Hello,

dans une touchante allocution, annonça la fondation de l'œuvre des jeunes ouvriers à laquelle il promit un brillant avenir.

Les six conseillers allèrent ensuite s'agenouiller devant l'autel ; l'un d'eux prononça l'acte de consécration à la Sainte-Vierge, chacun fit la promesse d'amour, de fidélité et d'assiduité à l'association de Notre-Dame de Nazareth, après quoi ils se donnèrent l'accolade fraternelle, pendant qu'on chantait le cantique de la Sainte-Famille. Un gai réveillon avec toasts termina cette nuit mémorable.

Le jour de Noël, à 2 heures, eut lieu une réunion pour la nomination des dignitaires. Le scrutin tenu après une prière et une allocution du Directeur, donna le résultat suivant :

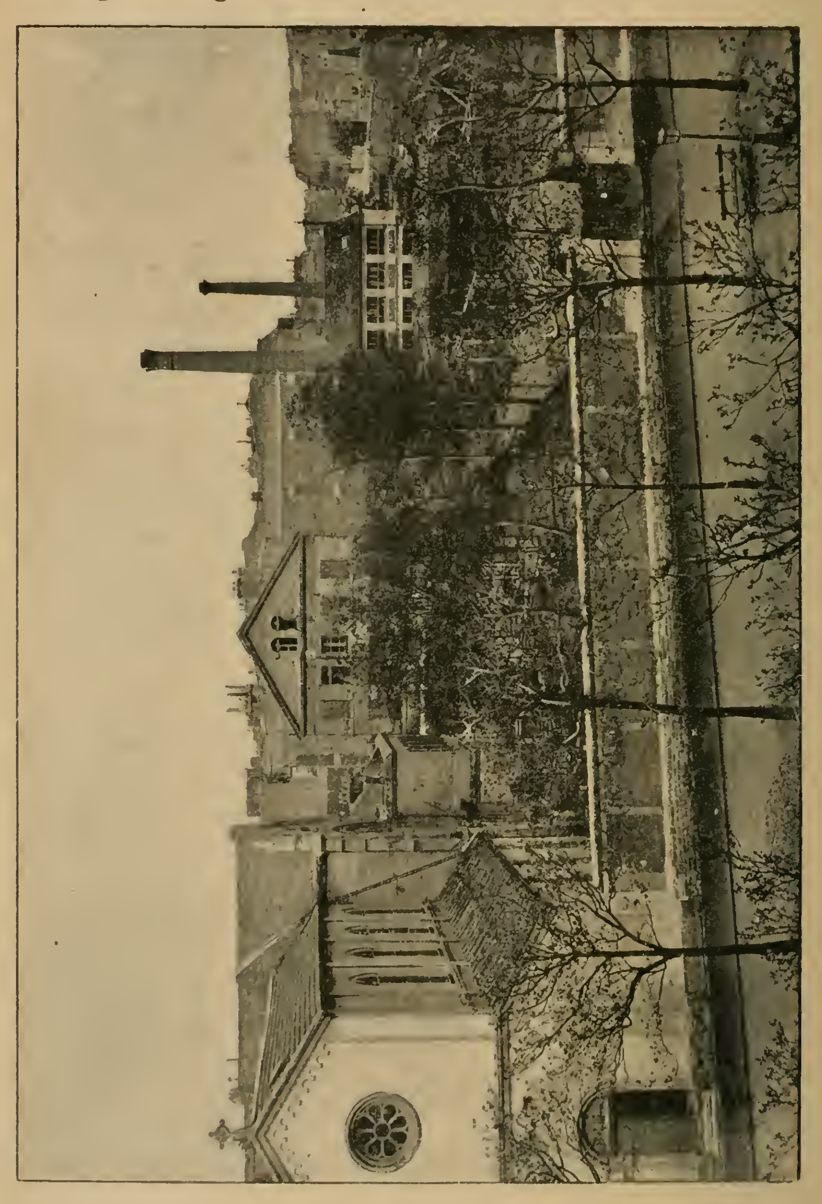
Président, Henri Lapeyre ;
Premier assistant, Jules Ledésert,
Second assistant, Abel Thuillier.

Le soir même, les élus furent installés dans leurs fonctions.

Ainsi se passa la première journée de l'œuvre des jeunes ouvriers qui s'annonçait sous les plus favorables auspices. Elle fut, dès sa fondation, adoptée par le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, et formait comme le complément nécessaire de l'œuvre des Patronages.

A partir de cette date, on peut suivre, semaine par semaine, dans les procès-verbaux, la vie de M. Maignen, dont l'action incessante se fait sentir au milieu des récits de réunions, de jeux, d'excursions et de fêtes. On est frappé de l'importance que ces jeunes gens attachent au fonctionnement de leur association dans ses moindres détails. L'heure de chaque exercice y est soigneusement marquée. Le dimanche, ils arrivent rue du Regard à 11 heures du matin. On leur *prête* les jeux. A midi un quart, ils se rendent à la chapelle de N.-D. de Nazareth pour assister à la messe suivie d'une courte instruction par leur bon aumônier, M. l'abbé Hello. Ils retournent à leur maison, où les attend une petite collation. La journée est occupée par une promenade, une visite à quelque patronage, une partie de barres, une séance de gymnastique. Le soir, ils reviennent à sept heures ; ils retrouvent leurs jeux. A 9 heures, le Directeur les réunit dans la grande salle, où a lieu la « séance » ordinaire

sous la présidence du Directeur ou de quelque personne notable. Mgr de Ségur, M. l'abbé de la Bouillerie, M. l'abbé Isoard



Chapelle et maison de Nazareth.

viennent souvent raconter des anecdotes amusantes et instructives.

C'est l'heure des récits, des causeries intimes, des communications intéressantes. Ces séances ne sont pas longues; elles sont ordinairement suivies d'une partie générale de jeu en commun, tel que celui de « la pincette », qui paraît avoir grand succès, et la soirée se termine par la prière.

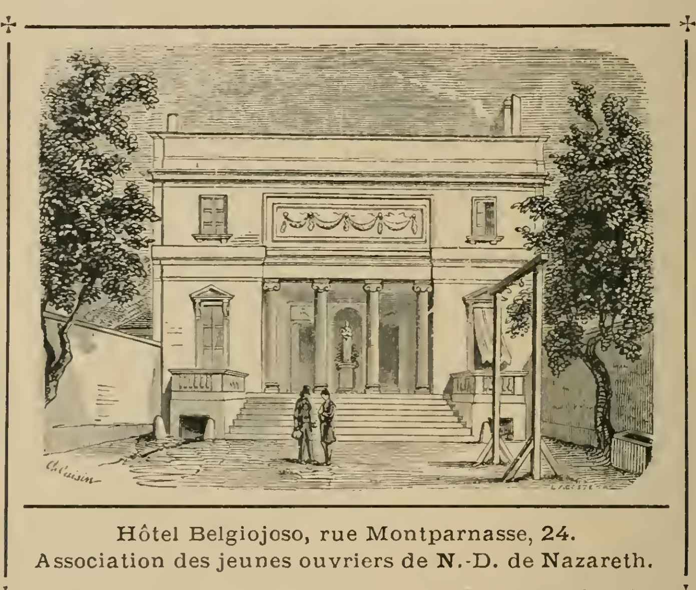
On voit que les jeux ont un rôle important dans ce programme. Bien que nous ne soyons plus au patronage, nous avons ici affaire à des ouvriers qu'il faut récréer après le rude travail de la semaine. C'est le grand attrait de leur réunion; ils y mettent parfois une ardeur excessive ; les *avis sur la modération* reviennent souvent dans la bouche du Directeur ; mais ceux qui jouent de tout cœur, surtout aux jeux à courir, sont généralement les meilleurs camarades, et la direction des jeux est une des fonctions des dignitaires.

Les grandes promenades, les excursions aux environs de Paris, les pèlerinages à des sanctuaires vénérés, reviennent souvent dans les comptes-rendus. C'est un savant qui fait aux jeunes gens les honneurs du Musée d'histoire naturelle, c'est un artiste qui les guide à Versailles, un riche propriétaire qui les reçoit dans son parc, un historien qui leur raconte les faits relatifs aux sites qu'ils parcourent. Toujours il ressort quelque enseignement utile de ces parties au dehors.

Puis il y a les fêtes, les soirées musicales, les divertissements intérieurs. Il faut lutter contre la terrible concurrence des plaisirs parisiens ; certains jours sont plus particulièrement dangereux ; il faut rendre la maison attrayante et prolonger assez la soirée pour écarter la tentation de la terminer ailleurs.

Mais l'abus des fêtes est un autre écueil. Pendant quelque temps, les séances de prestidigitation ont été fort en vogue. Un jeune confrère avait un talent merveilleux en ce genre. C'était un éblouissement, on ne rêvait plus que tours et escamotages. Les représentations théâtrales avaient aussi leurs inconvénients, surtout pour les jeunes acteurs que leurs succès pouvaient entraîner à s'essayer sur d'autres scènes. En maintes circonstances, il fut nécessaire d'enrayer le mouvement. Dès les premières années, nous voyons se produire des différends avec des confrères dévoués qui se retirent attristés. Parfois il faut sévir,

et prononcer des exclusions parmi les jeunes gens. Ces sortes d'exécutions sont souvent douloureuses. C'est une vieille mère qui ne peut se consoler de voir son fils expulsé, et qui adresse au Directeur les supplications les plus touchantes ; c'est un pauvre garçon qui reconnaît ses torts et voudrait rentrer au patronage, un confrère qui blâme la sévérité du Directeur. Et pourtant, il est si bon, si paternel, si indulgent envers l'infirmité de l'humaine nature ! Mais il sent sa responsabilité devant Dieu, et, comme tous les hommes réfléchis, quand il s'est



Hôtel Belgiojoso, rue Montparnasse, 24.
Association des jeunes ouvriers de N.-D. de Nazareth.

arrêté à une décision fondée sur des raisons de principe, il est inébranlable.

Cependant, à la fin de 1856, le bail étant expiré, il a fallu quitter la vieille maison de la rue du Regard. On s'est logé provisoirement non loin de Nazareth, Boulevard Montparnasse, 80, pour se donner le temps de chercher une installation convenable. Après de nombreuses démarches, M. Maignen a trouvé l'hôtel Belgiojoso, admirablement situé au n° 24 de la rue de Montparnasse. C'est là qu'on a transporté meubles, jeux et billards, et, le 16 septembre 1859, M. l'abbé Véron, vicaire général, est venu bénir solennellement la nouvelle demeure.

M. Maignen savait l'influence que l'habitation exerce sur l'homme. Il mit tous ses soins à rendre celle-ci agréable et gaie. Chacun voulut contribuer à la décoration des appartements. L'emplacement ne manquait pas ; il y avait de nombreuses chambres ; on y établit la « Maison de famille ».

Là, venaient loger les jeunes ouvriers de province qui arrivaient à Paris avec des recommandations sûres. Un des premiers hôtes de ces chambres fut Maximilien Giraud, l'un des deux enfants témoins de l'apparition de la Salette ; le 13 novembre 1859, il fit à ses camarades le récit de ce fait merveilleux.

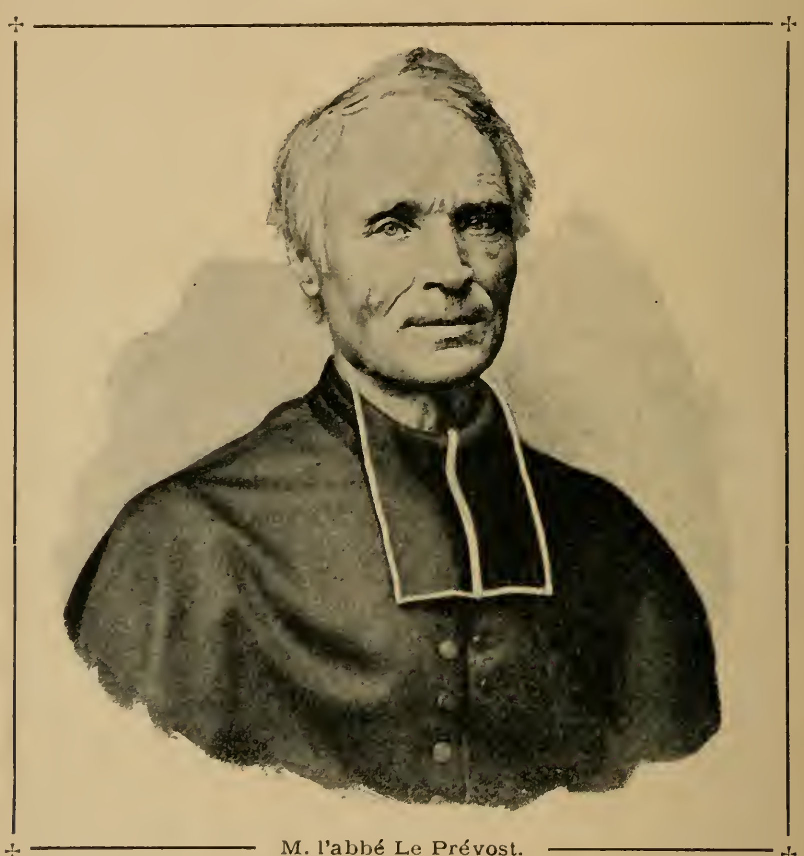
Les années passées dans cette maison sont pleines de souvenirs que le cher Directeur aimait à rappeler souvent avec les anciens. On y avait reçu la visite de Mgr Angebault, évêque d'Angers, dont l'action fut si décisive pour la fondation de la Congrégation ; de Mgr de Dreux-Brézé, le courageux évêque de Moulins; de Mgr Carbonnel, évêque de Toronto, au Canada, qui présida avec un charme inexprimable la réunion des petites Conférences.

Le 23 décembre 1860, dans la chapelle de Nazareth, on avait assisté à la première messe de M. Le Prévost, qui avait enfin pris la grande détermination d'entrer dans les ordres. Quelle émotion ressentit l'âme aimante de M. Maignen, lorsqu'il vit celui qui l'avait amené à Dieu, celui qu'il appelait son père, s'avancer au pied de l'autel, entonner le *Veni Creator*, puis célébrer le Saint-Sacrifice, et distribuer d'une main tremblante le pain eucharistique à ses fidèles amis, tandis que les voix des enfants unies à celles des jeunes ouvriers, chantaient de joyeux cantiques. Toute sa vie revenait alors à sa pensée : il se voyait jeune homme, à l'heure où la question du sacerdoce s'était posée pour lui ; il se retrouvait là, dans la voie que la Providence lui avait tracée, humble Frère de Saint-Vincent de Paul, exerçant à son tour la paternité spirituelle envers les âmes qui lui étaient confiées.

Combien de ces jeunes gens lui devaient déjà leur préservation et leur salut!

Dès l'année 1857, Emmanuel Gallais, ouvrier tanneur, s'était

consacré à Dieu parmi les Frères de Saint-Vincent de Paul. En 1862, Alfred Garreau, ouvrier mécanicien, avait revêtu la robe des Frères convers dans un couvent de Trappistes. En 1863, Charles Decorbie était entré au séminaire de St-Sulpice. Ils avaient exercé tous les trois, les fonctions de président de l'Association, ce qui témoignait du tact et de la sagesse qui dirigeaient les choix de ces jeunes gens.



M. l'abbé Le Prévost.

Rien n'était négligé, du reste, pour alimenter leur ferveur. Un saint prêtre enlevé trop tôt aux bonnes œuvres, M. l'abbé d'Arbois de Jubainville, aumônier de l'association, avait, au prix de nombreuses fatigues, érigé dans le local des réunions, une modeste chapelle où l'on avait le bonheur de posséder le Saint-Sacrement.

Tels étaient les souvenirs qui s'attachaient déjà à l'hôtel de la rue de Montparnasse. Soudain on apprit qu'il fallait le quitter ; le bail était expiré, et le propriétaire, pour des raisons personnelles, se refusait à le renouveler. Ce fut une grave épreuve pour le Directeur. Mais Dieu avait ménagé ses forces en le déchargeant d'une partie de son fardeau.

Pendant huit années, il avait mené de front la direction du patronage et celle de l'association des jeunes gens.

L'importance croissante de cette dernière œuvre était devenue une charge trop lourde pour permettre au Directeur de s'occuper d'autres soins; il fallait opter entre les enfants du patronage et les jeunes ouvriers. En 1863, des complications se produisirent à Nazareth, M. l'abbé Hello tomba malade ; quelques désordres entraînèrent le renvoi de plusieurs apprentis ; les promenades au dehors de Paris exigeaient une surveillance toute particulière ; il y avait des réformes à introduire. M. Maignen demanda à être relevé de ses fonctions pour se consacrer exclusivement aux jeunes ouvriers, tandis que le patronage de Nazareth passait sous la direction de M. Vasseur, homme intelligent et ferme, entre les mains de qui l'œuvre des apprentis reçut de nouveaux perfectionnements.

M. Maignen ne cessa cependant pas de donner le concours de son expérience au patronage ; il avait sa chambre dans la maison, où il se retirait pour travailler ; il a toujours suivi de très près les apprentis ; les questions relatives à la protection de l'enfant à l'usine et dans l'atelier ont toujours été l'objet de ses soins. Ce qu'il voulait surtout, en ne perdant pas de vue Nazareth, c'était confirmer l'union qui, dans son esprit, devait exister entre les deux œuvres, dont l'une n'était faite que pour compléter l'autre. Assuré de la bonne marche du patronage, il pouvait désormais se consacrer plus utilement à l'œuvre ouvrière.

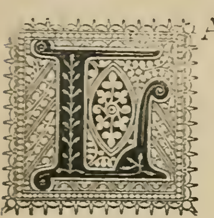


CHAPITRE NEUVIÈME.

L'IDÉE CORPORATIVE.

Préoccupations. — Une trouvaille. — Installation au Boulevard Montparnasse. — Le Cercle des jeunes ouvriers. — La dignité de l'ouvrier. — Différence avec un Patronage. — Le plan d'ensemble. — Les idées de M. Maignen sur la Corporation. — Ses œuvres écrites. — *Les Misérables d'autrefois.* — Le défaut d'être trop vrai. — Les critiques du libéralisme. — *Les Sauveurs du peuple.* — Publications diverses.— Une lettre de Louis Veuillot. — Maurice Le Prévost. — Voyages d'études. — Congrès. — Voyage à Cologne. — Un pays chrétien. — Comparaison attristante. — Pressentiments. — La réhabilitation de l'idée corporative (1864-1865.)

(1864-1865.)



LA valeur réelle des hommes se révèle surtout dans les circonstances difficiles. M. Maignen comprenait que les conditions d'une location étaient défectueuses pour une œuvre d'avenir ; il voulait lui donner les garanties de la propriété ; la nécessité développa les ressources de son esprit ingénieux ; il multiplia ses démarches, et intéressa à son projet des chrétiens éminents, tels que MM. Cochin, Keller, le baron de Guiraud, Gustave Meurinne, Joseph de la Bouillerie ; on fit des conférences, des quêtes, des souscriptions pour réunir une somme convenable.

Pendant ce temps, M. Maignen parcourait le quartier, prenait des renseignements. Or un jour, il entra dans une cour du Boulevard Montparnasse, et se trouva en face d'un bâtiment de style Louis XVI, avec un péristyle à colonnes grecques, décoré d'une statue de Pomone, suivant le goût de l'époque. Les appartements étaient vastes, ornés de sculptures, de peintures, de glaces. Il y avait des cuisines, des sous-sols, de nombreuses dépendances ; c'était une trouvaille. On put s'entendre sur le prix; on prit des arrangements. Le Crédit foncier prêta ce qui manquait, et l'acte d'acquisition fut signé le 7 mai 1864. Les travaux furent menés activement, grâce à l'incessante surveillance de M. Maignen. Il trouva même moyen d'utiliser pendant trois mois les locaux inoccupés, en y donnant asile à quarante jeunes Polonais émigrés de leur pays, après une résistance glorieuse contre la persécution des schismatiques.

On devait prendre possession de l'immeuble le 23 octobre

1864 ; mais la maison n'était pas prête, et celle qu'on venait de quitter était fermée. M. Maignen emmena tout son monde en grande promenade dans la vallée de Buc, et, le soir, la petite phalange allait déposer aux pieds de la sainte Vierge, à Notre-Dame des Victoires, un ex-voto d'actions de grâces pour l'acquisition de la nouvelle maison.

La prise de possession eut lieu le dimanche suivant, 30 octobre 1864. Le lendemain, veille de la Toussaint, M. l'abbé Duchesne, curé de Notre-Dame-des-Champs, vint bénir la chapelle provisoire, et, le jour même de la fête, l'inauguration des salons fut faite en grande solennité.

M. Maignen voyait ainsi se réaliser le vœu qu'il formait depuis longtemps, de faire pour les ouvriers de France, ce que le pieux abbé Kolping avait fait pour les ouvriers d'Allemagne, c'est-à-dire de leur procurer un lieu de réunion, où ils fussent chez eux, où ils eussent en un mot leur *Cercle*, tout comme les hommes de la classe aisée ont le leur. Dans sa pensée, le Cercle était le premier degré, l'acheminement à la Corporation.

L'idée recevait donc son application, il ne manquait plus que le nom. Le 21 mai 1865, les sociétaires réunis en assemblée générale, sur la proposition du Directeur, décidèrent que désormais leur association prendrait le titre de *Cercle des jeunes ouvriers* ([1]).

Le mot était changé, mais l'esprit demeurait le même, c'était une association de bons chrétiens, et, pour marquer nettement ce caractère, l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, avait été invité à bénir solennellement le Cercle. Répondant au compliment du président ouvrier Lanier, il avait prononcé ces paroles, qui demeurèrent gravées dans la mémoire des auditeurs :

« Mes enfants, demandez à Dieu d'éclairer vos intelligences, de mettre la main sur votre cœur, pour en gouverner les mouvements. Je voudrais qu'il y fît régner cette piété filiale que je me plains de voir disparaître. Ne laissez pas perdre l'esprit de famille ; nous sommes dans un siècle de mollesse, chacun cherche ses aises, et se compose une vie commode : mais la

1. L'autorisation légale avait été donnée par arrêté signé du Préfet de Police, M. Boitel, en date du 5 mars 1865.

suprême loi de la vie, c'est de faire son devoir, d'être honnête homme et bon chrétien. »

Faire des chrétiens et des hommes, tel était l'objectif constant de M. Maignen, mais des hommes suivant leur condition. Il avait affaire à des ouvriers ; il les traitait comme tels, et en telle manière qu'ils eussent le sentiment de leur propre dignité. L'ouvrier chrétien lui paraissait le type le plus accompli de l'homme remplissant son rôle dans la vie, suivant la loi divine; c'est ainsi qu'il comprenait le peuple; c'est ainsi qu'il le revoyait aux temps anciens de notre histoire auxquels il aimait à se reporter ; c'était là le motif de sa haine contre la Révolution, qui, sous le nom trompeur de liberté, avait enlevé au peuple le bienfait d'une organisation sociale où ses droits étaient respectés, ses mœurs conservées pures, son présent et son avenir assurés.

On saisit, d'après ce qui précède, la profonde différence qui distingue le Cercle d'ouvriers du Patronage d'apprentis.

Dans le Cercle, on se trouve en présence d'hommes agissant avec la plénitude de leur intelligence et de leur volonté, spontanément unis dans la communauté de la foi et du travail. Il faut, dès lors, que toute l'organisation d'une pareille œuvre soit marquée du caractère d'association volontaire, il faut créer pour elle un ensemble d'institutions à la fois viriles et chrétiennes.

Le Patronage, à l'inverse, est une œuvre de protection, de préservation, un complément de l'éducation. Le premier devoir de l'enfant, c'est l'obéissance ; il n'est pas formé, il n'est pas libre, et le Directeur du Patronage n'agit que par délégation implicite ou formelle du père de famille.

Il est évident que les règlements doivent s'inspirer de ces principes, et ne peuvent convenir à la fois à des enfants et à de grands jeunes gens, encore moins à des hommes faits ; de là, la nécessité d'établir une distinction sensible entre les deux œuvres. Mais il n'en résulte pas qu'elles doivent être étrangères l'une à l'autre ; il semble naturel que le Cercle se recrute dans le Patronage, et qu'il existe des relations continuelles entre les deux institutions.

C'est bien ainsi que l'entendait M. Maignen, et il comptait que le Patronage dirigerait sur le Cercle les candidats sortis d'apprentissage qui ne désireraient pas rester à Nazareth. Tant qu'il eut la double direction entre les mains, les choses se passèrent de la sorte ; l'union était marquée par des fêtes, des assemblées communes, et les deux œuvres s'en trouvaient bien. Dans la suite, chacun des Directeurs s'absorbant dans son œuvre, l'éloignement se fit peu à peu, jusqu'à ce que la séparation devînt complète. M. Maignen vit avec chagrin ce résultat qui détruisait l'harmonie du plan qu'il avait conçu, en vue de la réorganisation du travail, par le relèvement de la corporation ouvrière.

Prendre l'enfant dès son entrée à l'atelier, le suivre dans le développement de son intelligence et de son travail, le conduire jusqu'à l'âge d'homme, lui ménager l'appui de la famille professionnelle jusqu'à ce que lui-même devienne chef de famille ; établir des institutions corporatives appropriées aux différents besoins de la vie de l'ouvrier, voilà ce que M. Maignen voulait réaliser dans une succession d'œuvres distinctes, mais dirigées dans un même esprit et vers un même but.

La meilleure manière de pénétrer au fond de sa pensée, est de la rechercher dans ses propres écrits. Le moment est venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les productions de son intelligence.

L'ouvrage capital de M. Maignen est un roman qui a pour titre *Les Misérables d'autrefois*, et qu'il publia en 1863. Victor Hugo venait alors de faire paraître *Les Misérables*. Il avait mis toute la puissance de son génie à dépeindre en un sombre tableau les souffrances du peuple. Il en faisait remonter la cause aux restes encore existants de l'ancien régime, et montrait dans la liberté politique le remède à tous les maux. *Les Misérables d'autrefois* sont la contre-partie de cette thèse.

« Montrer au peuple, dit la préface, le travail et les institutions de nos pères, le bien-être et l'esprit de fraternité qui unissait le maître et l'ouvrier, et tous les travailleurs entre eux, prouver que l'Église n'a pas été la dernière à s'occuper du

peuple, comparer ce qu'il était alors à ce qu'il est devenu depuis son divorce avec la foi, telle est la pensée de *nos Misérables.* »

Ce plan est fidèlement suivi. L'auteur commence par nous transporter au sein de la corporation des orfèvres, une des plus puissantes avant la Révolution. Il fait voir l'artisan dans son atelier, il décrit ses habitudes, son genre de vie, son costume, sa nourriture, et montre qu'il était en meilleure situation que l'ouvrier d'aujourd'hui, même au point de vue matériel. Puis, à la faveur de divers épisodes bien ménagés, il montre le fonctionnement de toute l'organisation corporative, les assemblées des gardes du métier, la réception d'un maître, l'examen d'un chef-d'œuvre, les règles protectrices du travail. Tout-à-coup la Révolution éclate ; au nom de l'égalité on abolit les privilèges, au nom de la liberté, on brise les statuts des anciennes corporations ; les Maîtrises et les Jurandes sont abolies. Les effets désastreux de cette mesure ne tardent pas à se produire. Le malaise devient général, la misère monte. Quelques années plus tard,on voit le travailleur moderne,victime de cette liberté, dont on lui a vanté les bienfaits, regretter le temps où chacun trouvait aide et protection dans la grande famille corporative.

Toute cette donnée est habilement présentée, le récit est sans longueurs, sans tirades, le style sobre, les phrases rapides, le dialogue vif et parlant. Sans aucun doute, M. Maignen aurait pu se faire un nom dans les lettres, si d'autres soins n'avaient absorbé son temps.

Il ne tenta rien, du reste, pour donner une grande notoriété à son livre ; il eût fallu faire des démarches, de la réclame, choses absolument antipathiques à son caractère. Et puis, son roman avait un défaut que M. Eugène de Margerie lui signalait en un mot profond : « Votre livre est trop vrai pour être accepté par vos lecteurs, surtout populaires. » Ce défaut, l'auteur ne pouvait le désavouer, mais il est l'écueil du roman honnête, comme du théâtre. Le gros public, si accessible à la séduction de l'erreur ou du vice, oppose une défiance inquiète aux thèses qui ne flattent pas ses passions et heurtent ses préjugés.

Faire l'apologie des anciennes corporations et le procès du

libéralisme, mettre en doute la supériorité du progrès moderne sur l'ancienne organisation sociale, montrer, en un mot, dans la Révolution une source de misère et non de bonheur pour le peuple, c'était parler un langage encore trop nouveau pour le vulgaire.

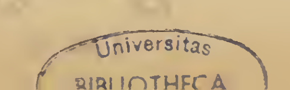
Les catholiques libéraux prirent l'alarme. M. François Beslay lui écrivit une lettre dans laquelle, avec toutes sortes d'excuses, il lui dit que son livre contient une erreur et une maladresse. L'erreur, c'est de présenter comme un idéal une organisation fondée sur le privilège; la maladresse, c'est de vanter le temps passé au préjudice du temps présent, qui est assurément préférable.

Ces objections du directeur du *Français* nous les entendrons revenir souvent. Elles avaient plus de crédit alors, en cette époque d'apparente prospérité où l'école libérale était encore dominante, où les malheurs publics n'avaient pas mis à nu les plaies sociales causées par le régime moderne.

« Vous avez fait *Les Misérables d'autrefois*, lui écrit un de ses correspondants, vous ferez *Les Misérables d'aujourd'hui.* »

Il n'y manqua pas. Dans un feuilleton intitulé *Les Sauveurs du peuple*, publié par *Le Clocher* à la fin de 1871, il met en scène l'ouvrier moderne aux prises avec les chômages, les grèves, la concurrence des machines, exposé aux mauvais conseils, aux exemples pernicieux, trompé par les ambitieux, isolé, sans défense contre les enseignements pervers, se jetant dans les bras de ses prétendus sauveurs qui l'utilisent comme un moyen de parvenir, et le méprisent quand ils sont au pouvoir. Tout concourt à le jeter dans cet aveuglement funeste : la vue de l'injustice triomphante, le sentiment de sa faiblesse, les excitations de la parole, de la littérature, de la presse.

En vérité, la spirituelle critique de M. de Margerie n'avait pas corrigé notre romancier : Tout cela est trop vrai pour plaire. Le plus vulgaire roman de Gaboriau est enlevé par la foule ; *Les Sauveurs du peuple* sont goûtés par les lecteurs *du Clocher*, et cette œuvre sincère et forte reste ignorée, dans la poussière d'une collection. Mais M. Maignen ne cherchait pas les succès de librairie. Il écrivait pour le petit nombre, et, dédaigneux



des multitudes, il tendait à former des élites. Ce fut, durant toute sa vie, son but et sa méthode.

Les autres publications de M. Maignen sont plus spécialement destinées aux jeunes gens.

Nous avons *Les Chroniques du patronage* (1862), série d'anecdotes racontées aux enfants avec un entrain et une bonhomie charmante ; *M. Progrès,* scènes de la vie d'apprentissage (1867), dialogue plein de finesse et de vie, contenant la critique mordante du patron qui méconnaît ses devoirs envers les apprentis ; *Philosophie du ruisseau* (1868), peinture, hélas ! trop ressemblante des mœurs du siècle ; *Les Chrétiens aux bêtes* (1868), fantaisie saisissante d'actualité, prise un peu partout, dans le genre du *Çà et là* de Louis Veuillot, et qui valut à l'auteur une lettre du grand écrivain. Nous sommes heureux de publier cette lettre inédite, précieusement conservée par M. Maignen. On y verra une allusion à une circonstance caractéristique.

Tous les ouvrages de M. Maignen sont signés MAURICE LE PRÉVOST. Il marquait ainsi son affection filiale pour son second père, dont il était fier de prendre le nom, et faisait acte d'humilité, en dissimulant sa propre personnalité sous ce pseudonyme.

Voici la lettre de Louis Veuillot :

A M. Maignen,

Cher Monsieur, notre ami Georges Seigneur me fait très à propos souvenir que je vous dois des remercîments. J'avais lu votre chapitre sur moi dans *Les chrétiens aux bêtes*, et je voulais vous en écrire. J'ai remis, parce qu'il me fallait plus que le temps d'écrire un simple billet, désirant vous gronder un peu. D'autres affaires sont venues, j'ai oublié. Je commence à être vieux pour le métier que je fais, et les forces diminuent à mesure que la besogne augmente.

Croirez-vous que j'ignorais tout à fait qui est Maurice Le Prévost ? Je me figurais quelque jeune garçon plein de fougue, s'étant fait de moi une idée dans sa tête ardente, et se mettant à me pourtraïre sur cette imagination, sans m'avoir jamais vu. Je suis tombé de mon haut, lorsque l'on m'a dit au journal, hier, que Maurice Le Prévost n'était autre que mon grave et doux frère Maurice Maignen. Comment, c'est vous qui faites de ces jeunesses, qui donnez ces coups de poings, qui tirez ces pétards et battez cette charge à casser les vitres ? A qui se fier, mon Dieu ! Eh bien, cher Monsieur, voilà ma censure, je n'ai plus à gronder Maurice Le Prévost, Georges Seigneur a tout dit et vous ne prétendrez pas que la bonne mesure n'y est point.

Véritablement, je trouve que Seigneur a quelquefois raison. Seulement il a tort d'être enragé. Mais lorsque l'on passe au parti de la modération et de l'amour, c'est toujours comme cela.

Quant à vous, si vous m'en croyez, vous ne quitterez pas vos œuvres ni votre plume pour aller faire pénitence d'avoir parlé de moi avec une exagération d'estime. Mieux vaut encore trop louer les gens que leur être trop dur. Sans doute, vous avez terriblement *veuillotisé*, et Seigneur vous reproche à bon droit quelques expressions qui me mettent trop haut, mais il est bien naturel qu'un brave soldat comme vous se sente plus que l'affection ordinaire pour un vieux compagnon qui porte le harnais depuis si longtemps et qui a reçu tant de blessures.

Je passe *ganache*, c'est la note inséparable de tous les états de service, et notre fou de Seigneur, avec toute sa mauvaise passion, n'est que le précurseur de beaucoup des nôtres qui me signeront le papier et d'autres apostilles encore. Je me crois de force à prendre le tout de très bonne grâce, mais tout le monde n'est pas forcé de s'y mettre.

Adieu, cher Monsieur, votre livre est bon malgré ses petits défauts, et je vous en remercie, pour ce qui me regarde et pour ce qui ne me regarde pas.

On y sent une charité mâle et vivante, la charité d'un homme qui a les mains à la chose. Continuez vaillamment, en dépit de ceux qui soutiennent avec une autre espèce de charité, que le tigre est un mouton renversé. Il y a de ces bonnes âmes qui ont bien envie d'avoir une peau de mouton (renversée) sur leurs épaules, et une côtelette de mouton sur leur assiette. Pour nous, sans entrer dans ces subtilités d'amour envers le tigre, livrons les bêtes aux chrétiens.

Votre tout dévoué en N. S.
LOUIS VEUILLOT.

Nous citerons parmi les publications plus récentes, *Le bon esprit* (1874), recueil très utile de conseils et d'avis à l'usage des œuvres de jeunesses, de patronages, de cercles catholiques; *Les légendes de l'atelier* (1883), *Ateliers et magasins* (1891), deux livres dans lesquels il y a toute une moisson à faire pour quiconque veut s'instruire et instruire les autres sur la véritable situation du monde du travail.

Au milieu de ces graves questions, l'artiste se retrouve parfois; dans plusieurs articles publiés par *Le Clocher*, le pieux directeur d'œuvres se montre habile critique d'art. Il n'a pas oublié sa première vocation, et se tient au courant du mouvement artistique. Il le fait toujours à un point de vue élevé, et, tout en signalant des symptômes de décadence, il rend justice aux manifestations du beau idéal.

En 1868, il écrit, après une visite à l'exposition des tableaux :

Un coup d'œil sur le Salon n'est donc pas une vaine actualité, un caprice de la mode. C'est une étude fort sérieuse et très nécessaire pour bien apprécier son époque. On y voit quelques prêtres. Ils ont pour raison que le palais des Champs Élysées est un confessionnal où se révèlent toutes les misères de ce temps, une sorte de clinique où l'on voit béantes, étalées, fétides, toutes ses plaies, ses ramollissements, ses hontes, ses ahurissements, sa décadence [1]. On y surprend le mal à sa source. Pourquoi l'inspiration, la beauté, la science, la pensée, le sentiment sont-ils si généralement absents de ces toiles? Ce n'est pas la faute de l'art ni même des artistes. Accusez-en les lettres du jour. Parallèlement aux galeries artistiques, il aurait fallu disposer les salons littéraires, l'étalage des journaux, des romans et des drames, en un mot, l'inspiration de toutes ces œuvres où l'art est descendu si bas, et où la pensée est encore au-dessous de l'art. *Ceci a tué cela.*

Nous voici maintenant en 1872. Le passage qui suit mérite d'être médité.

Ne confondons pas l'artiste avec le peintre. Nous avons une multitude de peintres, mais bien peu d'artistes. Il y a une foule de bons enfants qui s'imaginent que la peinture n'a pas d'autre but que de rendre la nature telle qu'elle est. Cette conviction s'est formée dès l'enfance, à l'atelier, devant le chevalet, au pied du modèle vivant. Dessiner la figure en proportion, connaître l'anatomie des muscles pour rendre les souplesses mystérieuses de la charpente humaine ; ne les sortez pas de là. Pour acquérir ces rudiments de la science, il faut de nombreuses années et de patientes études. Dans cette lutte contre de formidables difficultés, le peintre acquiert forcément ce que l'on est convenu d'appeler *le métier.*

Nous avons le malheur de posséder actuellement un nombre incalculable d'exécutants de ce genre-là. Arrivés à ce point, ils ne cherchent plus autre chose. Après vingt ans d'étude, ils produisent une toile intitulée au livret : « Tasse et soucoupe. » Relief, modelé, effet, couleur, tout y est. Aussi l'auteur se croit-il le droit de porter fièrement le beau nom d'artiste. N'essayez pas de lui prouver qu'il n'y a guère de différence entre lui et un bon ferblantier, sinon que la journée de celui-ci est mieux payée et plus assurée. Il ne vous comprendra jamais !

Cette décadence de l'art, nous l'avons dit, provient de l'ignorance intellectuelle et de la destruction des principes moraux et sociaux. Sans doute la foi des époques antérieures n'empêchait pas qu'il y eût, comme aujourd'hui, des intelligences médiocres et des imaginations stériles, pauvres de goût et d'inspiration.

Mais l'air ambiant qu'il respirait, si je puis ainsi parler, dans la vie sociale, le soutenait quand même à un certain niveau. Ceci est bien sensible, par exemple, dans l'école italienne, qui, certes, est bien loin de n'avoir produit que des hommes de génie. Cependant il est remar-

1. La même raison engage bien des personnes à s'abstenir.

quable qu'elle se soit toujours distinguée entre toutes les autres par l'élévation et le style. Pendant plus de deux cents ans, l'école italienne n'a pas produit un seul peintre de genre, pas un peintre de natures mortes ! La religion, l'histoire, la mythologie ont été ses seules inspiratrices. Est-ce au génie du peuple seulement qu'il faut en savoir gré ? L'Italie a été la maîtresse des arts dans le monde parce qu'elle en était la nation la plus catholique !

Cette élévation de la pensée, cette recherche de l'idéal, qui consacrent les magnificences de la ligne et de la couleur au service des nobles aspirations de l'âme humaine, nous les avons constatées çà et là, au salon de 1872, perdues dans cette multitude de toiles, inaperçues de la foule vulgaire, trésor aimé des délicats, consolation pour l'ami passionné du grand art, espérance de l'avenir ! Le devoir du critique est de les signaler et de les encourager.

Nous le ferons de grand cœur, avec le regret de n'avoir trop souvent à applaudir que des velléités et des tendances honorables, plutôt que des œuvres capitales, réveillant les grandes traditions françaises, et protestant efficacement contre le matérialisme qui perd l'art en France, comme tout le reste !

Commençons par deux tableaux qui, à mon sens, continuent parmi nous la noble tradition de l'art élevé, ne dédaignant ni la nature, ni la science d'exécution, mais s'attachant avant tout à rendre une idée, et à dire à la foule quelque chose. Ce sont les compositions de M. Protais : *La Séparation*, et *les Prisonniers* (Metz 1870). Dans la première, on voit un groupe d'officiers prisonniers, salués par leurs soldats qui passent et partent pour le lieu de leur détention. La douleur, l'humiliation, le désespoir sont admirablement peints sur ces visages pâles et contractés. — Rien de théâtral. — Un sentiment profond, vrai, noblement exprimé. La douleur de ces braves serre le cœur. Elle vous empoigne !

L'autre composition me paraît encore supérieure. Quelques soldats français désarmés, gardés à vue par la troupe allemande, sont assis ou étendus sur l'herbe. La douleur de ces pauvres gens n'est pas contenue comme celle de leurs chefs. Elle est plus extérieure et plus violente, surtout chez quelques-uns, notamment dans ce soldat qui se tord de rage, sous le manteau où il s'ensevelit, pour dérober à la sentinelle ennemie qui le garde, la satisfaction de son désespoir. D'autres, non moins expressifs, pleurent en silence. Il est difficile de regarder ces scènes si bien rendues, sans que les larmes vous gagnent, larmes de compassion pour les héros vaincus, larmes amères pour l'humiliation de la France. Dans ces compositions on ne voit que de pauvres soldats ; mais les personnages préférés de Léopold Robert n'étaient que des paysans. L'artiste véritable aime certainement la nature, il ne la prend jamais sur le fait à tout hasard. Il sait la découvrir dans son incomparable beauté, au milieu même des groupes les plus vulgaires. Les tableaux de M. Protais reproduisent fidèlement la nature, mais à la manière de Léopold Robert, avec je ne sais quelle flamme qui manque aux œuvres toujours sereines de l'illustre peintre des *Moissonneurs*.

A une autre époque, un grand peintre a passionné la foule avec des

épisodes patriotiques inspirés par nos malheurs, *le Cheval du trompette*, *le Soldat laboureur*, et tant d'autres ont popularisé rapidement sous la Restauration le nom d'Horace Vernet. Mais quelle différence de style et de sentiment! C'étaient des œuvres d'opposition plutôt que de patriotisme. L'art et l'inspiration étaient nuls. Vernet a peint des pages de pamphlet ; Protais, des pages d'histoire. Les premières sont absolument oubliées, — les autres resteront. Elles ne nous crient pas seulement : « Vengeance ! » mais : « Régénération ! » Et, lors même qu'à une époque que Dieu seul connaît, ces toiles auront perdu leur attrait d'opportunité, et j'oserai le dire, leur éloquence vraiment patriotique, à cause du sentiment dévoué et de l'art exquis qui les distinguent, l'avenir, quel qu'il soit, maintiendra leur renommée. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Protais, mais je le devine : M. Protais doit être chrétien.

Le talent de M. Bouquereau rappelle aussi celui de Léopold Robert. Le dessin est peut-être moins correct, la ligne moins pure, la touche plus lâche et moins patiente ; cependant il faut savoir gré à M. Bouquereau de son respect et de son amour de l'art. Sans doute, sa *Faucheuse* a quelques réductions un peu trop bourgeoises. La tête rappelle plutôt la jeune ouvrière que la fille des champs. Le soleil du matin tombe d'aplomb sur la figure et les bras et les éclaire d'une blanche lumière. Le personnage se découpe en silhouette élégante sur un fond de paysage et de ciel doux et aérien, fuyant et profond. Devant cette toile on respire l'air frais des champs et l'exhalaison balsamique des grandes prairies. L'artiste doit prendre garde d'abuser de sa palette brillante et de son pinceau facile. Il tomberait dans l'abus du soigné et du joli qui a perdu Winterhalter, Dubuffe et Perignon. Il est encore sur la limite de l'art sérieux.

Nous ne pouvons prolonger ces citations. Elles suffisent pour faire apprécier la valeur de l'écrivain. La saine critique a le mérite d'être toujours vraie et de s'appliquer à toutes les époques.

On le voit, l'œuvre écrite de M. Maignen est considérable. Il y aura certainement à en tirer parti pour la grande cause du peuple. Il a laissé de nombreux manuscrits, des projets de récits, de nouvelles, même de petites œuvres dramatiques à l'usage des cercles, qu'il serait intéressant de faire connaître. Enfin nous devons mentionner ses nombreux articles dans les almanachs des œuvres, dans les Revues spéciales, dans le *Moniteur des jeunes ouvriers*, journal fondé par lui pour l'Association des jeunes gens de Nazareth, et continué pendant plusieurs années au Cercle Montparnasse. Cette publication illustrée, très soignée, très instructive, contient de précieux renseignements sur la période pendant laquelle elle a paru.

Tous les écrits de M. Maignen manifestent une profonde observation de la vie réelle. Au milieu de ses occupations de Directeur, il fit de fréquents voyages pour se mettre en relations avec les œuvres ouvrières. C'est ainsi qu'il visita Marseille, le Hâvre, Angers, Lille, prenant partout des notes, rapportant tout à son même objectif, la vie du peuple, le salut de la jeunesse.

Il ne manquait pas de se rendre aux différents congrès où se rencontraient les directeurs d'œuvres. La première réunion importante de ce genre eut lieu à Angers, du 31 août au 3 septembre 1858. Dix-sept œuvres de jeunesse y étaient représentées par leurs directeurs, parmi lesquels nous voyons figurer : Maurice Maignen, Frère de Saint-Vincent de Paul, Directeur de l'œuvre de Notre-Dame de Nazareth. Il fut nommé premier Vice-Président du congrès, et prit une part active aux discussions. Il exposa notamment le but et le fonctionnement de l'Institut des Frères de Saint-Vincent de Paul ; il insista beaucoup sur la malheureuse situation des apprentis et l'utilité de l'association professionnelle, et combattit diverses propositions « avec sa douceur accoutumée », dit le procès-verbal. Nous le retrouvons dans diverses autres assemblées de ce genre, toujours sobre de paroles, mais sachant intervenir à propos. C'est surtout après la fondation de l'*Union des Œuvres* en 1870, que ces congrès se multiplient. Nous aurons à en parler dans la suite.

En 1867, il alla à Cologne, où il voulait étudier les institutions ouvrières de l'abbé Kolping. Il en a laissé dans ses papiers un récit malheureusement inachevé, où l'on trouve des appréciations fort intéressantes sur la situation morale et matérielle de l'Allemagne à la veille de la guerre. Il exprime un sentiment d'admiration sincère pour la forte organisation de ces Provinces rhénanes demeurées profondément catholiques, respectueuses des traditions, honnêtes dans leurs mœurs, et cependant ouvertes à tous les progrès de l'industrie moderne. Il y trouve « la vraie liberté de la pensée, une grande diffusion de l'instruction, la paix entre les classes, l'amour du souverain, la dignité du peuple ». Faisant un retour sur la France, il

constate que « chez nous les libertés les plus naturelles sont devenues de plus en plus incompatibles avec le maintien de l'ordre public, les mœurs se sont corrompues, les lettres et les arts ont dégénéré, les classes sont plus hostiles et plus divisées, les questions du travail plus menaçantes, les guerres plus meurtrières, la paix générale plus compromise, une conflagration universelle plus imminente. » Tandis que chez nous la religion est attaquée, les ministres outragés, tandis que l'Église est mise hors la loi, il découvre à la porte de notre pays un peuple où l'Église a gardé ses droits et sa liberté, où les traditions pieuses sont en honneur, où l'on ne rencontre aucune marque d'ignorance ou d'oppression, aucune haine du vrai progrès.

Ce contraste l'attriste. Il est inquiet de cette supériorité morale plus que de la puissance militaire et de la science stratégique. Il voit le secret de cette force dans l'attachement du peuple à sa foi, dans son respect de la liberté de l'Église cathoque, et par dessus tout, dans le maintien de ses institutions corporatives.

« Pardon, messieurs les économistes, écrit-il, de contrarier vos théories fondamentales ; mais, quoi que vous fassiez et professiez, la corporation sera toujours la forme populaire, instinctive, éternelle de l'organisation ouvrière par le peuple.

« Les législateurs ont voulu toujours faire les affaires sans lui, malgré lui, et mieux que lui. La suppression des corporations quoique faussées et dénaturées par l'intervention de l'État sous la monarchie, a été accueillie par l'émeute en 1791 ; elles sont encore redemandées par le peuple, et c'était le vœu formel émis par le programme ouvrier des élections de Paris en 1869.

« Enfermez des délégués de patrons et d'ouvriers au Luxembourg ou aux Tuileries, pourvu qu'ils n'appartiennent pas au troupeau de moutons des ligues démocratiques, laissez-les s'arranger entre eux, sans que les avocats ou les économistes s'en mêlent, et je vous réponds qu'ils sortiront de leur congrès intelligent et libre, avec le Code des statuts des arts et métiers de saint Louis et d'Étienne Boileau. »

Il nous a paru intéressant de nous arrêter quelque temps sur ces impressions de voyage. Notons que nous sommes en

1867, au moment le plus brillant de l'Exposition universelle, alors que les Souverains se donnent rendez-vous dans notre Paris en fête, et que l'Empire est à l'apogée de sa puissance et de sa prospérité. A cette heure d'éblouissement général, il fallait posséder une singulière perspicacité de vue, pour se rendre compte de la gravité du péril social, pour chercher le remède dans des institutions méconnues et décriées, pour réhabiliter, en plein triomphe de l'individualisme, le nom de LA CORPORATION.

CHAPITRE DIXIÈME.

LES DEVOIRS DE FAMILLE.

Madame Maignen. — Tendresse filiale. — L'affection fraternelle. — M. Louis Maignen. — Lettre d'un frère aîné. — La conquête d'une âme. — Résistances. — La voix du cœur. — La victoire. — Douce harmonie.

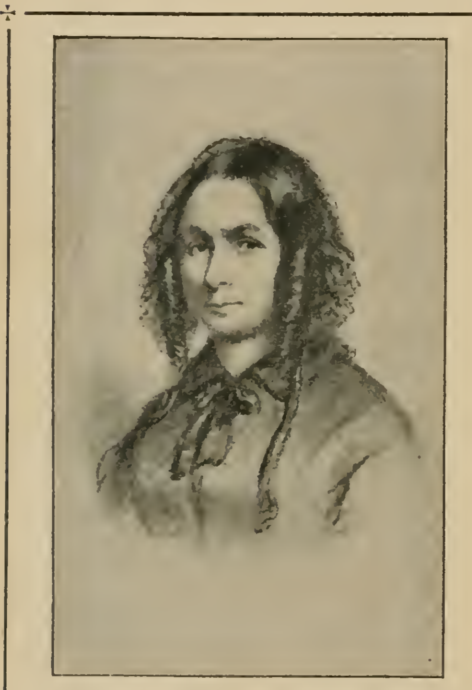


VEC la fondation du cercle Montparnasse, commence la deuxième phase de la vie de M. Maignen, celle où il va donner des applications pratiques aux idées qu'il a conçues et longuement méditées. Pour s'adonner à cette œuvre de relèvement social, il a renoncé à sa carrière, à sa vocation artistique, aux joies de la famille. Cependant, il a réservé aux siens une large place dans son affection ; fidèle à l'engagement tacite qu'il a pris en quittant la vie du monde, il consacre à sa mère et à son frère tout le temps que lui laissent ses absorbantes occupations. Avec eux il n'est plus le Directeur du patronage, le fondateur du cercle, il redevient le fils le plus aimant, le frère le plus affectueux.

Madame Maignen habitait Paris avec son fils Louis, qui était venu la rejoindre en 1845. Après qu'il fut marié, en 1857, elle demeura avec le jeune ménage, et suivit ses enfants lorsqu'ils se retirèrent en l'année 1881, à Montgé, près de Juilly. C'était une femme de grand mérite ; elle soutint les siens au milieu des plus dures épreuves, entre son mari et sa belle-mère infirmes, ses deux fils enfants; elle soignait les uns, gouvernait les autres, et savait encore mettre de la gaîté dans ce pauvre

intérieur. Elle lisait beaucoup et contait d'une façon charmante. Sans être positivement pieuse, elle avait une foi vive et aimait la sainte Vierge. Sa correspondance volumineuse est un modèle de style épistolaire, bien que peu docile aux exigences de l'orthographe ; on y rencontre un mélange de simplicité et d'aimable malice formant un ensemble indéfinissable.

Son fils Maurice venait régulièrement la voir, autant que ses devoirs d'état le lui permettaient. On peut juger de sa tendresse par le ton de ses lettres.



Mme MAIGNEN, mère de Maurice Maignen, d'après une aquarelle.

« Bonne petite mère,

« Ta petite lettre si longtemps attendue m'est enfin arrivée, et m'a fait le plus grand plaisir. J'ai tâché de ne point me laisser attendrir par certains passages. Je demande que tu me dises beaucoup de tendresses parce que je les aime beaucoup, mais à condition qu'elles ne soient pas larmoyantes. Je veux de gros baisers de nourrice et des tendresses gaies qui viennent toutes seules à ceux qui aiment de bon cœur.

« J'aime bien la place que Dieu m'a faite dans le monde, ma vie est heureuse, mais elle ne serait point complète, si de temps à autre le cœur ne remontait à la source de tout amour, de toute paix, de toute vertu, la famille. C'est là que je me repose et que je me répands avec vous. »

La correspondance de Maurice Maignen avec son frère est une suite d'enseignements admirables et de conseils inspirés par la plus tendre affection. Il a soin de cette âme, il la prémunit contre les dangers du monde, contre l'orgueil, les entraînements mauvais, il la ramène petit à petit à la pratique religieuse.

M. Louis Maignen était un homme d'une haute valeur. Nous avons dit avec quelle énergie il était arrivé à se faire une situation personnelle. Pendant plusieurs années, il professa la rhétorique au collège de Juilly; puis il entreprit des éducations particulières, donna des répétitions pour la préparation des examens de baccalauréat, de licence ès-lettres. Pendant quelque temps, il fut attaché au musée du Louvre, où il s'adonna aux études égyptologiques. Puis il fut professeur à l'école des Carmes. Lors de la fondation de l'université catholique, il obtint la chaire de poésie latine, et fit ce cours jusqu'à la fermeture de la faculté des lettres en l'année 1881; c'est alors qu'il se retira à Montgé avec sa famille.

A l'énergie de la volonté il joignait une extrême délicatesse du cœur, et se faisait aimer de tous ; ses élèves ont conservé avec lui les plus affectueuses relations. Ses leçons ont laissé des traces profondes dans les âmes qui les ont reçues. Mais, dans les premiers temps de sa vie enseignante, il manquait à son intelligence d'être éclairée de la pleine lumière de la foi chrétienne. Avec un frère comme Maurice, il ne pouvait être longtemps privé de ce complément indispensable de la véritable science.

M. Louis Maignen a formé, sous le titre de *Lettres d'un frère aîné* un recueil de sa correspondance avec Maurice. Il y a dans ces pages la matière d'un livre remarquable. On y voit la lutte de deux âmes ardentes, dont l'une se débat entre les étreintes du doute et les appels de la piété fraternelle, tandis que l'autre ne se rebute d'aucun refus, ne se froisse d'aucun sarcasme, et, sans s'attarder à de vaines polémiques, poursuit en souriant sa campagne de conquête. Louis était épris de science, son admiration pour l'antiquité païenne l'aveuglait au point de lui faire méconnaître les bienfaits de la civilisation chrétienne.

« Crois-moi, mon cher frère, écrit-il, il n'y a que la méditation et l'étude constante des faits anciens qui puissent faire bien comprendre l'antiquité. C'est une pieuse et innocente erreur de croire que le christianisme nous a rendus meilleurs. Je ne désire pas t'en guérir, puisque cette erreur te plaît ; mais permets-moi de ne la point partager, ce qui n'empêchera pas que nous ne soyons à jamais unis par les liens de fraternelle affection avec laquelle je suis... » etc.

Maurice ne cherche pas à le réfuter ; il lui dit simplement.

« S'il m'est permis, mon cher frère de te donner un conseil, je te dirai, je te supplierai de communiquer aussi à ceux qui t'entourent un autre trésor que celui de la science, et que tu possèdes si parfaitement, celui de ton cœur. — Fais-toi estimer par ton savoir, qui est ta richesse, ta dignité, ton honneur, si laborieusement, si noblement acquis, mais fais-toi aussi aimer par ces rares qualités du cœur qui sont en toi, dont je ne veux pas trop te louer de peur de t'attendrir. Ouvre-toi un peu de ce côté, et ne réserve pas pour nous exclusivement ton abondance. — Fais-toi aimer, c'est-à-dire fais-toi connaître. — Laisse-toi aller à la douceur, à la prévenance, à la tendresse, aux délicatesses touchantes de ta nature affectueuse et bonne ; sois avec tous ce que tu étais ici, et tu réussiras mieux encore que par tous tes grades, toutes tes éloquences, tous tes talents. — Toutes ces bontés de ton cœur que tu dépensais ici, ne les réserve pas seulement pour tes lettres et pour tes voyages. — Ce sera une bonne action pour toi de les répandre et de les prodiguer. — On nous apprend à nous autres chrétiens à bien aimer, à bien servir les pauvres, en nous disant qu'ils sont d'autres JÉSUS-CHRIST, et qu'il faut les servir comme on le servirait lui-même. — Le bon moyen de rendre ici ton absence tolérable, c'est de traiter tous et chacun autour de toi, comme si c'était ta mère ou moi.

« Voilà une petite pratique de dévotion dont nous nous trouverons bien tous. »

Il s'adresse plus à son cœur qu'à sa raison, il sait que la meilleure manière de lutter contre l'orgueil de la science, c'est de le fondre dans les rayonnements de l'amour.

« Aimer Dieu, mon frère, fondre son être, étancher son amour dans le trésor infini de l'amour même, attacher sa pensée, son cœur au souvenir, à la figure de cet Homme-Dieu qui est aujourd'hui dans la gloire et dans le ciel pour nous y couronner, qui a jeté sur la terre des paroles de flamme qui dépassent, qui surpassent tout ce que nous pouvons rêver, savourer ses paroles, se le représenter, ce divin JÉSUS de Nazareth, bénissant les enfants, consolant Madeleine, et laissant son disciple se reposer sur son grand cœur, JÉSUS, mon Dieu, ma vie, mon amour, qui m'ouvre les plaies sanglantes de son corps pour m'y réfugier dans la douleur, pour m'y retremper dans les faiblesses, JÉSUS, mon Dieu, mon père, mon époux, qui descend dans mon cœur, me nourrit de sa chair, m'abreuve de son sang, et me ravit au ciel dans ses embrassements ineffables.— Voilà, mon frère, l'amour pur qui ne trahit pas, qui ne trouble jamais l'âme. Voici l'amour qui éclaire, qui réchauffe, qui console dans les larmes et la tristesse, le Dieu qui me regarde du haut de sa croix, le Dieu qui m'attend dans le tabernacle. —- Mon frère, ce n'est pas là de la poésie et de l'enthousiasme d'un moment ou d'une heure. — C'est la vie du chrétien. — C'est la vie de tous les jours. — C'est de la poésie peut-être. Heureuse poésie que ma foi qui me sourit tous les jours, à toute heure et devient ma vie réelle, ma vie positive ! »

Voici encore une lettre plus pressante. Comment résister à des appels comme ceux-ci ?

« Mon frère, deviens donc chrétien. Quoi, ne sens-tu pas en toi le désir de toucher à l'infini ? à cet inconnu, à cet absolu qui entoure de toutes parts notre vie, qui en est la cause, la fin et la nourriture et le besoin? — Dieu, ce mot-là ne te dit-il rien, et n'as-tu donc nullement cette soif et cette faim sublimes que le Christ est venu satisfaire de son corps et de son sang ? Songe donc à cette joie. Sentir en soi le maître du monde, le père par excellence reposer sur notre cœur comme l'ami sur son ami ! et cette conversation silencieuse de l'âme avec son Dieu, musique, harmonie, ravissement. — Combien alors le renoncement au monde est facile à celui qui en possède le maître et le roi ! N'a-t-il pas pour sa créature des trésors infinis, un amour infini, des joies infinies à lui communiquer secrètement, et dans le fond de l'âme une lumière ravissante, ineffable, pour illuminer son intelligence radieuse, pendant que la créature aux yeux de ses sœurs est toujours la même de chair et de boue, elle qui contient Dieu, lumière, amour ? »

L'heure vient enfin où tant d'efforts trouvent leur récompense. Un grand événement se produit dans la vie de Louis, et facilite son retour à Dieu. En 1857, il épouse Mademoiselle Lahaye, jeune fille pleine de piété, élevée par les religieuses de Juilly, et, à partir de cette époque, il joint la pratique à la croyance religieuse. Le frère aîné, jouissant discrètement de sa victoire, n'avait plus désormais qu'à continuer de répandre sa douce influence sur la jeune famille dont il avait préparé le bonheur.

Quoi de plus charmant que les billets de fête qu'il adresse à son cher Louis !

« Ma lettre arrive la dernière de la famille pour te souhaiter ta fête. Tu me le pardonneras. J'ai été embrasser ce matin ton petit Tharsice pour toi.Il dormait : il était magnifique. Il se fortifie de plus en plus, et prend une belle et forte carnation brune et rosée charmante à voir. — Tu as un fils superbe ! »

Un autre jour.

« Je t'embrasse bien affectueusement, pour la Saint-Louis d'abord, puis j'embrasse les deux mamans,la jeune et la... la... la grand' maman, et les deux petits monstres... »

Et encore.

« Que ta femme prie pieusement le bon saint Louis, si elle veut avoir un mari patient et doux ; comme toi, si tu veux avoir une douce et affectueuse Marguerite, invoque notre saint roi, type parfait du roi, du

père, du fils et du mari. A vous deux, demandez qu'il vous apprenne à élever une forte et chrétienne lignée, aimable, généreuse et brave comme les Bourbons ; noble et gracieuse, artiste, lettrée, française en un mot. »

Nous citerions indéfiniment ces lettres pleines d'esprit et de bonne humeur. Il faut se borner. Il est à remarquer que, dans toute sa correspondance avec ses proches, Maurice Maignen parle peu de sa propre vie, de ses œuvres et de ses ouvriers. A peine fait-il quelques allusions à ses occupations, à ses projets. Sa pensée se concentre tout entière dans son affection pour sa mère, pour son frère, pour la nouvelle famille que celui-ci lui a donnée, comme s'il voulait montrer que la vie religieuse, loin d'éteindre en lui l'esprit de famille, avait pour ainsi dire développé ses facultés affectives, et que son cœur s'était dilaté dans l'amour de Dieu et du prochain.

Nous allons maintenant le retrouver au milieu de sa famille adoptive, au moment des grandes épreuves, à l'heure marquée par la Providence pour l'accomplissement de ses desseins.

CHAPITRE ONZIÈME.

Le Cercle Montparnasse. — Première période.

Vivre de la vie de ceux qu'on aime. — Le Calendrier historique. — Les séances instructives. — La conférence de Saint-Vincent de Paul des ouvriers. — La bannière. — L'exposition universelle. — Le concours des œuvres ouvrières. — A Rome. — Le Cercle des Zouaves pontificaux. — Pie IX. — L'absence resserre les liens d'affection. — Lettres et conseils. — Le vrai peuple. — La guerre. — L'ambulance. — La Commune. — Un martyr. — L'action de grâces. — Une nouvelle épreuve. — Espérance. —

(1865-1871.)

« JE n'ai écrit quelque chose de passable, dit M. Maignen dans une lettre à son frère, que lorsque j'ai quitté les sphères poétiques, romantiques et rêveuses, pour reproduire tout bonnement, avec simplicité, le langage de mes patrons et de mes enfants, et les situations assez curieuses de leur vie. Pour être parvenu à me débarrasser du fatras de mes idées pauvres et fausses d'autrefois, et revêtir tant bien que mal mes pensées de la forme populaire, il m'a fallu vivre longtemps au milieu de ce monde-là, vivre en quelque sorte de sa vie, vivre dans l'âme de mes enfants

par la vigilance chrétienne qui m'est imposée, par la réflexion, en quelque sorte la méditation habituelle de leurs dangers et des accidents de leur existence. »

Ces lignes éclairent tout ce qui va suivre. Nous allons voir notre Directeur vivant au milieu de ses enfants. Il nous suffira de consulter le *calendrier historique* dressé au vingt-cinquième anniversaire de la fondation, où sont fidèlement relatés les faits saillants de la vie du Cercle.

L'année 1865 fut la période d'installation au nouveau local du boulevard Montparnasse.

Au mois de mars 1866, nous voyons l'inauguration des premières conférences scientifiques et littéraires données dans le Cercle par des orateurs qui prêtaient leur talent à l'instruction de cette jeunesse. M. Maignen mettait un soin tout particulier à l'organisation de ces conférences qui constituaient la partie intellectuelle de son programme. A partir de cette époque, ce fut une suite non interrompue de séances oratoires, où des générations d'ouvriers ont trouvé un enseignement plein d'attrait et de variété.

Quelques jours après, était fondée, sous la présidence de M. Joseph de la Bouillerie, la première conférence de Saint-Vincent de Paul spéciale aux membres du Cercle. Le pieux Directeur n'avait garde d'oublier que la pratique de la charité avait été pour lui-même la source des plus grandes grâces, et il voulait initier ses chers ouvriers aux œuvres de miséricorde envers de plus pauvres qu'eux. L'expérience montra dans la suite quels fruits admirables produisit cette touchante institution qui prit de merveilleux développements.

Le 3 juin suivant, Mgr Darboy venait bénir la bannière du Cercle, et confiait au Conseil intérieur le dépôt de cet emblème de la fidélité.

En l'année 1867, eut lieu l'exposition universelle. Nous savons ce que M. Maignen pensait de ces manifestations de l'orgueil humain, de ce triomphe de la matière.

Néanmoins, le fait avait lieu ; c'était un concours ouvert. M. Maignen ne voulait pas que les ouvriers chrétiens fussent taxés d'incapacité, et restassent inférieurs à leurs camarades.

Il fit les démarches nécessaires, et le Cercle Montparnasse fut admis à concourir à l'exposition des œuvres ouvrières dans le palais des Champs-Élysées. Une médaille d'argent et une oriflamme lui furent décernées à la distribution des récompenses.

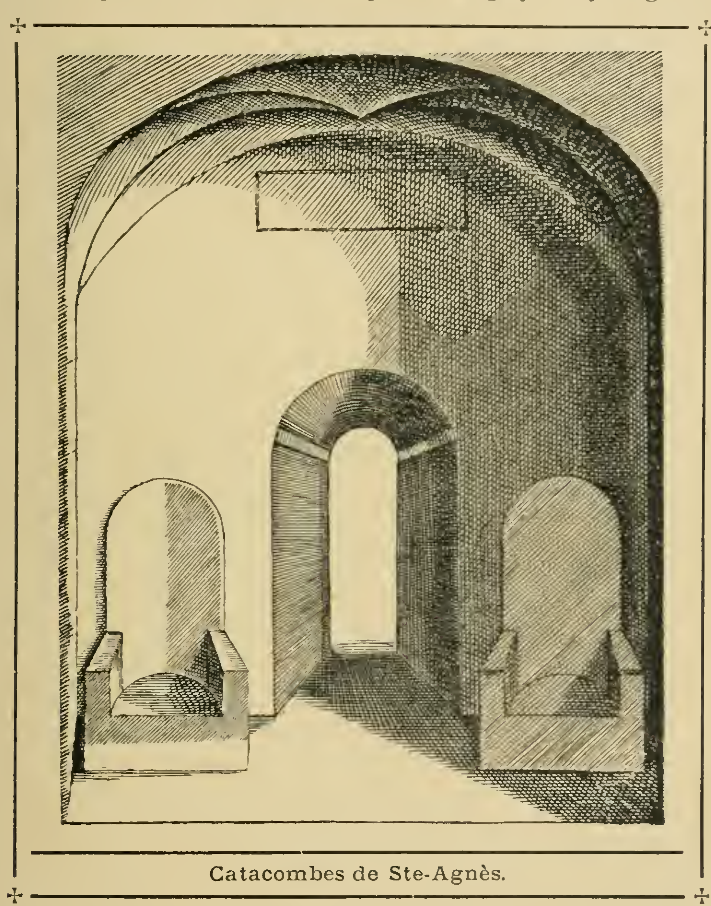
A la fin de la même année, de graves événements faisaient diversion aux brillantes fêtes de l'exposition. La Révolution préparait ses attentats contre la Papauté. Mais la France n'avait pas encore oublié sa mission, et son armée soutenant les légions des volontaires, avait infligé dans les plaines de Mentana une rude leçon aux envahisseurs. Le Cercle fournit son contingent de défenseurs des droits de la Papauté. Trois de ses membres s'engagèrent dans les zouaves pontificaux; M. Vrignault, président de la Conférence, partit pour Rome afin de se dévouer au soulagement des blessés.

Bientôt, le Directeur lui-même fut envoyé dans la Ville éternelle par son supérieur, M. Le Prévost, pour fonder un Cercle à l'usage des zouaves pontificaux. Laissons-le raconter lui-même ses impressions, dans des lettres qu'il écrivait à ses chers enfants.

« Vous le savez, il s'agissait de créer un Cercle pour les zouaves français, dont le nombre a décuplé l'année dernière, grâce à l'escapade de Garibaldi qui a réveillé le zèle des catholiques. Un bon nombre de zouaves sont sortis des œuvres d'ouvriers de province et de Paris, et ont demandé qu'on leur procure à Rome une société comme celle qu'ils avaient en France. Héroïques dans les batailles, ils souffrent de la vie de garnison. Habitués à la vie de famille et aux joies de nos réunions, ils se trouvent très isolés. M. Vrignault a persuadé mes supérieurs qu'il n'y avait pas d'autre homme que moi dans le monde capable de faire un Cercle pour les zouaves. J'avoue que je n'ai apporté à la chose qu'une faible résistance. L'idée de me dévouer pour ces braves et pieux enfants de l'Eglise et de la France, le bonheur de voir le St-Père et de visiter les sanctuaires, les chefs-d'œuvre et les ruines de Rome, m'ont entraîné, et j'ai profité d'une quinzaine de quasi-liberté pour m'échapper, pensant que quinze jours, trois semaines au plus, suffiraient pour trouver un local et préparer l'organisation du Cercle. Les trois semaines sont écoulées, le local est trouvé, et l'organisation se prépare. Je vais donc vous revenir. Je serai certainement à Paris, au milieu de vous, le dimanche de Quasimodo.

« Le Cercle des zouaves occupe un palais avec des salons de huit mètres de hauteur, avec des plafonds dorés peints à fresques comme Versailles. Seulement il n'y a pas de jardin, et la gymnastique se fera dans un des salons. A Rome, il n'y a pas de jardins, même dans les

couvents. Le Cercle a trouvé grand appui, et malgré quelques épreuves, je pense qu'il réussira. Il va sans dire que la première réunion a eu lieu le 19 mars, fête de St Joseph, non pas dans le palais, mais dans ma chambre. Cette belle réunion, entre autres notables, comptait le sergent Boucaut, le premier soldat Lassue, Marius Potel, les Nazaréens Ponchel, Mauger, Renouf, His, etc. — Olivier, de Rennes, Courtier, des Francs-bourgeois. On a chanté, on a joué une charade, on a même dansé, et un peu bu. On a terminé par le *Magnificat*. Je loge dans les



Catacombes de Ste-Agnès.

ruines du temple de Diane. Le Cercle des zouaves est situé en face des Thermes d'Agrippa. J'entends la messe tous les jours sur le tombeau des plus illustres saints, Ste Cécile, St Ignace, St Louis de Gonzague. Ce matin, j'ai communié dans la maison du Pape St Sylvestre qui a baptisé Constantin. On coudoie toutes les grandeurs, les souvenirs et les monuments de l'histoire, les lieux rendus vénérables et sacrés par la mémoire des saints et des martyrs. Nous avons passé trois quarts d'heure

dans les profondeurs des catacombes de Ste-Agnès, visité les chapelles silencieuses pleines encore de la poussière des martyrs. Lorphelin s'est assis dans un des confessionnaux taillés dans le roc. On ne peut exprimer, ce que l'on ressent en circulant dans ces corridors tapissés des tombes de nos pères, qui nous ont précédés dans la foi, et dont les sépulcres parlent encore. et nous reprochent notre lâcheté dans notre vie de chrétien. Mais ce qui parle au cœur plus encore que ces souvenirs touchants et héroïques, c'est le bonheur et l'émotion impossibles à rendre que procure la vue du Saint-Père dans la douce majesté de sa vieillesse, de ses malheurs et de sa sainteté. Tout le monde me l'avait dit, mais je l'ai ressenti bien plus que je ne pouvais me le figurer. Nous l'avons vu porté sur la Sedia, à l'église de la Minerve, avec ses vêtements blancs, sa tiare couverte de pierreries, abaissant et relevant sa main qui bénissait, et levant sur la foule son regard triste et doux tout ensemble avec une simplicité incomparable. Je ne pouvais m'empêcher de crier tout haut devant ce spectacle: Mon Dieu ! Mon Dieu ! Voir un saint, c'est je vous assure, comme un commencement des joies du ciel (1).

. . . .

« En rentrant chez nous, nous avons entendu, revenant du cortège, la musique de la légion d'Antibes. — Je me suis jeté à une fenêtre en entendant cette musique française et les larmes aux yeux. Je voyais passer ces jeunes soldats, eux aussi, défenseurs du Saint-Père et portant sur leur poitrine les décorations de la France, et dans leurs allures, le cachet national. Retrouver la France à ce poste d'honneur et de dévouement, cela fait battre le cœur de joie et de bonheur ! Le Saint-Père, l'Eglise soutenue et défendue par la France ! on aime mille fois davantage son pays dans ces moments-là !

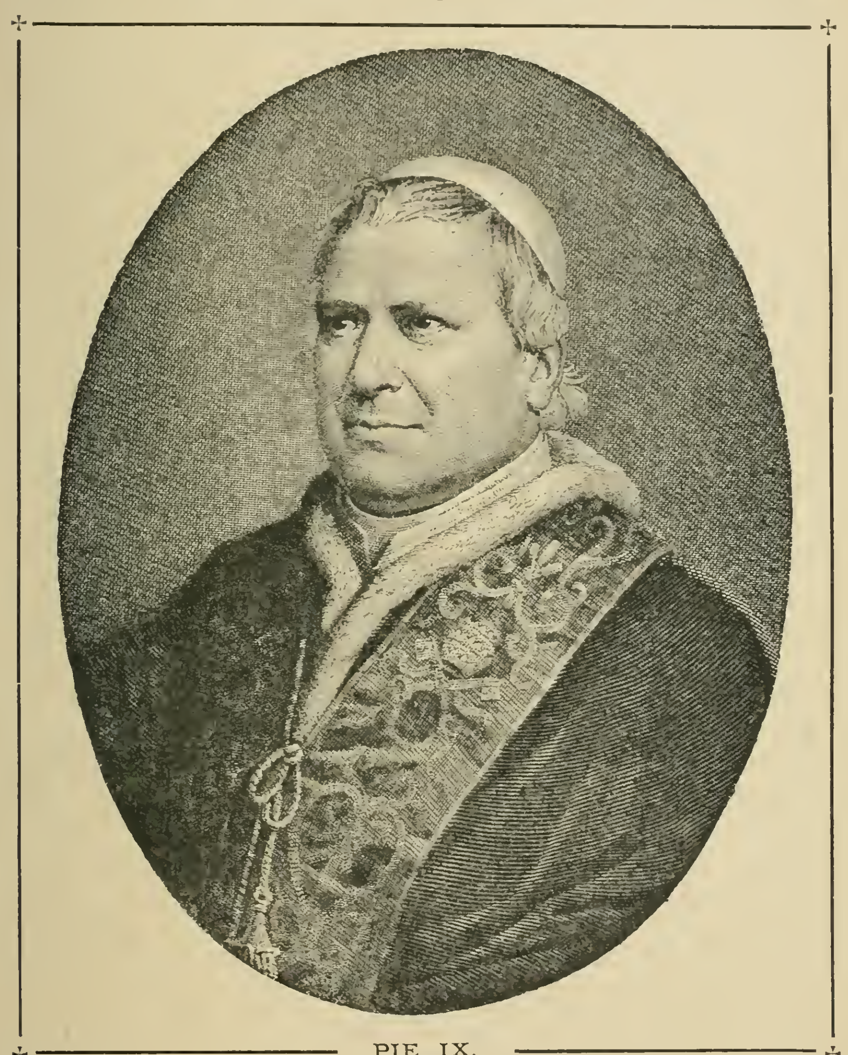
« Mes chers amis, j'aurais bien d'autres choses à vous dire, vous le comprenez ; mais le temps me manque, et puis l'on ne peut tout écrire; il y a des choses qu'il faut dire. — J'aurai bientôt ce bonheur. Laissez-moi vous répéter combien il me tarde de vous revoir, et qu'au milieu des splendeurs de la Ville éternelle, dans ces temples dont les beautés dépassent toutes les idées qu'on peut s'en faire, les yeux, le corps sont à Rome, mais le cœur dans ses fibres les plus intimes est à Paris, au milieu de vous, dans notre humble chapelle surtout, où le dimanche matin nous nous retrouvons ensemble, dans le cœur du même Dieu qui fait de nous un seul cœur.

« Votre vieil ami et bien affectionné en N.-S. (2).

C'est au palais Mariscotti, *via della Pigna*, que fut établi le premier Cercle des zouaves pontificaux, sous l'invocation de l'archange Saint-Michel. Une assemblée générale eut lieu le 17 mai 1868, sous la présidence du colonel Allet, en présence des aumôniers, de plusieurs généraux et officiers supérieurs, au milieu d'un nombreux concours de jeunes gens. Le rapport fut

1. Lettre à M. Eugène Vaudenay. — 2. Lettre aux membres du Cercle.

fait par M. de Lagrange, vice-président de la commission, qui avait assisté M. Maignen dans la constitution de l'œuvre. La mission du fondateur était accomplie. Trois semaines lui avaient



PIE IX.

suffi pour tout organiser. Il avait hâte de rentrer au milieu de ses enfants.

On se figure la joie du retour. Il revenait les mains chargées des bénédictions du Souverain-Pontife pour son cher Cercle

Montparnasse, et le cœur plein de souvenirs. Nous nous rappelons à ce sujet un mot du bon Pie IX que le cher Directeur aimait à conter. A l'audience pontificale, le Saint-Père lui demandait le nom de son Cercle : « C'est le Cercle Montparnasse, Très-Saint-Père. » — « Ah ! Montparnasse, alors vos ouvriers sont tous poètes ! »

Cette absence sembla resserrer encore les liens qui unissaient le Directeur et ses jeunes amis. On trouve dans sa correspondance une expression touchante de la tendresse dont il les entourait. A l'un d'eux, ouvrier teinturier, qui a quitté Paris, il écrit :

« Mon bon, mon bien-aimé enfant, ne pensez pas que je vous oublie un seul jour. Ne croyez pas surtout que mon estime et mon amitié pour vous se refroidissent. Entre tous ceux que le devoir, la nécessité ont éloignés de moi, entre toutes ces bonnes figures, que la distance éloigne, mais qui sont gravées dans la tête et surtout dans le cœur, la bonne face de mon cher enfant est au premier plan, bien ronde, bien fraîche, bien franche surtout. — Et je me figure alors que je vous serre dans mes bras, comme j'espère le faire quelque jour de cette année. Les larmes me viennent aux yeux d'y penser !

« Vous voyez bien que je vous aime toujours comme un père son enfant chéri. — Que le Bon Dieu vous garde et vous protège bon et aimant comme vous l'êtes. — Votre âme ainsi est belle devant lui. — Mais tout ce trésor amassé par une vie généreuse, pourrait se perdre en un instant par le péché. Gardez-vous vous-même, mon cher enfant, — je ne suis pas là pour vous conseiller et vous protéger. — Mais le Bon Dieu est là, et puis votre directeur, et puis votre mère ! Un moment, pourtant, d'égarement et d'oubli, et mon bien-aimé enfant serait perdu. — Oh ! ce ne sera jamais, n'est-ce pas, mon ami ? Je sens si bien que votre amitié fidèle provient de la pureté de votre vie, que je suis sûr que vous ne m'aimeriez plus si vous cessiez d'être le serviteur de JÉSUS-CHRIST.

« Pardon de toutes ces paroles décousues,—je ne sais plus ce que je vous dis. Peu m'importe. — Vous voyez bien que ce sont des paroles du cœur, comme les mères font avec leurs petits enfants. Ils n'y comprennent rien souvent. — Mais ils sentent bien que ce sont des caresses, et cela leur suffit.

« Ainsi prendrez-vous ce griffonnage que je n'ai pas le temps de relire, que j'ai écrit tout d'un coup et que je vous envoie tel quel.

Dans une lettre, il lui raconte ce qui s'est passé au Cercle.

« Tout va ici à peu près comme d'ordinaire. Lanier s'est marié il y a une quinzaine. Dieu a béni son union comme son établissement, sa femme est douce, bonne comme lui. — J'ai maintenant comme deux Lanier au lieu d'un, car ils viennent tous les dimanches à la chapelle.

— Un jour, j'en dirai autant de vous, à ce qu'il paraît. — Restez chrétien. Restez pur. — Dieu vous bénira. — Mais il faut mériter le trésor d'une femme chrétienne. — Il faut combattre, vous le faites. — Tout va bien. »

Rien n'est beau comme les conseils qu'il lui donne pour son mariage.

A M. C***,

« Vous avez un bon et grand cœur.—Ah! gardez-le pur et bon comme Dieu vous l'a fait, comme vous avez su le conserver et le préserver au milieu des souillures du monde et des passions de la jeunesse ! Gardez-le votre cœur, pour le bon Dieu d'abord, le meilleur et le plus sûr de tous les amis ; gardez-le bien pur pour les affections légitimes que Dieu permet et bénit, la famille, les amis. Et, puisque Dieu vous appelle à avoir un jour une famille à vous, demandez au bon Dieu qu'il vous inspire dans le choix que vous ferez. Avant toutes choses, prenez une femme non seulement chrétienne mais sincèrement et solidement pieuse. A deux, unis par une affection sainte, par la foi et la pratique assidue de la religion, vous pourrez porter généreusement les peines, les épreuves, les combats et les tentations de la vie. — Choisissez bien, mon cher enfant ! Mais j'espère que le bon Dieu qui vous a si bien protégé, veillera sur vous et vous donnera une épouse selon son cœur ! Je ne me lasserais pas de causer ainsi intimement avec vous, cœur à cœur, comme avec le plus intime, le plus cher de mes enfants et de mes frères, mais je crains de vous lasser. Vous m'écrirez souvent, vous ne vous découragerez pas si je ne vous réponds pas de suite.

« Vous me direz tout, vos joies, vos peines, vos combats, de façon que, malgré l'éloignement, nous vivrons encore ensemble, et je vous suivrai, et je vous entendrai des yeux et des oreilles du cœur. Oh ! voyez-vous, mon bon petit enfant, la confiance c'est le plus beau fruit des amitiés chrétiennes. — Elles seules ont ce beau privilège qui leur donne quelque chose de sacré ! — Je prie pour vous plus assidûment. Je pense à vous davantage ! »

C'est ainsi que M. Maignen comprenait l'affection envers ces jeunes gens. Il les aimait pour eux-mêmes, comme enfants du peuple ; cette affection se trahit dans toutes ses lettres. A son frère, il écrit à propos du livre dont nous avons parlé, « *Les Sauveurs du Peuple*, » qu'il composait alors :

« Ce qui manque, ce qui ferait la fortune de ce livre, ce que j'essaierai dans quelques jours d'y mettre, c'est la vie du peuple, son langage, son âme, ses instincts souvent généreux, toujours curieux et touchants ; cette gaîté si gracieuse dans le peuple, souriant au milieu de sa misère, tous les instincts joyeux du cœur de l'homme, comme l'amour, la paternité, la famille épanouie et radieuse au milieu des haillons de la misère et des sueurs du labeur. »

Que ne pouvons-nous donner à ces accents de véritable

amour pour le peuple tout le retentissement qu'ils méritent, et faire comprendre aux ouvriers que leurs vrais amis sont ceux qui parlent ainsi, et non ceux qui excitent leurs passions et spéculent sur leurs misères!

Mais l'heure des grandes épreuves va sonner. Un orage formidable s'est formé à l'horizon, et, tandis que les puissants du jour se sont endormis dans une trompeuse sécurité, la guerre éclate comme un coup de foudre.

Le premier souci de M. Maignen, à l'annonce de la guerre, fut pour ceux de ses enfants qui partaient. Ils étaient au nombre de vingt-six, tant enrôlés volontaires, que soldats de la classe 1871. Trois d'entre eux ne devaient pas revenir, Léon Esclangon, Charles André et Tisserand, qui trouvèrent une mort glorieuse sur le champ de bataille. Leurs noms sont inscrits dans la chapelle sur une pierre dont la bénédiction a été faite en 1875.

Pendant tout le temps de la guerre et du siège, le Cercle resta ouvert tous les jours, et conserva son activité. M. Maignen prit la présidence pour agir avec plus d'autorité. Il suspendit le paiement des cotisations, afin de faciliter l'assiduité. Sur le cahier des présences on trouve cette mention écrite de sa main : « Tous les exercices sont maintenus, les institutions se soutiennent. Ce qui marche le mieux est le conseil des dignitaires et la conférence de Saint-Vincent de Paul. Cette dernière n'a diminué ni le nombre de ses familles, ni la quotité des secours. »

Le mois suivant il écrit : « Mêmes observations générales que le mois dernier ; les exercices religieux, les conseils et les réunions ordinaires ont lieu régulièrement. Un jeune ouvrier faisait cette réflexion : « Partout où on va, on n'entend que se plaindre et gémir ; il n'y a plus qu'ici où l'on rie encore. »

Parmi les faits intéressants, nous notons celui-ci :

Jules Cogne, garde national, âgé de 17 ans, volontaire d'une compagnie de marche, était aux avant-postes de Vitry sur la route de Choisy-le-Roi. Une des nuits de décembre, on le mit en faction à 2 heures du matin, où des deux sentinelles qui l'avaient précédé, l'une avait été étranglée, l'autre avait disparu. On lui remit un revolver à quatre coups en l'invitant à ne pas s'endormir. On comprend que Jules

Cogne observa très fidèlement sa consigne ; aussi ne tarda-t-il pas à voir se glisser dans l'ombre quelque chose qui marchait à quatre pattes. Notre brave garde national attendit que ce quelque chose fût arrivé à moins d'un mètre et tira à bout portant ses quatre coups de revolver. Le prussien tomba. A la détonation le poste accourut et acheva la victime. C'était un capitaine d'éclaireurs prussiens porteur d'une riche montre et d'une profusion de cigares. Le capitaine de la garde nationale, enchanté du fait d'arme de notre jeune volontaire, lui offrit un cigare, et garda la montre.

Dès le commencement des hostilités, M. Maignen s'occupa d'ouvrir une ambulance au Cercle ; trente lits furent disposés pour recevoir les blessés. Ceux qui vinrent furent admirablement soignés, et traités comme des amis par les jeunes ouvriers. Après l'armistice, une touchante cérémonie réunit dans la chapelle ceux qui avaient été guéris, et qui témoignèrent leur reconnaissance en offrant un cœur à la sainte Vierge.

La tristesse des événements avait fait suspendre toutes les fêtes autres que les fêtes religieuses. Le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, on joua une petite pièce. Le bon Directeur voulait ramener un peu de gaîté parmi cette jeunesse. Qui pouvait prévoir les terribles événements qui se préparaient ? Suivons le récit du cahier des présences :

Dimanche 2 avril, jour des Rameaux, ouverture de la retraite prêchée par le P. Dargaud, de l'Oratoire. Les arrestations des otages ont commencé la veille par celle du curé de Plaisance. La poursuite des gardes nationaux réfractaires à la Commune est décrétée. On vient chercher au Cercle son Président, François Guillorier, qui s'échappe de Paris, et part pour Tours. Beaucoup de membres du Cercle en font autant pendant la semaine sainte. L'arrestation des prêtres, le pillage et la fermeture des églises continuent. Le Père Foinel, qui avait gardé son habit ecclésiastique, est insulté dans la rue et menacé de mort. Il vient néanmoins tous les soirs présider la retraite, mais lui et le P. Dargaud ont pris des vêtements laïques. La retraite se continue et est bien suivie. On supprime le chant des cantiques qui s'entendent sur le boulevard. On chante seulement à voix basse le *Tantum ergo* au moment de la bénédiction. Le jour de Pâques, il n'y a ni grand'messe ni chant de cantiques. La communion est nombreuse. Après la messe, le P. Foinel annonce que par mesure de prudence, les salons du Cercle seront fermés, et les réunions provisoirement suspendues. Il donne rendez-vous aux jeunes gens au plus tard au dimanche de la Pentecôte. Le Père Foinel parvient à quitter Paris le mardi de Pâques. Les Directeurs du Cercle restent dans l'espoir de pouvoir continuer le Patronage de Nazareth dont le Directeur a dû partir. Mais on est obligé de fermer le Patronage comme le Cercle le dimanche 16 avril. Le lendemain 17,

n'ayant aucune obligation qui les retienne à Paris, où ils ne peuvent plus exercer leur ministère, ils se retirent à Chaville, attendant les événements, et se tenant prêts à retourner à leur poste aussitôt que l'oppression tyrannique qui pèse sur Paris aura cessé.

La famille des Frères de Saint-Vincent de Paul, de Paris, était réunie à Chaville autour de son vénéré supérieur, M. l'abbé Le Prévost. Cependant ils n'y étaient pas tous. Le premier prêtre de la communauté, M. l'abbé Planchat, avait été arrêté le Jeudi Saint au patronage de Sainte-Anne, où il avait continué d'exercer son ardent apostolat.



Arrestation de l'abbé Planchat, des Frères de Saint-Vincent de Paul, aumônier du patronage Sainte-Anne, fusillé en haine de la foi, rue Haxo, à Belleville, le 26 mai 1871.

C'est à lui que revint l'honneur de représenter la Congrégation dont il était le premier prêtre, parmi les martyrs de la foi. Il fut massacré avec les otages de la rue Haxo. « Le 26 mai, vers huit heures du soir, dit M. Maignen, il recevait la récompense d'une vie toute de sacrifice et d'apostolat, et mourait par les mains de ce peuple qu'il avait tant aimé. » Sa mémoire est en grande vénération parmi ses frères ; son corps repose

dans la chapelle de la Maison-Mère, à Vaugirard. M. Maignen a écrit l'histoire de sa vie, qui est celle d'un vrai saint [1]. Cet ouvrage est un des plus touchants que nous ayons de notre pieux écrivain. Il est un des rares volumes qui portent son nom,



Chapelle de N.-D. de la Salette, rue de Dantzig, à Vaugirard, dirigée par M. Le Prévost, en la Maison-Mère de la Congrégation.

car, ainsi que nous l'avons dit, la plupart de ses œuvres sont signées Maurice Le Prévost.

1. *Le Prêtre du peuple* ou *la Vie de Henri Planchat, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul*, par Maurice Maignen. Paris, Téqui.

Dès que la nouvelle de l'entrée des troupes dans Paris fut connue, M. Maignen voulut retourner à son poste. Le 26 mai, il obtenait un laissez-passer de Versailles, et arrivait au Cercle. Il le retrouva intact au milieu des incendies et des ruines du quartier où le combat avait été particulièrement long et acharné.

Dès le lendemain, il fit adresser des billets à domicile pour annoncer la réouverture du Cercle, et le 28 mai, jour de la Pentecôte, le P. Foinel, aumônier, célébrait le saint Sacrifice dans la chapelle, devant une vingtaine de jeunes gens. Le canon et la fusillade se faisaient encore entendre dans le lointain. C'étaient les derniers échos de la guerre civile. A quatre heures, le bruit cessa ; l'insurrection était noyée dans le sang.

Le lendemain et les jours suivants, les jeunes gens revinrent peu à peu. Presque tous s'étaient échappés de Paris pour se soustraire aux réquisitions de la Commune. Quelques-uns avaient été incorporés de force dans la garde nationale, mais n'avaient pas pris part à la lutte; un seul, fort paisible garçon, avait été dénoncé et arrêté, mais fut bientôt relâché. Le Cercle reprit promptement sa vie et sa physionomie animée. Au mois de juillet, on trouve sur le cahier cette note du Directeur : « Le nombre des membres va en augmentant. Beaucoup de nouveaux se présentent. »

L'œuvre fondée par M. Maignen venait de traverser une épreuve dangereuse. Elle en était sortie victorieuse, et avait prouvé sa vitalité. Un péril d'un autre genre la menaçait, plus grave peut-être en cette époque critique, le manque de ressources matérielles pour vivre. M. Maignen voyait les difficultés de la situation, mais il ne s'en inquiétait pas outre mesure.

« Voilà comme je vis, écrivait-il à son frère, dans la société de la jeunesse et des saints, c'est-à-dire entre l'avenir et le passé, au milieu de ce qu'il y a de meilleur au monde, et m'efforçant d'échapper au présent, c'est-à-dire aux créanciers. Mais sois tranquille, je ne m'en tourmente guère. Cent mille francs, qu'est-ce que cela pour un homme qui a renoncé au monde et à tout? Si les créanciers savaient ce que c'est qu'un enfant de l'Évangile, ils ne lui feraient pas un sou de crédit. Et au contraire, quoique parpaillots pour la plupart, ils ont en nous la confiance la plus aveugle... »

Il plaisantait ; au fond il savait bien qu'il paierait, parce que

la Providence aurait les moyens d'y pourvoir. C'est là le secret des religieux qui entreprennent les grandes œuvres sans argent; c'est là peut-être aussi la raison de l'aveugle confiance des créanciers.

Pour M. Maignen, la Providence fut généreuse : elle lui donna ce qu'il demandait, et bien autre chose encore.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Fondation de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

Le Comité de patronage du Cercle. — Deux officiers. — La guerre des classes. — Méditations d'exil. — La première conférence du comte Albert de Mun.—Vingt Cercles pour un.— Le premier comité de l'œuvre. — L'appel aux hommes de bonne volonté. — La question sociale. — Le Syllabus.— L'église et les principes de 89.— La civilisation moderne. — La déclaration des droits de Dieu.— La rupture avec le libéralisme. Le rôle de la noblesse. — Les bases et plan de l'œuvre. — L'idée corporative.

1871.

MONSIEUR Maignen avait eu soin, comme nous l'avons vu, d'intéresser à son œuvre des personnages importants du monde catholique, qui formaient le comité de patronage du Cercle. Nous avons déjà nommé les principaux : MM. Augustin Cochin, Keller, Joseph de la Bouillerie, Meurinne, Vrignault, le baron de Guiraud, le duc de Broglie. Un certain nombre de dames patronnesses lui donnaient aussi leur appui, et lui procuraient des ressources et des relations. Il tenait beaucoup à ce concours de gens du monde qu'il voulait rapprocher du peuple, et ne cessait de réclamer des orateurs, des conférenciers, des présidents pour les séances solennelles.

Un jour, une des dames patronnesses les plus zélées, Mme la baronne de Guiraud, nomma à M. Maignen un capitaine d'état-major, le comte de la Tour du Pin Chambly, aide-de-camp du général de Ladmirault, qui désirait s'occuper des œuvres ouvrières. M. Maignen accepta cette indication avec une grande joie, car depuis longtemps il rêvait de faire présider une séance par un officier de l'armée française. Justement le moment était venu de tenir une assemblée annuelle ; l'occasion était excellente ; M. Maignen se rendit au Louvre, où M. de la Tour du Pin était de service, et lui fit passer sa carte.

Ici nous laissons la parole à un des anciens du cercle Montparnasse dont le récit aura la valeur d'un témoignage.

« L'officier reçut avec une grande amabilité M. Maignen, qui exposa les motifs de sa visite, et, après l'avoir entendu, accepta de suite. Le jour de la séance annuelle fut fixé au 8 septembre, fête de Notre-Dame de Nazareth. Le matin, on a élu le Président. M. Guillorier a été réélu. La réunion se fit dans le réfectoire : on l'avait fraîchement décoré. Le capitaine prit place au fauteuil. M. Maignen rendit compte de son administration comme président [1], et annonça qu'il y avait un déficit, et qu'il était obligé de recourir à un *emprunt national.*


Le comte René de la Tour du Pin.

« Ensuite M. de la Tour du Pin prit la parole. Il nous parla de la France, de l'armée. Nous étions tous heureux, contents d'entendre dire de si bonnes choses, après en avoir vu de si vilaines pendant la Commune. De cette belle fête, tout le monde s'est en allé joyeux de ce qu'il avait entendu. »

Un mois après, M. Maignen retourna au Louvre. Il exposa à M. de la Tour du Pin l'état critique du Cercle, et lui fit part de ses embarras financiers, de la nécessité où il était de faire un emprunt. M. de la Tour du Pin répondit qu'il n'était en situation de lui rendre aucun service de ce genre, et l'engagea à s'adresser à des banquiers.

« Non, Monsieur, repartit M. Maignen, ce n'est pas votre argent que je viens vous demander, c'est votre personne, c'est

1. On a vu que pour la période de la guerre, M. Maignen avait pris les fonctions de président dont il rend compte ici.

celle de vos amis. Ma pensée est de réconcilier la noblesse avec le peuple. La guerre actuelle est une guerre de classes. Il me faut des gens comme vous.

« Eh bien ! reprit M. de la Tour du Pin, je crois que j'ai ce que vous désirez ; je vais vous amener un de mes camarades. » Il passa dans une pièce voisine et revint bientôt avec un jeune officier : « Tenez, de Mun, dit-il, voici peut-être ce que nous cherchons. M. Maignen, voulez-vous nous expliquer vos projets ? »

Alors, M. Maignen reprit sa thèse de l'inimitié née entre les classes par suite de l'oubli des devoirs réciproques de la hiérarchie sociale. Il montra la nécessité de revenir aux traditions rompues par la Révolution, et, puisque la société souffrait du mal de l'égoïsme, de la guérir par la pratique du dévouement. C'est pour cela, disait-il, qu'il faisait appel aux hommes de la classe élevée, surtout aux représentants de la noblesse française, dans le but de les réunir avec le peuple sur un terrain commun, le Cercle des ouvriers.

Le langage de M. Maignen correspondait merveilleusement à la pensée de ses deux interlocuteurs. Prisonniers de guerre à Aix-la-Chapelle, M. de la Tour du Pin et M. de Mun avaient consacré les longues heures de la captivité à rechercher ensemble les causes des malheurs de la France, et les avaient trouvées ailleurs que dans des événements politiques ou des faits de guerre. Ils avaient mis la main sur les plaies sociales, et revenaient de l'exil, avec le sentiment « qu'il y avait quelque chose à faire ». Or voici que leurs idées, leurs projets se présentaient sous une forme pratique et immédiatement réalisable. C'était là, à n'en pas douter, une rencontre providentielle.

Il fut convenu de suite qu'on se retrouverait au cercle Montparnasse, et que, pour commencer, M. de Mun ferait une conférence aux jeunes ouvriers.

La conférence eut lieu le 10 décembre, à une assemblée mensuelle des sociétaires, dans la même salle à manger où M. de la Tour du Pin avait parlé.

Voici comment notre ouvrier narrateur raconte le fait :

« Quelques semaines après, je sortais de notre conférence de

St-Vincent de Paul. Je vis tout à coup un officier très jeune et un autre Monsieur en bourgeois qui venaient visiter le Cercle. L'officier, c'était M. le comte Albert de Mun, le second M. de la Tour du Pin. M. Maignen se trouvait à la salle de billard à leur arrivée. Après avoir causé un instant, ils descendirent dans le jardin en continuant leur visite. M. de la Tour du Pin faisait les honneurs du Cercle à M. de Mun absolument comme un



Le comte ALBERT de MUN.

dignitaire de service. Le dimanche suivant, M. de Mun est venu présider une séance mensuelle ; sa parole nous a tous ravis. »

M. Maignen aimait à rappeler cet événement ; il le racontait dans certaines occasions, et quand il faisait visiter cette salle à manger « historique ».

La conférence de M. de Mun fut une révélation, même pour ceux qui le connaissaient, pour ses amis, pour sa jeune femme qui était venue l'entendre. La joie de M. Maignen était com-

plète ; il avait compris quel parti pouvait être tiré du talent oratoire qui venait de se manifester, et qui se mettait au service de la grande cause populaire.

Sans perdre de temps, les deux officiers et leur nouvel ami se réunirent dans la chambre du président du comité de patronage du Cercle, M. Vrignault, et résolurent de former de suite un comité auquel ils amèneraient des adhérents. Le premier qui vint s'adjoindre à eux fut le comte Robert de Mun, frère aîné du lieutenant. D'autres suivirent, et la première réunion proprement dite du comité eut lieu l'avant-veille de Noël, 23 décembre 1871, dans la chambre de M. Vrignault.



Le comte ROBERT de MUN.

La question à l'ordre du jour était de venir en aide au cercle Montparnasse.

« C'est quarante mille francs qui manquent, dit l'un d'eux, il faut fonder vingt Cercles semblables dans Paris ! » La proposition pouvait paraître hardie ; elle fut acceptée d'enthousiasme ; on se constitua sous le nom de COMITÉ POUR LA FONDATION DE CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS A PARIS. M. Vrignault fut élu président ; M. Robert de Mun, trésorier ; M. de la Tour du Pin, secrétaire, et en cette qualité, dressa le procès-verbal de cette importante séance.

Le premier acte du nouveau comité fut l'envoi d'une adresse de soumission filiale au Souverain-Pontife. Puis on rédigea la

formule définissant le but, les principes et la forme de l'entreprise, définition que nous retrouverons en tête des *Bases et plan de l'œuvre.* Enfin, on arrêta les termes d'un manifeste à répandre le lendemain dans tous les quartiers de Paris, sous le titre d'APPEL AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ. En voici le texte :

La question ouvrière, à l'heure présente, n'est plus un problème à discuter. Elle se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent. Il faut la résoudre. Autrement, la société, semblable aux pouvoirs qui agonisent et ne peuvent plus se sauver même en abdiquant, s'entendrait dire ce terrible arrêt : « Il est trop tard ! »

La Révolution est près d'atteindre son but. Du cerveau des philosophes elle est descendue dans le cœur du peuple, et elle organise aujourd'hui, pour une lutte suprême, les ouvriers, qui sont la substance de la nation.

Laisserons-nous ces enfants (car le peuple est un enfant, sublime ou égoïste), laisserons-nous ces ouvriers, flattés dans leurs passions et leur orgueil, consommer la ruine de la patrie et du monde, ou bien, puisant des forces invincibles au cœur de JÉSUS ouvrier, nous souvenant des gloires de la France et de son titre de fille aînée de l'Église, ferons-nous un dernier effort pour sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré ?

Telle est la question. L'heure n'est plus aux discours : il faut agir ! A ceux qui ne veulent désespérer ni de notre chère France, ni d'eux-mêmes, nous faisons un énergique appel.

Aux doctrines subversives, aux enseignements funestes, il faut opposer les saintes leçons de l'Évangile ; au matérialisme, les notions du sacrifice ; à l'esprit cosmopolite, l'idée de patrie ; à la négation athée, l'affirmation catholique.

Il importe, en outre, de détruire ces préjugés qui divisent, engendrant, d'une part, le mépris ou l'indifférence, et, de l'autre, la haine et l'envie.

Les hommes des classes privilégiées ont des devoirs à remplir vis-à-vis des ouvriers leurs frères ; et si la société a eu le droit de se défendre les armes à la main, elle sait bien que les obus et les balles ne guérissent point, et qu'il faut autre chose.

C'est sur le terrain de la vérité catholique, et non ailleurs, que les mains peuvent s'unir et les âmes se comprendre.

Or, il existe à Paris un Cercle de jeunes ouvriers où l'on applique avec succès ces maximes de salut. Ce Cercle est la pierre d'attente de l'édifice futur, et le type vivant des associations ouvrières catholiques que nous verrons fleurir un jour. — On y combat sans cesse les dangers qui menacent les classes laborieuses, surtout à Paris. La parole divine y est prêchée, le saint sacrifice y est offert, la charité active y est pratiquée ; des livres honnêtes et de saines publications y sont mis à la disposition des sociétaires ; des amitiés durables s'y forment ; la source des bons conseils et des exemples salutaires n'y est jamais tarie. On y

aime l'Église et la France. — Des hommes du monde, encore en petit nombre, fréquentent ce Cercle et tiennent à honneur de traiter en amis ces ouvriers chrétiens.

Eh bien ! voilà le remède ! le moyen est trouvé. Il s'agit de le développer, de l'appliquer sur une plus vaste échelle.

Au lieu d'un Cercle dans Paris, il en faut vingt ; il en faudrait dans chaque grande ville : — l'Angleterre et l'Allemagne en comptent par centaines.

Les hommes de ténèbres s'associent : associons-nous ! Ils se liguent pour renverser : liguons-nous pour construire ! Ils fondent des clubs révolutionnaires : fondons des Cercles catholiques !

Cela coûtera cent mille francs, cinq cent mille francs, un million : qu'importe ? Croyez-vous que la reprise de Paris sur la Commune n'ait pas coûté plus cher ?

Nous nous adressons à tous les cœurs de bonne volonté : qu'ils réfléchissent et qu'ils comprennent.

La patrie a de lourdes charges, et tous les citoyens doivent contribuer à les alléger : c'est là un impérieux devoir ; mais il y a place pour d'autres sacrifices, et, à cette heure de notre histoire où les divertissements profanes seraient une impiété nationale, nous pensons qu'en opérant, sous ce rapport, la réforme exigée par les circonstances, on réunirait aisément les ressources nécessaires pour réaliser une œuvre, qui est actuellement, on peut le dire, l'œuvre voulue de Dieu, l'œuvre des œuvres ! —

Le comité qui prend à tâche de créer, avec l'aide de la Providence, cette institution de salut social, ouvre, en conséquence, une souscription dans le but :

1° D'achever l'établissement du Cercle de jeunes ouvriers déjà existant (126, boulevard Montparnasse) ;

2° De fonder, dans la capitale, d'autres Cercles sur les mêmes bases.

Les Membres du comité :

LÉON GAUTIER, professeur à l'École des Chartes ;
Baron LÉONCE DE GUIRAUD, député de l'Aude ;
ÉMILE KELLER, député du Haut-Rhin ;
Comte DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY, officier d'état-major ;
MAURICE MAIGNEN, directeur du Cercle des jeunes ouvriers du boulevard Montparnasse ;
Comte DE MUN ;
Comte ALBERT DE MUN, officier de cavalerie ;
ARMAND RAVELET, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris ;
PAUL VRIGNAULT, chef de bureau au Ministère des Affaires étrangères.

Ce document est capital ; on y trouve toute la pensée des fondateurs : la position de la question sociale, la recherche de la solution dans le rapprochement des classes, l'établissement d'un terrain d'action dans les Cercles d'ouvriers. Une pareille

conception d'ensemble, bien que rédigée sur l'heure, n'était pas improvisée en quelques instants. Elle était le fruit de longues méditations. Nous en avons suivi les premiers développements dans ce que nous connaissons de la vie et des œuvres de M. Maignen. Ce qui est remarquable, c'est de voir des hommes partis de points si différents, des officiers, des hommes du monde, se rencontrer avec le Religieux, dans une commune appréciation du mal social et du remède à y appliquer.

Ces idées, M. de la Tour du Pin et M. de Mun les rapportaient de l'exil où l'inaction forcée de la captivité leur avait créé de douloureux loisirs. Un livre récent avait été pour eux une source féconde de méditations : *L'Église et les Principes de 89*, de M. Keller.

Ce livre était venu à son heure. L'auteur de ces lignes se souvient de la profonde impression qu'il en a ressentie. L'Encyclique *Quanta cura* avait éclaté comme un coup de tonnerre au milieu d'un temps calme, et jeté le désarroi dans le camp des catholiques libéraux. On était loin alors de prévoir les catastrophes. C'était l'époque de la grande prospérité matérielle, le triomphe du libre échange et du capitalisme, l'idéal du bourgeois pour qui la vie est douce et l'avenir souriant.

Les catholiques avaient bien quelques sujets d'inquiétude. Le mot *clérical* était déjà inventé pour désigner l'ennemi qu'il fallait proscrire dans l'intérêt du progrès moderne. Mais la liberté devait tout sauver,la sainte liberté des Lacordaire,des Montalembert, des Falloux. Cette liberté, si on la demandait pour soi, il fallait la laisser aux autres ; pour profiter au bien, il fallait qu'elle fût accordée au mal ; elle devait être absolue : autrement, qui serait juge ? La meilleure manière d'empêcher l'État d'être oppresseur, c'est de lui ôter tout prétexte à se mêler des affaires de l'Église, d'intervenir dans les matières religieuses. Chacun chez soi, le maire à la mairie, le curé à la sacristie ; aucun rapport entre les actes de la vie politique et les affaires de la conscience,entre le spirituel et le temporel; une complète neutralité religieuse dans la loi civile ; le moins de protection possible de la part du pouvoir politique, comme garantie d'indépendance du pouvoir spirituel. Ces idées étaient

courantes et reçues partout ; penser différemment n'était pas de bon ton. Louis Veuillot passait pour un fanatique dont les exagérations causaient un grand mal; quelques-uns penchaient à le tenir pour hérétique.

Soudain, l'Encyclique *Quanta cura* paraît, promulguant le *Syllabus*, condamnant comme dangereuses, téméraires, impies et absurdes, toute une série de propositions dont la plupart sont comme des axiomes du droit moderne. Et l'on entend la grande voix du Vatican réprouver comme une erreur cette assertion que : « Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » — Quoi ! dit-on, le Pape est-il en opposition avec le progrès et la civilisation? Nullement, mais toute civilisation découlant des principes éternels de vérité, ou bien ce qu'on appelle progrès repose sur des idées fausses, et nulle transaction n'est possible avec l'erreur, ou bien ces progrès sont dans l'ordre providentiel, et le Pape n'a pas à se réconcilier avec eux.

L'émotion fut profonde. Le document pontifical fut comme la pierre de touche de la fidélité. On essaya bien de tourner certaines difficultés ; mais la condamnation du libéralisme était formelle, il fallait se soumettre. Six ans plus tard, le concile du Vatican proclamait le dogme de l'Infaillibilité, et la puissance spirituelle du Pape recevait une éclatante confirmation à la veille du jour où la violence allait le dépouiller de son pouvoir temporel.

Le livre de M. Keller mettait clairement en lumière ce qui dans les idées révolutionnaires était en contradiction avec les doctrines de l'Église ; à la DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, il opposait la DÉCLARATION DES DROITS DE DIEU formulée dans le *Syllabus*.

C'est dans cet esprit que les fondateurs de l'œuvre des Cercles avaient étudié l'histoire de leur temps. Les malheurs de la France, aussi bien que la guerre des classes, leur apparaissaient comme les conséquences des erreurs dénoncées par le Souverain-Pontife; les faits avaient promptement donné raison aux doctrines ; le mal même indiquait le remède ; le *Syllabus* était le guide sûr et nécessaire de toute action sociale.

Aussi, dans leur adresse à Pie IX, les membres du comité déclarent-ils faire, « du plus profond de leur cœur, une adhésion absolue aux principes de son Encyclique et à sa condamnation de toutes les erreurs du temps présent ». Le procès-verbal de la séance, rédigé par M. de la Tour du Pin, porte que les fondateurs ont résolu de s'adjoindre, pour la propagande de l'œuvre, un certain nombre d'hommes professant absolument la même foi qu'eux, et voulant la régénération de la société par les principes de l'Encyclique de 1864.

La même idée fondamentale se retrouve dans ce remarquable document, produit de la collaboration commune, qui formera désormais la règle constitutive et immuable de l'institution, sous le nom de *Bases et plan de l'Œuvre.* L'article premier, conforme à la rédaction adoptée dès le premier jour, est ainsi conçu :

« L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers a pour but le « dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ;

« pour principes les définitions de l'Église sur ses rapports « avec la société civile ;

« et pour forme le Cercle catholique d'ouvriers. »

On a reconnu dans le premier paragraphe la méthode de M. Maignen : d'une part, l'affirmation d'une hiérarchie sociale exclusive de l'égalité révolutionnaire, d'autre part, le double rapprochement des classes, par le dévouement et l'affection. C'était bien là ce qu'il attendait du concours des nouveaux amis, avec qui il s'était rencontré dans une même volonté de répudier l'erreur libérale, et de combattre la Révolution.

La première rédaction portait que l'Œuvre était basée sur les principes du *Syllabus.* Ce mot disait tout. On lui substitua l'expression : « Les définitions de l'Église sur ses rapports avec la société civile. » La formule était peut-être moins nette ; telle qu'elle est, cependant, elle marque bien la rupture avec le libéralisme.

L'important, dans l'esprit de M. Maignen, c'était que cette rupture fût accomplie par des hommes appartenant à l'aristocratie de la naissance. Tel était dans sa pensée, le sens des mots : « Classes dirigeantes. » Il croyait encore à la noblesse.

Il la voyait à travers l'histoire, illustrant le nom français de ses traditions d'honneur et de bravoure, donnant les plus hauts exemples de vertus chevaleresques, ardente à son devoir, toujours prête au sacrifice, généreuse autant que fière, accessible aux petits, secourable aux faibles, fidèle à son Dieu comme à son Roi. Il n'ignorait pas ses défauts, son orgueil, son insouciance, ses dérèglements. Mais le bien l'emportait sur le mal, la lumière dominait sur les ombres.

D'ailleurs, l'heure des expiations était venue, les fautes avaient été lavées dans le sang, l'innocence avait payé pour le crime ; les générations du XIXe siècle avaient renié l'erreur philosophique et voltairienne du XVIIIe. La noblesse reprenait sa place sur les champs de bataille ; elle combattait pour Dieu et pour la patrie ; Charette avait relevé le drapeau du Sacré-Cœur ; le fils des Rois, réservé par miracle, attendait l'heure de Dieu et la parole de la France : tout semblait se préparer pour l'avènement d'un ordre nouveau. Le moment était favorable pour sceller le pacte d'alliance entre les descendants des vieilles races purifiés par la souffrance, et les laborieux enfants du peuple ramenés au Christ par l'exemple des grands.

Ainsi pensait M. Maignen, et c'était sur le Cercle des ouvriers qu'il comptait pour opérer ce rapprochement social. C'est là que devaient se rencontrer grands et petits, riches et pauvres, patrons et ouvriers, unis dans la vraie fraternité chrétienne, travaillant ensemble au rétablissement des bonnes coutumes.

A la faveur de cette institution, il entrevoyait le rétablissement des corporations. Nous savons que c'était son idée dominante lorsqu'il fondait la petite association de la rue du Regard. Cette idée se retrouve dans tous ses actes, dans tous ses écrits. Pendant quinze ans, il mûrit son dessein ; il fouille le passé, il vit au milieu des artisans d'autrefois, il les fait revivre et les met en scène ; mieux encore, il façonne à leur image les ouvriers que la Providence confie à ses soins, son Cercle est un champ d'expériences où il étudie les bonnes méthodes et les règles utiles.

Cependant il est seul, privé de ressources, peu compris de

ceux mêmes qui le patronnent, et l'idée corporative semble bien morte au milieu de ce monde individualiste et libéral.

Soudain, l'idée prend un corps : des hommes jeunes, énergiques se sont réunis, ont promis de se vouer à la cause des ouvriers. Leur pensée s'est rencontrée avec la sienne. Comme lui, ils admirent l'ancienne organisation du travail. Ils ont de plus, une situation dans le monde capable d'éveiller l'attention publique, d'attirer les concours matériels nécessaires ; leur talent les place à la hauteur de leur mission, et la parole éclatante de l'un d'eux va provoquer l'enthousiasme des foules.

L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers est fondée, elle apparaît à l'esprit de l'humble Religieux, comme un commencement d'exécution des desseins de Dieu sur la France.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Les premières années de l'Œuvre des Cercles.

Brillants débuts. — Puissance de la parole. — Années de travail et d'organisation. — Les Cercles de Paris. — L'idée corporative.— Campagne en province. — Assemblées générales. — Le sentiment des difficultés. — La marche en avant. —.Les paroles mènent aux actes. — Le député catholique. — L'action sociale.

1871-1876.



LES débuts de la nouvelle œuvre furent brillants et son succès rapide. Elle répondait au besoin de relèvement qui était dans toutes les âmes ; elle plaisait par ses allures franches, son organisation quasi-militaire [1], son mépris du respect humain et des formules banales. On voyait des officiers d'avenir, des descendants des vieilles races, des hommes jeunes et portant des noms illustres, s'avancer vers le peuple, la croix sur la poitrine, le *Labarum* à la main, annoncer partout la réconciliation des classes, le rétablissement de la paix sociale et la défaite de la Révolution.

Un pareil spectacle ne pouvait manquer de mettre en rage les ennemis de Dieu. La presse impie accueillit par des bor-

1. Presque tous les premiers membres de l'œuvre appartenaient à l'armée, ainsi, outre ceux que nous connaissons déjà, nous pouvons citer les capitaines de Parseval, de Langalerie, de Roquefeuil, Récamier, de Hennezel, le colonel Léon, le général Borson.

dées d'injures l'Appel aux hommes de bonne volonté. On ne manqua pas d'y voir la main des Jésuites : ce fut l'occasion de nombreux articles écrits en ce style d'estaminet qui fait le succès des journaux de bas étage.

En revanche, parmi les gens de bonne compagnie, même en dehors du monde des œuvres, l'accueil fut très favorable. L'appel trouva de l'écho dans les sphères les plus élevées de la société ; l'œuvre des Cercles devint bientôt l'œuvre à la mode.

La parole du jeune officier de cavalerie fut pour beaucoup dans ce succès. Il s'était révélé orateur dès ses débuts. Il avait la naissance, la jeunesse, une belle prestance sous son brillant uniforme, et par dessus tout un talent incontestable. On courait en foule à ses conférences. C'était un spectacle nouveau de voir cet officier parlant devant des ouvriers, des gens du monde, au nom de la fraternité chrétienne, de l'union dans la même foi, les mêmes espérances.

N'en doutez pas, Messieurs, s'écriait-il, le jour viendra où tout le monde voudra se ranger derrière nous et à l'abri de notre drapeau, pour chercher l'unique espérance et la dernière voie de salut qui resteront encore. Il n'y a plus qu'un pas à faire,qu'un mot à dire entre les aveux et les déceptions de l'orgueil et la suprême concession qui lui reste à faire. Je souhaite que la réflexion suffise à déterminer ce dernier effort, et qu'il ne faille point, pour y décider la masse, quelque nouvel et terrible exemple. Dieu seul le sait ! Mais, quoi qu'il en soit,j'ai la ferme confiance qu'on viendra à nous, parce que nous sommes la seule force résistante et organisée pour le bien. Voilà pourquoi il faut continuer à lutter, et travailler sans relâche, pour être prêts le jour où Dieu nous appellera ; et voilà pourquoi aussi j'ai dit en commençant que notre œuvre, parce qu'elle est catholique, est véritablement une œuvre sociale.

Et ailleurs :

Croire et espérer, c'est ce qui manque le plus de nos jours. Or, en croyant, vous donnez à tous le droit d'espérer. Que n'espérerait-on pas, en effet, quand on sait qu'il y a encore dans notre France des cœurs comme les vôtres ! C'est à nous, Messieurs, ne l'oublions pas, c'est à la jeunesse qu'il appartient de relever le drapeau de la France et de ramasser son épée.

Ces paroles vibrantes prises au hasard parmi tant d'éloquents discours,étaient faites pour ranimer les courages. L'avenir semblait s'annoncer meilleur, les cœurs battaient à l'unisson,

la patrie, purifiée par l'épreuve, ramenée aux pieds du Christ, allait reprendre sa mission glorieuse dans le monde.

Les quatre premières années furent des années de travail et d'organisation. Le 7 avril 1872, trois mois après la fondation de l'œuvre, eut lieu l'inauguration du premier Cercle à Belleville, au foyer même de l'émeute, en ce quartier où avait été accompli le massacre des otages. Le discours de M. de Mun produisit une grande émotion. L'idée initiale de l'œuvre y apparaît d'une façon saisissante :

Supposez, Messieurs, que nous soyons à ce jour de deuil où une troupe de martyrs gravissait comme un calvaire cette colline de Belleville. Entendez-vous leurs voix qui, du milieu des injures et des cris de mort, s'élèvent vers le ciel, calmes et sereines? Ils chantent, et c'est un cantique de prières et d'actions de grâces, c'est un hymne de pardon et de sacrifice. Ils bénissent Dieu, qui les a choisis pour le martyre ; ils prient pour ce peuple qui les accable d'outrages, et ils demandent que leur sang soit accepté en holocauste ! Supposez encore que vous êtes à l'heure de ce combat sans nom où les ruisseaux coulaient rougis par le sang ; reportez-vous au milieu de cette scène sans exemple, et permettez-moi d'évoquer un souvenir qui m'est personnel.

C'est ici même que m'a conduit mon devoir de soldat, et c'est en arrivant sur la place de Belleville que nous apprîmes avec horreur le crime commis l'avant-veille. Laissez-moi vous le dire, Messieurs, ce jour-là, saisi d'un sentiment de douleur et d'humiliation profondes, j'ai pensé pour la première fois à l'entreprise de salut dont nous célébrons aujourd'hui l'un des premiers succès ; je suis entré dans l'église profanée où le désordre de toutes choses attestait le sacrilège, et j'ai prié Dieu de permettre que la croix reparût un jour sur ce sol fécondé par le sang des martyrs. Ah ! ce n'est pas ma voix trop humble et trop imparfaite que vous avez entendue, ô mon Dieu, mais celles de ces prêtres qui mouraient pour votre gloire ; c'est eux que vous exaucez aujourd'hui, c'est leur dernière prière qui reçoit sa juste récompense ; et ils sont avec nous pour nous bénir, et pour admirer ce triomphe de votre puissance, qui permet que la croix soit plantée par les mains du peuple sur cette montagne ensanglantée par son crime.

Dans ce même discours, on voit l'association corporative clairement indiquée comme but final de l'entreprise.

Les ouvriers français ont une longue et glorieuse histoire ; il serait inopportun d'en retracer ici les principaux traits, et de remonter le cours de ce passé plein d'enseignements ; mais c'est une étude que tous vous pouvez et vous devez faire, et qui en vaut la peine, car ce sont là vos titres de noblesse. Cette histoire, brusquement interrompue par la destruction des corporations, et dont on a effacé jusqu'aux vestiges matériels, consacrait le souvenir d'une ère de prospérité, de calme et de

dignité. Elle montrait comment l'association peut être librement et sagement pratiquée sous la protection de l'Église, et comment elle donne satisfaction aux droits de chacun, en même temps qu'aux intérêts communs. L'idée qui a inspiré la fondation des Cercles catholiques s'est formée dans l'étude de ce passé si digne de respect, et notre œuvre prétend, sans oublier la tradition, et sans méconnaître les nécessités modernes, renouer la chaîne brisée, en reconstituant dans le monde du travail des associations chrétiennes.

Le deuxième cercle fut inauguré peu de temps après, à Montmartre, à quelques pas du mur où les généraux Lecomte et Clément Thomas avaient été fusillés. C'est là que bientôt allait s'élever l'église du Vœu national, et ce cercle devait porter le nom glorieux de Cercle du Sacré-Cœur.

Vinrent ensuite les fondations de Vaugirard-Grenelle, du faubourg St-Antoine, de la Villette, de Passy (juillet 1873). Paris avait alors six Cercles, plus celui de Montparnasse [1].

Cependant, le mouvement avait gagné la province. Un groupe de catholiques de Lyon avait appelé M. de Mun dans cette ville. Un premier cercle fut fondé à la Croix-Rousse, puis un second aux Brotteaux, et toujours la parole du jeune officier attirait les foules, et leur annonçait l'œuvre entreprise. Successivement, il fut demandé à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille; en 1874 à Lille, à Sainte-Anne d'Auray, dans plusieurs villes de Bretagne, en 1876 à Nancy, à Tours, à Orléans.

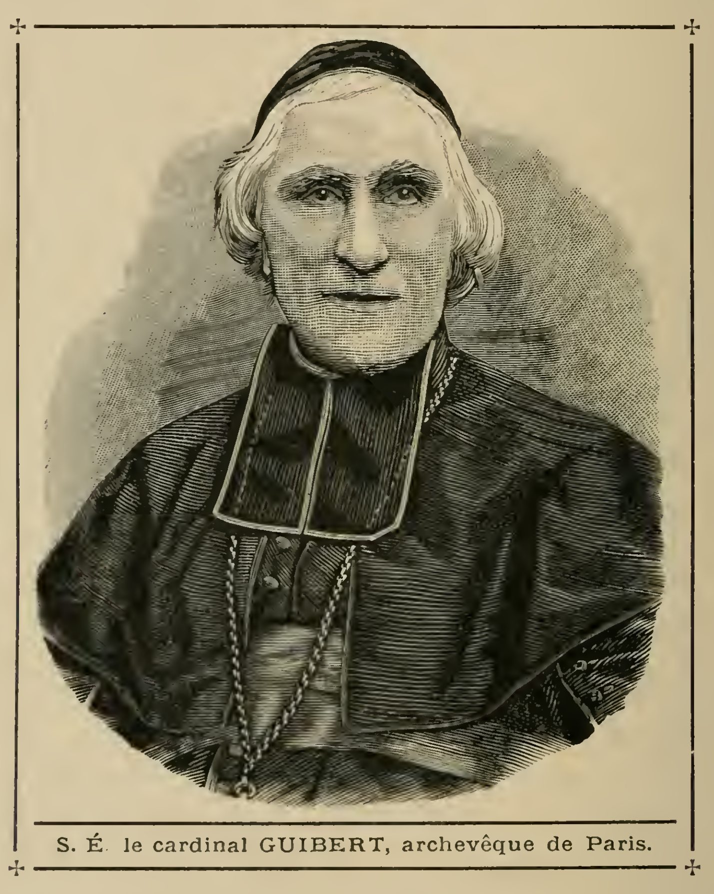
Partout les discours du comte Albert de Mun soulevaient un enthousiasme inouï. On lui faisait fête, les évêques le complimentaient. Le comte de Chambord lui écrivait la lettre la plus flatteuse.

« J'applaudis, de toute mon âme, disait le Prince, à vos généreux efforts, et je vous félicite par dessus tout d'avoir si bien compris que, pour arracher aux séductions révolutionnaires tant d'hommes bons et honnêtes, mais égarés, que pour arriver plus sûrement à leur cœur, il fallait les aborder sans hésitation, avec la franchise du soldat et le zèle de l'apôtre. Vous n'appartenez pas à l'école tant de fois condamnée par PIE IX. Vous n'êtes pas de ceux qui recherchent la popularité dans les compromis ou les concessions vaines, vous présentez la vérité sans alliage, le devoir sans déguisement, la foi sans détour...... ».

Une pareille campagne ne pouvait manquer de porter ses

1. Trois autres Cercles furent fondés plus tard : Batignolles, Sainte-Geneviève, le Gros-Caillou.

fruits. Dès le printemps de l'année 1873, le nombre des fondations était assez important pour motiver une assemblée générale des membres de l'œuvre. Chaque année, vers la même époque, eut lieu une semblable réunion. Celle de 1875 eut un éclat particulier. La liste des membres de l'assemblée est remplie de noms connus. A ce moment, l'Œuvre comptait cent



S. É. le cardinal GUIBERT, archevêque de Paris.

vingt-deux Comités, cent quarante-deux Cercles, soit environ dix-huit mille membres, dont quinze mille ouvriers. Paris avait ses dix Cercles en pleine activité.

C'était l'époque des grandes résolutions, de l'impulsion énergique, c'est la période que depuis on se plaisait à appeler les temps héroïques de l'Œuvre. Le discours de clôture fut

prononcé par le secrétaire général sous la présidence du cardinal archevêque de Paris, devant un auditoire immense, composé d'hommes politiques, de fonctionnaires, de généraux, de femmes du grand monde. Dès le début du discours, on sent que l'heure est solennelle.

Que Dieu est grand ! Messieurs, et que ses œuvres sont belles ! Je n'ai pas d'autre parole au soir de ces grandes journées, et mon âme est toute inondée de reconnaissance. Soyez béni, mon Dieu ! car vous récompensez vos serviteurs au delà de leurs efforts, et vous leur rendez au centuple le peu qu'ils vous donnent ! Soyez béni,et faites-nous dignes de servir votre cause !

Hélas ! ils sont passés ces jours d'enthousiasme, et notre joie s'est à peine éveillée, que le regret l'a déjà mêlée d'une indéfinissable tristesse ! L'heure qui nous rassemble ici marque ce point de partage, d'où le regard aperçoit les temps écoulés, et cherche à pénétrer les ombres de l'avenir. Que de choses dans ces trop courtes années ! et, si les murs de cette salle pouvaient rendre à ceux qui nous y succéderont, l'écho de nos entretiens, que d'émotions ainsi révélées dont nos cœurs ont gardé le secret ! Ah ! si Dieu nous réserve d'autres joies, elles ne seront pas, sans doute, plus pures ni plus profondes ! Mais, si nous touchons à l'épreuve que nous n'avons pas encore connue, le souvenir des temps heureux nous accompagnera dans l'adversité, et le soleil des beaux jours laissera pendant l'orage un reflet sur nos fronts.

Lorsqu'on relit ces paroles à vingt ans de distance, on saisit le sens du secret pressentiment qui agitait l'orateur; on mesure le chemin parcouru, et, comme au déclin de la vie, on aime à se reporter aux heures de la jeunesse pleines d'entrain et d'espérance.

Déjà, dans ce discours, on voit percer le sentiment des difficultés qui vont entraver la marche de l'Œuvre. Les hommes qui avaient assez d'énergie pour l'entreprendre, avaient aussi trop de jugement pour se laisser aveugler par les illusions du succès. Le public peut se faire de pareilles illusions. Il est porté à l'exagération. On aurait juré que l'Œuvre allait en quelques mois régénérer la France, et étouffer tous les germes de discorde. Les esprits impatients allaient plus loin. Il fallait ouvrir largement les Cercles, y attirer les masses ouvrières, faire grand. On reprochait à l'Œuvre de se renfermer dans des règles étroites, d'avoir des aumôniers, des chapelles. Le nom même de Cercle catholique d'ouvriers était trop exclusif. Bien des

gens déploraient une pareille sévérité, et en faisaient grief aux fondateurs de l'Œuvre.

Ceux-ci ne se laissèrent pas ébranler par la perspective séduisante d'exercer leur action sur le nombre, et de produire des résultats immédiats. Leur conviction était que le relèvement de la France ne se produira qu'à la faveur d'une rupture complète avec la Révolution. M. Maignen était l'énergique défenseur de cette idée. L'occasion s'offrit pour lui de l'affirmer d'une manière éclatante, au cours d'une des séances de l'assemblée générale de 1875. La discussion s'était précisément placée sur cette question de la stricte observance des règlements constitutifs des Cercles. A ce sujet, M. Maignen prit la parole et dit :

M. Maignen (1). — M. le secrétaire général a le don providentiel d'élever nos débats à des hauteurs suprêmes; cependant laissez-moi ajouter quelques mots. Des renseignements qui m'ont été fournis, l'échec que nous avons subi s'explique : d'une part on n'a pas observé les règlements ; on a laissé les Cercles à l'abandon, on a vu les Conseils de quartier sans président, et le directeur du Cercle livré à lui-même. Notre organisation repose sur l'esprit de foi ; et je dois le dire, ce système de Conseillers effraye, si on perd de vue l'esprit de foi.

In hoc signo vinces ! Si nous n'avons pas une foi complète dans ce mot, il n'y a rien à faire. Il ne nous faut, comme sociétaires, que des ouvriers, et surtout, comme Conseillers, que de bons catholiques. C'est une société animée de l'esprit chrétien, de l'esprit de Dieu, que nous voulons former, qui ait une foi entière ; mais, pour cela, il nous faut des jeunes gens solides ; point de ces jeunes gens, très charmants d'ailleurs, et qui jouent bien la comédie ; il nous faut surtout des jeunes gens religieux, qui puissent se mettre à la tête de nos Conseils intérieurs. Si nous n'en trouvons pas assez, à qui la faute? A nous. N'ayons pas peur de l'ouvrier. Rappelez-vous ce fait : Qui est-ce qui a sauvé le catholicisme? C'est la sainte ligue formée par les corporations ouvrières, ces corporations que la Révolution a détruites, et dont elle craint la reconstitution. *(Applaudissements.)*

M. le Président. (2) — Oh ! Messieurs, je viens d'être pris d'une grande émotion ; il me semble avoir vu, en entendant ce qui vient d'être dit, ce jour de folie où des hommes ont voté l'abolition des vieilles corporations ; laissez un libre cours à votre enthousiasme, et votez du fond de votre cœur le rétablissement d'une société chrétienne et de corporations ouvrières, qui rappellent celles qui existaient autrefois ; travaillez, travaillons tous dans le sens chrétien, et nous sauverons notre pays, en le rendant à la religion ! (*Applaudissements répétés.* L'Assemblée tout entière se lève dans un élan d'enthousiasme).

1. Assembl. de 1875, p. 295. — 2. Le comte Albert de Mun.

Il ne faut pas voir dans de pareils mouvements une vaine mise en scène. La devise *In hoc signo vinces* est autre chose qu'un sujet à périodes oratoires, et le *Labarum* n'est pas un simulacre inutile. L'enthousiasme religieux a été de tout temps le mobile des grandes actions, il était le stimulant naturel d'une œuvre militaire, et les paroles devaient mener aux actes.

C'est ce souffle de foi qui donnait à la voix de M. de Mun son ascendant sur les foules, c'est en mettant son talent au service de la cause de Dieu et des ouvriers, qu'il conquit son immense renommée, et mérita de devenir l'élu de la catholique Bretagne. Vers la fin de 1875, il avait donné sa démission du grade de capitaine au 2e régiment de cuirassiers. Quelques mois plus tard, l'arrondissement de Pontivy le choisissait comme son représentant à la Chambre des Députés.

Dès lors, l'œuvre des Cercles entre dans une phase nouvelle. Elle prend place au Parlement, en la personne de son Secrétaire général. Étrangère à la politique, elle va devenir un puissant instrument d'étude et d'action, au point de vue social. Fortement constituée, grâce au fonctionnement de son Secrétariat général, elle va multiplier ses fondations dans toute la France; elle est en mesure de travailler à la réforme des lois, en même temps qu'à la réforme des mœurs.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

L'ACTION SOCIALE DE L'ŒUVRE DES CERCLES.

Organisation d'ensemble. — Le défaut de persévérance. — Les causes de l'impuissance générale. — Éléments dissolvants. — Force de cohésion. — Le Gardien de la bannière. — Fidélité aux règles. — Idées sociales. — Conseil de JÉSUS ouvrier. — Conseil des études. — La liberté du travail. — La protection légale. — Accusations de socialisme. — Le Congrès de l'Union des œuvres. — Le discours de Chartres. — Contradiction. — L'Usine chrétienne. — Loyal accord.

1876-1879.

IL est difficile d'imaginer une organisation plus forte que celle de l'œuvre des Cercles, telle qu'elle est constituée dans le *Plan général*.

Toute l'action dirigeante est exercée par des comités recrutés dans les classes élevées, unis par l'adhésion aux mêmes règles, et maintenus dans l'unité d'esprit par un comité général, dit le *Comité de*

l'Œuvre. Dans ces comités sera conviée l'élite de ce qu'on nomme « la société », dans chaque ville. Le secrétariat général, organe d'exécution, responsable devant le comité, est réparti en quatre sections. La première section a pour objet la propagande parmi les classes élevées, l'action sur l'opinion publique, par la parole, par la presse, par les relations, autant de branches dirigées par des chefs de services responsables. — La deuxième section a pour mission de promouvoir les fondations dans toute l'étendue du pays, de rattacher leur action à l'action commune. La France est divisée en diverses circonscriptions hiérarchiques dans la main de secrétaires correspondant entre eux par des rapports périodiques. — A la troisième section du secrétariat général il appartient de régler toutes les questions administratives, financières, et de veiller à la production des ressources. — Vient enfin la quatrième section, dite de l'*Enseignement*, où sont étudiées les grandes questions sociales et ouvrières, à la lumière de la doctrine catholique. A l'assemblée de 1875, fut décidée la fondation d'une publication périodique qui, sous le titre: de l'*Association catholique*, *Revue des questions sociales et ouvrières*, devint l'organe des études. — A cette quatrième section furent annexées successivement diverses commissions, ayant pour objet, dit l'Instruction, « de grouper des hommes de compétence spéciale dans les diverses matières où l'Œuvre peut avoir à exercer son activité », ainsi la commission industrielle, la commission agricole, la commission des arts et métiers.

On se rend compte de la puissance que pouvait avoir un pareil instrument dans la main d'hommes énergiques, sachant ce qu'ils voulaient et le voulant bien. On se demande même comment les résultats n'ont pas été plus considérables. Il faut le dire, les hommes ont plus manqué à l'institution que l'institution n'a manqué aux hommes. Ainsi que nous l'avons vu, dès ses débuts, l'œuvre des Cercles fut à la mode, et son recrutement se fit sans difficulté. Pour un grand nombre, ce beau feu ne fut pas de longue durée. Quand on vit qu'il ne suffisait pas d'organiser de petites fêtes populaires, ou d'aller de temps en temps regarder des ouvriers jouant au billard, qu'il s'agissait de se

dévouer, de consacrer son temps, sa personne à un véritable apostolat près de la classe ouvrière, qu'il fallait recommencer le lendemain ce qu'on avait fait la veille, et que les années s'écoulaient sans que la face du monde fût sensiblement changée, plusieurs se découragèrent, et retournèrent à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Ceux-là seuls qui avaient compris la portée de l'entreprise demeurèrent fidèles. Cette fidélité donna la mesure de la fermeté des principes. C'est quelque chose de voir des hommes demeurer debout pour le travail, en vue de la reconstitution sociale, au milieu de l'affaissement qui se produit autour d'eux.

Bientôt, le recrutement et la propagande rencontrèrent d'autres obstacles ; la Constitution de 1875 avait doté définitivement la France de la forme de gouvernement la plus conforme aux vœux de la Franc-maçonnerie. Le piteux épisode du 16 mai fut comme le dernier effort qui achève le malade, et l'œuvre de la destruction religieuse, morale et sociale, s'accomplit progressivement, suivant un plan longuement préparé d'avance par les chefs du pouvoir.

Désormais, toutes les œuvres de restauration chrétienne devenaient suspectes. L'œuvre des Cercles était au premier rang ; l'armée, la magistrature, tout ce qui touchait au monde officiel était fermé pour elle ; les espérances fondées sur le relèvement religieux du pays, s'éloignaient de plus en plus; alors commença la plus dangereuse épreuve, l'épreuve du découragement.

Mais l'épreuve est un crible. Tandis que les libéraux, les peureux, les incapables et les indifférents s'éloignaient, ceux qui restaient étaient d'autant plus solides qu'ils étaient plus unis de foi et de volonté.

Il en fut de même parmi les ouvriers. Un des griefs élevés contre l'Œuvre était la sévérité des règlements. Vous exigez trop de perfection, disait-on, chez les sociétaires de vos Cercles; vous n'attirez pas les foules; vous prêchez des convertis, et vous ne convertissez personne. Il est certain que le recrutement des Cercles tels qu'ils sont constitués ne pouvait se faire que dans de faibles proportions, relativement à la masse ouvrière.

Même, un grand nombre d'ouvriers, attirés d'abord par les agréments intérieurs, se sont retirés quand ils ont vu qu'on voulait faire d'eux des chrétiens accomplis. Dans presque toutes les fondations, les Cercles sont restés à peu près ce qu'ils étaient aux premiers jours. Tenus en suspicion par la plupart des patrons, mis à l'index parmi les ouvriers irréligieux, délaissés par les gens de loisir, ils ont trouvé les plus grandes difficultés à se renouveler et à s'accroître. Une organisation plus ouverte aurait-elle réussi ? Sans doute, l'affluence eût été plus grande, mais tôt ou tard il eût bien fallu en venir à la grosse question, celle des devoirs religieux, et les défections se fussent produites, entraînant l'ensemble dans un effondrement irréparable.

Les difficultés que rencontra l'Œuvre furent les causes de sa force. Modeste et restreinte dans chaque fondation, elle formait un tout homogène et actif. Partout où fonctionnait un Cercle florissant, il y avait un groupe d'hommes de situations diverses, très unis, sûrs, dévoués, chrétiens éprouvés. Le Secrétariat général était le lien commun. Des assemblées régionales ranimaient de temps en temps la vie locale; le *Bulletin*, la *Revue*, les diverses publications, les correspondances incessantes, les multiples échanges de documents maintenaient l'unité dans les actes et les idées.

La contradiction même fut un des éléments les plus actifs de l'influence exercée insensiblement par l'œuvre des Cercles sur l'opinion.

Dès le principe, ses déclarations, nettement conformes au *Syllabus*, déplurent aux libéraux; lorsque l'organisation corporative apparut comme étant le but poursuivi, les attaques se multiplièrent, et bientôt quelques sages n'hésitèrent pas à signaler les *Idées de l'Œuvre* comme un danger public. Cette opposition ne fit que mettre en relief ces institutions et ces idées, en leur donnant plus de cohésion et d'intensité. Nous allons voir la part importante prise par M. Maignen dans ce mouvement.

Le rôle de M. Maignen dans l'Œuvre, pendant les vingt dernières années de sa vie, est défini en quelques mots dans le discours prononcé par M. de Mun, sur sa tombe.

« Tel il fut au milieu de nous pendant dix-neuf ans, modèle vivant et agissant ; n'ayant, quelles que fussent les difficultés et les épreuves, ni une parole de découragement, ni une heure de faiblesse; conseiller toujours fidèle et toujours prêt, n'imposant jamais ses avis, mais ne les refusant jamais. Constamment occupé de s'effacer et de disparaître, et pourtant, quand il le fallait dans nos réunions intimes ou dans nos grandes assemblées, quand les esprits semblaient ébranlés, quand il croyait qu'on pouvait un moment douter des ressources de l'âme populaire, de la fécondité du dévouement chrétien, ou que l'hésitation, les retours de l'égoïsme, le calcul des intérêts humains, menaçaient de refroidir les cœurs, alors, se levant avec l'impétuosité d'un jeune homme, laissant la passion qui le remplissait emporter sa parole, il jetait à ses auditeurs un de ces appels ardents qui les subjuguaient au premier mot. N'acceptant dans nos rangs, lui qui les avait formés, que la dernière place, lorsqu'enfin il consentit à recevoir un titre d'honneur, il n'en voulut pas d'autre que cette garde de notre bannière, qui exprimait si bien son rôle et sa mission parmi nous, à lui qui fut, en effet, le gardien vigilant de nos traditions, des promesses de notre origine et de l'idée fondamentale de notre œuvre, que la croix et sa devise triomphante montrent écrite sur notre drapeau. »

« Gardien de la bannière », ce titre était fait pour lui. Dépositaire de l'emblème de la fidélité, il était le défenseur déterminé de la règle. On l'a déjà vu dans ce rôle au milieu de l'assemblée de 1875 ; on le retrouve dans la lettre qu'il écrit en novembre 1888 à propos d'un projet de refonte de l'*Instruction sur l'Œuvre* qui était proposé.

Du 5 octobre 1886.

Voulez-vous me permettre, sans entrer dans la discussion, de présenter ici quelques réflexions sur certaines conséquences de cette refonte de l'*Instruction* à laquelle il y aurait, dit-on, « *beaucoup à abréger, beaucoup à ajouter..., à l'heure qu'il est* » ?

Je crois précisément que ce n'est pas à l'heure qu'il est, au moment où l'Œuvre combat à outrance l'esprit de 89 et sa manie des réformes, et sa folie d'avoir tenté de *refaire* à la France une constitution, qu'il serait à propos de refaire celle de l'Œuvre, « *de beaucoup abréger, de beaucoup ajouter* », comme l'ont entrepris, avec de bonnes intentions, les constituants de 89. — Je ne défends pas en ce moment, l'Instruction comme parfaite. Je dis seulement que l'heure actuelle serait la moins opportune pour cette *refonte*.

Je me souviens des origines de l'Œuvre et de sa religion pour l'*Instruction sur l'Œuvre*. Le dogme de la stabilité était la première de nos règles. Elle est le secret de la fécondité de l'Œuvre en ses premières années. — La stabilité est le premier de ses principes, parce que l'instabilité et la révision perpétuelle des constitutions et des lois est le principe même du libéralisme et la cause manifeste de sa stérilité.

L'*Instruction sur l'Œuvre* n'est pas seulement un plan, une règle, un instrument de travail ; encore moins un programme d'idées nouvelles,

C'EST UN PACTE JURÉ.

C'est l'*acte d'union* signé et juré entre l'association de la classe dirigeante et l'association de la classe ouvrière, entre les comités et les cercles, les corporations et les syndicats, depuis 1871.

C'est quelque chose comme le serment de la sainte union entre les corporations et la noblesse catholique au XVI[e] siècle pour la défense de la religion catholique et de l'État, l'*acte d'union de la Sainte Ligue.*

Quand on ne vit pas dans l'activité intime de l'Œuvre, on n'aperçoit pas aisément le *caractère unique* entre toutes les œuvres catholiques et sociales, de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, et la puissance de son admirable Instruction.

On sait par le travail de chaque jour, qu'il n'y a pas une réunion des membres de l'Œuvre, soit dans les comités, soit dans les cercles, où la lecture de l'Instruction ne soit faite, écoutée et recommandée comme la *charte* de l'Œuvre. — L'acte d'adhésion, signé par tous les membres de l'œuvre, l'acte de consécration prononcé au pied de l'autel par les membres des comités, l'acte de consécration et la promesse des membres des conseils intérieurs, — celle des sociétaires des Cercles au jour de leur admission, toutes ces conditions du lien religieux, ont pour base essentielle l'*Instruction sur l'Œuvre.* — L'association de la classe dirigeante et l'association de la classe ouvrière, au jour de leur agrégation à l'Œuvre, ont juré fidélité à l'instruction au pied de l'autel, et devant le Saint-Sacrement.

Il est évident que la *refonte de l'Instruction*, ce que l'on en retrancherait, et ce que l'on y ajouterait, relèverait de leurs engagements, tous les membres de l'Œuvre.

Dès lors, quelle serait la validité des indulgences qui, la plupart, sont rattachées aux prescriptions de l'*Instruction sur l'Œuvre?*

J'abrège, j'indique rapidement ces points si délicats ; ce que j'en dis suffit pour montrer la gravité incalculable des conséquences qu'entraînerait un nouveau contrat social dans l'œuvre.

Le comité avait décidé la *réimpression* de l'*Instruction sur l'Œuvre* dont l'édition est épuisée. On ne devait y introduire que les très légères modifications adoptées par le comité, il y a deux ans, après une délibération qui a duré tout un hiver. Jamais il n'a été question d'une *refonte*, qui troublerait profondément les esprits et les consciences, qui ne pourrait maintenant s'accomplir sans la participation des ouvriers de toutes nos fondations, et qui serait en réalité *une révolution.*

Ce sentiment de haine contre la Révolution se retrouve à chaque instant dans les écrits de M. Maignen. L'œuvre des Cercles était à ses yeux l'instrument choisi par la Providence pour réparer les destructions révolutionnaires ; il voulait la voir se conserver et se développer dans « son esprit primitif

de piété, de simplicité et d'union fraternelle », suivant la prière des enfants de Saint-Vincent de Paul.

« Pauvres œuvres ! écrit-il en 1880 à M. Decaux, les habiles, les politiciens sourient de nous voir espérer. Nous savons bien qu'elles ne peuvent, à l'heure qu'il est, atteindre leur but. Nous savons que nous travaillons plutôt pour l'avenir que pour le présent, à l'exemple de ces ouvriers en modèles qui perfectionnent avec le plus grand soin de petits bijoux qui ne peuvent pas servir, mais que l'on copiera en grand plus tard. »

Cette phrase peint à merveille l'idée que M. Maignen avait de l'œuvre des Cercles, et explique son antipathie pour tout ce qui la faisait sortir de son rôle modeste. Il ne voulait pas qu'elle se posât en école doctrinale, ni surtout qu'elle parût rechercher une action politique. Mais il était loin de réprouver l'étude des questions sociales, et lui-même donnait l'exemple du travail ; seulement il s'opposait à ce qu'on se renfermât exclusivement dans la théorie, estimant que, pour traiter utilement des intérêts du peuple, il faut vivre avec lui. Aussi, dans le concours qu'il apporta aux études, retrouve-t-on toujours la préoccupation de rendre au travail son véritable rôle dans la société.

Dès les débuts de l'Œuvre, une réunion spéciale avait été instituée sous le nom de *Conseil de Jésus ouvrier*, plus tard, *Conseil des Études*, pour chercher dans la doctrine catholique la solution des questions sociales et ouvrières. Parmi ses membres, on compte tout d'abord le R. P. Monsabré, MM. Léon Gautier, Keller, Maignen, de la Tour du Pin, de Breda, de Roquefeuil, Milcent, l'abbé Le Roy, le P. de Pascal, etc. Ce Conseil formulait sous le titre d'*Avis*, des énonciations de principes, qui étaient ensuite soumises à l'acceptation du Comité de l'Œuvre, et servaient de base aux applications économiques.

Les quatre premiers *Avis* ont été publiés en 1878, le premier sur l'*Ordre social chrétien*, le deuxième sur les *Grèves et les coalitions*, le troisième sur les *Associations professionnelles*, le quatrième, sur la *Liberté du travail*. Le rapport relatif à ce dernier avis est de M. Maignen.

Ce rapport est une vigoureuse réfutation des principes de l'économie politique moderne, de ce qu'il appelle « l'hérésie

libérale ». — « Le principe fondamental de l'économie politique sur la liberté du travail avec toutes ses conséquences, dit-il, n'est pas autre chose que la théorie des Droits de l'homme, c'est-à-dire l'indépendance absolue comme guide de la pensée et des actes humains, ainsi que du gouvernement des sociétés. »

« D'après les économistes, la *liberté du travail* exprime la faculté, pour tout homme : d'exercer la profession qu'il veut, d'en exercer une ou plusieurs, de régler le prix de ses produits et de ses services comme il l'entend ; d'échanger les résultats de son travail à l'intérieur ou à l'extérieur, *au mieux de ses intérêts*, et d'en faire *tel usage que bon lui semble*, en un mot, d'*exercer son activité comme il l'entend.*

« Il en résulte que *la liberté du travail* comprend *la concurrence* et la *liberté des échanges* ou *liberté du commerce ;* et aussi LA NON-INTERVENTION *de l'autorité publique dans le domaine du travail par voie de réglementation préventive* [1]. »

Le rapport fait ressortir les conséquences de ces principes.

« La liberté du travail, considérée comme droit de l'homme et de la libre pensée, indépendante de toute loi morale ou révélée, et basée sur le principe rationaliste de l'intérêt personnel, a pour conséquence obligée *la concurrence illimitée.* »

« La concurrence illimitée *en augmentant prodigieusement la faculté de produire, et en provoquant la formation ou la coalition des capitaux*, est la cause de l'avilissement des salaires ou du prix de la main d'œuvre.

« La liberté du travail consacre la coalition des capitaux, et, par son opposition à toute intervention de la loi dans le domaine du travail, elle le met dans l'impossibilité de se coaliser efficacement. — L'équilibre entre l'offre et la demande, régulateur de la production et des prix, est la chimère pour ne pas dire l'hypocrisie de l'économie politique libérale. »

Aux théories qu'il combat, notre auteur oppose l'enseignement catholique.

Prenant la définition de saint Thomas de la liberté qui est : « la puissance d'atteindre notre fin, en choisissant les moyens

1. Joseph Garnier, *Traité d'Économie politique*, p. 114.

qui nous y peuvent conduire », il établit que le travail institué par Dieu, dans sa forme et dans son usage, est soumis à des lois obligatoires, que la liberté du travail est comme les autres libertés humaines, limitée par la loi de Dieu, et que les puissances temporelles ont la mission de faire exécuter cette loi sur la terre.

Ainsi, à cette question : Quelle doit être la doctrine de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers sur la question de la liberté du travail, il répond :

« L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, soumise à notre sainte Mère l'Église catholique, apostolique et romaine, doit donc rejeter la doctrine économique de la liberté illimitée du travail comme contraire aux enseignements de l'Église et aux définitions de ses rapports avec la Société civile, promulguées dans l'Encyclique du 8 décembre 1864 et dans le Syllabus, bases fondamentales de l'État social chrétien.

« Elle professe la doctrine contraire, basée sur l'obéissance « aux droits de Dieu et sur le principe de la vraie liberté : « Organiser le travail en laissant faire le bien, sans laisser « faire le mal, afin de permettre à l'homme d'accomplir le plus « parfaitement possible la très sainte volonté de Dieu.

« Elle adopte pour formule économique de sa lutte sociale contre la Révolution :

« La réforme du travail selon l'ordre social chrétien.

« Elle s'applique à la propagande de la thèse catholique sur la liberté du travail, par ses conférences publiques, ses publications, et en général dans toutes les branches de son enseignement. »

Il n'est pas possible d'accuser plus nettement la rupture avec la théorie de l'économie politique moderne, suivant laquelle le travail est une marchandise, soumise à la loi de l'offre et de la demande. A l'encontre de cette théorie, le contrat de travail doit s'inspirer des règles de la justice; les questions de salaire, de durée du travail ne dépendent pas uniquement de la convention, mais sont assujetties à des principes de droit supérieurs à la volonté des contractants. La femme, l'enfant, l'adulte même sont protégés par les institutions sociales contre les

risques du travail, contre les exigences de la production, contre les spéculations des hommes qui mettent le capital au service de leur égoïsme ; enfin, le retour à l'organisation corporative dont la tradition a été rompue, est la meilleure garantie à opposer, en même temps à l'oppression du faible par le fort, et à la domination exclusive de l'État.

Quand ces affirmations vinrent au grand jour de la discussion publique, et furent mises en relief par la parole de M. de Mun et par les publications de l'Œuvre, il y eut une clameur dans le camp des économistes, et, de ce moment, l'œuvre des Cercles fut accusée de professer le socialisme.

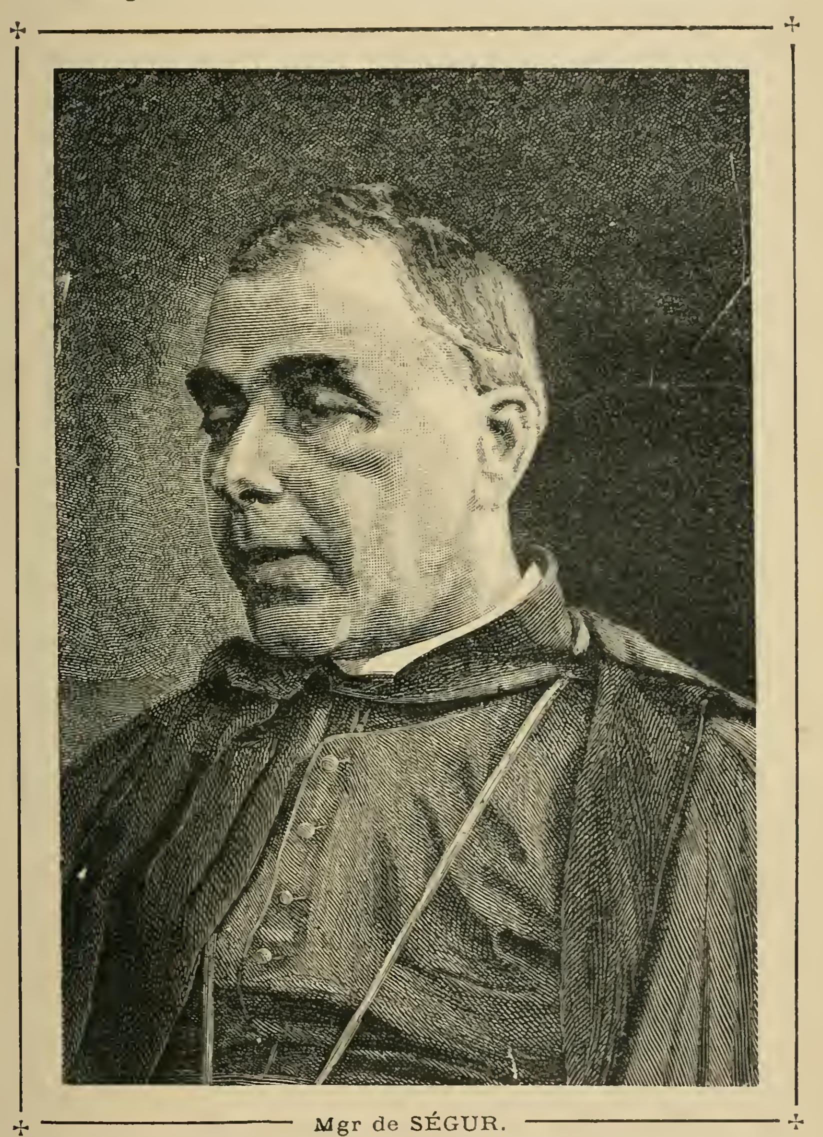
Ce mot de socialisme, M. Maignen ne le repoussait que dans son acception abusive. Il aurait voulu le réhabiliter en lui rendant son vrai sens, celui d'une organisation sociale telle que la poursuivait saint Louis quand il chargeait Etienne Boileau d'enregistrer les coutumes des métiers. Sous son inspiration, un écrivain de grand mérite dont nous retrouverons bientôt l'active collaboration, M. Hippolyte Blanc, écrivit pour l'*Association catholique* un article intitulé *Saint Louis était-il socialiste d'État ?*

M. Maignen ne faisait pas mystère de ses idées, et il les professait à l'occasion en dehors de l'œuvre des Cercles, dans les différents congrès auxquels il assistait, particulièrement dans les congrès organisés par *le Bureau central de l'Union des Associations ouvrières catholiques.*

Dès le mois d'août 1870, une première assemblée avait été réunie à Versailles, grâce à l'initiative du président du patronage de Saint-Joseph. M. Maignen y figurait comme vice-président. C'est l'année suivante, au CONGRÈS DE NEVERS, tenu le 4 septembre 1871, que fut fondée l'*Union des Associations ouvrières catholiques*, dans le but, dit la notice, « d'établir un lien entre les différentes œuvres ouvrières, et de grouper dans une ligue d'action et de prières, les hommes de foi qui se vouent à la propagation de ses œuvres ». Cette *Union* prit dans la suite une importance considérable, sous la présidence de Mgr de Ségur ; elle donna une impulsion puissante au mouvement des œuvres, et à la diffusion des bonnes méthodes. On lui

attribue avec raison une sérieuse influence dans la préparation de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures.

M. Maignen, qui avait pris une part prépondérante à la fon-


Mgr de SÉGUR.

dation de l'*Union*, et collaborait à son *Bulletin*, se rendait régulièrement aux congrès organisés chaque année par le *Bureau*

central. Il aimait à y retrouver les Directeurs expérimentés qu'il avait connus autrefois, tels que MM. Timon David, Desfrancs, Peigné, Fournier, Baju, le R. P. Vincent de Paul Bailly. Nous le voyons en 1872 au congrès de Poitiers qui réunissait trois cent vingt délégués. Ce fut la première manifestation extérieure de l'œuvre des Cercles. Les trois fondateurs, M. Maignen, M. de la Tour du Pin, M. de Mun s'y trouvaient réunis. M. Maignen présenta un rapport sur la célébration des fêtes patronales des corps d'états, où il cite ce mot de Pie IX : « Ah ! si les pauvres ouvriers retournent à leurs autels, ils sont sauvés ! » Sur ce rapport, on adopta un vœu pour que les associations catholiques ouvrières fussent invitées à célébrer les fêtes patronales des différents métiers.

L'année suivante, nous trouvons M. Maignen à Nantes ; il traite : des moyens les plus efficaces pour préserver les membres des associations ouvrières contre les progrès des doctrines révolutionnaires et contre les dangers des sociétés secrètes. En 1875, il prend part aux discussions du congrès de Reims ; en 1878, avec M. Raoul Ancel, il représente l'Œuvre au célèbre congrès de Chartres, dont il sera question tout à l'heure. Il va successivement à Angers en 1874, à Grenoble en 1880, au Mans en 1881. Le dernier congrès auquel il assista fut celui de Limoges en 1885, où il fit un rapport sur le *Bulletin de l'Union.* Au banquet de clôture, il porta un toast aux ouvriers des œuvres, en réponse à celui que M. l'abbé Tournamille avait porté aux Directeurs sous cette forme humoristique : « Messieurs, buvons à notre santé... » Dans toutes ces réunions, il se tenait modestement à sa place, et n'intervenait que quand il avait quelque avis utile à donner, quelque idée juste à faire prévaloir. Après le congrès, il rendait fidèlement compte au Comité de l'œuvre des Cercles des remarques qu'il avait faites et des leçons à tirer des choses qu'il avait entendues.

Le plus important de tous ces congrès au point de vue de l'œuvre des Cercles, fut celui de Chartres.

Le 10 septembre 1878, M. de Mun avait prononcé dans cette ville, au cours d'un pèlerinage général des Cercles catholiques d'ouvriers au sanctuaire de la Vierge noire, un discours

qui souleva des tempêtes. C'était le développement, en un splendide langage, des idées fondamentales de l'Œuvre, une déclaration de guerre ouverte contre la Révolution [1]. Les paroles du Secrétaire Général eurent un immense retentissement, et furent l'occasion de polémiques passionnées dans la presse et dans les conversations. On se figure la joie qu'en ressentit M. Maignen. Il voyait là l'éclatante expression de ses sentiments intimes, du travail de toute sa vie, il entendait proclamer devant un auditoire populaire, la banqueroute de cette Révolution menteuse qui, sous le nom de liberté, n'avait apporté aux ouvriers que la servitude et la misère.

Le lendemain même de cette mémorable journée, s'ouvrait précisément à Chartres, le onzième congrès de l'Union, organisé par Mgr de Ségur. Les Directeurs d'œuvres, de hautes personnalités catholiques y assistaient en grand nombre; cinquante-cinq diocèses y étaient représentés; M. Maignen y avait sa place.

M. Charles Perin, le célèbre professeur d'économie politique à l'Université de Louvain, avait été invité à prendre la parole. Son discours, tout en s'élevant contre les attentats révolutionnaires, fut une réponse contradictoire au discours de M. de Mun. Avec beaucoup de ménagements et de précautions oratoires, il blâmait la tendance vers un retour au régime corporatif et à la réglementation du travail.

« On voudrait, disait-il, rétablir les corps de métiers, aujourd'hui qu'il n'y a plus de métiers, et que la grande industrie envahit de plus en plus le domaine du travail. Pour nous ramener au règlements des métiers, il y aurait à porter un règlement préliminaire : celui qui limiterait l'importance des ateliers, mettrait des bornes à la division du travail, et interdirait de vendre les produits en dehors d'un certain rayon. Ce règlement-là, Messieurs, personne ne le fera, et je n'ai pas entendu dire que personne ait osé le proposer..

Rappelons-nous que, s'il y a des choses qui restent et doivent rester, il en est d'autres qui passent, et qu'on ne peut retenir quand elles ont fait leur temps.

.... Efforçons-nous de faire servir à la gloire de Dieu un état social qu'il a permis, et au milieu duquel la charité peut renouveler et renouvelle déjà les merveilles qu'on l'a vue accomplir en d'autres temps..

....

1. Ce discours a été publié sous le titre de : *la Contre-Révolution.*

En une matière de si grave conséquence pour la direction des œuvres ouvrières,nous ne pourrions céder à aucun mouvement de sympathie personnelle. La sagesse nous commande de nous tenir en garde contre la séduction qu'exercent toujours les hommes de bien qui cherchent le bien avec ardeur, mais qui nous semblent trompés par leur ardeur même. Nous sommes tout disposés à les suivre quand ils nous montrent la nécessité de l'association inspirée par la charité ; quand ils protestent contre l'isolement où vivent aujourd'hui les travailleurs, contre la séparation des classes et l'antagonisme des ouvriers à l'égard des patrons, contre toutes les fatales concessions de l'esprit révolutionnaire que nous imposent les lois du régime libéral.Mais, s'ils nous proposaient une restauration,si mitigée qu'elle fût, du privilège et de la réglementation des anciennes corporations d'arts et métiers, nous nous tiendrions à l'écart, persuadés que de pareilles propositions, loin de nous offrir une solution, ne feraient qu'élever des obstacles à notre action charitable dans l'ordre économique.

On le voit, la contradiction était polie, mais absolue. Ce n'était que le commencement de la campagne. D'autres opposants y apportèrent moins de formes. M. de Falloux, entre autres, souleva une violente polémique dans l'*Union de l'Ouest* et *Le Correspondant*.

Personne n'éprouva plus de chagrin de ces divergences, que M. Maignen. Il voyait traiter d'erreurs dangereuses les convictions de toute sa vie, et entendait des voix chrétiennes repousser au nom de la religion et de la charité, les moyens qu'il considérait comme les plus propres à réparer les ruines amoncelées par la Révolution.

Devant une pareille contradiction, il n'indiquait qu'un parti à prendre, se recueillir, se remettre au travail avec plus d'ardeur, fortifier ses positions, et prouver par des faits, non seulement l'excellence, mais la possibilité du régime corporatif.

« Il n'y a plus de métiers ! » ce mot était à ses yeux une erreur intolérable. « Il faut, écrivait-il à M. Harmel, honorer le travail professionnel.. Ce sont les ouvriers d'arts et métiers qui ont dirigé l'Internationale ; les autres ne sont que des troupeaux. Comme nombre, consultez les statistiques, ils sont encore plus de la moitié de la population en France ; ils ne sont pas prêts à disparaître. »

Nous voyons ici paraître le nom de M. Harmel. Celui qui a mérité le titre d' « apôtre de l'usine chrétienne » commençait

alors sa mission de pacification par l'institution des associations chrétiennes dans les établissements industriels. Sa méthode procédait du dévouement et de la charité ; ses idées ne rencontraient de détracteurs que parmi les impies. M. Perin lui avait adressé des éloges qui avaient contrasté avec la critique dirigée contre la Corporation de l'œuvre des Cercles. Mais M. Harmel, qui était venu très franchement à cette œuvre, avait compris en homme pratique, que certaines divergences



M. LÉON HARMEL.

dans la théorie ne devaient pas empêcher des hommes voulant le bien, de travailler ensemble au relèvement social.

« Pour la liberté du travail, disait-il dans une lettre à M. Maignen, l'accord existe *dans l'hypothèse*, c'est assez pour marcher la main dans la main... Il vaut mieux laisser la *thèse* de côté ; si nous ne pouvons être d'accord, elle n'a nulle importance en ce moment ; et, comme vous me le disiez si bien, il ne faut pas user nos forces à nous combattre. Vous ne le voulez pas ; je ne le veux pas non plus. Oserai-je vous deman-

der de prendre sur vos précieux moments pour me donner fraternellement votre avis, afin qu'évitant tout ce qui peut nous diviser, nous nous appliquions uniquement à ce qui peut nous unir, nous fortifier, et aider l'effort surhumain qui est nécessaire? »

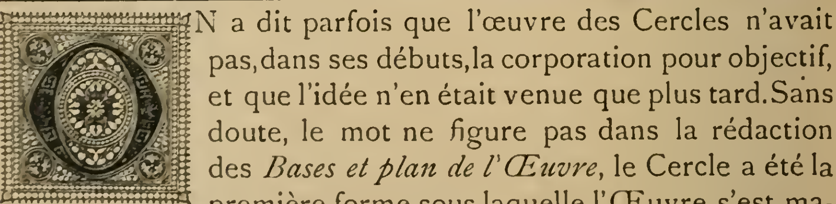
C'était là le langage de la sagesse. L'attachement excessif aux opinions individuelles est la perte des œuvres. Il n'est guère possible que les hommes les plus éminents soient absolument d'accord en tout ; un moment vient où quelque dissentiment se produit ; la rupture est un signe de faiblesse, à moins que la conscience ne soit engagée ; la persistance dans l'union marque la force, et la supériorité appartient à celui qui sait le mieux faire abstraction de sa personnalité. Cette élévation de sentiments s'est manifestée dans plusieurs phases de la vie de l'œuvre des Cercles et est un honneur pour elle et pour ses membres.

M. Maignen ne demandait que le bon accord, et sa main était loyalement ouverte à ceux qu'il savait sincères « dans l'amour de Notre Seigneur et de son cher peuple ouvrier [1] ». Mais la fermeté de ses convictions égalait la douceur de ses rapports personnels ; il voyait dans l'opposition que rencontrait l'entreprise de restauration corporative une raison de redoubler de travail et d'activité, pour en assurer le succès.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Les Institutions corporatives.

Institutions préparatoires à la Corporation. — Le gouvernement intérieur du Cercle. — Les groupements professionnels. — Les réunions de patrons chrétiens. — Un projet de décret. — La propriété corporative. — Les droits du métier. — Les associations professionnelles. — Le registre des statuts. — La loi des syndicats. — La corporation des jardiniers. — Syndicats mixtes et syndicats séparés.



ON a dit parfois que l'œuvre des Cercles n'avait pas, dans ses débuts, la corporation pour objectif, et que l'idée n'en était venue que plus tard. Sans doute, le mot ne figure pas dans la rédaction des *Bases et plan de l'Œuvre*, le Cercle a été la première forme sous laquelle l'Œuvre s'est manifestée et d'où elle a tiré son nom. Mais nous savons que depuis longtemps M. Maignen projetait la restauration corpo-

1. *Lettre à M. Harmel.*

rative, et l'idée apparaît dès les premières manifestations de l'Œuvre.

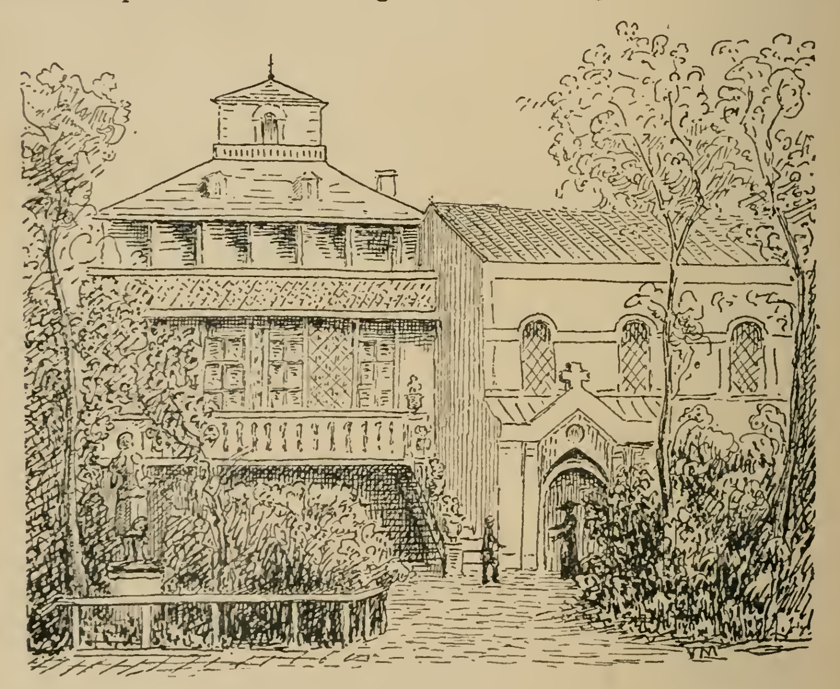
Le Cercle a, d'ailleurs, pour premier caractère, le principe d'association qui suppose un sacrifice relatif de la liberté, un don volontaire que chacun fait de sa personnalité en faveur de la collectivité, en échange des avantages qu'il reçoit d'elle. En second lieu, cette association comporte une hiérarchie, un gouvernement, une représentation. Tout le fonctionnement du Cercle repose sur le conseil intérieur, composé de membres nommés à vie par leurs camarades, et investis du pouvoir délibérant. Cette institution est une réminiscence des anciens usages corporatifs. Les membres du conseil intérieur, les présidents et vice-présidents, les dignitaires, les titulaires désignés pour les moindres emplois, toute cette hiérarchie qui donne à chacun une fonction, une part de responsabilité, rappelait les coutumes des maîtrises et des jurandes.

Il ne manquait qu'une chose, pour compléter la restitution d'une corporation, c'est le caractère professionnel. Là était la difficulté. Pour établir le Cercle, il avait fallu rassembler des ouvriers de tous les métiers. Il restait à grouper ces éléments divers, et à les former en sections professionnelles ou corps de métiers similaires. Ce fut un des soins de M. Maignen. Voici la classification qu'il avait adoptée pour le cercle Montparnasse:

1re Section. Vêtement.	Tailleurs Cordonniers Selliers Teinturiers
2e Section. Bâtiment.	Menuisiers Serruriers Couvreurs Plombiers Peintres Fumistes
3e Section. Ameublement.	Ameublement Ébénistes Peintres en décors Graveurs, dessinateurs. Articles de Paris.

4e Section. Métaux. { Bijoutiers / Forgerons / Mécaniciens

Des réunions de sections étaient organisées à des jours déterminés. Les séances étaient occupées à des entretiens et à des lectures sur l'histoire des inventions, des découvertes, sur les plus belles œuvres connues de la profession. On donnait les nouvelles intéressant les corps d'états, telles que les élections de prudhommes, les grèves, les congrès ouvriers ; on



Cercle Montparnasse (côté du jardin).

entendait des mémoires en réponse à des questions de métier, suivies de discussions verbales dans lesquelles chacun émettait son avis, suivant ses connaissances personnelles.

Mais il ne suffisait pas de s'adresser aux ouvriers, il fallait faire intervenir les patrons, car la reconstitution corporative ne se comprend que par le concours des maîtres et des ouvriers.

M. Maignen organisa des réunions de patrons chrétiens qui

fonctionnèrent pendant plusieurs années au cercle Montparnasse. Ils adoptèrent pour base de leurs efforts : *L'exercice du dévouement chrétien par le rapprochement du maître et de l'ouvrier*, et arrêtèrent le programme de leurs travaux.

La Réunion des Patrons chrétiens fut fidèle à ce programme ; les séances se tinrent régulièrement; elle fit d'importantes études sur l'organisation des corporations, et adopta à cet égard une déclaration proposée par M. Maignen. Ce document faisait ressortir les avantages de l'organisation professionnelle, réfutait les préjugés en usage contre les anciennes corporations, démontrait le tort causé aux ouvriers par leur suppression, et concluait au « rétablissement du droit corporatif » sous la forme d'un projet de décret dont il est utile de conserver le texte :

PROJET DE DÉCRET

POUR LE RÉTABLISSEMENT CORPORATIF.

ART. 1. — Au nom de la véritable liberté et de la probité du travail, et en vertu du droit d'association, le Décret du 15 juin 1791, rendu par l'Assemblée constituante, sera rapporté.

ART. 2. — Le rétablissement de Corporations professionnelles sera autorisé en France. Les membres des Corporations s'assembleront librement, et feront les règlements qu'ils jugeront utiles à leurs intérêts communs.

ART. 3. — Les Corporations professionnelles seront reconnues d'utilité publique.

ART. 4. — L'industrie manufacturière ou agricole jouira des avantages de la Corporation au même titre que celle des Arts et Métiers. Les maîtres et ouvriers des usines de même industrie, ou les chefs de travaux agricoles, s'uniront en Corporations par canton ou département.

ART. 5. — Nul ne sera agréé par la Corporation comme maître ni comme ouvrier, et n'en recevra le brevet, s'il ne subit d'abord les épreuves et examens déterminés par les statuts.

ART. 6. — Des concours périodiques seront établis dans chaque Corporation, et donneront lieu à des expositions et à des récompenses publiques.

ART. 7. — Chaque Corporation établira le Règlement de sa fabrication, modifiable d'après le progrès des découvertes, mais fixant les conditions requises pour le bon choix des matières premières, les meilleurs procédés d'exécution, etc.

ART. 8. — Tout objet confectionné portera une double marque : celle de la Corporation et celle du fabricant, garantissant la bonne qualité de l'œuvre ou des produits.

ART. 9. — Les Garde-métiers des Corporations constateront par des

visites faites dans les ateliers aux époques fixées par les statuts, l'exacte observance des prescriptions ordonnées pour assurer l'excellence des produits.

ART. 10. — La Corporation limitera le nombre des apprentis, et leur assurera l'éducation morale et l'instruction professionnelle.

ART. 11. — Pour être autorisé à recevoir des apprentis ou des élèves, il faudra avoir obtenu le grade spécial de *Maître agréé*, après examen passé devant les Garde-métiers.

ART. 12. — La profession acquise par des études particulières ou par un temps d'apprentissage déterminé, dont la constatation sera établie par un brevet, délivré après examen, chef-d'œuvre ou expérience, constituera en faveur des travailleurs, une PROPRIÉTÉ PROFESSIONNELLE, reconnue par l'État, et jouissant des garanties qui protègent les autres propriétés.

ART. 13. — Le Diplôme *d'Ouvrier-Maître* pourra être délivré à l'ouvrier, qui aura subi avec succès les épreuves de Maîtrise de sa Corporation, mais ne se trouvera pas en situation de s'établir. Les *Ouvriers-Maîtres* jouiront des prérogatives des Maîtres en activité, et pourront être appelés comme eux aux élections et à l'exercice des charges.

ART. 14. — La Corporation professionnelle sera représentée par ses Gardes, élus par les Maîtres et les Ouvriers. Ces Gardes seront les magistrats et les pères de la Corporation. Ils en administreront les biens, soutiendront ses intérêts, encourageront les progrès des métiers, veilleront à secourir les veuves, les orphelins et les infirmes, et assureront le salaire rémunérateur de l'ouvrier, en maintenant l'équilibre entre le nombre des bras employés et les besoins de la consommation.

ART. 15. — L'indépendance du travailleur devant le capitaliste sera protégée par les Assemblées corporatives où seront réglés amiablement les taux des salaires et le tarif des travaux, entre patrons et ouvriers.

ART. 16. — L'État créera un Ministère du travail, secondé par un Conseil supérieur formé par les syndics les plus notables des Corporations, et destiné à régler les questions qui concernent le travail et les travailleurs. Et une nouvelle législation restituera aux membres des Corporations la magistrature municipale qu'ils exercèrent pendant des siècles sous le titre d'échevins et de prévôts des marchands.

(Adopté à la séance de la Réunion des Patrons de Montparnasse, du 20 novembre 1877.)

Lorsque les principes que formulent ces articles seront adoptés et mis en pratique, toute une classe de la société rentrera dans les droits et la dignité qui lui furent enlevés sous prétexte d'affranchissement. Le travailleur rétabli dans sa propriété professionnelle, sera soumis, non plus à l'arbitraire tyrannique du capital, mais à la domination légitime et librement acceptée de maîtres capables, ayant acquis leurs privilèges par le travail, et ne les conservant qu'en vertu d'une parfaite honorabilité et par l'exercice loyal de leur profession. Le maître n'aura plus à craindre la concurrence sans frein ni châtiment, de rivaux affranchis de toute surveillance. L'apprenti, protégé, sera assuré d'apprendre son état,

et de pouvoir, s'il est habile et laborieux, arriver au rang des maîtres. Alors disparaîtra l'antagonisme entre les patrons et les ouvriers, et la grande famille des travailleurs reconstituée,pourra revendiquer la place qui lui appartenait dans la hiérarchie sociale. Elle reviendra, elle revient déjà, grâces à Dieu, et nos Cercles catholiques de Paris et de province sont là pour témoigner qu'elle revient avec ardeur à ces croyances qui furent la cause première de la durée et des bienfaits des anciennes Corporations. Si la coutume salutaire du repos du Dimanche, cette sauvegarde de la santé, des liens de famille et de la véritable liberté de conscience de l'ouvrier, n'est pas encore remise en honneur, ce n'est donc pas à l'ouvrier qu'il faut s'en prendre.

Dans l'ancienne France, tout ouvrier admis à la Maitrise, devait non seulement prouver son savoir professionnel et sa *prud'hommie*, mais s'engager par serment à « garder les commandements de Dieu et de l'Église ». C'était reconnaître que toute loi est impuissante, toute liberté illusoire, tout privilège contestable, s'ils ne reposent sur l'affirmation des droits de Dieu et des devoirs des hommes.

On voit qu'il n'est pas ici question de la corporation telle que l'entendent les écoles d'économie charitable, formée de petites associations de piété, dotée d'institutions de bienfaisance, ayant en un mot le caractère de la confrérie. Ce que demande la Déclaration,c'est bien la *Corporation professionnelle, hiérarchique, propriétaire, investie de droits civils et politiques*, formant en un mot une Institution publique et légale.

Dans ce plan d'ensemble, la propriété corporative abolie par la Révolution était la première conquête à poursuivre. M. Maignen écrivit à ce sujet un mémoire qui donna lieu à de longues discussions au *Conseil des études.*

Il établit que le principe de la propriété est un élément de force et de stabilité de la corporation. Mais sa réalisation présente aujourd'hui les plus grands obstacles, en raison de l'état révolutionnaire de la propriété elle-même. Comment assurer la sécurité du patrimoine corporatif, soit dans les arts et métiers, soit dans la grande industrie, avec les variations du personnel, les fluctuations de la concurrence, les dangers de la faillite, dans un état de législation basé sur la mobilité et le partage indéfini des patrimoines ? « Le droit à la propriété corporative appartenait sans restriction, à la corporation professionnelle avant la Révolution. — Le maître et l'ouvrier étaient propriétaires de leur métier comme l'officier l'est de son grade. — La

Révolution les a spoliés de ce droit. — Cependant la bourgeoisie a rétabli, en ce qui la concerne plus particulièrement, la propriété professionnelle. — La loi reconnaît et protège la propriété littéraire et artistique, les brevets d'invention, les marques de fabrique. Les corporations de notaires, d'avocats, d'avoués, d'huissiers, de médecins, de professeurs sont autorisées et jouissent de tous les privilèges généraux de la propriété, et spécialement de la propriété professionnelle. — Une seule confiscation n'a pas été indemnisée, une seule propriété n'a pas été restituée à ses maîtres légitimes, c'est le patrimoine concédé à perpétuité aux hommes de travail par la monarchie chrétienne, c'est *la propriété professionnelle* du maître et de l'ouvrier. »

Qu'était-ce donc que cette propriété professionnelle ? C'était « le droit au métier pour celui qui le sait ». Cette propriété n'était acquise ni par un privilège arbitraire, ni par le capital, mais par le savoir et l'honorabilité dûment constatée. Le droit de commander aux ouvriers de l'atelier dépendait d'une science éprouvée et du grade obtenu dans la hiérarchie du travail.

« L'exercice du métier hors de la corporation n'était point généralement interdit ; mais, loin d'être revendiqué comme un droit précieux, il passait pour un brevet d'incapacité ; une liberté qui ne profiterait qu'à ceux qui ne savaient pas leur métier n'était recherchée de personne. — *Le savoir et l'honorabilité dûment constatée, voilà le vrai patrimoine corporatif.* Nous ne réclamons pas autre chose aujourd'hui... Que l'État restitue au peuple ouvrier l'entière liberté d'association corporative, avec le droit au patrimoine corporatif et à la propriété professionnelle. »

Sur cette grave question, on consultera avec fruit l'ouvrage de M. Hippolyte Blanc, « *Les Corporations de métiers* [1]. » Ce livre savant est le résultat d'une collaboration assidue dont l'auteur se fait honneur. La pensée de M. Maignen s'y retrouve à chaque page; en le lisant, on comprend mieux le caractère de la propriété du métier, qui est mal jugé parce qu'il est peu connu.

1. Paris, Letouzey et Ané.

Les contradictions que M. Maignen rencontrait sur ce point qu'il croyait capital, l'attristaient, car il considérait comme perdus tous les efforts tentés en dehors du droit essentiel de la propriété corporative.

Aussi voulait-il à tout prix s'appuyer sur des exemples positifs, et, dans ce but, il insistait pour que l'Œuvre dirigeât son activité vers la fondation d'associations professionnelles. Il y eut pendant quelques années un mouvement énergique en ce sens, et de toutes parts, on vit se former des groupements constitués suivant les règles adoptées par le Comité général, comme bases de la corporation chrétienne.

La « Réunion des patrons chrétiens de Montparnasse » prit une grande initiative dans ce mouvement de fondations. Cinq ateliers composés uniquement d'ouvriers chrétiens, dirigés par des patrons de la réunion, ont été créés ; des associations professionnelles ou corporations de divers corps d'état se sont constituées, notamment celle des *Imprimeurs — Libraires — Relieurs* et *Brocheurs*, celle des *Orfèvres — Joailliers — Bijoutiers — Bronziers et Horlogers*, celle des *Jardiniers*, des *Cordonniers*, des *Ébénistes*, des *Tapissiers*. Ces associations, appropriées aux conditions sociales modernes, étaient formées de patrons appartenant à la réunion, et d'ouvriers des Cercles. Des groupes de personnes notables se formaient en même temps en conseil protecteur du travail chrétien, pour signaler ces louables efforts à l'attention des catholiques, et réclamer leur concours. Ces exemples furent suivis à Paris et en province. Des réunions de patrons s'organisèrent en même temps que des groupements professionnels parmi les ouvriers, et en huit années, ce mouvement donna de sérieux résultats.

Au pèlerinage de Rome du mois d'octobre 1887, le secrétaire général déposait aux pieds du Souverain-Pontife, au nom du comité de l'Œuvre, un beau volume imprimé et relié dans des ateliers chrétiens, intitulé : REGISTRE DES STATUTS *des Corporations, Associations professionnelles, Confréries et Syndicats catholiques de patrons et d'ouvriers, dans l'industrie, l'agriculture et les arts et métiers, établis par l'œuvre des Cercles*

catholiques d'ouvriers. On comptait alors dix-huit corporations industrielles, telles que celles du Val-des-Bois, de St-Nicolas à Lille, de Saint-Chamond, de Saint-Étienne, de Lyon ; vingt-cinq corporations de métiers, à Angers, Poitiers, Orléans, Rennes, Nantes, Blois, etc ; trente-cinq associations professionnelles agricoles, parmi lesquelles, neuf de jardiniers, placées la plupart sous le patronage de saint Fiacre ; douze confréries, et les deux grandes archiconfréries de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier, et de Notre-Dame des Champs.

Pendant quelque temps, ces associations se fondèrent en dehors de la loi, comme les syndicats de toutes sortes qui, depuis plusieurs années, se multipliaient spontanément dans le pays tout entier. La réaction populaire s'opérait contre les prohibitions légales. Malgré une répugnance visible de la part des élus du suffrage universel, il parut nécessaire que le droit vînt confirmer le fait, et, après bien des ajournements, le Parlement vota la loi du 21 mars 1884. Certes, il y a loin de la corporation largement pourvue de ses organes naturels, telle qu'on la comprenait à l'œuvre des Cercles, au timide syndicat de cette loi, avec son modeste droit de posséder un local et une bibliothèque. Le législateur a mesuré étroitement la liberté d'association, comme s'il redoutait de créer une force contre l'absorption centralisatrice de l'État ; il n'a pas voulu, malgré les efforts de M. de Mun et de ses amis, favoriser le syndicat mixte, le seul qui contienne les éléments de la corporation. Au lieu d'organiser l'instrument de la pacification, il n'a fait que donner l'existence légale aux syndicats de coalition et de grèves.

Cependant, si imparfaite que soit cette loi, elle est un commencement de réparation donnée à la liberté d'association abolie par la législation révolutionnaire; sans rétablir la corporation dans ses droits propres, elle lui accorde quelques facilités pour se constituer, et, chose que le législateur ne prévoyait guère, c'est à l'agriculture qu'elle va surtout profiter. Les associations rurales vont se multiplier ; les syndicats agricoles vont se fonder en grand nombre, de toutes parts, se former en

unions, créer enfin une puissance assez respectable pour influer sur la législation économique.

Une des associations professionnelles les plus florissantes fut celle des jardiniers, fondée au cercle Montparnasse le 10 août 1879, sous la présidence de M. Maignen. Treize horticulteurs appartenant à divers Cercles de Paris se réunirent ; ils décidèrent que leur fête patronale de saint Fiacre serait célébrée en commun dans la chapelle du cercle de Vaugirard, près la Porte de Versailles, et arrêtèrent les statuts d'une association professionnelle. M. Paul Blanchemain, secrétaire de la Société des Agriculteurs de France, et président de la Société des anciens élèves de l'Institut agricole de Beauvais, fut élu président. Cette association, disent les statuts, a pour but :

1° L'union de ses membres dans un sentiment de confraternité en vue de l'étude et de la défense des intérêts horticoles ;

2° La création d'institutions d'aide et d'assistance mutuelle, de prévoyance et de savoir professionnel ;

3° L'encouragement et le patronage des établissements d'horticulture où l'on s'efforce de soumettre aux lois de la justice et de la charité les relations réciproques des propriétaires, horticulteurs, patrons, ouvriers et apprentis ;

4° Le développement du savoir professionnel et la loyauté dans la production et le commerce.

Elle est administrée par un conseil syndical, dans lequel les fondateurs ou propriétaires, les patrons et les ouvriers sont représentés par tiers. Dans les délibérations, les suffrages sont comptés non par tête, mais par groupe distinct.

Lorsque fut promulguée la loi de 1884, l'association se constitua légalement en syndicat. Ses développements furent progressifs et constants ; en quinze ans, depuis sa fondation, elle atteignit le nombre de dix-huit cents associés ; elle organisa d'utiles institutions économiques, entre autres une société de secours mutuels, un office commercial, un bureau de placement, qui dès 1891, avait procuré sept cents places à ses adhérents.

Cette prospérité est digne de fixer l'attention. Assurément on peut en attribuer une grande part aux efforts des hommes

qui ont dirigé l'entreprise. Mais les mêmes efforts appliqués à d'autres professions ont moins bien réussi. M. Maignen a vu la fin de plusieurs des associations professionnelles et ateliers chrétiens qu'il avait fondés, et il faut reconnaître que toutes les corporations de métiers inscrites au *Registre des statuts* n'ont pas également prospéré. Il est permis de penser que cette différence de résultats est inhérente au caractère même des institutions. Les œuvres de zèle dépendent beaucoup des circonstances où elles se développent, et des hommes qui les dirigent. Lorsque les hommes manquent ou que les circonstances cessent d'être favorables, trop souvent les œuvres tombent. Les associations établies suivant les lois constitutives de la société vivent en vertu de leur propre utilité. L'association agricole ou horticole comprend des propriétaires, des patrons et des ouvriers ; elle est par sa nature investie des caractères essentiels de la corporation, et forme un groupement qui n'a rien d'artificiel, elle renferme en elle-même les éléments du succès.

Les syndicats industriels ou de métiers n'ont pas les mêmes avantages, et rencontrent de plus graves difficultés dans les conditions économiques actuelles. Les questions de réglementation du travail, de salaires, se compliquent des nécessités de la concurrence entre les producteurs ; les syndicats d'ouvriers se constituent en état de guerre contre les syndicats de patrons. Le rapprochement ne peut se faire que par des tribunaux d'arbitrage formés de délégués de part et d'autre, et qui, en devenant permanents, fournissent la base d'une reconstitution corporative. Un tel état de choses peut donner lieu à des crises dangereuses, comme il arrive, alors que les solutions sont imposées par la force au lieu d'être amenées par le concours des volontés.

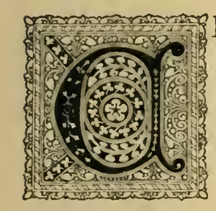
M. Maignen souhaitait un tout autre mode de restauration corporative; il avait fondé ses espérances sur les œuvres de foi et de dévouement. Mais la solution définitive des grands problèmes échappe à la faiblesse humaine ; il ne nous appartient pas de déterminer la forme des évolutions sociales ; notre devoir est de fournir notre part de bonne volonté et de travail

dans la sphère où se meut notre activité, nous reposant sur la Providence du soin de diriger les événements suivant ses desseins impénétrables.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Le centenaire de la Révolution.

Préparatifs du centenaire de la Révolution de 1789. — L'anti-centenaire. — La nuit du 4 Août. — Leçons d'histoire. — Les cahiers de 1889. — Conseils de prudence. — Réunions ouvrières d'études. — Fédérations.— Représentation professionnelle. — Démocratie. — Monarchie. — Le terrain de l'Œuvre.— Le Cercle est le dépôt.



EPENDANT, le centenaire de 1789 approchait. Longtemps à l'avance, les révolutionnaires de toutes nuances s'apprêtaient à célébrer avec éclat le triomphe des droits de l'homme. L'occasion était indiquée pour dénoncer la faillite de la Révolution, et proclamer les droits de Dieu. Un vif mouvement d'idées, dont l'initiative appartient au marquis de la Tour du Pin, se manifesta à ce moment dans l'œuvre des Cercles. On se demandait sous quelle forme il convenait de protester au nom de la vérité contre les mensonges officiels. A la suite de la réunion du secrétariat général, qui eut lieu à Paris au mois de mai 1887, la résolution suivante fut adoptée :

« Une impulsion énergique sera imprimée partout à la préparation du centenaire de 1789, par la vulgarisation des idées contre-révolutionnaires, et, en particulier, la démonstration de la faillite de la Révolution. La plus grande publicité sera donnée dans la presse aux efforts entrepris dans ce but. »

Peu après, dans un discours prononcé au banquet de Saint-Mandé, devant cinq cents ouvriers, le comte Albert de Mun ouvrit la campagne par ces paroles ardentes :

Pendant les quelques jours qui viennent de s'écouler, nous avons entre nous, dans des réunions intimes des agents les plus actifs de notre Œuvre, arrêté soigneusement, comme dans un conseil de guerre, la marche de nos travaux pour l'année qui nous sépare de notre prochaine assemblée, et vous verrez, j'espère, par les résultats, que nous n'aurons pas ménagé nos efforts. Parmi ces résolutions, il en est une dont il faut,

dès à présent, que vous soyez informés, afin que vous puissiez vous y associer et nous aider à la réaliser.

Je vous demande de préparer avec nous, pour l'année 1889, à l'occasion du centenaire dont on organise la célébration, une grande manifestation chrétienne, où nous proclamerons ensemble les droits de Dieu en face des droits de l'homme. *(Bravos et applaudissements.)*

Je vous donne rendez-vous, ce jour-là, à vous, à nos amis de toute la France, aux patrons, aux industriels chrétiens, aux délégués de nos Cercles, aux représentants de nos corporations, et c'est pour marquer à l'avance le caractère et le programme de notre réunion que j'ai bu tout à l'heure à la délivrance du peuple. *(Vifs applaudissements.)*

Pour préparer cette manifestation, Messieurs, nous commencerons sans retard une campagne de conférences, de réunions publiques ou privées, de banquets, de propagande infatigable, dont l'objet unique, la conclusion commune, sera de démontrer, non par des phrases, mais par des faits, la banqueroute, la faillite de la Révolution. *(Bravos et applaudissements.)*

Ce langage répondait trop bien à la pensée de M. Maignen, pour qu'il restât inactif. Il jugea que le cercle Montparnasse devait être à la tête du mouvement. De suite il entreprit d'organiser une série de grandes conférences annoncées sous le titre :

ANTI-CENTENAIRE DE 1789 (1).

Le premier entretien eut lieu dans une séance solennelle présidée par le marquis de la Tour du Pin. L'orateur n'était autre que M. Maignen. Il fallait une circonstance extraordinaire pour qu'il surmontât sa répugnance à se mettre en avant. Il avait choisi pour sujet : La nuit du 4 août. Après avoir rappelé les paroles de M. de Mun, il débutait ainsi :

Votre Conseil intérieur a décidé de répondre le premier à cet appel. Il n'a pas voulu qu'aucun Cercle de France devançât le cercle Montparnasse dans l'initiative de l'anti-Centenaire de 1789.

C'est ici le berceau de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.— C'est ici qu'a pris naissance le mouvement corporatif qui s'est développé en France, à la suite de *la Déclaration de nos patrons chrétiens* en 1879, pour le rétablissement des corporations d'arts et métiers, supprimées, abolies, anéanties par l'Assemblée constituante, en 1791. — C'est du cercle Montparnasse que devait partir la première protestation contre le Centenaire de la Révolution, dérisoire et injurieux à la vraie liberté, à la misère du peuple et aux malheurs de la France.

Nous l'inaugurons aujourd'hui par le récit de la nuit du 4 août.

1. Ce mot ne fut pas maintenu. M. Maignen fut des premiers à le rejeter comme incorrect. On dit simplement : Centenaire.

Vous auriez désiré que ce premier acte eût pour interprète une notabilité illustre, un orateur à la hauteur d'un pareil sujet.

J'ai fait d'ardents efforts pour l'obtenir ; je n'ai pas réussi.

Il ne fallait pourtant pas renoncer à cet anniversaire magnifique, ni à cette initiative obligée pour l'honneur de notre Cercle, toujours à l'avant-garde de l'Œuvre.

Dieu le veut ! je vous parlerai.

Fidèle au plan de campagne que nous a tracé le comte de Mun, pas de phrases ! Des faits !

Rien que des citations empruntées aux documents de l'histoire.

La *Gazette nationale*, ou *Moniteur universel* nous fournit le texte officiel des motions et des discours, sans oublier de reproduire et de peindre la physionomie de la séance, les émotions, et l'enthousiasme croissant de l'Assemblée nationale.

Donc, rien que des citations, sans réflexions, sans autre commentaire pour conclure,que les jugements prononcés par les hommes de la Révolution eux-mêmes, sur les bienfaits qu'elle nous a procurés pour la liberté vraie, le bien-être et la dignité de l'ouvrier.

II

Au 4 août 1789, Louis XVI était encore libre, ainsi que l'Assemblée nationale. L'esclavage n'a commencé pour eux qu'après leur enlèvement de Versailles,le 6 octobre. Le roi et l'Assemblée, une fois à Paris, furent livrés aux volontés de l'émeute. Louis XVI, au 4 août, régnait encore. La prise de la Bastille fut accomplie au cri de *Vive le Roi !* et suivie du *Te Deum.*

Le comte de Chambord avait parfaitement pénétré le sens des événements d'alors, lorsqu'il a dit, pour expliquer quelle serait sa politique :

« Nous reprendrons, en lui restituant son véritable caractère, le mouvement national de la fin du siècle dernier. »

Deux mois après le 4 août, ce mouvement national avait perdu son vrai caractère. Au lieu de donner une constitution à la France, on ne travaillait plus qu'à préparer une Révolution.

Puis vient le récit de cette fameuse nuit de laquelle M. Maignen disait souvent dans ses épanchements intimes :

« C'est la noblesse et le clergé qui ont fait la Révolution en se réunissant au Tiers État. La Révolution a été faite par les Ducs. Ils sont tout prêts à recommencer. Ils vont refaire ce que leurs ancêtres ont fait il y a cent ans. L'expérience n'a rien appris à personne. »

Et cependant, quelle désillusion pour ceux qui ont compté sur les promesses du nouveau régime, quel réveil après le rêve! L'orateur cite de nombreux extraits de livres et de journaux révolutionnaires qui constatent que la Révolution a fait faillite à ses engagements. Il conclut en ces termes.

Ainsi donc, après cent ans bientôt de régime révolutionnaire, les chefs des partis socialistes constatent :

Le rétablissement d'une féodalité et du servage ;

Le rétablissement des privilèges pour la bourgeoisie capitaliste ;

Le rétablissement de l'inégalité des impôts ;

L'aggravation des abus des jurandes, et la suppression de leurs avantages ;

Enfin, la banqueroute avouée, la faillite proclamée du système, des idées et des promesses de la Révolution.

La déclaration est authentique. — Elle est signée par la presse ouvrière, par les congrès ouvriers — par Louis Blanc, Fourier, Pierre Leroux, Proudhon, etc., etc.

Alors, ce Centenaire de 1789 n'est donc point une célébration acclamée, désirée et approuvée par les vrais révolutionnaires ?

Nulle part, le suffrage universel ne l'a réclamée de ses élus.

Ce n'est pas la volonté du pays.

Centenaire maudit de la Révolution, n'as-tu donc été imaginé par les Francs-Maçons, que pour humilier la France, et réjouir la haine de ses ennemis ?

Mais les discours ne suffisaient pas. Il fallait parler aux yeux. M. Maignen établit dans le Cercle un *Musée de la Révolution*, montrant les excès et les crimes de ceux qui se disaient les amis du peuple. Dans une des salles était affiché le *Calendrier de la Révolution*, avec des images et des éphémérides qu'il avait préparées depuis de longues années. Il dirigeait les promenades à la Conciergerie, à la Chapelle expiatoire, à la rue Haxo, partout où quelque souvenir pouvait vivement impressionner l'esprit des ouvriers.

Le mouvement général prit une autre direction entre les mains de ceux qui s'en étaient faits les promoteurs. Ils jugèrent qu'il fallait frapper l'opinion publique par une démonstration scientifique de l'imposture révolutionnaire, en établissant un parallèle entre l'état social moderne et l'ordre social antérieur à la Révolution : mettre en regard les doléances du présent et celles du passé, rédiger en un mot les cahiers de 1889 comme avaient été rédigés les cahiers de 1789. Telle fut l'entreprise à laquelle se consacrèrent pendant deux ans un certain nombre de membres de l'œuvre des Cercles, en faisant appel aux autorités sociales de chaque province. Ce mouvement donna lieu à une enquête instructive, et eut pour résultat un ensemble de résolutions et de vœux rédigés et votés dans une grande as-

semblée composée des délégués de dix-huit assemblées provinciales. Si l'opinion publique détournée par les préoccupations politiques et les pompes païennes de l'Exposition universelle, demeura peu sensible à cet effort, il est cependant permis de dire que les formules consignées dans les *Cahiers de 1889*, contiennent les éléments d'une reconstitution sociale établie sur les bases de l'ordre social chrétien.

M. Maignen ne prit pas part à ces travaux ; le soin de son Cercle suffisait à absorber son temps. D'ailleurs, il déclarait n'être pas l'homme des grandes agitations d'opinion.

L'auteur de ces pages se souvient avoir eu avec lui sur ce sujet, une longue conversation, dans laquelle le pieux Directeur exprimait la crainte qu'on ne s'écartât des principes et de l'esprit qui avait inspiré la fondation de l'Œuvre. Prudence et travail, disait-il, voilà la bonne tactique. C'est ainsi que l'Œuvre a solidement établi ses cadres, qu'elle s'est étendue et a progressé, qu'elle a produit ses plus beaux résultats, ses commissions, ses associations professionnelles, ses institutions économiques. Au contraire, le système des grands discours, de la publicité à outrance, les programmes de partis politiques, la détournera de ses travaux utiles, fera abandonner le soin des Cercles, des Associations, et jettera le désarroi dans les rangs de la classe dirigeante, en fournissant à sa paresse un prétexte facile pour se soustraire à ses devoirs. Sans les Cercles, l'association ouvrière n'a plus de centre d'activité, les comités se désagrègent, les réunions de patrons ne fonctionnent plus, la création des associations professionnelles devient difficile, on se lance dans des entreprises nouvelles, sans plan, sans discipline, à la fantaisie de chacun, et suivant les inventions d'un zèle plus ou moins ingénieux.

Ces sentiments mettaient M. Maignen en défiance contre tout ce qui pouvait favoriser chez l'ouvrier les idées d'ambition et d'insubordination de nature à troubler sa paix.

A une certaine époque, les Cercles furent invités à organiser des réunions d'études sur diverses questions ouvrières et d'intérêt social ; des séances entourées d'une certaine solennité furent tenues à l'occasion des assemblées de l'Œuvre, les ou-

vriers firent des rapports et prirent part aux discussions. M. Maignen ne put refuser le concours du cercle Montparnasse à ces petits congrès. Pour les préparer, il consentit à l'établissement d'une commission d'études, mais il la suivait de très près, avec une grande sollicitude ; il n'admettait l'utilité de ces réunions que si elles étaient sérieusement préparées, dirigées par des hommes ayant de l'expérience et de l'autorité, et restreintes aux questions professionnelles. Le respect, l'amour du métier, voilà ce qu'il tendait surtout à développer chez l'ouvrier ; il voulait que chacun se montrât expert en sa spécialité, sans se perdre dans les théories sociologiques.

C'est cet oubli du métier qu'il redoutait dans les fédérations ouvrières. Il écrivit à ce sujet une lettre remarquable à M. de la Tour du Pin à la date du 19 janvier 1889, à propos d'un projet des *Chambres corporatives.*

Allons vite au fait : Les *Chambres corporatives* c'est la *Fédération des corporations* — tout bonnement. Or, c'est une question énorme, qui n'a *jamais* été étudiée dans l'Œuvre, *nulle part.*

Eh bien ! moi, je vous dirai que c'est une idée révolutionnaire, au même titre, et de la même famille que l'idée de la *liberté du travail.*

Vous savez que c'est l'idée des syndicats professionnels, votée par la Chambre des députés et fortement amendée par le Sénat, précisément en raison de la Fédération des syndicats, et après un très saisissant discours de M. Beranger (je crois) et malgré les fureurs de M. Tolain, qui s'est trouvé presque tout seul de cet avis, au milieu des sénateurs les plus républicains.

Et, en effet, quel est le gouvernement qui pourrait tenir, en présence de cette fédération, soit-disant corporative et professionnelle, mais qui serait immédiatement et n'importe sous quel régime, la révolution ou la révolte populaire en permanence ?

Dans l'ordre social chrétien, comme dans tout autre, nous serons toujours, chrétiens ou non, un peuple *frondeur.*

Cependant, ce n'est pas du tout la raison qui me fait suspecter singulièrement toute espèce de fédération, mais surtout la fédération ouvrière.

Ce qui me pousse à n'en pas vouloir, même *a priori* et avant toute expérience, c'est que la fédération ouvrière supprime la souveraine paternité et la grande magistrature de la royauté chrétienne sur le travail. C'est que les corporations de saint Louis n'ont jamais été fédérées. C'est que Louis XIV s'était réservé, comme tous nos rois, ses prédécesseurs, la magistrature souveraine de ces corps populaires. Pas le plus petit détail de la vie intime des corporations qui ne passât au Conseil du roi. — C'est le roi, *séant en son conseil*, qui rend tous les

arrêts, consacre les statuts et toute modification ; et les affaires des corporations passent, *avant toutes les autres*, au Conseil du roi.

Laissez donc à notre roi très chrétien la magnifique prérogative de la magistrature du travail ; qu'il n'y ait pas, dans l'État chrétien, d'autre *Chambre du travail*, que le Conseil du roi ; n'entravez pas sa paternité sociale par l'esprit révolutionnaire, ou tout au moins parlementaire, de vos Chambres corporatives ou Fédération des syndicats professionnels et gambettistes. Rétablissez, si vous y tenez, le Conseil des arts et manufactures, créé par Henri IV, ressuscité par Louis XIV et Colbert et relevé par Louis XVI — purement consultatif pour les questions techniques. — Mais que le roi soit d'abord et avant tout, le PREMIER GARDE DES MÉTIERS.

Telle est la tradition du travail chrétien. La Fédération émane des Droits de l'homme, elle a le cachet de Jean-Jacques et du Contrat social — j'y pressens la souveraineté du nombre — je n'en veux pas ; ni dans la France chrétienne restaurée ; ni, par conséquent, dans le régime corporatif de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

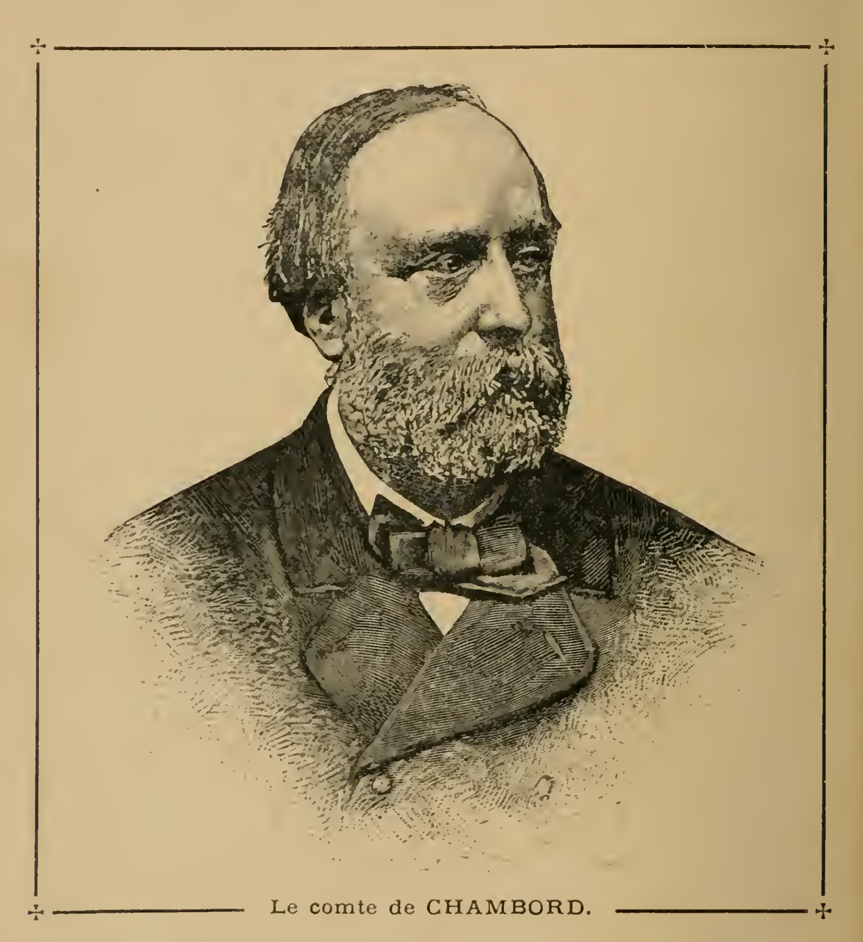
On le voit, ce qui préoccupe M. Maignen, c'est que l'organisation corporative ne devienne le prétexte d'une fausse organisation politique. Autant il mettait d'ardeur à défendre les droits du métier, la représentation professionnelle, émanant des autorités corporatives, autant il apportait d'énergie à repousser tout ce qui pouvait être une consécration du droit du nombre condamné dans le Syllabus sous cette formule :

« L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles (Prop. LX). »

C'est bien là le fond de la doctrine révolutionnaire en matière politique, et le régime qui fait dépendre la souveraineté uniquement du suffrage universel individuel et direct, est la forme élémentaire de cette doctrine. Le mot démocratie est parfois employé dans le sens du dévouement à la cause du peuple et de la protection des faibles contre les plus forts ; c'est ainsi qu'on peut entendre la démocratie chrétienne. Dans le langage courant, ce mot signifie le pouvoir de la multitude, et c'est là ce que M. Maignen repoussait comme contraire à la saine doctrine et au bien même du peuple.

Il aimait passionnément le peuple, sans éprouver le besoin de flatter les instincts démocratiques et égalitaires ; il parlait à ses chers ouvriers comme une mère parle à ses enfants ; mais il ne manifestait nulle affection pour eux comme citoyens. Il estimait que le peuple est plus heureux avec sa bonne simplicité,

avec son insouciante gaîté, qu'avec les urnes et les devoirs civiques. Si, en thèse générale, le pouvoir est l'exercice du commandement en vue du *bien commun*, sans distinction des formes de gouvernement, spécialement à chaque nation, le meilleur régime est celui qui s'accommode le mieux aux mœurs



Le comte de CHAMBORD.

et aux traditions nationales, et laisse le moins de place au despotisme, soit d'un homme, soit d'une majorité. Le droit historique est le véritable criterium du régime propre à la nation. C'est ce principe qui est en France la raison d'être et la force de l'idée monarchique. La monarchie traditionnelle

est intimement liée aux intérêts du peuple ; elle vit pour lui et par lui, elle s'appuie sur une large et complète représentation de tous les groupes sociaux ; elle est aussi éloignée du despotisme autocratique que de la démocratie absolue.

On se figure la douleur que M. Maignen ressentit de la mort du comte de Chambord. Ce prince personnifiait admirablement la monarchie chrétienne, dans laquelle le roi est le premier défenseur des droits du peuple. Une pareille monarchie est-elle exclusive d'une représentation des intérêts populaires ? L'histoire des corporations montre le rôle important qu'elles exerçaient dans l'administration des affaires publiques. L'ancienne constitution de la France était fondée sur un ensemble d'institutions protectrices des droits de tous contre l'arbitraire, et la notion du pouvoir personnel n'a été qu'une importation du droit romain effectuée par les légistes modernes.

Telle était la foi politique de M. Maignen, telle il la conserva jusqu'à la mort, jugeant qu'à certaines heures, il convient d'observer une réserve discrète, et de s'en remettre à la Providence pour l'accomplissement de ses desseins.

L'œuvre des Cercles avait pour lui le précieux avantage d'offrir un terrain duquel les questions de partis politiques étaient bannies, en même temps qu'elle réalisait dans sa constitution fondamentale le type d'une organisation conforme au plan divin. Elle avait pour base la justice, non la fausse égalité, qui n'est qu'un nivellement contre nature; elle enseignait la pratique des devoirs, comme réponse à la revendication des droits, elle mettait en pratique le principe de l'ordre social : Une place pour chacun, chacun à sa place. Aussi M. Maignen tenait-il à la forme primitive, et ne voulait-il pas qu'on négligeât le CERCLE pour d'autres institutions qui devaient en dériver, non le remplacer.

« Les Cercles, écrivait-il, sont pour toutes les institutions de l'Œuvre, corporations, syndicats, etc., ce que les dépôts sont pour les régiments [1]. »

Le Cercle est le dépôt. Quiconque s'est occupé activement de cette Œuvre comprend la profondeur de ce mot. Il joignait

1. Lettre à M. de la Tour du Pin, 15 mars 1890.

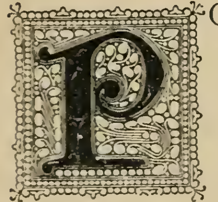
l'exemple au précepte. Jugeant que Dieu ne demande à chacun de nous que de suivre fidèlement sa voie, il laissa à d'autres les conceptions nouvelles, et consacra les dernières années de sa vie à ce dépôt dont Dieu lui avait confié la garde, en s'appliquant à n'être autre chose que le bon Directeur du cercle Montparnasse.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

LE BON DIRECTEUR.

La vie du Cercle. — Le Musée du travail. — Les grandes solennités. — Le théâtre dans les œuvres. — La chapelle. — Les offices religieux. — Reliques insignes. — Glorification de Jeanne d'Arc. — Mouvement en faveur de la canonisation. — Pèlerinages. — Rome. — Pie IX et Léon XIII. — La fuite des honneurs. — Le dernier pèlerinage.

(1872-1889.)



POUR suivre d'une manière complète la vie de M. Maignen, il faudrait retracer dans tous ses détails l'histoire du cercle Montparnasse. Cette histoire est écrite au jour le jour dans la collection des *Procès-verbaux des réunions*, que lui-même tenait de sa propre main avec un soin minutieux. Les moindres circonstances y sont marquées. Quand un exercice, une représentation théâtrale, une fête quelconque a présenté quelque point défectueux, il en prend note pour l'avenir. En revanche, il souligne avec orgueil les succès de ses enfants, il signale les grands événements, tels que la visite d'un prélat, un beau discours de M. de Mun, une conférence réussie, un pèlerinage fructueux, une retraite édifiante.

Il est certain que les fastes du cercle Montparnasse sont riches de souvenirs, et que ce petit coin de Paris, si éloigné des grands boulevards, était un centre où le cœur, le goût et l'intelligence trouvaient de délicates satisfactions.

Au compte-rendu du 8 décembre 1872, se trouve la mention de l'inauguration du *Musée du travail*. Ce musée est une des créations les plus intéressantes de M. Maignen. Dans cette collection très curieuse, on retrouve le chercheur, l'artiste, l'historien des corporations.

« Cette collection, modeste en elle-même, dit la notice en

tête du catalogue, est de grand prix pour de vrais ouvriers, étant composée des travaux exécutés par leurs ancêtres, les grands travailleurs d'autrefois. Par l'exposition des anciens statuts, des costumes, outils et blasons des corporations, ainsi que des chefs-d'œuvre qu'elles ont produits, des portraits et des écrits de leurs illustres inventeurs, artistes ou artisans, l'ouvrier comprend aisément l'admirable organisation du travail chrétien sous le régime des corporations ouvrières, inspirée par l'Église et détruite par la Révolution. En présence des gloires inconnues ou oubliées de son passé, il apprend aussi à aimer son état, à estimer davantage la dignité du travail. »

Dans la première classe sont placés les souvenirs des anciennes corporations d'arts et métiers, les statuts et règlements, les archives, les documents manuscrits, les ouvrages historiques, les traités professionnels. Plusieurs volumes exposés, remarquables par la richesse de leur reliure, aux armes royales ou de la ville de Paris, ont appartenu aux gardes et jurés, et quelques-uns portent leurs noms. On y voit entre autres le livre des métiers d'Étienne Boileau (1262), les statuts des orfèvres et bijoutiers (1694) et d'une foule de maîtrises, des lettres patentes, déclarations et édits royaux, des traités et planches d'outils, ateliers et costumes, des sceaux, jetons d'assemblées, plombs de pèlerinages, diplômes de confréries, des outils fleuronnés et damasquinés, témoignant l'amour que les ouvriers avaient pour leur métier.

La deuxième classe comprend les portraits des artisans et inventeurs célèbres, entre autres Mantegna, Roëttiers, Philibert Delorme, Jean Goujon, Mansart, Palissy, Cimabue, Gutenberg, Albert Durer, Franklin, Erard, Watt, Lebon, etc.

Dans les autres classes, on voit des modèles d'architecture, de sculpture, d'art décoratif, de peinture, des objets de céramique, de porcelaine, de faïence, des tapisseries, des étoffes, des costumes, des chefs-d'œuvre d'ameublement, de ferronnerie, de bronzes, d'orfévrerie, d'armurerie, enfin des manuscrits curieux, de riches reliures, des imprimés précieux.

Sans doute, M. Maignen n'a pas à lui seul composé toute cette collection ; il a été secondé par de généreux donateurs.

Mais son goût présidait au choix et aux arrangements ; il repoussait sans pitié tout ce qui n'était pas absolument authentique, son âme d'artiste revit tout entière dans cette belle salle du Musée du travail.

C'est dans cette même salle qu'avaient lieu les réunions solennelles. C'est là qu'on entendait les orateurs que le zèle ingénieux du Directeur y attirait. La parole de M. de Mun y retentit souvent. Il venait aux grandes fêtes de l'Œuvre, avec le Comité, les délégations des Cercles. Sa parole avait en ce lieu un charme tout spécial, il était là dans le milieu qu'il aimait et où il se savait aimé. C'était un repos après les luttes de la tribune; il trouvait dans un morceau de musique, dans une strophe de cantique, matière à de brillantes improvisations. C'était le cœur qui parlait, et c'était le cœur qui répondait. Il fallait voir alors la figure fière et souriante de M. Maignen, dissimulé dans un coin, regardant tout ce monde, et voyant dans cette union des classes le prélude d'une restauration chrétienne.

Dans la salle du musée, s'ouvrait le théâtre. M. Maignen apportait un soin extrême à la direction des exercices dramatiques. Il en connaissait les dangers, mais il en subissait la nécessité, et s'appliquait à en tirer tout le profit possible. « L'emploi du théâtre dans les œuvres, disait-il, ressemble beaucoup à celui du poison dans le traitement des maladies. » Rien n'est plus vrai. Les impressions produites par le théâtre sont profondes ; le talent consiste à les rendre salutaires par le choix des sujets scéniques. Là est la difficulté. Les passions sont le grand aliment de l'art dramatique ; le théâtre chrétien ne comporte que l'expression de sentiments élevés ; il faut de rares qualités pour réunir l'intérêt à la variété, et soutenir la concurrence du théâtre profane. Le genre plaisant est nécessaire, mais il est voisin du vulgaire et du grotesque.

M. Maignen savait tourner toutes ces difficultés. « Les bonnes pièces pour nos œuvres, disait-il encore, ne sont pas toujours les mieux faites, mais celles pour lesquelles nous aurons les acteurs aptes à les interpréter. » Or, ces acteurs, ce sont des ouvriers, des jeunes gens astreints au travail manuel. A tout prix il faut éviter d'éveiller chez eux des sentiments d'or-

gueil, d'en faire des *professionnels*. Et puis on doit compter avec les petites rivalités, les petits froissements, les incidents de la dernière heure. C'est une préoccupation de tous les instants. Mais aussi quel attrait puissant, et que de jeunes ouvriers détournés des fréquentations funestes par les représentations théâtrales du cercle Montparnasse! »

Et cependant, malgré tant de sollicitude et de soins assidus, le pieux Directeur savait qu'il n'aurait pas évité le danger, si, à



Chapelle du cercle Montparnasse.

côté du théâtre, il n'avait eu la chapelle. La chapelle, c'est le foyer de la vie spirituelle du Cercle, c'est là que s'opère le travail de la grâce dans les âmes : aussi M. Maignen y concentrait-il toutes les ressources de son esprit et de son cœur. La pose de la première pierre avait eu lieu le 19 janvier 1873. Le 22 mai suivant, le R. P. de Varax bénissait la chapelle devant une assistance nombreuse. Voici ce qu'écrivait le Directeur dans

le compte-rendu : « Journée splendide. La place de la nouvelle chapelle ouverte sur le jardin facilite les visites au Saint-Sacrement. La majesté des offices attire beaucoup les membres, et deviendra la partie principale du Cercle, son plus grand attrait. La chapelle absorbera l'Œuvre. Le Directeur peut chanter maintenant son *Nunc dimittis.* »

Le matin même il dit un mot charmant. L'architecte, M. Vaudremer, répondait en plaisantant à ceux qui le félicitaient de son œuvre : « Bah ! c'est une chapelle de carton. » — « Ne dites pas cela, Monsieur, répliqua M. Maignen, aujourd'hui la chapelle est bâtie de pierres précieuses! » Il faut savoir que les pierres de l'édifice proviennent de la chapelle du couvent des Carmes, dite des martyrs, où le sang de deux évêques et de cent quatre-vingt-quinze prêtres fut répandu pour la foi, le 2 septembre 1792.

La solennité des offices était digne de la sainteté du lieu; le talent musical d'Arnoud y contribuait pour une grande part. Tout allait à l'avenant, et les cérémonies étaient faites pour laisser de profondes impressions dans l'âme. Les plus touchantes étaient les cérémonies de famille, les services pour les confrères défunts, la messe du départ pour les conscrits, les mariages. Plusieurs membres du Cercle et même des fondateurs de l'Œuvre ont voulu se marier là. C'était pour eux un gage de bonheur.

Une foule de hauts personnages ecclésiastiques, cardinaux, évêques, prélats, missionnaires, sont venus s'agenouiller dans l'humble sanctuaire. Les archevêques de Paris marquaient pour ce lieu béni une singulière prédilection, en daignant présider aux cérémonies. Des voix éloquentes, telles que celles de Mgr Mermillod, de Mgr de Cabrières, de Mgr de Langalerie, de Mgr de Ségur, ont retenti du haut de la modeste chaire. M. Maignen, si réservé pour lui-même, ne craignait aucune démarche quand il s'agissait de son Cercle, et ne manquait aucune occasion pour donner de l'éclat aux fêtes religieuses.

Chaque année, le lundi de la Pentecôte, avait lieu en grande pompe, dans les jardins du Cercle, la procession des reliques de saint Generosus. C'était le corps entier d'un martyr trouvé

à Rome dans la catacombe de Saint-Hermès, sur la voie Salaria, le 22 avril 1846, et donné au Cercle par le saint Pape Pie IX.



JEANNE D'ARC, pieusement recueillie, tient serrée contre son cœur l'épée de Fierbois. — Sculpture en marbre de la princesse d'Orléans, conservée au Musée de Versailles.

Le 30 mai 1874, M. de Givry, président du conseil de quartier, apportait de Rome quatre précieux reliquaires offerts au Cercle par Mgr Marinelli, custode des saintes reliques du trésor du Souverain Pontife, contenant un morceau de la vraie Croix, des fragments des instruments de la Passion, des reliques des saints Apôtres et Évangélistes, un fragment du voile de la sainte Vierge, et un fragment du manteau de saint Joseph. Au mois d'août 1877, on fit la translation solennelle des reliques de saint Zénon, et de saints militaires martyrs, obtenues pour le Cercle par le Frère Tharsice, religieux trappiste au monastère des Trois-Fontaines, près Rome, ancien président du Cercle.

On remplirait un volume du récit de toutes les fêtes religieuses, que l'ingénieuse piété du Directeur ménageait à ses chers enfants. Il n'est pas possible de passer sous silence celles qu'il consacra à la glorification de Jeanne d'Arc. Il avait voué un culte particulier à l'héroïne de la France, en attendant que le culte public lui fût rendu, et ne manquait pas une occasion de faire partager sa dévotion par ses ouvriers.

Le 7 mai 1881, il emmena avec lui seize membres du Cercle à Orléans, pour assister aux fêtes de Jeanne d'Arc. Ce fut une belle journée, non pas un voyage de curiosité, mais un véritable acte de piété, avec tout ce qui constitue le caractère du pèlerinage.

Il fallut bien que le Cercle eût son monument de Jeanne d'Arc. M. Maignen fit appel au dévouement de tous, et la souscription permit d'acheter une statue de la Pucelle. C'est une belle reproduction de l'œuvre populaire de la princesse Marie d'Orléans, la meilleure qui existe au point de vue de l'art et de l'inspiration chrétienne. L'inauguration fut faite le 13 septembre 1885, avec toute la solennité possible. Le R. P. Bailly, des Pères de l'Assomption, prononça un émouvant discours. Il y eut un banquet, des jeux, une représentation féerique, des projections de lumière oxydrique ; un salut du Saint-Sacrement termina comme toujours la journée.

Puisse cette fête, écrivait M. Maignen dans le compte-rendu, n'avoir pas été seulement une cérémonie extérieure et une émotion éphémère, mais qu'elle produise le fruit qu'on a désiré et ardemment demandé :

l'intercession exaucée des saints protecteurs de la France, et de Jeanne, pour son pardon et sa délivrance !

Puisse cette fête hâter le jour où l'Église, pressée par le vœu populaire, rendra le décret qui permettra de placer Jeanne d'Arc sur les autels, et de l'invoquer solennellement en faveur de sa France bien-aimée! Ce sont des manifestations de ce genre, au nom du peuple chrétien, qui l'obtiendront.

Que nos Cercles catholiques prennent cette initiative. En présence des statues qui pullulent partout, érigées pour la glorification de l'infamie et du blasphème, qu'ils opposent à la face du ciel, cette image de Jeanne d'Arc, comme un acte public de protestation contre l'apostasie que la franc-maçonnerie fait commettre, malgré elle, à la nation.

La canonisation de Jeanne d'Arc était une de ses espérances. On trouve la trace de ce sentiment dans sa correspondance et ses papiers intimes [1]. A sa demande, un mouvement fut provoqué dans l'œuvre des Cercles en faveur de l'introduction de la cause en Cour de Rome. C'est à l'assemblée régionale de Montpellier, sous les auspices de Mgr de Cabrières, que les premières signatures furent apposées au bas de la pétition. Il était naturel qu'une pareille initiative partît d'un diocèse dont l'éloquent pasteur avait fait un admirable panégyrique de Jeanne au cercle Montparnasse, trois mois après l'inauguration de la statue [2].

Un grand bonheur pour M. Maignen dans ses dernières années fut de faire le pèlerinage de Domremy, en revenant de Plombières, où il était allé pour sa santé, en août 1888. Après avoir visité la maison de la famille d'Arc, il offrit à l'église de Domremy un cœur contenant les noms de tous les membres du Cercle. Ce cœur est placé entre les mains de la statue de Jeanne à genoux devant l'archange saint Michel. Quelques mois après, on faisait au Cercle l'inauguration d'un musée de Jeanne d'Arc composé des souvenirs rapportés par M. Maignen de son voyage.

C'est ainsi qu'il entendait les pèlerinages. Quand il les faisait seul, la pensée de ses enfants le suivait partout. Rien de plus touchant que les lettres qu'il leur écrivait de loin, et les récits qu'il leur faisait au retour.

1. Depuis le jour de l'inauguration de la statue, une prière a été dite chaque Dimanche dans la chapelle, pour l'avancement de la cause de la canonisation.
2. Voir *L'Univers* du 21 décembre 1885.

Sa plus grande joie était de les conduire dans de pieux sanctuaires. Il ne se passe pas une année sans que le journal du Cercle signale une ou plusieurs excursions pieuses. Montmartre et Notre-Dame des Victoires sont les sanctuaires favoris. Puis on sort de Paris; on va en 1873 à Notre-Dame de Liesse, où l'Œuvre entière est représentée ; les années suivantes à Notre-Dame du Drancy, à Saint-Denis, à Notre-Dame de Bon-Secours, à Chaville, à Pontoise, à L'Isle Adam, en 1883 à Lourdes. Le château de Chambord figure sur la liste ; n'est-ce pas un pieux souvenir que celui du prince, mort dans l'exil, enseveli dans les plis de son drapeau immaculé? Le président ouvrier du Cercle va même jusqu'à Jérusalem, représenter ses camarades devant le tombeau du Christ.

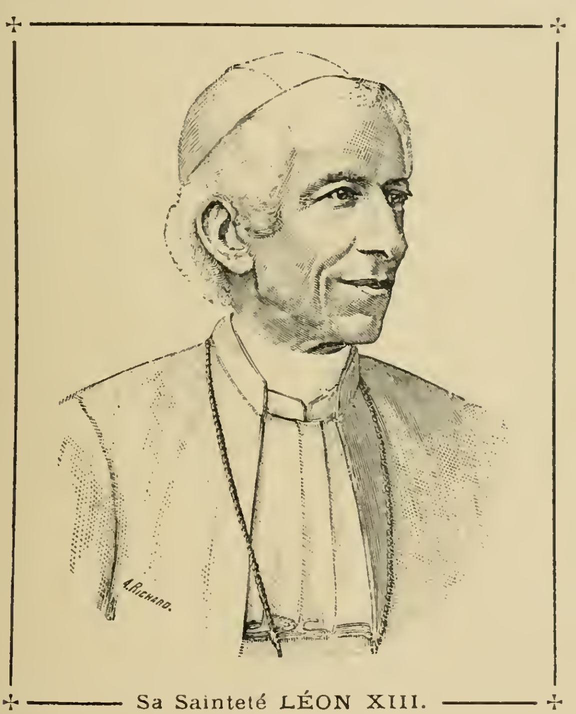
Rome surtout est le grand attrait, Rome, le cœur du monde catholique, vers lequel les foules sont accourues à la voix de Pie IX, tandis qu'un petit homme d'État prétendait que les pèlerinages ne seraient jamais dans les mœurs de la France.

Pie IX avait vu avec une joie paternelle la fondation de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Il l'avait appelée l'armée de Dieu, et l'avait comblée de ses faveurs spirituelles. Il savait qu'elle était née au cercle Montparnasse, et voulait orner son berceau de dons particuliers. Le corps de saint Générosus était un présent royal ; en mainte occasion la chapelle s'enrichissait de quelque nouveau souvenir.

On se rappelle que le premier séjour de M. Maignen à Rome en l'année 1868, eut pour objet l'organisation des Cercles militaires. Il y retourna souvent depuis. Nous avons les notes d'un voyage qu'il y fit au mois de mai 1877, en même temps qu'une délégation du Comité général. Il ne consigne que les faits saillants, les visites des monuments, l'audience du Saint-Père, la bénédiction spéciale donnée aux ouvriers de Montparnasse.

L'année suivante, la chrétienté était en deuil. Pie IX venait de mourir. M. Maignen se rendit à Rome pour assister aux funérailles. Il était accompagné d'Abel Martel, vice-président du Cercle, et ce fut une douce consolation pour lui de voir cet humble ouvrier introduit à la chapelle Sixtine sur la demande

du comte de Villermont, président du Comité général. Il était encore à Rome lorsque Léon XIII fut élu après un conclave de trois jours ; peu après il était admis à une des premières audiences, et il assistait à la magnifique cérémonie du couronnement. Il retourna à Rome en 1884, pour l'ordination de son neveu, M. l'abbé Charles Maignen. Enfin, il prit part au premier pèlerinage ouvrier organisé par l'œuvre des Cercles en 1887. C'est là que se place un fait qui donne la mesure de sa profonde humilité.



Sa Sainteté LÉON XIII.

Il était indiqué pour porter la bannière de l'Œuvre (1), à l'audience du Saint-Père, et devait se tenir près du trône pontifical, pendant le défilé des pèlerins. L'idée d'être ainsi placé en évidence lui fut insupportable. Il écrivit à M. de Mun une longue lettre, où il disait qu'étant le dernier survivant des trois fondateurs de la Congrégation, il devait donner l'exemple de l'humilité, que sa place était à la tête de son Cercle, et non sur

1. Nous avons dit qu'il avait au Comité général la charge de *Gardien de la bannière.*

les marches d'un trône. Il terminait en donnant sa démission de Gardien de la bannière. Bien entendu il fut remplacé au poste d'honneur, et sa démission ne fut pas acceptée. Mais il avait fait son sacrifice, et était décidé à se retirer de ce Comité qu'il aimait tant, plutôt que d'accepter un honneur qu'il estimait excessif.

Ce pèlerinage fut le dernier que M. Maignen fit à Rome. Les pèlerins de Montparnasse y retournèrent plusieurs fois sans lui. En janvier 1888, quelques-uns d'entre eux se joignirent au pèlerinage de la Société de Saint-Vincent de Paul. En octobre 1889, quatorze pèlerins prirent part à celui qu'on a appelé « le pèlerinage des dix mille ». M. Maignen les accompagna jusqu'à la gare de Lyon. Il nous semble le voir encore sur le quai du départ, allant de l'un à l'autre, s'inquiétant de savoir si rien ne leur manquait, leur faisant ses recommandations, et enfin, suivant d'un regard à la fois souriant et teinté de mélancolie le train qui s'ébranlait. C'est que ce train emportait quelques-uns de ses enfants vers cette Rome qu'il chérissait et qu'il ne reverrait plus. En entrant au Cercle, il alla s'agenouiller dans la chapelle, et prier pour les voyageurs, devant le monument de Pie IX, près de la pierre érigée à la mémoire des membres du Cercle morts à la guerre ; il réunissait ainsi dans une même pensée les trois amours de sa vie, après Dieu : l'Église, la France et les ouvriers.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Le bon Directeur. *(Suite.)*

Portrait du bon Directeur. — L'emploi du temps. — Le suffrage universel. — Les Fêtes. — Le Cercle et la famille. — Vies d'ouvriers. — Les deuils. — Jules Arnoud. — Le Cantique de l'œuvre. — L'ode triomphale. — Hommes d'élite. — Foyers d'action.



C'EST là, c'est parmi ses enfants, qu'il fallait le voir pour le connaître et l'apprécier.

Nul de ceux qui l'ont approché n'oubliera cette belle figure calme et souriante, ces traits empreints de finesse et de distinction, ces yeux vifs et pénétrants, cette bouche expressive, silencieuse quand il fallait, mais toujours ouverte aux paroles

encourageantes, aux bons conseils, aux propos édifiants, parfois même aux mots amicalement malicieux.

Avec son humilité, sa discrétion, son art de se tenir sur la réserve, on dirait presque sa timidité, M. Maignen était une figure essentiellement parisienne. Il aimait son vieux Paris, non pas le Paris des boulevards, mais le Paris de la Cité, le Paris de Notre-Dame. Il le savait par cœur, et le parcourait en connaisseur, quand ses études, ses recherches de documents corporatifs l'entraînaient dans les vieux quartiers ou sur les quais.

Il rapportait toujours de ces excursions à travers les âges, quelque souvenir utile, quelque récit intéressant à l'usage de ses chers enfants, et c'était plaisir de les voir, formant cercle autour de lui, suspendus à ses lèvres, et recevant cette culture de l'intelligence qui fut un de ses secrets pour former les âmes.

Il y a dans un salon du cercle Montparnasse un vieux canapé en cuir entouré de quelques sièges. C'était là que M. Maignen venait s'asseoir chaque soir, à la disposition de tous. En été, il se tenait sur la terrasse ou sur un banc du jardin ; près de lui prenaient place, l'un après l'autre, ceux qui avaient quelque confidence à lui faire, quelque conseil à lui demander. Toujours ils sortaient de cet entretien éclairés, réconfortés. On l'interrogeait sur une difficulté, sur un parti à prendre. Il laissait parler, faisait quelques questions d'une voix douce, puis, après s'être recueilli un instant, avec un mouvement de lèvres que ses enfants connaissaient bien, il donnait sa réponse toujours claire, simple, satisfaisante. Que de confidences sont venues ainsi s'épancher dans ce cœur de père, et quels effets a produits dans ces âmes une direction inspirée par la plus tendre affection, éclairée par la plus profonde expérience [1] !

Nous trouvons dans ses papiers personnels des indications bien instructives sur l'idée qu'il avait du rôle du bon Directeur; ce sont les notes qu'il jetait sur des feuilles volantes avant les assemblées générales de l'Œuvre, où il était toujours appelé à donner des avis à ses confrères des autres Cercles.

1. Extrait de la notice publiée après sa mort.

Résumé de ce que doit être le bon Directeur :

Administrateur. — Comptable, — homme d'ordre et de ménage.
Apôtre. — Zèle et préoccupation du soin des âmes.
Père. — Bonté, patience, miséricorde.
Enfant. — Gaîté, cordialité, entrain.

Rapports du Directeur avec les ouvriers.

Facile en général pour tout ce qui est affaire de dévouement.
Difficile pour la vigilance, la discipline, les services, les organisations de fêtes, etc.
Délicat avec le conseil intérieur, le président ouvrier.

Rapports personnels.

Un mot pour tous. — Services nombreux, rendus, *demandés.* — Placements — Visites aux parents, — malades, — événements de famille, convois, mariages.

Moyens généraux.

Observation du règlement. — Stabilité, fidélité.
Observation exacte des coutumiers particuliers.
Connaître parfaitement l'instruction sur l'Œuvre.
L'exemple du Directeur : Piété.
Assiduité. Tout son temps.
Dévouement. Tout son cœur.
Connaître son personnel.
Prévoir, préparer, varier.

Moyens particuliers.

Points essentiels de la vie du Cercle auxquels doivent s'appliquer les Directeurs :

L'assiduité.
L'entrain ou la joie.
L'esprit chrétien.
Le patronage professionnel.

Tous les règlements et coutumiers n'ont pas d'autre but.

En montrant ce que devait être le bon Directeur, M. Maignen faisait son propre portrait ; les quelques lignes qui précèdent le peignent fidèlement : « Le moyen de former de bons Directeurs, disait-il souvent, c'est de le devenir soi-même », et nul ne mit mieux ses conseils en pratique.

Le tableau suivant de la journée du dimanche montre comment il pratiquait le conseil de donner tout son temps.

A 7 heures du matin. Ouverture de la maison.
A 7 heures ½. Réunion des ouvriers habitant la maison pour la prière et les avis du Directeur.
A 8 h. ¼. Première distribution de billets pour la tombola.

A 8 h. ½. La sainte messe, pendant laquelle la chorale exécute des chants religieux. Homélie de M. l'Aumônier. (Le nombre des communions ordinaires des ouvriers est de 20 à 25.)

Après la messe, petit déjeuner, auquel prennent part le Directeur, l'Aumônier, le Président de la conférence et les membres du conseil de quartier.

A 11 h. Conseil des dignitaires, prière, lecture. Compte-rendu des visites au Saint-Sacrement.

A 11 h. ¼. Exercices militaires commandés par quatre sous-officiers instructeurs (quand l'autorité militaire s'y prête), sous la surveillance du Président ouvrier du Cercle.

A midi ½. Les ouvriers qui n'ont pu assister à la messe du matin partent, sous la conduite du Directeur, pour la paroisse.

A 1 h. ½. Leçon de gymnastique.

A 2 h. ½. Conférence de Saint-Vincent de Paul.

Pendant ce temps, jeux de barres dans le jardin, billard, jeux tranquilles, tir à la carabine, le tout dirigé par la *Commission d'entrain.* Lectures à la bibliothèque.

A 4 h. ½. Réunion à la chapelle, instruction par l'aumônier, contenant la plupart du temps des réponses aux propos d'ateliers, salut du Très-Saint-Sacrement, puis courte récréation.

6 heures. Dîner de famille avec le Directeur. C'est le moment de la gaîté et du bon rire.

La soirée est le plus souvent consacrée à des occupations attrayantes, pour détourner les ouvriers des entraînements du dehors.

9 h. ¾. Prière à la chapelle et poignée de main à la sortie.

Il associait à son travail les membres les plus méritants du Cercle élus par leurs camarades. Ces élections de conseillers avaient à ses yeux une grande importance. Il en reconnaissait la nécessité, mais il redoutait l'influence des idées révolutionnaires, et avait entouré de mille précautions l'exercice du droit de suffrage. Le scrutin était ouvert avec une certaine solennité, à des époques déterminées, au moment des grandes fêtes, après des prières, des communions ; c'était en quelque sorte un acte religieux. Le sage Directeur ne manquait jamais de le faire précéder d'avis, de recommandations, qui témoignent de sa sollicitude.

Ce vote et ces choix qu'il vous appartient de faire en toute liberté, mais aussi comme un grave devoir de conscience, intéressent au plus haut degré la prospérité de ce Cercle auquel vous êtes tous profondément attachés et entièrement dévoués.

Le fonctionnement du Cercle, comme organisation administrative, l'esprit du Cercle comme piété, dévouement, union fraternelle, dépen-

dent des bons exemples du Président et des Vice-présidents qui le secondent et le remplacent.

. . . .

Quelle assiduité, quelle persévérance, quelle patience, quel perpétuel oubli de soi-même exigent, pour un Président et ses Vice-présidents, nos règlements et surtout nos traditions depuis trente-quatre années !

. . . .

Enfin, souvenez-vous que les sociétaires de Montparnasse ne sont pas seulement responsables de la prospérité de leur Cercle, mais aussi de ceux qui se sont multipliés en France sur le règlement de Montparnasse qu'ils ont pris pour leur guide et leur modèle.

. . . .

Aujourd'hui, comme chaque année, depuis trente-quatre ans, les sociétaires continueront l'œuvre de leurs prédécesseurs et achèveront de la fortifier.

. . . .

Je vais proposer à votre choix la liste des candidats sur laquelle vous aurez à choisir... Cette année, l'augmentation du Conseil en valeur et en nombre nous permet ou plutôt nous oblige à étendre le chiffre réglementaire de six candidats, et à le porter à huit.

Encore une recommandation. Je vous l'avoue, j'ai peu de confiance dans la sincérité du suffrage universel, tel qu'il est pratiqué en France aujourd'hui, au point de vue politique. Républicains ou monarchistes, nous ne votons pas librement ; tous nous subissons l'influence des Comités.

C'est une sorte d'influenza électorale dont nous pouvons déjà apprécier les heureux fruits... Certes, l'*influenza* est une maladie qui nous éprouve beaucoup en ce moment. Mais le Cercle serait bien autrement malade si l'*influenza* venait à se déclarer parmi nous. Donc, pas d'*influenza ;* votons librement, sincèrement, selon notre conscience, et devant le divin Enfant JÉSUS que nous allons bientôt recevoir.

On aimerait à voir fonctionner le suffrage universel dans de pareilles conditions.

Il ne laissait pas son personnel inactif. L'année est une suite continuelle d'exercices, de réunions et de fêtes ; c'est l'application de ces trois préceptes :

Prévoir — préparer — varier.

Voici, par exemple, une distribution du temps.

Fête des Rois. Divertissements des jours gras, de la mi-carême. Fêtes de Pâques. Fêtes de la Pentecôte. Procession des reliques. Promenades au dehors. Pèlerinages. Fête de l'Aumônier. Fête du Directeur. Fête du Président du Conseil de quartier. Solennités de la Nativité, de l'Immaculée Conception, de Noël. Assemblées mensuelles. Assemblée annuelle. Réunions de candidats. Élection des Conseillers. Nomination des dignitaires.

Nous avons entendu parfois critiquer la quantité de fêtes en usage dans l'œuvre des Cercles. Cette œuvre coûte très cher, dit-on, et ces dépenses sont consacrées à des concerts, des excursions, des cérémonies, des représentations théâtrales, des distractions continuelles ; il est fâcheux d'habituer les ouvriers à un genre de vie qu'ils n'ont pas chez eux, de les attirer hors de leur famille de leur donner le goût du théâtre et de la vie confortable.

M. Maignen connaissait les critiques, mais il avait ses raisons pour ne pas s'y arrêter. Il savait quels entraînements attendent l'ouvrier au sortir de l'atelier, et pensait que rien ne devait être épargné pour rendre le Cercle attrayant. Les ouvriers ne sont pas comme les enfants des patronages, qui se contentent des jeux de leur âge ; ce sont des hommes ; il faut les traiter comme tels. Quant aux devoirs de famille, M. Maignen les comprenait si bien qu'il ne considérait pas le Cercle comme fait pour les hommes mariés. Il les admettait par exception,préférant les voir en bon lieu plutôt que dans les cabarets; mais le Cercle était proprement à ses yeux l'affaire des jeunes gens. En principe, les dignitaires, les membres du Conseil intérieur devaient être célibataires ; une fois mariés,ils demeuraient attachés au Cercle, ils y conservaient leurs droits d'associés, mais la famille naturelle passait avant la famille adoptive.

Les faits ont pleinement justifié la méthode. Les critiques n'ont jamais été appuyées d'exemples ; on ne cite pas de ménages troublés par la fréquentation du Cercle. Les affections de famille n'ont rien d'incompatible avec les liens de l'amitié; il y a tout lieu de croire qu'un bon sociétaire sera un mari fidèle et un bon père. D'ailleurs, la famille n'est pas oubliée au Cercle ; il y a des séances pour elle ; c'est l'orgueil de l'ouvrier de présenter son petit monde aux camarades, et de montrer à sa femme, à ses chéris, les belles choses qu'on fait dans son Cercle.

Son Cercle ! Il faut voir comme il l'aime, comme il en est fier. L'un d'eux refuse une situation avantageuse qui l'éloignerait.

« Ce qui me contrarie en cette affaire, c'est qu'il me faudra rester constamment dans la boutique, sans pouvoir en sortir presque jamais. Le Cercle que j'aimais tant, serait par cela même abandonné, et c'est un

supplice pour moi, que ce sacrifice. A Paris, je n'avais d'autre bonheur qu'au Cercle et je ne pourrais plus y aller ! S'il était possible d'avoir une position avec la liberté que j'avais autrefois, je n'hésiterais pas comme je le fais. Les deux années que j'y ai passées, seront certainement les plus heureuses de ma vie, de celles que l'on ne peut pas oublier. Quand quelquefois je le quittais pour des choses que je me croyais obligé de faire, comme, par exemple, des promenades dans Paris, pour en connaître les principaux endroits, c'était toujours le cœur serré que je le faisais, mais avec l'intention de revenir le plus tôt possible (1).

Ces délicatesses de sentiments ne se trouvent que parmi les natures simples que le souffle du monde n'a pas corrompues.

Il y aurait une étude intéressante à faire de la vie des hommes que le Cercle a formés, et dont il a fait une élite parmi les ouvriers de Paris. Un grand nombre d'entre eux sont demeurés en relations avec M. Maignen, après leur départ du Cercle. On pourrait compter plus de cent noms d'anciens membres avec qui il entretenait une correspondance suivie ; on ferait un volume admirable de ses lettres. Nous en avons déjà cité quelques-unes. Elles sont toutes inspirées par ce sentiment de sollicitude paternelle qui ne se dément jamais, qui entre dans les moindres détails de la vie, et ne se laisse affaiblir ni par l'absence ni par le temps. Une seule de ces lettres fera juger des autres.

« Vous comprenez bien ce que je veux vous dire. Certainement tout ce que vous m'écrivez me fait plaisir et m'intéresse, mais ce qui m'intéresse le plus, vous m'en parlez si peu ; si peu, que j'ai toujours malgré moi, un fonds de peine qui centuple la peine que j'éprouve de ne plus vous avoir auprès de moi.

« Vous ne comprendrez jamais l'immense affection que porte à votre âme le cœur d'un homme qui n'a rien à aimer sur la terre que ses jeunes gens, rien qui l'alimente en dehors du bon Dieu, que sa tendresse pour ses enfants. Songez que je ne vis que pour vous ; je n'ai pas d'autre famille, pas d'autre richesse, pas d'autre ambition. Vous êtes tout pour moi sur la terre ; le cœur n'a pas d'âge ! J'attends donc de vous la même affection. Dans les affections ordinaires il y a toujours un intérêt, un but ; mais ceux qui n'aiment que pour Dieu, et qui n'aiment que Dieu dans les âmes, n'ont qu'un seul désir, qu'une seule angoisse, c'est que l'âme qu'ils chérissent pour Dieu soit toute à lui.

« Or, qu'est-ce que je sais de vous, là-dessus, mon bien-aimé enfant, depuis votre départ ? Hélas ! presque rien ! — Allez-vous à la messe

1. *Vie de Victor Chauvigné.*

régulièrement ? Vous confessez-vous régulièrement ? Pouvez-vous communier souvent ? Vous gêne-t-on ? Se moque-t-on de vous ? Êtes-vous libre enfin dans vos rapports avec Dieu, la vie même des âmes?

« Votre cœur, resté pur jusqu'à présent, est-il atteint par les impures passions de ceux qui vous entourent ? Voilà je ne sais combien de lettres que nous échangeons ; combien vous me parlez peu de tout cela, qui est la grande perplexité de mon cœur, pour vous, mon bien-aimé enfant.

« Ah ! je vous en prie, ne me laissez pas si longtemps dans ces craintes terribles; s'il vous répugne de me dire ces choses intimes, dites-les à monsieur Pradeaux ; vous ne pouvez pas vous figurer tout ce que je souffre de cette ignorance entière sur ce qui m'intéresse le plus, votre préservation, votre fidélité au service de Dieu, la sainteté de votre âme! — Le reste, je vous l'avoue, m'est bien égal. »

Comme dans toute famille nombreuse, les deuils alternaient avec les joies. M. Maignen a écrit lui-même quelques biographies des enfants qu'une mort prématurée lui enlevait. Edmond Duval, ouvrier charron, mort en 1871, des suites des fatigues subies pendant la guerre ; Victor Chauvigné, ouvrier cordonnier, membre du conseil intérieur, mort en 1877 à Poitiers, au service militaire ; Abel Martel, couvreur, figure sympathique entre toutes ; Emile Foudral, victime des basses calomnies de la presse impie ; Jules Arnoud, l'artiste délicat, l'auteur de tant d'œuvres inspirées, mort après trente années passées au Patronage et au Cercle. Chacun de ces événements douloureux avait son retentissement dans le Cercle, et surtout dans le cœur du bon Directeur. Il en est fait mention au *Calendrier historique* en termes touchants :

« Victor Durieux, sociétaire, est allé jouir du repos du Seigneur en sa 24e année... Victor Pierre, sociétaire, meurt en paix en sa dix-huitième année... Isidore Poulaillon, entre dans la joie du Seigneur en sa 23e année... Corvez, sociétaire, s'endort dans le Seigneur en sa quarante-neuvième année. »

La mort de Jules Arnoud fut une des plus sensibles pour M. Maignen. Il l'avait reçu au Patronage à l'âge de douze ans. L'enfant était destiné à un métier quelconque, lorsqu'on reconnut en lui des dispositions musicales exceptionnelles ; un membre du comité se chargea de son éducation, et le dirigea vers le Conservatoire, où Jules Arnoud fut admis après de brillants examens. Il avait un bel avenir devant lui ; mais il ne voulut

pas sortir du cadre modeste de ses débuts ; il refusa d'entrer au théâtre ; il n'accepta même pas l'offre de places de maître de chapelle dans de grandes paroisses, et se contenta de vivre des leçons qu'il donnait, consacrant aux œuvres ouvrières toutes les ressources de son talent, toutes ses affections, toute sa vie. « J'ai été élevé au milieu des ouvriers, disait-il, je veux mourir au milieu d'eux. » Son vœu ne fut que trop tôt réalisé. Sa mort fut simple et chrétienne comme sa vie. Il laisse une œuvre musicale d'une valeur réelle. Ses compositions joignent à la science de l'harmonie la couleur et l'originalité de la mélodie. Outre des oratorios, des cantates dignes des maîtres, il a fait la musique d'un grand nombre de chants populaires, notamment du beau Cantique de l'œuvre des Cercles :

Espérance
De la France,
Ouvriers, soyez chrétiens.

Sa dernière œuvre, l'*Ode triomphale de la France au Sacré-Cœur*, composée sur le poème du R. P. V. Delaporte, de la Société de Jésus, a été la réplique à l'*Ode triomphale* d'Augusta Holmès, dont on fit tant de réclame pour le centenaire de 89. M. Maignen recherchait ces contrastes. C'était la grande harmonie des sentiments religieux et patriotiques opposée aux bruyants éclats des manifestations révolutionnaires. Ces deux âmes d'artistes s'étaient comprises. Arnoud ne survécut pas à son triomphe ; il mourut âgé de quarante-trois ans, après avoir dirigé la deuxième exécution de l'Ode au Sacré Cœur de Jésus.

Toutes ces morts frappaient douloureusement le cœur de M. Maignen. Mais il trouvait une douce consolation dans la pensée qu'il avait préparé ses chers enfants pour les destinées éternelles. Former une élite, tel est l'objet des œuvres marquées du sceau divin. L'institution de l'Église n'a pas d'autre but. Les Saints sont une élite que Dieu s'est réservée, et l'apostolat consiste moins à remuer les masses qu'à faire fructifier la grâce.

La méthode qui consiste à rassembler les foules et à jeter la bonne parole comme une semence, a sa raison d'être, et convient

à certains tempéraments. Elle n'a pas d'efficacité durable, s'il ne subsiste des foyers où l'on s'applique à développer les effets de la grâce, en un mot, à cultiver les âmes.

Le doux rayonnement de ces foyers exerce sa bienfaisante influence sans éclat et sans réclame. Qui se doute de l'action exercée sur l'âme du grand artiste Carpeaux par deux pauvres ouvriers du cercle Montparnasse ? Voici le fragment d'une lettre écrite par M. Maignen à *L'Univers* en 1876 :

« Ce qui a notablement contribué à soutenir chez Carpeaux le sentiment religieux, c'est, sans contredit, l'exemple des vertus chrétiennes de deux jeunes bretons que la Providence amena près de lui.

« L'un était employé dans son atelier comme praticien, l'autre comme commis et homme de confiance. On sait la foi et la simplicité bretonnes, qu'accompagne ordinairement cette énergie qu'on accuse d'entêtement. Carpeaux comprit la valeur de ces jeunes gens. Il mit en eux toute sa confiance. Il les traita bientôt, moins en employés qu'en amis.

« Chez le sculpteur, tout le monde travaillait le dimanche, les deux bretons en furent dispensés. —Mais que faites-vous de votre dimanche? leur dit-il.

« Nous allons au cercle Montparnasse.

« Carpeaux se fit décrire l'institution, qui l'intéressa. Ces bons enfants, dans la pensée de l'arracher au milieu funeste où il vivait, et de lui procurer quelques impressions salutaires, lui proposèrent de venir visiter le Cercle, ce qu'il accepta.

« Carpeaux ne se borna pas à une visite; il voulut dîner avec ses jeunes amis, et prendre place à côté des ouvriers, dans notre humble restaurant. Il passa avec nous toute la soirée, et s'amusa beaucoup d'un petit concert et d'une charade en action improvisée par eux. En attendant le dîner, nous causâmes, et il me dit tout le bien qu'il pensait de mes jeunes gens, et comme l'attente se prolongeait un peu : avez-vous du papier et un peu de fusain ? me demanda-t-il.

« Je lui procurai ce qu'il demandait, ne sachant ce qu'il voulait faire. Puis il me dit : Restez tranquille un moment. Et quelques minutes plus tard, il me remettait mon portrait, fort ressemblant et esquissé avec une énergie étonnante.

« Se figure-t-on Carpeaux, au milieu du cercle catholique de Montparnasse et faisant le portrait de son directeur?

« Devant ces jeunes gens, jamais il ne lui échappait une parole inconvenante. Il disait à l'un d'eux : Que vous êtes heureux ! Vous n'avez que de saintes passions... Je vous vénère...

« Je ne saurais mieux terminer qu'en citant une admirable parole, recueillie de la bouche de l'artiste, et qui devrait servir de leçon à toute cette école païenne et matérialiste qui fait du désordre des mœurs la condition du génie ; c'est tout un testament :

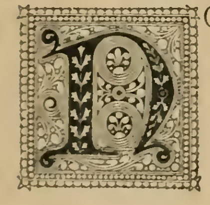
« *Si j'avais toujours vécu comme un bon moine, je serais devenu l'égal de Michel-Ange.* »

Cultiver les âmes, former des élites, fonder et entretenir des foyers d'où rayonnent la lumière et la chaleur qui doivent vivifier la société chrétienne, telle fut l'idée première de l'œuvre des Cercles, telle que la comprenait M. Maignen. En conservant ce caractère au cercle Montparnasse, il a maintenu les traditions des origines, laissant après lui le type de l'institution modèle qui produit des hommes, c'est-à-dire des chrétiens.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Vie intérieure.

L'autre moitié de la vie. — Le soin de soi-même. — L'avancement spirituel. — Une visite à Louise Lateau. — Le bon religieux. — La règle. — Emploi des journées. — Attrait de la vie contemplative. — Feuilles détachées. — Les retraites annuelles. — La maison de Chaville. — Ouvrages mystiques de sainte Thérèse. — Retraite d'un mois. — L'examen. — Consultation spirituelle. — La paix de l'âme. — La sainte Communion.



NOUS avons observé jusqu'à présent dans la vie de M. Maignen, les manifestations extérieures de son activité. Il faut connaître la pratique des œuvres pour se rendre compte du temps qu'elles absorbent, des multiples démarches qu'elles imposent. On se demande parfois comment les journées pouvaient suffire à tout ce qu'il avait entrepris.

Et cependant ce n'était là que la moitié de sa vie. Il s'était consacré pleinement, sans réserve, au service de ses frères les ouvriers. Il avait commencé leur éducation dans les patronages, puis, entraîné par une vocation spéciale, il les avait suivis dans l'adolescence, dans la jeunesse, jusque dans l'âge mûr : il avait entrepris de former des ouvriers chrétiens.

Mais son zèle pour les œuvres ne lui faisait pas perdre de vue le soin de sa propre sanctification, et, au milieu de tant d'occupations diverses, il trouvait moyen de donner une large place à la prière, à la méditation et aux exercices de piété. En parcourant les liasses volumineuses de manuscrits qu'il a laissés, on est émerveillé du temps qu'il consacrait au perfectionnement spirituel de son âme ; on arrive même à découvrir que, par goût,

il aurait été plus enclin à la vie contemplative qu'à la vie active. Les heures qu'il comptait comme les plus heureuses de son existence étaient celles qu'il passait dans l'oraison.

M. Le Prévost fut naturellement son premier maître dans la vie spirituelle. Il se reportait toujours avec bonheur à ces premières années de la vie de communauté. C'est là que, dès le principe, le pieux fondateur et ses deux premiers disciples avaient reconnu la nécessité de ne pas laisser les œuvres prendre une place exclusive dans leur vie.

« M. l'abbé Beaussier, disait M. Le Prévost, nous répète constamment avec Mgr l'Évêque d'Angers, que nos œuvres extérieures ne doivent avoir qu'un rang secondaire dans nos préoccupations, que notre grande affaire doit être de former Jésus-Christ en nous, d'unir nos âmes dans la charité, de nous façonner à la vie commune, de devenir des hommes intérieurs ; la plus grande pénurie de notre temps étant là. M. Beaussier recommande qu'à cette fin, les Frères ne se chargent pas de trop d'occupations, qu'ils gardent un temps notable de chaque jour pour l'oraison, l'étude sainte et le recueillement. »

C'est pour se soustraire à l'absorption des occupations actives que les trois compagnons se retirèrent à Grenelle, qu'ils acceptèrent une règle, qu'ils prononcèrent enfin des vœux, et se constituèrent en congrégation.

M. Maignen, bien que n'ayant pas embrassé l'état ecclésiastique, demeura un modèle de fidélité à la règle dans ses plus minutieux détails, et mérita ainsi d'être associé à la direction de la Congrégation comme assistant laïque. On peut se rendre compte en parcourant ses notes, de l'incessant travail auquel il se livrait sur lui-même, et des progrès qu'il accomplissait dans son avancement spirituel.

L'année 1877 marque une date importante dans cette progression intime de la vie religieuse ; il fit à cette époque un voyage à Bois-d'Haine, en compagnie de M. l'abbé Hello, pour rendre visite à la célèbre extatique, Louise Lateau.

Ils partirent de Paris, le 31 janvier, et arrivèrent à Bois-d'Haine, dans l'après-midi. Ils allèrent tout d'abord présenter leurs devoirs au vénérable curé. Le lendemain, à six heures

du matin, ils s'acheminèrent vers la demeure de Louise. Voici comment M. Maignen raconte lui-même la première entrevue.

A 6 heures, nous trouvons M. le Curé dans son cabinet. Il nous conduit à l'église ; il donne quelques explications à M. Hello.

M. Hello se revêt d'un surplis et d'une étole, et dépose le Saint-Sacrement dans une sorte de sac en soie. Je porte le fanal et la sonnette, et nous partons tous deux, têtes nues. Il fait nuit ; le temps est brumeux. Il a plu dans la nuit. — Nous suivons le sentier parcouru la veille. J'agite la sonnette de temps en temps. Nous rencontrons divers passants : enfants, femmes, ouvriers, allant à leurs travaux ; tous se dérangent de leur chemin et se prosternent sur notre passage. Nous passons devant quatre ou cinq maisons seulement... Après le passage à niveau du chemin de fer, nous voyons la maison de Louise, dont la porte grande ouverte est éclairée au milieu de la nuit. J'y entre : la première salle est vide ; dans la seconde, deux femmes sont agenouillées sur notre passage, c'est Rosine et Adeline sans doute. Nous entrons dans la petite chambre de Louise, où elle est couchée dans un petit lit parfaitement propre. Il y a une petite table auprès du lit, où sont allumés quatre flambeaux en verre. — Au-dessus du lit et de la tête de Louise, une image du Sacré-Cœur. En face d'elle, une statuette de Notre-Dame de Lourdes et de Bernadette, ornées comme une petite chapelle. — Le lit a une couverture à petits carreaux blancs et rouges.

Louise a une physionomie assez commune, sans être laide. Elle n'a sur sa figure aucun signe de maladie. Sa figure est plutôt pleine que maigre. Elle n'a pas de couleurs, mais on ne peut dire qu'elle soit pâle : son teint est mat et un peu doré. Quand nous entrons, elle respire avec un mouvement un peu haletant. On voit qu'elle souffre. Ses yeux sont fermés. Ses mains sont cachées sous la couverture.

M. Hello a déposé le Saint-Sacrement sur la table, et dit les prières du rituel. Je dis le *Confiteor*, et M. Hello lui présente la Sainte Hostie. — Elle ouvre largement la bouche ; sa langue est parfaitement saine. Ses lèvres se referment. Ses paupières, qui semblaient plutôt abaissées que fermées, semblent se clore entièrement. Ses traits expriment très doucement un sentiment de respect. Aussitôt le visage devient immobile, et l'on voit qu'elle est tout absorbée par la présence de Celui qu'elle possède. La vie extérieure est comme suspendue. Ses facultés agissent en dedans, ou plutôt semblent plongées dans la contemplation de l'objet en qui elles trouvent leur anéantissement. Ces sentiments tout intérieurs se devinent et ne s'accusent presque pas. Il faut la plus extrême attention pour saisir au vol ces impressions rapides comme la pensée, et dont le reflet s'évanouit en un clin d'œil, sur ce visage empreint d'une simplicité presque vulgaire et d'un calme inconscient.

Nous restons quelques moments à genoux, unissant nos cœurs à Celui qui vivait en l'âme de sa chère épouse. — Puis, nous nous retirons doucement, quittant à regret cette chaumière où le Seigneur se plaît à se manifester à son humble servante.

Nous retournons à Bois-d'Haine par le même sentier. La nuit est

moins noire. Je ne pensais qu'à une chose : au visage de Louise et au contraste de son expression avant et après la communion. Il me rappelait la figure de la B. Marie de l'Incarnation dans la statue des Carmélites de l'avenue de Saxe : les yeux sont fermés, mais expriment admirablement les sublimités de la vision béatifique.

A 7 heures, M. Hello dit une grand'messe chantée de Requiem. Après l'action de grâces, nous retournons à la Cure, où nous déjeunons. Puis j'écris ces notes pendant que M. Hello dit son bréviaire et que M. le Curé écrit son rapport hebdomadaire sur Louise pour la semaine qui se termine demain... — Il est 9 h. 20.

L'impression qui me reste au cœur de cette première visite est plus d'intelligence de la vie de la Sainte Vierge et du mystère de l'Incarnation. — La petite maison de Bois-d'Haine aide à pénétrer le mystère de la petite maison de Nazareth et de la grotte de Bethléem. La petite ouvrière fait comprendre la Vierge de la bourgade de Nazareth, choisie pour être l'épouse et la mère de Dieu.

J'ai pensé au Magnificat : « *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes... Et exaltavit humiles !...* »

J'ai pensé à saint François et à ses stigmates : ... pauvreté, humilité, détachement, simplicité, souffrance, voilà les attraits des petites âmes humaines qui touchent et attirent le grand cœur de JÉSUS-CHRIST. Mystères de l'amour divin... en horreur au monde...

Voilà peut-être pourquoi le monde reste comme indifférent au mystère de Bois-d'Haine. Il le révolte !

Solitudo florebit...

Jeudi, 1er février 1877. — Presbytère de Bois-d'Haine. — Midi.

Retour de la visite à la famille Lateau. — Partis à 10 h. ¾, nous revenons à 11 h. ½. — Arrivés devant la porte fermée de la chaumière, nous avons frappé et attendu quelque temps. Rosine nous a ouvert et parfaitement reçus. Je n'ai pas pensé tout de suite que l'autre personne était Louise. — Elle était en noir et m'a paru plus âgée que le matin, et la physionomie plus maladive. Je n'ai été sûr que c'était elle qu'en me souvenant du signe de ses mitaines. Malheureusement, elle s'est placée à contre-jour devant la fenêtre et par conséquent entièrement dans l'ombre. Elle porte un petit bonnet et une robe très montante. Sa tenue est modeste, mais très naturelle. On dirait une simple ouvrière comme une autre, travaillant dans sa famille. — La salle est extrêmement propre. Il y a des fleurs devant la croisée, chose remarquable en cette saison. Le portrait du Pape, riche d'aspect, encadré par Aubrun, est placé dans un coin près de la croisée. D'autres gravures en couleurs ornent la chambre, chauffée par un poêle en fonte. Rosine cousait un paletot, qu'elle raccommodait. Louise cousait un purificatoire. A notre entrée, Louise s'est levée avec une politesse douce et gracieuse, et s'est placée de suite devant la fenêtre. Elle a peu parlé. Nous avons suivi de notre mieux les instructions de M. Vrignault, nous présentant en son nom et pour ses commissions. Nous avons tâché d'être simples, gais, et d'éviter ce qui pouvait avoir rapport à l'état de Louise. Nous

avons insisté pour recommander à ses prières l'œuvre des Cercles et le Patronage. Nous avons dit quelque chose de Rome, à propos du voyage qu'y fit M. Vrignault, et de la dernière guerre, où il s'engagea comme volontaire, et fut prisonnier en Allemagne. M. Hello parla du Saint-Père et des petits enfants de Bois-d'Haine. Il y avait vingt-cinq minutes que nous causions. Elles avaient interrompu leur couture pour nous recevoir. Je ne pensai pas à les prier de continuer. M. Hello y a pensé, mais n'a pas osé. Craignant d'être importuns en notre première visite, nous avons pris congé, non sans avoir demandé si nous pourrions revenir dans l'après-midi, chercher le saint scapulaire confectionné par Louise. — Nous nous retirons très frappés de l'extrême simplicité de Louise. Quand on a lu les rapports de l'autorité ecclésiastique, des théologiens, des médecins, on est saisi de cet extérieur si peu extraordinaire au premier abord chez une personne élevée aux degrés les plus sublimes des mystères divins. Avant même d'avoir assisté à ses états extraordinaires, on a de suite la conviction intime qu'elle ne saurait mentir. La fréquence et l'ancienneté de ces phénomènes enlève toute idée d'illusion. On est donc en présence d'une personne aux dehors les plus humbles, et qui est un miracle vivant, une de ces âmes comme il en apparaît dans la vie des Saints, et dont les histoires semblent à quelques esprits ou excès de spiritualité ou illusions de l'enthousiasme religieux, une de ces âmes que Dieu s'est choisies pour les élever, dès ce monde, à une union entière avec lui, à une perte en lui qui ne semble appartenir qu'à l'état glorieux. L'expression dont je me sers en disant un dehors commun, ordinaire, n'est pas bien exacte. Je veux dire que son extérieur n'a rien d'affecté. Elle ne pose pas comme un être supérieur. Elle n'étonne pas non plus par des actes ou des paroles saisissantes d'humilité ou de pénitence. Rien ne dit extérieurement : c'est une sainte. Cependant on est sous le charme, et l'on sent quelque chose de grand sous cette apparence ordinaire et simple. Sans ombre de recherche, avec une entière inconscience, elle a dans son attitude un peu brisée, dans sa façon de regarder ou de ne pas regarder, dans son sourire d'accueil et d'adieu, un je ne sais quoi de souffrant, d'élevé, de distrait, de craintif, qui est bien conforme à l'esprit des interrogatoires si simples et si extraordinaires de l'autorité ecclésiastique.

A quatre heures, troisième visite convenue le matin, fixée par M. le Curé.

Nous arrivons. — Louise est absente. Elle est dans sa chambre, et se confesse à M. le Curé. Au bout de quelques instants, M. le Curé sort et nous invite à aller parler à Louise, qui est restée dans sa chambre. Rosine nous ouvre la porte. C'est un moment solennel. Elle est debout... Son visage est en pleine lumière. Elle paraît fatiguée, grave. — Nous balbutions quelques excuses, nous prétextons le travail du scapulaire. Malheureusement, il est resté dans la première pièce, qui sert d'atelier, et elle sort de sa chambre, et nous sortons. Mais je surprends à ce moment un regard jeté vers le ciel : son œil est blanc, fixe. Est-ce un élan d'amour après sa confession, un de ces traits divins

dont il est parlé dans les interrogatoires? C'est l'espace d'un clignement des paupières ; mais je n'avais jamais vu pareil regard.

Alors nous rentrons dans la salle commune, où est M[elle] Cécile. — Conversation quelconque, assez décousue, mais assez gaie. Louise m'a remis dans un papier le scapulaire et le cordon. Elle est assise ; elle coud, et par conséquent, loin de tourner le dos à la lumière pour se perdre dans l'ombre, elle doit se tenir de profil pour y voir clair. — Je distingue un peu mieux ses traits. Ils sont moins pâles. — Elle dit quelques mots, bien peu ; elle travaille. Elle semble fort intimidée : on dirait qu'elle voudrait rentrer sous terre.

Je la regarde autant que je le puis, et j'ai peur qu'elle ne me surprenne à la regarder en curieux. J'ai peur que ma curiosité ne choque Rosine. Cependant je la regarde tout de même, et je me dis en moi-même : compte les minutes que tu passes dans la maison de cette sainte épouse de JÉSUS-CHRIST, constamment sanctifiée par sa présence, ses apparitions, ses intimes communications. Nous prenons congé au bout d'un quart-d'heure, craignant d'être à charge à cette sainte âme, obsédée de visiteurs et sans doute bien heureuse de la solitude avec son Bien-Aimé. Nous partons, moi plus impressionné de cette dernière visite que de celle de onze heures, qui cependant avait eu son intérêt.

Mon impression est encore celle-ci, mais plus vive : cette âme, plongée dans les communications divines et familières de Notre-Seigneur, entièrement donnée à la contemplation la plus sublime, active et passive sous la main de Dieu, est inaperçue à Bois-d'Haine, et à peu près inconnue au monde, ou méprisée de ceux qui ont connaissance de son histoire. C'est Marie, c'est la chaumière de Nazareth : Marie cousait les habits de S. Joseph... Qui donc faisait attention à la pauvre ouvrière ? Cependant, le salut du monde était en elle. Les anges la vénéraient et lui étaient soumis. Le ciel était ouvert sur cette maison, d'où devait sortir la délivrance ! Comment Dieu avait-il choisi cette pauvre enfant pour son Épouse et pour sa Mère ? Comment ce mystère est-il demeuré caché, et pourquoi ?

Bois-d'Haine en son silence et sa solitude me fait comprendre la vie de Marie, son mystère de grandeur et d'abjection ; toujours le *Magnificat.* Je n'ai pas vu assez Louise pour fixer ses traits physiques dans mon souvenir. J'ai senti l'émanation pure et simple de la grâce qui lui est donnée ; je sens le poids des grandeurs qu'elle porte ; je vois son désir de les cacher et de se cacher au monde. C'est comme une pudeur des grâces divines, dont elle est comblée et torturée tout ensemble. Victime et reine, elle n'est plus de la terre, sans être encore du ciel. On sent que la mort va trancher la solution, et elle ne peut que la désirer ardemment pour se dérober à cet état étrange et impossible. Spectacle étrange, extraordinaire, nécessaire sans doute au triomphe de l'Église, dont bientôt l'avenir nous dévoilera le sens et la leçon.

Vendredi, 2 février 1877.

A 6 h. ½ précises, nous partons pour la maison de Louise, lui porter la sainte Communion. La nuit est profonde, le ciel brumeux, plein de

brouillard froid et humide, qui tombe comme une pluie de vapeur. Les chemins sont détrempés. Nous les parcourons à la lueur du fanal, d'un pas rapide. Mêmes rencontres que jeudi matin, de passants qui s'agenouillent sur notre passage. La porte est ouverte et brillante dans la nuit, au milieu du nuage brumeux de l'atmosphère. Même spectacle que jeudi. Louise couchée, coiffée d'un petit bonnet. Cette fois, on voit que les mains, recouvertes de la nappe de communion, sont hors de la couverture. Respiration moins agitée que la veille. A peu près la même physionomie et le même changement après la communion. L'immobilité de la face devient entière, et dure pendant le temps assez prolongé que nous restons. Après une minute de prière, M. Hello se relève et enlève avec précaution la nappe qui couvre les mains. Alors apparaît le spectacle des stigmates. Les deux mains sont enlacées par l'extrémité des doigts, et le dessus des mains est sillonné par des marques sanglantes. Le sang s'étend sur une grande partie du dessus de la main : un sang rouge, vif, brillant. Je n'ai pas pu distinguer les trous des stigmates sous le sang qui s'étendait sur la main. M. Hello a pris de petites gravures et les a humectées du sang des stigmates, soit en les effleurant, soit en les appuyant sur les plaies, sans qu'aucun mouvement, le plus léger changement, parût sur le visage toujours immobile, sans qu'il parût que Louise souffrît et s'aperçût même de ces attouchements sur ses plaies. Nous nous retirâmes aussitôt, et nous retournâmes à l'église en silence, pénétrés de sentiments inexprimables. On ne peut pas se figurer que ce que l'on vient de voir, on l'ait vraiment vu.—Un laïque, qui avait l'air d'un ouvrier, nous avait suivis et avait assisté à cette scène.

Il était près de 7 heures. M. Hello a commencé aussitôt sa messe, que je lui ai servie. — A 8 heures, a eu lieu la bénédiction des cierges et la procession autour de l'église : les petites filles d'un côté, les garçons de l'autre. A l'Évangile, M. Hello vient devant la sainte Table adresser aux enfants une petite allocution sur la sainte Enfance, à l'occasion de laquelle avait lieu cette réunion. — J'ai le bonheur de communier à cette messe. Je suis seul. Plusieurs communions ont eu lieu ou avant ou après la messe. Il y a beaucoup de respect humain dans ces pays ; par conséquent peu de piété.

Après la messe, je reçois l'habit et le cordon du Tiers-Ordre de St-François des mains de M. le Curé. M. Hello fait sa profession. Puis nous retournons déjeuner à la Cure. — J'y suis seul, bien heureux de pouvoir méditer librement les choses vues et ressenties pendant les instants si rapides que nous passons en ce lieu de bénédiction.

Vendredi, 4 h.

Attente anxieuse à la porte avec une dizaine de prêtres allemands, séminaristes et jeunes laïques.

La porte ne s'ouvre qu'à 2 h. 20 m. — M. le Curé nous fait entrer les premiers et garder la porte pendant qu'il fait les admissions.

Rosine est assise près de la fenêtre.

M. Hello a ouvert la porte et m'a montré l'extatique, les yeux fixés au ciel, les mains et les bras hors du lit et rapprochés, absolument inondés de sang coulant des stigmates parfaitement visibles.

M. le Curé nous range. Il me fait asseoir sur un prie-Dieu, tout près de Louise, et me charge de présenter les objets.

Spectacle absolument ineffable. Elle est étendue sur l'oreiller. Elle se soulève ou se redresse tout à fait, et s'avance même, selon les objets plus ou moins sacrés qui lui sont présentés.

Léger sourire aux mains du prêtre.

Sourire accentué aux objets bénits. Elle se soulève pour la Vraie Croix. Très fortement pour la relique de S. Jean-Baptiste. Mais d'une façon tout extraordinaire pour une custode qui avait servi le matin. A deux moments, elle s'est soulevée, non à cause des reliques, mais à une vision et à une voix que M. le Curé a sues après l'extase. Chargé de présenter les objets, j'étais tellement ému des merveilles qui se passaient, que je ne savais trop ce que je faisais. — Ce qui m'a le plus frappé, c'est le visage, le regard, le sourire. Toute description est impossible. Tous les chefs-d'œuvre de l'art le plus délicat, le plus pur et le plus exquis ne sauraient donner une idée du rayon céleste qui illumine ce regard et ce sourire, qui avaient perdu tout vestige humain. Je l'ai eu sous les yeux pendant une demi-heure de profil, et pendant dix minutes de face : aspect également d'une beauté inexprimable. L'œil dilaté et fixe rayonne et plonge dans l'infini, avec une fixité non pas étrange mais vraiment surnaturelle. Quand elle sourit, cette figure resplendit d'une béatitude céleste, à des degrés qui varient avec une délicatesse, une rapidité et une puissance qui tient suspendu. Je lui présentais les objets, je les approchais, les retirais, les déposais entre ses doigts sanglants, sans la perdre une minute de vue, m'attachant à ce regard perdu dans l'infini, et disant sans paroles des choses qu'un seul mot résume, et qu'aucune sensation humaine ne saurait produire : l'extase ! — L'extase est dans les moindres traits de ce visage. Quand on se détache un moment de ce sourire des anges, et qu'on jette un regard sur ses deux mains et ses linges ruisselants de sang, on éprouve une émotion de religieuse horreur, on est écrasé et en même temps exalté de toucher par les sens, Dieu dans sa toute-puissance et sa vérité.

Il y a le sourire de l'extase.

Il y a l'offrande de la victime par l'expression d'une douleur sublime. Quand elle retombe en croix, sa tête est celle de l'Hostie du Calvaire. L'œil au ciel, mais sombre, la bouche ouverte, comme si elle venait d'exhaler le dernier cri.

Nous n'avons rien voulu changer à ce récit écrit tout d'un trait sous l'impression de l'événement. On y retrouve la simplicité de la foi, l'exclusion de toute recherche, l'oubli de soi-même qui caractérise les notes intimes de M. Maignen.

Nous avons dit que, dans sa vie active au dehors, il avait peu à peu éliminé tout ce qui pouvait le détourner de la voie où il se considérait comme placé par la volonté de Dieu, c'est-à-dire

la direction de son Patronage, puis de son Cercle. Il ne voulait pas être autre chose qu'un bon Directeur.

Dans sa vie intérieure, il eut pour unique préoccupation d'être un bon Religieux.

Élevé par le Chapitre de la Congrégation, après la mort de M. Myionnet, à la fonction de premier assistant, il prenait une part importante à toutes les délibérations relatives aux intérêts généraux de la Société. Il a rédigé à cet effet de nombreux *coutumiers* qui ont exigé beaucoup de travail et de longues recherches. Dans certaines circonstances, de graves questions motivaient de fréquentes réunions ; avec toutes les œuvres dont il s'occupait, il eut quelquefois à assister jusqu'à vingt séances diverses par semaine.

Malgré les exigences de son emploi au Patronage ou au Cercle, il suivait assidûment la règle de la communauté. Pendant la semaine,il se rendait chaque matin,après la méditation, à la chapelle de Nazareth, où il assistait à la sainte messe. Après le petit déjeuner,on faisait une lecture spirituelle pendant une demi-heure. Rentré dans sa chambre, dont il avait fait comme un sanctuaire, il se livrait à des lectures substantielles, telles que les lettres de saint Vincent de Paul publiées par les Lazaristes, les lettres de saint François de Sales, et prenait de nombreuses notes. Il a ainsi transcrit une foule d'extraits des auteurs mystiques,saint Hilaire,saint Augustin,saint Jean d'Avila, saint François d'Assise, sainte Gertrude, la bienheureuse Marguerite-Marie, Jeanne Chezard de Matel, Suarez, le P. Séraphin, le P. Houdry, Mgr de Ségur, Mgr Gay,le P. de Condren, M. Olier, le P. Valmy, l'abbé Fouard; mais toutes ses préférences étaient, comme nous allons le voir, pour sainte Thérèse.

Ces travaux le menaient jusque vers midi. Avant le repas, avait lieu l'examen particulier ; puis les instructions à donner aux uns et aux autres ; jamais il ne manquait de faire une visite d'un quart d'heure au Saint-Sacrement. L'après-midi était absorbée par des courses, des visites de quête, des démarches pour les œuvres, et après le repas du soir, il allait retrouver ses enfants du Cercle. La journée du dimanche leur était consacrée tout entière.

On voit, dans ces journées si remplies, quelle place tenait la méditation et la prière. C'était à regret qu'il interrompait les heures de solitude où il se sentait plus près de Dieu.

A le voir si actif et si vivant au milieu des enfants du Patronage ou des jeunes gens du Cercle, on n'aurait pas deviné qu'il était obligé de se faire violence pour vaquer aux occupations commandées par les œuvres. « Je ne sais, écrivait-il à un de ses enfants, après une grande retraite, ce que j'aimerais le plus, d'être au milieu de vous ou aux pieds du Saint-Sacrement. » Il s'exprimait ainsi pour ne pas contrister celui auquel il s'adressait, mais au fond, la vie contemplative avait ses préférences, ses plus grands efforts tendaient à son perfectionnement spirituel.

Sur sa table de travail, il avait toujours des images de piété qu'il variait suivant les temps et suivant les attraits de sa dévotion. Il plaçait en même temps devant lui une carte sur laquelle il inscrivait une pensée pieuse, un texte de l'Écriture sainte, une réminiscence de ses méditations, des instructions religieuses qu'il avait entendues.

Voici quelques-unes de ces inscriptions prises dans le recueil qui nous en est conservé, et qui contient plus de quatre cents coupures ou feuilles détachées.

Qu'y a-t-il de meilleur pour moi, Seigneur, que la joie de votre présence sensible ?

Faites toutes choses, comme si réellement vous voyiez Notre-Seigneur, présent en vous.

Ai-je besoin de parler, quand je vois si clairement que vous êtes dans mon cœur ?

JÉSUS
Verbe éternel
présent en mon cœur par votre grâce
je vous adore
je vous aime
ne permettez pas que je me sépare jamais de vous.

Il m'a aimé, et s'est livré pour moi.

Il a été percé de plaies pour nos péchés, il a été brisé pour nos crimes.

O JÉSUS, le plus beau des enfants des hommes, la grâce est répandue sur vos lèvres, Dieu vous a éternellement aimé. Marchez dans la puissance de votre beauté et de votre majesté, triomphez et régnez car vous possédez la vérité, la douceur et la justice.

Obéis !

Il a été obéissant jusque la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour.

Seigneur, nous sommes bien ici.

Vous les abreuverez du torrent de vos délices.

Demeurez avec nous, car il se fait tard, et le jour est sur son déclin.

Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux.

Voici mon repos à jamais !

Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.



Chaville. — Maison des retraites.

Merci, mon Dieu !

Mon Dieu et mon tout.

JÉSUS est le Fidèle, le Vrai.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur.

La paix soit avec vous, c'est moi, ne craignez point.

Je l'ai aimé d'un amour éternel (1).

Toutes ces écritures avaient pour objet de fixer son attention, et de réveiller en lui, au cours de la journée, les pensées et les sentiments qui l'avaient occupé pendant ses exercices spirituels. Par sa docilité à suivre l'impulsion de la grâce, il était arrivé à une singulière puissance de volonté, pour conçen-

1. Les deux dernières phrases étaient tracées sur le carton trouvé sur sa table au moment de sa mort.

trer son esprit dans la méditation; il s'était élevé progressivement à la science sublime de l'oraison.

Sainte Thérèse avait été son guide de prédilection dans l'étude de la science spirituelle. Voici comment il apprécie ses œuvres :

Les ouvrages mystiques de sainte Thérèse sont tout un monde. — Après l'Évangile je ne connais rien de plus divin. — Je ne sais rien de plus puissant pour renouveler une âme de fond en comble. Je ne crois pas que personne l'ait éprouvé plus ou autant que ma pauvre âme. Dans toute ma vie, je n'ai pas reçu de Dieu une plus grande grâce...

Mais, que je ne m'y trompe pas, goûter ces livres, les pénétrer, les comprendre, les aimer au point d'en faire la nourriture et la vie de son âme, en un mot, la découverte de ce trésor n'est point chose naturelle pour tous et toute simple, comme de comprendre et d'admirer les chefs-d'œuvre du génie. — Goûter, pénétrer, aimer les œuvres de sainte Thérèse, c'est l'effet d'une des plus grandes grâces de Dieu, un fait de son adorable miséricorde, un gage de salut... C'est comme une part de paradis sur la terre, ou mieux, comme une vue ouverte sur les félicités du ciel.

A la faveur de ce guide inspiré, il avait entrepris de gravir les cinq degrés d'oraison qu'il énumère ainsi :

« Le premier degré d'oraison consiste à chercher Dieu par la méditation. » Pour commencer, il faut « se mettre en la présence de Notre Seigneur, s'entretenir cœur à cœur avec lui, sans fatiguer l'entendement, et savourer le bonheur d'être en sa compagnie. » Il avait noté cette pensée profonde de la Sainte : « Ceux qui, *comme moi, loin de se servir de l'entendement, trouvent plutôt en lui un obstacle qu'un secours*, n'ont qu'une chose à faire, prendre patience jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur d'occuper leur esprit, et de leur donner sa lumière. » Les quelques mots soulignés de sa main marquent qu'il s'appliquait cette observation, et dans beaucoup de notes, en effet, on retrouve ce soin d'écarter ce qui peut distraire l'âme de la contemplation de la divine vérité.

« Le deuxième degré consiste à s'approcher de Dieu par les affections. Le troisième degré consiste dans l'attention amoureuse à Dieu présent. Le quatrième degré où l'âme se repose en Dieu. Le cinquième où l'âme s'unit à Dieu. »

Le repos en Dieu, l'union avec Dieu, voilà les degrés suprêmes de l'oraison, comme la jouissance de Dieu est le but

suprême de la vie. C'est ce que saint François de Sales appelle l'*oraison de quiétude.*

L'âme étant donc ainsi recueillie dedans elle-même en Dieu, ou devant Dieu, se rend parfois si doucement attentive à la bonté de son bien-aimé, qu'il lui semble que son attention ne soit presque pas attention, tant elle est simplement et délicatement exercée, comme il arrive en certains fleuves, qui coulent si doucement et également, qu'il semble à ceux qui les regardent ou naviguent sur iceux, de ne voir, ni sentir aucun mouvement, parce qu'on ne les voit nullement ondoyer ni flotter. Et c'est cet aimable repos de l'âme que la Bienheureuse Vierge Thérèse de JÉSUS appelle *oraison de quiétude*, non guère différente de ce qu'elle-même nomme, *sommeil des puissances*, si, toutefois, je l'entends bien.

(Saint François de Sales.)

Il y aurait une étude bien intéressante à faire de cette vie mystique, de cette recherche de la paix intérieure chez une âme déjà si complètement adonnée au service de Dieu. La paix en Dieu, n'est-ce pas le but final de la vie, et la quiétude dans l'oraison n'est-elle pas un avant-goût du Ciel?

C'est dans ses retraites annuelles, que le pieux Religieux avait le loisir de travailler fructueusement au perfectionnement de son âme. C'est là qu'il mesurait le chemin parcouru, et puisait des forces nouvelles pour l'avenir.

Nous savons que sa grande retraite à Chartres en 1846, décida de sa vocation religieuse. Depuis cette époque, chaque année il rompait avec ses œuvres actives et s'enfermait dans une retraite absolue. Dans les dernières années, il passait ce temps à Chaville dans la maison de campagne acquise par la communauté, où il retrouvait avec bonheur le souvenir de son père spirituel, M. Le Prévost. Il y venait de préférence au mois d'octobre, parce que c'était l'époque où le Cercle lui laissait le plus de liberté, et aussi parce que c'est en ce mois qu'on célèbre la fête de sainte Thérèse.

En 1886, il fut appelé à suivre la retraite d'un mois que la règle impose à certaines époques aux directeurs d'œuvres. Ce fut pour lui l'occasion d'une révision complète de sa vie. Il est d'usage, au cours de ces longs exercices, de consacrer le dernier jour de la deuxième semaine à une pieuse excursion. Or, il se trouva que le lieu choisi fut le sanctuaire de Notre-Dame

de Chartres, près duquel, quarante années auparavant, il avait suivi sa première retraite. On ne peut sans émotion lire les notes intimes écrites par lui au jour le jour, où revivent tous les souvenirs de cette longue période. Il s'examine sévèrement sur l'emploi de son temps, sur l'usage des grâces que Dieu lui a accordées, sur l'accomplissement de la tâche qui lui a été confiée. Ces pages, qui ne sont pas faites pour la publicité, reflètent une âme sincère, qui s'est donnée tout entière au service de Dieu et du prochain, et se demande compte des moindres défaillances.

Un trait achèvera de montrer l'ardeur naïve de ses efforts dans l'œuvre de son avancement spirituel. Malgré toute sa bonne volonté, il ne pouvait parfois échapper aux épreuves qui accompagnent souvent les exercices de la vie contemplative. Un jour, à la suite même de cette retraite d'un mois, pendant laquelle il avait rencontré de grandes difficultés, de la répugnance même à la méditation, il eut l'idée d'aller trouver la prieure d'un couvent de Carmélites, et lui exposa en toute confiance l'état de son âme. La bonne Carmélite, qui était venue au parloir à son appel, lui répondit qu'elle était envoyée par sa supérieure, très occupée en ce moment, pensant qu'il venait l'entretenir de quelque intérêt matériel de son Œuvre, ne se doutant nullement du but de sa visite.

« Il ne nous appartient pas, ajouta-t-elle, de donner aucune direction spirituelle, mais je ne puis me refuser de répondre à l'ouverture que vous venez de me faire, au moins par quelques paroles. » Et simplement elle lui conseilla de s'abandonner à Dieu sans réserve, de l'écouter plutôt que lui parler, de suivre la méthode la plus simple qui se résume en un mot: « adhérer à Dieu » dans le silence de l'âme.

Cet entretien rendit le calme à M. Maignen et lui montra plus sûrement le moyen d'arriver au but qu'il désirait, *l'état d'oraison habituelle*.

La retraite qu'il suivit en octobre 1887, à la chartreuse de Montreuil, fut comme la dernière période de ses épreuves spirituelles. Il en a laissé une relation du plus haut intérêt. Les premières impressions sont pénibles. « Je ne suis pas satisfait,

écrit-il le troisième jour, je me demande ce que je suis venu faire, et si je n'aurais pas rencontré à Paris, bien aisément, ce que je trouve ici. J'ai un moment l'idée de m'en aller. » C'est qu'il ne rencontre pas le calme qu'il espérait. Dans la maison il y a un mouvement continuel, le confesseur auquel il a été confié ne le prend pas comme il aurait voulu ; lui-même ne se sent pas bien disposé, il ne peut se recueillir, il est assiégé de distractions.

Cependant, il n'est pas découragé.

« Je mets ici mon âme à nu, avec toutes ses misères, et aussi avec ses bons mouvements. Je sens bien que je suis entouré d'obscurité et de nuages ; il faut attendre. Je ne sais trop ce qui se passe en moi. Me suis-je vraiment trompé en venant ici ? Est-ce là une déception véritable ? Et Dieu ne m'a-t-il pas plutôt conduit pour m'ouvrir les yeux sur les prétentions de l'amour-propre, peut-être d'un orgueil subtile, et me ramener dans la vérité, c'est-à-dire dans l'humilité, une vraie humilité? J'ai mis mon esprit en repos en m'abandonnant entièrement à Dieu. J'attends, j'espère, je m'abandonne. Demain commence le cinquième jour de ma retraite, et, sur ces quatre jours écoulés, le Père n'a pu m'accorder que deux entretiens spirituels d'une demi-heure chacun, plus ma confession et son exhortation. Non, je ne me décourage pas... j'espère, j'attends !... »

Sa confiance n'est pas déçue, quelques jours après, le calme revient.

Dès mon réveil je reçois une impression très douce de paix intérieure.

Le profond silence dont je suis environné (il n'est troublé que par le chant des oiseaux), l'entière solitude, l'éloignement des affaires, le calme où le temps qui s'écoule peu à peu m'établit, font goûter à mon âme un très doux repos.

Mon oraison et la messe ont employé deux heures et demie sans interruption. Plus l'oraison s'est prolongée, plus elle était vive, intense. — Je sentais venir quelque chose de cet état dont parle sainte Thérèse, qui suit l'oraison prolongée, mitoyen de l'extase.

La liberté dont je jouis entièrement pour ma retraite, mon oraison (sans sujets et sans plans) l'aurais-je obtenue dans d'autres circonstances ?

Seul retraitant, seul étranger dans la maison, prières, messes, repas, promenades, je les fais seul, entièrement seul : je ne vois qu'à la porte le frère qui m'a servi...

Peu après, il relate un important entretien qu'il a eu avec son confesseur.

Mon entretien avec le Père a été ce que je pouvais désirer de mieux. Plus que tout autre de son couvent, il a lumière sur la difficulté de concilier la vie active et la vie contemplative; tout ce que coûte à l'âme avide d'oraison, la contrainte de se livrer aux occupations extérieures. Nul peut-être de tout ce monastère n'était aussi capable de me comprendre et de m'éclairer. Et j'étais au regret d'être venu, craignant d'avoir agi par goût de l'extraordinaire, au lieu de demeurer dans la voie de simplicité et de vie ordinaire et commune. Je me voyais trompé, déçu, prêt à partir. Sans doute, les conseils du P. Chartreux n'ont eu rien de nouveau pour moi. Il m'a répété au fond ce que M. Hello, le Carmel et d'autres m'avaient déjà dit: « obéir, accomplir mes devoirs d'état, ne pas sacrifier ce qui intéresse le salut des âmes, dans les œuvres dont je suis chargé. » Voilà ce que l'on m'avait déjà dit, et le Père Chartreux ne m'a appris rien de plus. — Mais les autres n'avaient pas à mes yeux la même autorité. — Je ne reconnaissais pas chez eux la science de la vie contemplative ; je désirais consulter *un Maître* de la divine science. — Le bon Dieu m'en a accordé les moyens, et il m'a choisi dans sa paternelle miséricorde le Chartreux qui par situation était le plus à même de me comprendre et de m'éclairer. Que la bonté infinie de Notre Seigneur soit à jamais bénie !

Nota. — Lorsque je dis plus haut que le P. Chartreux ne m'a rien dit de plus que les autres, je me trompe ; j'oublie le fait capital et décisif de cette consultation, *l'approbation pleine et entière de mon mode actuel d'oraison.*

Nous n'avons pas la fin de ces souvenirs sur la retraite de Montreuil, mais les derniers mots indiquent que le retraitant était assuré de suivre une voie qui préparait l'union intime de son âme avec Dieu. Ses dernières retraites eurent lieu à Chaville en 88, 89 et 90 ; les notes qu'il en a laissées sont empreintes de calme et de douce piété. C'est au moment de la sainte Communion surtout que son âme se dilate, et que la possession de son Dieu lui inspire ce chant de reconnaissance et d'amour:

Au moment de la sainte Communion, quand le corps de Notre Seigneur, déposé dans ma bouche, repose sur ma langue, me serait-il défendu de le presser sur mes lèvres, comme en un saint baiser ?

N'est-ce pas le désir de son cœur sacré que ce baiser de sa créature ?

M'est-il interdit de savourer le bonheur de cette présence sensible de son corps divin, de le suivre et de l'adorer quand je le sens descendre de ma bouche dans l'abîme de mon être; et que le sentiment de sa présence me reste longtemps — parfois me fait tressaillir, attendrit mon cœur, sentiment qui persiste, qui demeure comme latent pendant les occupations les plus absorbantes, et que je retrouve doux et pénétrant aussitôt que je puis me distraire du travail, et redescendre au fond de mon cœur, où il m'attend comme prêt toujours à renouveler pour moi la douceur du sentiment de sa présence, comme une caresse de mère

qu'il tient en suspens jusqu'à ce que je revienne avec la patience et la condescendance du plus tendre amour? O bonté, ô miséricorde! — N'abusé-je pas, et n'ai-je pas une trop sûre et familière confiance dans cette patience de son cœur! Oui, toujours je le retrouve quand je le veux! Ne me trompai-je pas? Est-ce Lui? Oui, c'est bien Lui!

C'est bien Lui — je ne puis que l'aimer — je ne puis réfléchir — j'ai peur de penser — une réflexion est comme une distraction. — Elle pourrait, il me semble, m'éloigner de Lui — me rapprocher de moi — me rejeter dans l'extérieur, parmi les hommes, les affaires, tandis que je ne le perds pas quand je demeure sans penser, à dire et à redire sans y réfléchir même, toujours la même parole — je la goûte, je la savoure non avec l'esprit mais uniquement par le cœur. — Parole d'amour — parole la plus éloquente — allant à l'intime le plus profond de mon âme, l'asile de la tranquillité, de la paix et du silence en Dieu — asile de la vraie solitude. — Délices du désert. N'est-ce pas aussi le lit de l'épouse du Cantique des cantiques? C'est Lui qui m'a fait connaître la douceur de ce mystère et qui m'a conduit au fond de cet asile secret. — Il est là, le vrai désert! Elle est là, la solitude! La chartreuse n'existerait pas sans ce délicieux désert de l'âme. — Et JÉSUS nous y introduit, et JÉSUS nous y enferme, et JÉSUS nous y cache avec lui dans tout état de vie et condition, sans qu'il soit nécessaire de franchir le seuil du cloître, de revêtir le froc et de s'ensevelir au fond de la chartreuse pourtant si pleine d'appas.

CHAPITRE VINGTIÈME.

LES DERNIERS ACTES DE LA VIE. — LA MORT DU JUSTE.

Pensées de retraite. — Les séparations. — Mort de M. Le Prévost. — Mort de Madame Maignen. — Mort de Louis Maignen. — La dernière parole à l'assemblée des Cercles. — Aux eaux d'Aix-les-Bains. — La dernière Saint-Maurice. — La dernière assemblée mensuelle. — La maladie. — L'agonie. — La mort. — Hommages et souvenirs. — Le cœur du Père.



DANS les dernières années, une pensée revenait souvent à l'esprit de M. Maignen, c'est qu'il était temps pour lui de s'éloigner peu à peu de la vie active, et de consacrer ce qu'il lui restait de forces aux pratiques de la vie religieuse et à l'achèvement de la biographie de M. Le Prévost retardée par ses absorbantes occupations. Mais le bon Directeur devait mourir au milieu de ses enfants, et ce ne fut pas lui qui mit la dernière main à ce beau livre, dont il avait rassemblé tous les matériaux avec amour. Dieu demandait ce double sacrifice à sa charité et à son humilité. Le premier n'était que la continuation de sa vie de dévouement; le second

fut adouci par cette pensée qu'il confia à son Supérieur : « Le bon Dieu a voulu que la vie de M. le Prévost fût écrite par un prêtre », et ce prêtre était un autre lui-même, le fils de son bien-aimé frère, celui qui devait continuer son œuvre.

Au mois d'octobre 1890, il revint à Chaville avec le pressentiment qu'il faisait là sa dernière retraite. Nul lieu ne convenait mieux pour se préparer à quitter la vie. C'est en cette maison qu'en octobre 1874, il avait vu mourir M. Le Prévost, et avait recueilli ses dernières paroles,ainsi qu'il en fait le récit lui-même:



Chaville. — Chapelle de la maison de retraites.

Cependant la faiblesse croissante du cher malade fait craindre un dénouement rapide. Les plus anciens Frères, les premiers compagnons de sa vie religieuse à la rue du Regard et à Grenelle sont là: Ils s'agenouillent silencieux auprès du lit. L'infirmier s'approche du bon Père, qui lui sourit, le bénit et fixe du regard plusieurs de ceux qui l'entourent.

Le plus ancien prêtre s'approche, le premier compagnon de l'abbé Planchat dans l'apostolat des pauvres de Grenelle ; M. Le Prévost pose sa main sur le front du prêtre et lui dit : « Ah ! je vous reconnais bien là !...... J'aime tous mes frères, tous mes frères,...... Je les aime tous. J'aime aussi le bon Dieu... J'aime toutes les âmes. »

M. Myionnet vient ensuite, et s'agenouillant sous la main encore levée du mourant,il lui dit : « Mon Père,bénissez votre fils Myionnet. »

La voix affaiblie du bon Père murmure des paroles d'affection et de paternelle tendresse.

Elle prend ensuite un accent de profonde émotion. M. Le Prévost a reconnu, près de son lit, le jeune membre de sa conférence de Saint-Sulpice, celui que les pauvres de la Sainte-Famille appelaient son fils et qui s'est attaché à lui pour la vie. « Venez, lui dit-il, venez, mon vieil enfant que j'ai tant aimé ! » et, répétant une seconde fois ces paroles, il l'attire doucement à lui, l'invitant par le mouvement de ses lèvres à recevoir un dernier baiser. L'émotion croissante empêche de l'entendre : « Mon vieil enfant, mon cher ami,... adieu, adieu, adieu, mon bon enfant,...vous savez comme... » A ce moment, un autre Frère s'approche; mais la fatigue accable le bon Père et il ne peut que poser la main sur sa tête en lui disant : « C'est bien, adieu, adieu : Je n'ai plus qu'un souffle, il me semble, mais il est à vous tout entier, mes Frères,... à tous mes Frères, à tous,... je les bénis, » et il étend sa main avec un geste plein de dignité et de tendresse.

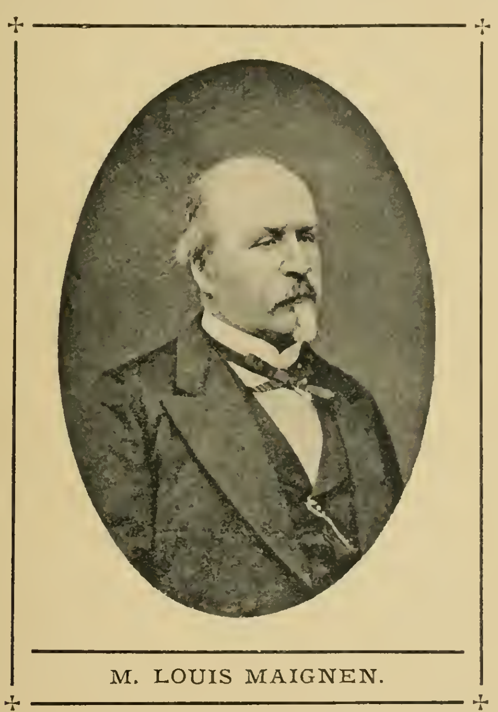
Quelques heures plus tard, le saint prêtre s'éteignait doucement au milieu de ses fils, et « rendait à Dieu son âme chargée des mérites d'une longue vie consacrée au service des pauvres ».

Dieu détachait ainsi l'âme de M. Maignen de ses affections, comme pour se l'attacher plus étroitement. Après son père spirituel, Dieu lui enleva sa mère et son frère.

Nous savons que Madame Maignen s'était retirée chez son fils Louis, à Montgé, près de Juilly. C'est là que, le 24 avril 1883, la mort la frappa presque subitement. Depuis plusieurs années, ses facultés avaient baissé, elle avait perdu cette vivacité d'esprit qui donnait tant de charme à sa conversation. Son fils Maurice n'eut pas le temps d'arriver pour assister à ses derniers moments. Il en éprouva un profond chagrin. Le cercle Montparnasse prit une part touchante à sa douleur. Trente ouvriers se rendirent à l'enterrement, et voulurent se succéder pour porter le cercueil. Pendant les années qui suivirent, M. Maignen ne manqua pas de venir le jour de l'anniversaire à Montgé, pour entendre la messe, communier et prier sur la tombe ; ensuite il restait longtemps seul dans la chambre mortuaire à laquelle rien n'avait été changé.

Six ans plus tard, en 1889, un autre deuil venait le frapper, celui de son bien-aimé frère, Louis. La mort fut également foudroyante. M. Maignen était à Paris, et avait près de lui son

neveu M. l'abbé Charles Maignen auquel il ne dit pas de suite toute l'étendue du malheur. Ils partirent pour Montgé, où ils arrivèrent à minuit. Il y eut des scènes déchirantes. M. Maignen s'oublia lui-même pour ne penser qu'à la malheureuse veuve et aux deux fils en larmes. Les consolations spirituelles ne leur manquèrent pas. Déjà, depuis longtemps, M. Louis était frappé. Dès les premières atteintes du mal, son frère s'était préoccupé de lui assurer les secours religieux dans un pays à ce moment dépourvu de prêtre ; toutes les mesures étaient prises, et le



M. LOUIS MAIGNEN.

malade en avait témoigné sa joie. M. Maignen passa encore huit jours au milieu de sa famille désolée. Il aurait voulu écrire quelques pages sur la vie de son frère, et rendre hommage à ses éminentes qualités. Le temps lui manqua, il n'eut que celui de soutenir le courage des êtres bien-aimés que le malheur accablait.

Ces cruelles épreuves, loin de l'abattre, épuraient cette âme d'élite et la préparaient aux suprêmes séparations. Il lui restait ses deux neveux auxquels il tint lieu de père. L'aîné avait em-

brassé les saints ordres et était entré dans la Congrégation ; l'autre, demeuré dans la vie séculière, trouva près de lui les conseils et l'appui si nécessaires dans les années de la jeunesse.

Nous avons dit que, dans les derniers temps, M. Maignen suivait moins assidûment les travaux du comité de l'œuvre des Cercles. Cependant, en 1890, déjà malade et fatigué, il voulut encore assister à l'assemblée générale annuelle qui se tenait sous la présidence du comte Albert de Mun. Depuis longtemps, il n'avait pas porté la parole dans ces réunions. L'Œuvre prenait des développements nouveaux qui n'étaient pas sans lui causer quelque inquiétude. Il trouvait qu'on négligeait trop le Cercle pour se lancer dans les vastes entreprises. Au milieu de toutes ces œuvres nouvelles, il se demandait où était l'œuvre primitive, dont le Cercle était la base, comme le Patronage avait été le point de départ du Cercle. Or, il se trouva que dans la séance à laquelle il assistait, le 3 mai, la discussion portait précisément sur la nécessité de ne pas abandonner les méthodes fondamentales, et sur l'utilité des Patronages. Nous avons été assez heureux pour conserver la sténographie de l'incident qui amena M. Maignen à prononcer sa dernière parole dans une assemblée de l'œuvre des Cercles.

M. le Comte de Mun. — Je suis persuadé que rien ne prépare mieux les jeunes gens à faire partie, plus tard, des Cercles,que les Patronages.

Si ma vocation était encore à chercher, je crois que je me mettrais encore à faire partie d'un Patronage.

Je me rappelle comme un des temps les plus émouvants de toute ma vie, la part active que j'ai prise au patronage de Clermont dont j'étais membre, et les Dimanches que je passais à jouer à saute-mouton.

La vocation des Cercles m'est venue ensuite ; j'espère qu'il en sera de même pour un grand nombre des jeunes gens qui sont aujourd'hui dans les Patronages……

M. Maignen. — Je voudrais compléter les souvenirs de votre jeunesse à Clermont.

M. de Mun. — Complétez, Monsieur Maignen.

M. Maignen. — Nous sommes toujours, vous et moi, de l'Œuvre de la jeunesse, mais, nous en sommes, comment dit-on ? Des membres honoraires.

Vous nous disiez tout à l'heure, Monsieur de Mun, que vous faisiez partie de la Conférence de St-Vincent de Paul et de l'œuvre des Patronages de Clermont, et, vous ajoutiez :

« On ne m'occupait qu'à une chose, à jouer avec les enfants, et, particulièrement, à jouer à saute-mouton. Je me suis toujours demandé comment, en jouant ainsi, je travaillais à l'amélioration de la classe ouvrière, car, c'était là le but que poursuivait mon père. »

Permettez-moi de vous rappeler ce que vous me disiez alors : « Mais ma famille est très contente de moi; mon père dit à tout le monde : Albert fait partie de la Conférence de St-Vincent de Paul, Albert fait partie du Patronage, Albert tourne bien. »

(Longue salve d'applaudissements.)

La sténographie est exacte, mais ce qu'elle ne peut rendre, c'est la finesse expressive avec laquelle était lancé le trait final.

Depuis ce jour, nous ne l'avons pas revu dans nos réunions. Sa tâche était finie de ce côté. Son dernier mot avait été un souvenir pour sa première œuvre, le Patronage.

Cependant, sa santé était sensiblement altérée ; ses forces diminuaient chaque jour. Les médecins ordonnèrent une saison d'Aix-les-Bains. Ce fut un grand sacrifice pour lui de s'en aller si loin, pendant si longtemps ; mais il considérait comme un devoir, de se conserver à ceux qu'il aimait. Ses lettres datées d'Aix sont touchantes ; il devine que ses jours sont comptés, et veut d'autant plus les rendre utiles et méritoires.

Aix-les-Bains, 13 septembre 1890.

BIEN CHERS AMIS,

« Je viens prendre la parole au milieu de votre assemblée mensuelle, avec la permission de notre cher président Olivieri, et en guise *des avis du Directeur*, soulager mon cœur, en vous disant quelques mots de ma vie à Aix-les-Bains.

« Aix-les-Bains est une vieille ville romaine. Ils savaient parfaitement découvrir les bons endroits. — Mon hôtel porte le nom de *L'Arc-Romain* parce qu'au milieu du square plein d'ombrages qui le précède, s'élève un vieil arc très bien conservé. L'église est appuyée sur les ruines d'un temple de Diane. Enfin l'établissement de bains, qui touche à ces monuments, quoique moderne, rappelle en petit *les bains* de *Caracalla*, dont les pèlerins de Rome n'ont pas oublié les gigantesques ruines, avec leurs salles proportionnées pour trente mille baigneurs !— Aix n'est qu'une baignoire en comparaison; mais le système de piscines, de douches, d'eau chaude et froide, de vapeur est le même. C'est assez vous dire que Aix-les-Bains *sent le Romain*, ce qui n'est pas pour me déplaire — comme vous pensez.

La situation est ravissante ; les sites de la Savoie sont splendides ; le lac du Bourget, qui est à un quart d'heure d'Aix, est magnifique, seulement je n'ai encore rien vu de tout cela.

Le bon M. de Givry qui m'écrit ce matin croit que je vais

visiter Chambéry et Annecy — à une heure d'Aix — Annecy surtout, me dit-il, où vous savourerez le charme d'une visite à tous les endroits embaumés par saint François de Sales et sainte Chantal.

Il est probable que le bon Dieu ne me permettra pas cette joie, tant mes jambes sont faibles — je ne puis marcher plus de cinq minutes sans m'arrêter. — Je ne suis pas venu pour faire un pèlerinage, mais pour me soigner, me guérir et vous servir ; je travaille à l'Œuvre depuis 1843, j'ai donc quarante-sept ans de services, cela ne fait pas un compte. Il faut que j'aille jusqu'à *cinquante*.

Si je me sens la force, j'irai jusqu'à Annecy prier saint François de Sales et sainte Chantal, et surprendre un vieux conseiller caché par là ! Mais alors il faut que vous priiez davantage, car cela ne va guère [1].

Son traitement terminé, il revint à Paris, le 24 septembre. C'était l'époque où l'on avait coutume de célébrer sa fête. D'ordinaire, il simulait une absence *pour ne pas voir* les préparatifs et laisser à ses enfants la joie de *lui faire une surprise.*

Voici le récit qu'on lit dans le journal *La Corporation :*

Depuis plus d'une semaine, les membres du cercle Montparnasse travaillaient avec entrain aux préparatifs de la fête de saint Maurice, patron de leur Directeur, M. Maignen : aussi la chapelle du Cercle, les salles, le jardin, tout était décoré, dimanche dernier, avec un goût exquis.

Dès le matin, la maison est remplie par les sociétaires anciens et nouveaux, venus des extrémités de Paris et même de la province. Tout le passé du Cercle revit dans ces vétérans de l'Œuvre.

Les uns ont assisté à la fondation de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers en 1871, et au premier discours de M. de Mun ; d'autres, plus anciens, ont participé à la fondation du Cercle en 1855, ce sont les premiers membres de son conseil intérieur. Plusieurs enfin ont fait partie de l'Œuvre de la rue du Regard, berceau du cercle Montparnasse, leur inscription date de 1845 ou 1843.

La chapelle tout enguirlandée de feuillages et de fleurs est bientôt pleine ; plus de soixante communions témoignent, mieux que toutes les paroles, des sentiments chrétiens de l'assistance.

On se rend ensuite dans la salle des fêtes : le conseil intérieur, l'association de Saint-Fiacre, les membres agrégés et leurs enfants viennent tour à tour offrir leurs souhaits au *bon Père* du cercle Montparnasse. M. Maignen remercie avec émotion ses vieux et ses petits enfants ; depuis Nicolas, plus ancien que lui dans l'Œuvre, et Colomb, doyen des conseillers, jusqu'aux *petits agrégés.* Ceux qui ignorent nos œuvres et prennent nos Cercles catholiques pour des refuges ouverts aux ouvriers malhabiles et aux traînards de l'industrie, auraient pu reconnaître dans l'assemblée groupée autour de M. Maignen, plusieurs des principaux entrepreneurs de Paris, venus au Cercle, il y a quelque vingt ans, leurs outils sur le dos, et devenus bientôt habiles ouvriers, puis pa-

1. Lettre écrite pour être affichée au *Moniteur* du Cercle, et accompagnée de vues d'Aix.

trons ; d'autres, sans avoir trouvé la fortune, sont arrivés à une honnête aisance ; ils sont contre-maîtres dans de grands ateliers ; leurs patrons ont en eux toute confiance, et doivent même quelque peu à ces travailleurs intelligents et dévoués la renommée de leur maison. Il y a aussi de brillants officiers, des prêtres, des religieux, mais surtout des ouvriers, de bons et vigoureux artisans, libres, indépendants, et ne chômant guère, malgré les crises de travail, car ils sont de ceux que l'on tient à garder dans les ateliers.

Nous ne saurions entrer dans le détail de cette fête et en énumérer tous les traits charmants. Disons seulement que toutes les familles des sociétaires se sont trouvées réunies, pour la fête foraine organisée dans le jardin.

Elles sont nombreuses, les familles des membres du Cercle. Celui-ci arrive avec huit de ses enfants, sa femme l'a devancé amenant les trois plus jeunes ; il en manque un, l'aîné des douze, seulement.

Tel autre se plaint de n'avoir reçu d'invitations que pour ses six aînés ; les cinq cadets n'ont point de billets : on répare aussitôt l'oubli. Bientôt, plus de cent enfants, accompagnés de leurs parents, courent d'un jeu et d'un comptoir à l'autre, tandis que les sociétaires actifs, les jeunes ouvriers du Cercle se multiplient pour organiser le service et répondre aux demandes de chacun.

Au milieu de cette foule jeune et bruyante, le vénérable M. Maignen, que les plus jeunes appellent *grand-père*, reçoit les vœux et les félicitations de tous, et semble lui-même rajeunir en voyant la joie de ses enfants.

Tout le monde se rend à la chapelle pour le salut du Saint-Sacrement et la vénération des reliques de saint Maurice. A 6 heures, un banquet réunit près de cent convives. Enfin, une soirée théâtrale, organisée par les sociétaires, termine devant une assistance de plus de huit cents personnes, cette belle journée, bien digne du dévouement de près d'un demi-siècle qu'elle a voulu célébrer.

Ainsi se passa cette touchante fête. Tout le monde, lui le premier, pressentait que c'était la dernière. Après la retraite qu'il suivit à Chaville du 7 au 16 octobre, il revint au Cercle, et prit encore part avec entrain à la fête de saint Luc et des militaires.

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, il prononça à l'assemblée mensuelle une allocution que l'un des membres du Cercle a notée de mémoire, et que l'on sera heureux de conserver comme un écho de cette voix qui ne devait plus se faire entendre.

MES BONS AMIS,

Nous venons d'entendre comme tous les mois, le compte-rendu des fêtes et des institutions du Cercle, pendant le mois qui vient de s'écouler. Nous ne saurions trop nous intéresser à tous ces détails, car le

Cercle n'est pas une œuvre comme une autre, c'est *votre œuvre à tous et à chacun.* En effet, le Cercle est une famille où tous les membres ont à cœur de se rendre utiles, chacun selon son âge et sa capacité. Ce sont les anciens, *les conseillers* qui dirigent non seulement les services, mais encore qui règlent les dépenses, fêtes, promenades, ce qui dans les cercles du grand monde, nécessite une armée d'employés ; bibliothèque, théâtre, contrôle etc.

Enfin, il n'est pas jusqu'au dernier admis des sociétaires, qui n'ait à se rendre utile par sa présence et son assiduité.

Vous devez donc avoir à cœur la prospérité et le bon fonctionnement du Cercle, et en faire votre seconde famille ; c'est-à-dire que tout le temps que vous ne passez pas chez vous ou à votre atelier doit être donné au Cercle. Qu'est-ce qu'un membre du Cercle qui ne sait pas s'y dévouer ? On le voit à de rares intervalles, personne ne le connaît, et quand le jour de la mort vient, il n'y a personne à son enterrement. Rien n'est plus triste que de voir l'enterrement d'un de ces inconnus, dont la lettre de *faire-part*, affichée au contrôle, ne provoque que des questions comme celle-ci : Un tel est mort ? qui est-ce ? comment était-il ? Et le convoi ne comprend, comme représentants du Cercle, que le Directeur et quelques conseillers, au lieu de cette magnifique suite d'amis qui tiennent à accompagner à leur dernière demeure, ceux qui, pendant leur vie, ont fait la joie du Cercle.

Cela me fait penser à l'enterrement si consolant de notre cher Arnoud.

Mais, revenons à des choses plus gaies, et au lieu d'enterrements parlons de mariages. Sous le rapport de l'assistance, c'est le même effet. Eh bien ! lorsque vous serez tenté de manquer le Cercle, dites-vous : il faut que j'y aille régulièrement, si je veux avoir beaucoup de monde à mon mariage,... ou à mon enterrement.

Aimons donc notre Cercle, dévouons-nous-y et consacrons-lui tous nos instants.

Le lendemain, 2 novembre, qui était un dimanche, fut sa dernière journée du Cercle. On célébrait la messe annuelle pour les défunts, sociétaires, fondateurs, et pauvres visités par les conférences. Les invitations avaient été faites par lui avec le plus grand soin. Le temps était affreux. On l'empêcha d'aller au cimetière Montparnasse. Un ami a bien voulu nous communiquer le récit de la visite d'adieu qu'il fit ce jour-là à son cher *Musée du travail.*

Le dernier dimanche que M. Maurice Maignen vint au Cercle, il emmena mon fils dans la grande salle, après le salut du soir. Appuyé sur son bras, il fit lentement sa dernière visite au Musée du travail.

Il examina avec soin toutes les vitrines, donnant à mon fils de très intéressantes explications sur les objets exposés. Il fit notamment une longue station devant le chapiteau de la Sainte-Chapelle, le livre des

métiers d'Étienne Boileau, les chartes des corps de métiers Parisiens, les œuvres de Cellini et de Della Robbia et devant le coussin de Madame Elisabeth de France.

Il s'arrêta longuement aussi devant les étoffes et costumes, indiquant avec une profonde science les diverses sortes de broderies ; car, chose rare chez un homme, ses nombreuses connaissances artistiques s'étendaient même aux travaux féminins. Puis, prenant dans ses mains le petit réchaud de S. Louis, il raconta à mon fils comment les membres du Cercle l'avaient découvert au cours d'une promenade, et une larme tomba de ses yeux sur le jouet du saint roi....

« Que de trésors sont entassés ici, dit-il avec un profond soupir, mais « combien ignorés de ceux pour qui ils sont réunis ... Je voudrais que « M. votre père prît soin désormais de tous ces souvenirs. — Il sera « mon légataire universel », ajouta-t-il avec son fin et doux sourire.

La nuit vint interrompre cette suprême visite de l'artiste à son œuvre. M. Maurice Maignen embrassa une dernière fois d'un long regard d'adieu ces collections auxquelles il avait confié toutes ses espérances.

C'était la fin. Ces deux journées l'avaient beaucoup fatigué. Le vendredi suivant, en voulant se lever à l'heure ordinaire, il éprouva une douleur très vive à la jambe gauche, et dut garder le lit. De ce jour-là, il ne quitta plus sa chambre de la maison de Nazareth. Dans le principe, le mal ne paraissait pas incurable. Le médecin constatait l'existence d'une phlébite, et annonçait une maladie longue.

Le 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge, il renouvela ses vœux, sur son lit, en présence de toute la communauté de Nazareth, et reçut la sainte Communion du R. P. Hello. Chaque matin, son neveu, M. l'abbé Charles Maignen, aumônier du Cercle, lui apportait la divine Hostie. Le mercredi suivant, 26 novembre, il ne put communier. Un fort mal de gorge avec fièvre s'était déclaré. Cette complication fut jugée grave par le médecin. Le malade ne pouvant plus prendre de nourriture, ni même boire, s'affaiblit d'une manière effrayante, en quelques jours. Ce fut une consternation indicible dans le Cercle quand ces mauvaises nouvelles y furent données. Les ouvriers organisent de suite un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires. Ils s'y rendent nombreux ; cinq d'entre eux s'approchent de la sainte Table. Pendant la nuit du jeudi au vendredi 5 Décembre suivant, trente membres du Cercle passent la nuit en adoration devant le Saint-Sacrement exposé. Le cher malade sait qu'on prie pour lui ; c'est une con-

solation au milieu de ses souffrances. Il fait écrire à tous les conseillers intérieurs un billet de remerciement ainsi conçu.

Bien cher ami,

Vos adorations nocturnes, vos pèlerinages et surtout vos prières continuelles au milieu du travail, me sont un témoignage bien fort et bien doux de l'affection et du dévouement qui nous unissent pour le Cercle, en Notre-Seigneur et la très sainte Vierge. Reconnaissance à Dieu pour jamais,

Maurice Maignen.

Dans la nuit suivante, il eut une crise avec du délire. Son neveu, M. l'abbé Charles, appelé en toute hâte vers cinq heures du matin, le trouvant plus calme, jugea que le moment était venu de lui administrer l'extrême-onction, et voulut, malgré son émotion, le faire lui-même. Le R. P. Hello et quelques religieux sont dans la chambre. Tout est prêt. Le malade se fait remettre son grand crucifix de religieux, et le tenant droit dans ses mains, prononce lentement et d'une voix forte les paroles suivantes :

« *Mes bien chers Frères,*

« *Je n'espère pas voir tout de suite la Très-Sainte-Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, tous nos Saints... les Saintes Femmes... la Bienheureuse Marguerite-Marie... Sainte Madeleine... Sainte Marthe...* »

Ses forces le trahissent, il ne peut achever. Les saintes onctions commencent. Il s'y prête avec douceur. Après l'onction des yeux, il dit : « *Les lèvres* ». Le R. P. Hello lui demande ensuite s'il veut communier, il répond vivement : « *Mais oui, toujours.* » Son neveu lui apporte le Saint Viatique, et lui donne l'indulgence plénière d'après la formule du bréviaire. Tout le monde se retire ; son neveu reste seul près de lui, tandis qu'il s'endort dans le plus grand calme. Quelques heures s'écoulent ainsi ; puis la fièvre et l'agitation le reprennent pendant une heure; puis le calme revient.

A ce moment, arrive le Père Supérieur de la Congrégation, avec qui il s'entretient longuement, conservant toute sa connaissance. Plusieurs membres de la Congrégation viennent ensuite dans sa chambre ; on l'entend prononcer quelques paroles entrecoupées :

« *Je suis un vieux travailleur... serviteur des pauvres... à Saint-Sulpice... c'était comme sur la montagne... quand ils le suivaient...qu'il les faisait asseoir...qu'il les nourrissait.* » Parfois, il semblait se parler à lui-même : « *Trop d'orgueil,...je ne méritais pas d'être tant aimé...* »

Dans la journée, on annonça la visite du comte Albert de Mun. En le voyant entrer, M. Maignen poussa une exclamation de joie, et lui tendant la main, la serra d'une douce étreinte. M. de Mun se mit à genoux, lui demanda sa bénédiction, et se recommanda à ses prières. Alors, le malade, lui posant la main sur la tête, lui dit : « *Ah! votre présence réveille en moi tant de souvenirs! ...Je ne sais pas ce que je fais là... mais je fais ce que vous voulez.* » M. de Mun se releva, et ils causèrent ensemble comme aux meilleurs jours ; il rappela le souvenir de Robert de Mun, mort depuis plusieurs années. M. de Mun lui prenant les mains lui dit avant de le quitter : « Il s'est formé entre nous des liens que la mort même ne peut rompre. » — Il répondit avec une grande force : « *Oui, nous resterons unis toujours,... jamais séparés... ni par la mort... ni par aucune autre invention...* » Il ne put achever.

Plusieurs prêtres se succédèrent ensuite ; le malade se reprit à parler assez longuement et avec plus de douceur : « *Je ne vous ai pas donné ma bénédiction parce que je ne savais pas si je pouvais... mais, si je puis, je vous la donne de tout cœur... à tous...la bénédiction d'un père à ses enfants...Le monde a besoin de bénédictions... il en a tant besoin... Aimons-nous les uns les autres... Aimons-nous bien... Aimons-nous beaucoup... Aimons les bons, aimons les mauvais... Quand il y en a... Il y a tant de haine dans le monde... Oh! oui, aimons-nous, c'est si doux d'être un peu aimé!* »

A la fin du jour, Son Éminence le cardinal Richard pénétra à son tour dans l'humble cellule; il lui donna sa bénédiction et récita avec lui un *Pater* et un *Ave*. M. Maignen ne put que répondre : « *Merci, mon bon Seigneur.* » Ces visites avaient achevé ses forces ; quand le président du Cercle, M. Olivieri, vint s'agenouiller près de son lit, le mourant le bénit avec tendresse, mais sans pouvoir parler.

La nuit fut agitée. Ses deux neveux étaient près de lui. Il semblait inquiété par quelque vision effrayante ; il faisait des signes de terreur. La lutte fut courte, mais pénible. C'était l'épreuve suprême.

Elle se dissipa enfin, grâce aux paroles consolantes de son neveu Charles, qui lui rappelait les prières faites pour lui, le pèlerinage à Notre-Dame des Victoires, l'adoration nocturne. Alors on l'entendit murmurer comme un homme qui se réveille: « *Ah oui !* » Il écoutait les encouragements et répondait : « *Oui, je suis heureux... bien heureux...* »

La joie semblait déborder de son âme, et c'est avec de véritables transports qu'il dit d'une voix haute, mais douce et grave, avec des intervalles de silence : « *La France, ma France chrétienne et fidèle... avec Jeanne d'Arc, l'enfant du peuple !... Le salut des ouvriers par Jeanne d'Arc, enfant du peuple ! O France !... ma France... tous n'ayant qu'un cœur !... Les Evêques, les Archevêques captifs... l'Église, sauvée par la Croix.* » Après un silence, il reprend d'une voix forte comme s'il parlait en public : « *Au revoir, amour... confiance !... Le ciel, l'éternité, la béatitude !... Il est venu deux fois.* » — « Qui est venu ? lui demande M. l'abbé. M. de Mun, n'est-ce pas ? Et que lui dis-tu à M. de Mun ? » — « *L'amour des ouvriers dans la foi... La simplicité, comme aux premiers jours !...* » — « Et pour le Cercle, que dis-tu pour le Cercle ? » — « *Amour, confiance, continuation.* » — « Et que dis-tu à Olivieri ? » — « *Confiance, continuation* ». — « Et à Malet. » — « *La même chose.* » — « Et moi, que faut-il que je fasse pour te faire plaisir ? » Alors, joignant les mains, puis levant les bras vers le ciel, il s'écrie avec une énergie surprenante : « *Mon Père, mon Père, je ne vous demande qu'une chose : Une colonne dépassant la frontière à Vaucouleurs... Dites, mon Père, est-ce possible ?* » Voyant cette exaltation, et pensant que le cher malade croyait parler au Père Supérieur, M. l'abbé reprend : « C'est moi, Charles, qui te parle... » « *Oui, mon Père, mon Frère, oui Charles, je t'entends... Tu es bien notre enfant, l'enfant de M. Le Prévost... sa vie, sa petite vie n'est pas complète... laisse des merveilles... Je n'ai pas assez conservé, recueilli.* » — « Ne crains rien, repartit

l'abbé, ce que tu as fait est énorme, je finirai ton œuvre. » — « *Oui, tu les écriras, je t'aiderai, je travaillerai avec toi... nous avons son esprit, nous avons les lettres de saint Vincent de Paul... et ton cœur... oh ! ton cœur...* » — « Et que dois-je faire pour les ouvriers ? pour la France ? » — « *Dans la simplicité... la petite vie de chaque jour... Ce que j'ai fait tu le continueras, je travaillerai avec toi... O France ! ma France chrétienne et fidèle... sauvée par Jeanne d'Arc, l'enfant du peuple !...* » [1]. Ainsi s'écoula cette longue nuit d'agonie pendant laquelle son cher neveu Charles le soutint et le fortifia avec un courage admirable.

Ce furent en réalité ses dernières paroles, du moins les dernières exprimant une pensée suivie. Dans la matinée il prononça encore quelques mots, puis la parole ne vint plus sur ses lèvres. Mais il comprenait ce qu'on lui disait, et manifestait par son regard, par des serrements de main, l'affection et la reconnaissance de son âme envers les personnes qui le visitaient. Pendant toute la journée du Dimanche, ce fut une succession continuelle de ceux qui l'aimaient et voulaient le voir une dernière fois. Les membres du conseil intérieur, un grand nombre d'ouvriers du Cercle, des Frères de Saint-Vincent de Paul, M. le curé de la paroisse, des amis, des confrères de l'Œuvre, des prêtres, des religieux, vinrent s'agenouiller devant le lit du mourant, confondant leurs larmes et leurs prières. Il les reconnaissait tous, et donnait des signes d'émotion. Dans l'après-midi, les progrès du mal furent sensibles. Vers quatre heures, la respiration s'affaiblit. Le P. Supérieur, M. l'abbé Fontaine et M. l'abbé Maignen se mirent à réciter les prières des agonisants, puis tous trois lui donnèrent l'absolution. L'heure n'était pas encore venue; la respiration devenait sifflante et rapide ; le regard semblait encore voir et sourire, c'était un reste de vie. Le soir venu, on ne savait encore combien de temps la mort pouvait se faire attendre. Elle ne devait plus tarder longtemps.

Épuisé de fatigue, brisé de douleur, M. l'abbé Charles avait renvoyé son jeune frère, et était demeuré seul ; vers dix heures,

1. Nous devons tous ces détails à M. l'abbé Charles Maignen, qui les a notés pieusement, heure par heure, et a eu soin de transcrire instantanément les dernières paroles telles qu'elles étaient prononcées.

un groupe d'ouvriers qui sortaient du Cercle entraient silencieusement dans la chambre, puis se retirèrent après avoir récité une prière. Deux d'entre eux, MM. Olivieri et Debureau, restèrent pour passer la nuit, et se placèrent avec M. l'abbé près du lit. Ils étaient là depuis vingt minutes, lorsque la respiration devint soudain lente et faible, et que des mucosités semblèrent s'arrêter dans la gorge ; déjà les yeux ternis ne voyaient plus. M. l'abbé se pencha vers lui, et après l'avoir averti, lui donna encore l'absolution, tandis que ses deux compagnons priaient. Alors les yeux s'ouvrirent tout grands, les lèvres blanchirent, un léger souffle anima le visage, et avec les dernières paroles du prêtre, l'âme délivrée s'envola vers Dieu.

C'était le soir du dimanche 7 décembre 1890.

Nous ne décrirons pas la douleur de ses neveux, de ses enfants d'adoption, de ses frères en religion, de tous ceux qui avaient subi la douce influence de son cœur aimant.

Pendant quelques jours, la chapelle de Saint-Tharsice, de Nazareth, où son corps avait été transféré, fut le but d'un pieux pèlerinage. Il était beau dans la mort, et sa calme figure paraissait encore sourire. Tandis que les larmes coulaient, un sentiment d'inexprimable consolation pénétrait les âmes: il semblait qu'une bénédiction du ciel était entrée dans cette pieuse maison où s'était exhalé son dernier soupir.

Ses funérailles furent aussi touchantes que simples. Elles eurent lieu le mercredi suivant. L'église de Notre-Dame des Champs était comble. Le modeste cercueil était suivi de sa famille, de ses frères en religion, de ses confrères de l'œuvre des Cercles,de ses chers enfants de Montparnasse, de divers patronages, d'une foule de personnalités du monde catholique, et même d'ouvriers étrangers au cercle Montparnasse,qui avaient sacrifié une journée de travail pour rendre hommage à l'ami des ouvriers.

La sainte messe, célébrée par le P. Hello, fut chantée aux grandes orgues par un chœur de jeunes gens. Mgr d'Hulst donna l'absoute, et les ouvriers du cercle Montparnasse portèrent le cercueil à la voiture qui devait le conduire à Chaville,

pendant que le chœur entonnait l'*In Paradisum* suivi du cantique des Ouvriers : *Quand Jésus vint sur la terre.*

A Chaville, le R. P. Leclerc, supérieur de la Congrégation, présida aux vêpres des morts chantées dans l'église du village trop étroite pour contenir l'assistance. Les ouvriers voulurent encore porter le cercueil jusqu'au cimetière. Sur la tombe, des discours émus furent prononcés par M. le comte Albert de Mun, au nom du Comité de l'œuvre des Cercles, par M. Ludovic de Givry, au nom du Conseil de quartier de Montparnasse, par M. Olivieri, au nom des ouvriers, par M. Léon Harmel, au nom des cercles catholiques de France. Enfin, le cantique de l'Œuvre retentit encore une fois comme un dernier honneur



MAURICE MAIGNEN, fondateur du Cercle catholique de Montparnasse, endormi dans le Seigneur le 7 décembre 1890.

rendu à celui qui avait été l'inspirateur et le guide de cette entreprise de relèvement social.

Le 21 décembre suivant, un service funèbre fut célébré à la chapelle du Cercle Montparnasse, et, dans une allocution vibrante d'émotion, au milieu des larmes de l'assistance, le R. P. Leclerc prononça l'éloge du saint Religieux. Il redit ses vertus, il rappela son affection à ceux qui la connaissaient si bien.

Je n'ai pas à dire à cette assemblée, s'écria l'orateur sacré, qu'il aima passionnément le peuple. On peut dire de lui que le Cœur du Christ battait dans sa poitrine ; lui aussi ressentait cette grande pitié du Sau-

veur pour la foule pauvre et laborieuse dont l'Évangile nous a conservé les divins accents.

On eût dit que, non seulement la famille de Montparnasse, mais tous les travailleurs demeuraient et vivaient dans son cœur. Tout ce qui touchait le peuple le touchait ; ses douleurs, ses oppressions, ses délaissements, mais aussi les espérances d'un meilleur avenir ; il sentait tout, tantôt radieux et tantôt plongé dans la peine. Il eût pu dire comme saint Paul, « qui souffre sans que je souffre »? Surtout il avait compris dès les premiers jours aux clartés de la Rédemption, que le suprême malheur pour le peuple, sa suprême indigence, c'est qu'on l'a dépossédé du Christ.

De là, tout l'effort de sa vie, le but premier de ses œuvres : rendre à l'ouvrier son Dieu et son père, le Christ, le Sauveur ; le faire rentrer dans son esprit, dans son cœur, dans sa vie de travail, au foyer domestique, et enfin, dans les relations sociales.

Mes chers amis du Cercle, vous êtes, avec les générations d'apprentis et d'ouvriers qui vous ont précédés, le témoignage vivant des bénédictions que le Seigneur a données au zèle charitable de son serviteur.

Il nous est impossible de rapporter ici tous les témoignages de regret et d'admiration donnés à la mémoire du saint Religieux que Dieu venait de rappeler à Lui. Les journaux catholiques ont publié des articles nécrologiques faisant ressortir les vertus du chrétien et la grandeur de l'œuvre accomplie. Des écrivains éminents ont apprécié ce caractère et cette vie consacrée à Dieu ; le monde religieux a vivement ressenti la perte qu'il faisait en sa personne. Mais rien ne saurait égaler l'éloquence des témoignages contenus dans les lettres venues de toutes parts. Les plus touchantes sont celles des anciens membres du Cercle. C'était bien un père qu'ils perdaient. Il n'en est pas une où ce nom de père ne se retrouve dans toute la tendresse de son expression.

On pourrait multiplier les citations; nous n'en ferons qu'une. La lettre suivante a déjà été publiée ; nous la plaçons à la fin de ce volume, parce qu'elle émane d'un de ceux que M. Maignen a le plus aimés, et parce que nulle autre ne résume plus fidèlement les sentiments de tous.

« Hier matin, malgré ma douleur bien sincère et mes larmes, j'ai éprouvé une immense consolation de revoir les traits chéris de celui que nous pleurons tant ; c'est avec amour que j'ai embrassé cette tête vénérable et ces mains chéries d'où m'étaient venues tant d'embrassements et de caresses paternelles, car tout indigne que j'en étais et que j'en suis encore, j'étais son enfant bien-aimé. Que de fois dans son cabinet il me

serrait sur sa poitrine et me parlait de ses peines, de ses difficultés dans ses entreprises, dans le bon fonctionnement de ses œuvres ! enfin je ne crois pas qu'aucun membre du Cercle ait été aussi privilégié que moi pour recueillir de M. Maignen autant d'affection, de bonté et de dévouement que j'en ai reçus de sa part. Ah ! ce dernier mot n'est pas vain, il me l'a bien prouvé ce bon Père pendant le terrible siège de Paris en 1870-1871. Je faisais alors partie de la garde mobile du Loiret ; après les sanglantes batailles de Villiers-Champigny des 30 novembre et 2 décembre 1870, il vint lui-même sur le champ de bataille pour me



Monument funéraire où est conservé le cœur de M. Maurice Maignen dans la chapelle du cercle Montparnasse.

trouver soit vif, blessé ou mort, de façon soit à m'embrasser ou à m'emmener à l'ambulance qu'il avait établie au Cercle Montparnasse, ou bien mettre ma pauvre dépouille en lieu sûr pour l'envoyer à Montargis après la guerre, et nous nous rencontrâmes l'un cherchant l'autre au Cercle Montparnasse le 4 décembre, pleurant de joie, dans une étreinte d'amour et de bonheur que vous seul pouvez deviner. Et quand après mon mariage il vint exprès de Paris à Montargis me voir ou nous voir,

quelle fête ! quelle joie de part et d'autre ! Étais-je assez aimé et mes larmes d'hier étaient-elles justes ? »

Un dernier et solennel hommage devait être rendu à la mémoire de M. Maignen. Il avait légué son cœur à ses enfants du Cercle Montparnasse ; ils l'ont gardé ; tous ont tenu à honneur de concourir par une souscription volontaire à la construction du monument où ce cœur devait être conservé. Un bas-relief ayant la forme d'un sarcophage, a été taillé dans le mur de la chapelle du Cercle, près de la porte d'entrée. Au-dessus, un médaillon en marbre, conserve l'image de l'homme de bien. C'est là que le cœur repose.

Le dimanche 19 avril, un service a été célébré pour la consécration du monument. La messe était dite par le R. P. Leclerc. Après l'Évangile, le R. P. du Lac, de la Compagnie de JÉSUS, aumonier du Comité général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, est monté en chaire, et a prononcé une éloquente oraison funèbre retraçant toute la vie du vénéré défunt. Une émotion profonde s'est emparée de l'auditoire à ces mots si expressifs de l'Écriture: *Defunctus adhuc loquitur.* Il semblait en effet qu'une voix parlait au cœur des enfants : c'était la voix du Père.

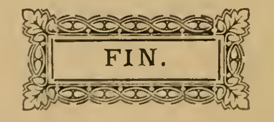




TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Le Bon Directeur.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Le Bon Directeur.

(Suite.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Vie intérieure.

CHAPITRE VINGTIÈME.

Les derniers actes de la vie. — La mort du juste.



